This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

1211

Soc. 394 e. 152
3

MÉMOIRES.

MÉMOIRES

DE

LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE,

des Sciences et des Arts,

DE L'ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES.

TOME TROISIÈME.

Utile dulci.

VALENCIENNES,
IMPRIMERIE DE A. PRIGNET, RUE DE MONS.
1841.

EXPOSITION PUBLIQUE

DES ARTS ET DE L'INDUSTRIE

DE VALENCIENNES EN 1838.

COMPTE RENDU

PAR

M. Arthur Dinaux,

Président de la Société d'Agriculture, l'un des Membres de la Commission de l'Exposition.

Valenciennes.

IMPRIMERIE TYPOGRAPHIQUE ET LITHOGRAPHIQUE DE A. PRIGNET.

NOVEMBRE 1838.

EXPOSITION PUBLIQUE

DES ARTS ET DE L'INDUSTRIE

de Valenciennes en 1838.

BEAUX-ARTS.

Restauration de Tableaux.

RUBENS. — *Tableaux restaurés par M.* A. ROEHN.

Une grande tâche nous est imposée aujourd'hui, celle de rendre compte d'une exposition importante où figurent de si grands noms, tant anciens que nouveaux, qu'il y a de quoi trembler de les aborder et de les prendre corps à corps. Nous n'avons aucun titre pour nous emparer de cette mission : c'est par plaisir, et tout simplement par impulsion instinctive que nous nous hasardons de parler de ces pages sublimes dont l'effet est encore grandi par une épreuve de plusieurs siècles, et de ces toiles modernes qui appartiennent à une génération nouvelle d'artistes qui doit contribuer à fonder un nouveau siècle de Médicis, sous le règne d'un protecteur aussi éclairé et aussi ami des arts

que le grand duc de Florence. Nous venons donc, sans qualité pour cela, vous entretenir du Salon d'Exposition, par forme de causerie seulement, et en nous appuyant sur l'opinion du peintre anglais Hogarth, qui reconnaissait, pour juge compétent de ses tableaux, tout le monde..... excepté les connaisseurs.

En effet, comme nous l'avons dit autre part, les connaisseurs, proprement dits, s'attachent essentiellement à tel ou tel genre qui s'adapte à leurs idées, flatte leur goût et leur produit de vives sensations; trop souvent absolus dans leurs jugemens, ils frappent sans pitié d'une réprobation accablante des œuvres pourtant estimables, mais d'un genre opposé à celui qui appelle toutes leurs affections. Ne nous étonnons donc pas de cette crainte que les peintres professent pour ces juges en titre et de la préférence qu'ils donnent à un public, moins initié sans doute dans les règles de l'art, mais par cela même, peut-être, arbitre plus consciencieux et plus ordinairement impartial des beautés générales et frappantes d'un ouvrage. C'est à ce titre seulement de *non connaisseur*, et d'écho de ce public flaneur dont nous sommes une des unités, que nous tenterons de rendre nos sensations et l'impression que chaque pièce exposée nous aura causée : nous demandons grâce aux vrais initiés et aux hommes d'art pour toutes les balourdises et les délits de lèze-peinture qui nous échapperont.

Dans toute exhibition publique, surtout en ces époques de fêtes foraines dans laquelle nous nous trouvons, on entend redire à chaque coin de rue, sur chaque carrefour, qu'il ne faut pas s'attacher aux bagatelles de la porte; nous engagerons le public au contraire à s'y attacher beaucoup à notre Exposition. La bagatelle de la porte ici n'est rien moins qu'une réunion de vieux chefs-d'œuvre restaurés et rendus à la vie encore pour des siècles. Le premier salon

du premier étage de l'hôtel de-ville les contient : et si nous avions pu conduire le public par la main, nous l'aurions mené voir le second étage et nous lui aurions fait terminer sa visite par ce salon. Il faut aller *crescendo*, de plus fort en plus fort, et voir les géans après les gens de taille moyenne; sans quoi, la vue trop habituée aux grandes choses, ne regarderait que comme des nains des hommes qui ne sont pourtant pas si petits. Néanmoins, nous qui suivons l'ordre du catalogue, nous commençons par le salon d'en bas, et nous nous attachons d'abord aux anciens; cet honneur leur revient et par droit de talent et par droit de naissance.

Les cinq pièces de Rubens, inscrites sur le livret, sous les N^os^ 39, 40, 41 et 42, formaient jadis une seule des grandes œuvres de ce maître, en forme de tryptique, disposée ainsi qu'on en voit encore d'autres à Anvers. Un grand sujet sur toile remplissait le fond; deux volets, en panneaux, étaient attachés en aîles sur les côtés et se refermaient sur le fond en laissant paraître sur leurs autres faces un autre tableau dont les deux parties se rejoignaient parfaitement par la clôture des volets. C'est ainsi que Rubens composa et établit cette grande œuvre pour l'église de l'abbaye de Saint-Amand, dans laquelle il fit un long séjour; c'est ainsi, nous l'espérons, que cette pièce capitale sera réintégrée un jour pour remplir le vœu et l'idée première de l'homme de génie qui la travailla.

Rubens, appelé à Saint-Amand par l'abbé *Dubois*, constructeur de l'abbaye et de la tour qui reste encore aujourd'hui, homme digne de le comprendre, voulut bien concourir à embellir cette église qui passait alors pour une merveille du tems; l'illustre artiste et l'abbé célèbre, qui tous deux s'étaient élevés par leur mérite, qui tous deux avaient visité l'Italie et ses trésors, se convinrent tellement que Rubens s'établit pendant longtems à l'abbaye avec

toute sa famille et y travailla *con amor* aux belles pages que nous possédons. La localité ne lui offrant pas toutes les ressources possibles en modèles, il fit poser sa femme (c'était alors sa troisième) et ses enfans pour le tableau de l'Annonciation. Ainsi cette belle Vierge qui reçoit l'ange Gabriel est un portrait, un peu flatté sans doute, de la troisième épouse de Rubens; ces anges joufflus, au teint de rose, aux cheveux blonds, qui ont bien l'air de gros rejetons flamands, si bien nourris, sont les enfans du grand peintre d'Anvers!

Ce tableau de l'Annonciation, dont les deux parties rejointes faisaient comme l'enseigne de ce qui se trouvait au-dessous, est regardé par des connaisseurs comme ce qu'il y a de plus beau dans l'œuvre; les draperies sont si riches, les poses si faciles, les chairs si naturelles, et le coloris toujours si éclatant, que ces qualités frappent tout le monde sans qu'il soit besoin de les faire apercevoir : aussi voit-on la foule, ne suivant que son instinct, arriver d'elle-même à cette appréciation et s'arrêter longtems devant ces belles images sans pouvoir s'en détacher, et sans se rendre compte de cette espèce d'aimant, qui la cloue là devant pendant des heures entières.

Si (toujours en supposant les tableaux placés comme Rubens les a faits), nous ouvrons les deux volets de l'Annonciation, nous nous trouvons en présence de trois compositions qui se suivent et qui forment, à elles trois, une légende complète. Ce sont les actes les plus importans de la vie de Saint-Etienne : c'est un drame en trois tableaux, comme on dirait au théâtre. Le premier est *Saint-Etienne prêchant*, le second *Saint-Etienne martyr*, le troisième *St.-Etienne après sa mort.*

Saint-Etienne prêchant est une des belles figures d'expression qu'on puisse voir : c'est celle d'un homme convaincu qui fait passer sa Foi dans l'âme de ses auditeurs; à

la lettre, *il est parlant*, et si on ne faisait pas autant de bruit dans la salle on entendrait ses paroles. Les gens qui l'écoutent expriment l'attention la plus naturelle et la plus entraînée : le plus éloigné surtout, dont la bouche est ouverte et les yeux attachés sur le saint, semble percevoir sa parole par tous les sens à la fois. Ce tableau est divin selon nous, et présente des têtes de la première beauté.

La grande page du milieu, celle qui représente l'action principale, le martyr du saint, est une composition large et noble. St.-Etienne, en costume de diacre, est lapidé par les payens. Le saint est encore vivant, mais la mort s'annonce sur son visage. Son corps chancelle, la dépouille terrestre va rester la proie du peuple incrédule et barbare, mais l'âme immortelle lui échappe et gagne le ciel par le martyre. Les anges arrivent pour la recevoir, couronnent d'en haut le saint triomphant et lui apportent la palme qu'il obtient en mourant. C'est bien ainsi qu'un saint doit mourir ; sa tête est déjà morte que ses yeux brillent encore d'une dernière étincelle qui s'échappe. Tout ce tableau est d'une harmonie très-remarquable dans une si vaste donnée. Il restera toujours un modèle de composition et d'exécution.

Le dernier panneau, le troisième acte du drame, est St.-Etienne au tombeau. Nous le regardons, nous, amateur indigne, comme le chef-d'œuvre des cinq pièces. Si l'on donnait à un peintre moderne un panneau de deux pieds et demi de largeur, sur une très-grande hauteur, en lui disant de faire là-dedans un tableau composé, il ferait beau voir quels cris de détresse il pousserait! Eh bien, Rubens, l'homme de génie, n'a pas hésité ; il a trouvé le moyen de loger à l'aise neuf personnages dans un si étroit espace, et tout ce monde se présente à l'œil sans gêne, sans confusion, et comme s'ils ne pouvaient être autrement placés quand bien même ils auraient cent pieds de terrain

à leur disposition. C'est là, nous l'avouons, un tour de force qu'il n'appartient qu'à un grand maître d'exécuter : et que de beautés dans ces neuf personnes si bien groupées! Têtes, torses, extrémités, draperies, tout peut servir de modèle; et des élèves n'eussent-ils que ces deux pieds et demi de peinture pour étude, pourraient travailler utilement pendant une année entière à copier et à s'imprégner du talent qui déborde là de toutes parts.

Si nous venons maintenant à la restauration de ces belles pages, nous ne pouvons rendre trop de justice à M. *Adolphe Roëhn*, qui l'a entreprise avec l'audace d'un homme qui sent sa force, qui l'a faite avec la conscience et le charme d'un véritable ami des arts et du beau, et qui l'a terminée avec un bonheur qu'il méritait. Car, nous ne le dissimulons pas, cette opération était délicate et chanceuse; mais les tableaux étaient bien malades, ils allaient périr, il fallait un remède prompt; rendons grâces au destin qui les a fait tomber dans les mains d'un médecin aussi habile que M. Roëhn.

La difficulté d'une restauration augmente de beaucoup quand il en a existé une autre antérieurement. C'est ce qui est arrivé ici. En 1766, *J. Cardinaël*, peintre à Tournai, appelé par *Dom Cassiodore de Monchaux*, grand prieur de l'abbaye de St.-Amand, fut chargé de rentoiler le tableau du milieu et de le restaurer; il exécuta cette opération selon les moyens connus alors, mais qui n'avaient pas atteint la perfection et les moyens d'aujourd'hui. Toutefois cela fit du bruit en Angleterre, le *British magazine* en parla en 1782 sur le récit d'un voyageur et dépeignit le procédé de Cardinaël. Le livret de l'exposition en a reproduit les détails : il paraît qu'un mordant destructif a été placé sur le tableau et que les glacis en ont beaucoup souffert; le restaurateur Cardinaël a donc plutôt détruit que réparé; cela ne l'a pas empêché de peindre au bas du tableau de Ru-

bens les armes et la devise de Dom Cassiodore qui le payait grassement sans doute ; on les voit encore aujourd'hui.

M. *Roëhn* a eu double peine pour réparer les ravages du tems et ceux du peintre Tournaisien ; il est heureusement venu à bout de tout, sans trop faire, sans se mettre à la place de Rubens, et en lui laissant tout ce qui en restait. C'est là surtout le mérite du restaurateur. Le nettoyage et l'enlèvement du mordant-Cardinaël avait fait reparaître ce qu'on appelle en peinture *un repentir ;* c'était un premier personnage, effacé depuis par Rubens, et qui se trouve maintenant enterré sous la maçonnerie d'une tour. M. Roëhn a eu le talent de dissimuler tout cela. Il s'est fait aider, pour la partie matérielle de la besogne, par M. *Jacquinot,* habile rentoileur de Paris, qui a transporté sur une toile nouvelle, par un mode ingénieux que nous avons décrit dans le tems, le grand tableau du martyr. Maintenant l'on peut regarder cette œuvre si précieuse du grand Rubens, comme sauvée pour plusieurs siècles encore.

De Rubens à Van-Dyck, la transition est facile et naturelle ; ces deux noms ne redoutent pas de se trouver l'un près de l'autre, comme les tableaux de ces deux maîtres n'ont pas à craindre leur voisinage réciproque. *Le martyre de Saint Jacques,* inscrit au catalogue, sous le N° 1, est une belle et précieuse composition de l'illustre Van-Dick (1) ; enfoui longtems dans une église de Valenciennes où l'œil pouvait à peine en démêler le sujet sous la crasse et la poussière qui le couvraient, ce tableau a été nettoyé et restauré avec art par M. Ad. Roëhn : aujourd'hui seulement il apparaît dans tout son lustre et il attire, à juste titre, l'attention de tous les amateurs. Saint-Jacques est à genoux, prêt à être décollé ; sa tête est sublime par son expression de résignation et d'élancement vers le ciel ; son

(1) Ce beau tableau provient de la famille de M. *Boursier,* qui l'avait déposé à l'église St.-Jacques avant l'émigration.

cou, sa poitrine, et une épaule découverte, sont modelés avec une pureté anatomique que la couleur toujours si vraie de Van-Dyck fait encore ressortir. Aux pieds du Saint, gît le corps de son dénonciateur converti et mis à mort avant lui; sa tête roule sur le premier plan et son sang jaillit du tronc avec force. Le bourreau est à gauche du spectateur, les tyrans qui commandent le martyre sont à droite, mais ces figures, esquissées seulement, pour ainsi dire, sont sacrifiées au personnage principal que le peintre s'est complu à illuminer en lui jetant à pleines mains les étincelles de son génie.

Le N° 13 du livret nous montre un précieux tableau espagnol, attribué d'abord à Velasquez, exposé pour la première fois et représentant *Don Carlos*, infant d'Espagne, fils de Philippe IV et d'Anne d'Autriche, roi depuis sous le nom de Charles II.

Ce tableau, au premier abord, présente l'aspect d'un *Velasquez;* M. Roëhn lui-même, si habile appréciateur, s'y est trompé: nous-mêmes, n'osant pas révoquer en doute l'autorité d'un tel connaisseur, mais sachant bien que Vélasquez, mort dès le 7 août 1660, n'avait pu faire le portrait de Charles II qui ne vit le jour qu'à la fin de 1661, nous avions pensé que cette représentation pouvait être celle d'un des frères aînés de Charles, qui ne vécurent pas. Il paraît aujourd'hui plus probable que c'est bien Charles II dans son enfance qui se trouve peint sur cette toile, mais au lieu de Velasquez, ce serait Jean Carregno de Miranda, son élève, qui suivit de si près ses traces surtout dans le portrait, qui aurait exécuté cette bonne peinture. Un dessin large et pur, un coloris vague et suave, distingue particulièrement les ouvrages de cet artiste, et si la ville de Valenciennes perd un Velasquez, elle retrouve sûrement dans le tableau de Carregno le dernier roi d'Espagne sous la domination duquel elle obéit. Elle regagne bien par le sujet ce qu'elle perd par la peinture.

Un portrait parfaitement semblable pour la figure et les détails se trouve au Musée espagnol de Paris, inscrit sous le N° 39. Nous avons plus de foi dans l'originalité de celui de Valenciennes, provenant de la galerie d'un grand d'Espagne de première classe, que dans celle du tableau rapporté de la Peninsule où les portraits de Charles II sont à peu près aussi communs que ceux de Louis XIV en France.

Ce portrait a la teinte foncée en couleur de tous les tableaux de l'élève de Velasquez ; les chairs n'en ressortent que mieux. Le jeune prince est déjà en tenue royale, décoré de la Toison d'or et attachée à une forte épée qu'il ne saurait soutenir. Sa pose est naturelle, sa carnation est pâle et marque bien la délicatesse de santé de ces rejetons autrichiens qui ne purent vivre sous le ciel de feu de la brûlante Espagne. Le peintre a représenté l'enfant royal devant une glace dont les ornemens supérieurs rappellent l'aigle d'Autriche, et ceux du bas, le lion Belgique, ces deux symboles de la force et de la grandeur de l'Espagne que Louis XIV devait bientôt abattre et terrasser.

Mais, nous dira-t-on, comment le portrait d'un héritier présomptif du trône de Philippe IV, peint par Carregno de Miranda, est-il parvenu jusqu'aux combles de l'hôtel-de-ville de Valenciennes, d'où il a été retiré en 1838 après deux siècles d'existence? Nous nous sommes fait également cette question, et voici comment on peut la résoudre.

On lit dans la vie de Carregno que cet artiste, nommé peintre de Pbilippe IV, fut également peintre du roi sous Charles II et que ce monarque avait défendu qu'aucun peintre fît son portrait sans la permission de Carregno. Or, les Pays-Bas appartenant à l'Espagne et la maison de Croy étant fort avancée dans les faveurs de la cour de Madrid, il n'y a rien d'étonnant de voir arriver le portrait de l'infant dans un château d'un duc d'Arschot ou de Croy;

et c'est de là que le prince des Asturies vint, en fort bonne compagnie du reste, enrichir le Musée de Valenciennes, lors du séquestre de la bibliothèque et des tableaux du château de l'Ermitage, près Condé, appartenant à la maison de Croy. On sait d'ailleurs comment, par suite de son misérable état, ce portrait avait été écarté du musée et déposé provisoirement dans un lieu très-retiré de l'hôtel-de-ville.

En quittant l'élève et l'ami de VELASQUEZ, disons un mot de *La Diseuse de bonne aventure*, inscrite sous le N° 14, et attribuée à son divin maître On y retrouve bien la dégradation précise des lumières, le coloris des chairs, l'onduleux des chevelures, la magie des ombres, le détaché miraculeux des couleurs naturelles sur des fonds bruns, toutes qualités précieuses appartenant spécialement à l'artiste espagnol, mais cependant on n'oserait jurer que c'est lui-même qui fit tout ce tableau. Quant à être de son école, on ne peut le lui contester, et couleur, costumes, accessoires et sujet, tout est bien espagnol dans cette composition; ce n'est plus guère qu'en Espagne qu'on peut voir encore ces bohémiennes au teint brûlé et à la main voleuse que l'artiste nous a si bien représentées.

Nous ne devons pas trop séparer, dans notre compte-rendu, les portraits des *Croy*, inscrits sous les N^os^ 7 et 8, du prince des Asturies, dont ils ont été si longtems les compagnons fidèles dans la même galerie. Ceux-ci sont de FRANÇOIS PORBUS, dit *le jeune*, né à Anvers en 1570. Le N° 7 représente la princesse *Dorothée de Croy*, femme éclairée, et dont l'esprit valait mieux encore que la figure et la parure; le N° 8 renferme ses deux enfans *Philippe-Emmanuel De Croy*, comte de Solre, et la petite *Marie*, sa sœur. Ces trois portraits se signalent par l'harmonie de la couleur, la force et la fermeté du pinceau, et surtout par le fini, l'exactitude et la netteté des détails sans nombre de

la toilette d'une grande dame et de deux enfans de la fin du XVI^e^ siècle. On compterait les diamans, les perles et les points à jour de la robe, des fraises et des manchettes de ces trois personnages. Tout cela est d'une perfection à désespérer les modernes.

Nous avons du même peintre la figure en pied de *Marie de Médicis* (N° 9 du catalogue). Ce portrait, dans lequel la petitesse des dimensions n'exclut pas l'étude des moindres détails, est remarquable par la simplicité et le précieux de l'exécution. Porbus excellait en outre à rendre la ressemblance avec une vérité frappante. Ces quatre figures ont été nettoyées et restaurées avec une délicatesse infinie par M. Ad. Roëhn.

Le N° 11 du livret nous présente une grande composition de Gaspar de Crayer représentant un sujet mystique qu'on a intitulé *Notre-Dame-du-Rosaire*. Ce tableau, daté de 1641, est encore du bon tems du peintre flamand; il brille par ce coloris vivant, si riche chez les artistes de cette école, par l'expression des têtes et la correction du dessin. Le moine qui tient un chapelet se détache de la toile d'une manière sensible, et bien que l'auteur n'ait ni l'éclat ni la vigueur de Rubens, il ne souffre pas trop de se trouver si près d'un aussi grand maître. Ce tableau gisait, dans un fort mauvais état, derrière les orgues de l'église St.-Nicolas, quand il a été cédé généreusement par la fabrique à l'administration du musée qui l'a incorporé dans sa galerie. M. Roëhn vient de le remettre en état, de le retendre et de le restaurer. Il peut aujourd'hui servir d'étude utile à nos jeunes peintres.

Si la littérature est l'expression de la société, la peinture ne reflète pas moins les mœurs d'une époque et d'une localité. Nous venons de voir un tableau qui rappelle parfaitement la Flandre toute mystique de 1641; les chapelets, les rosaires, les moines, les madones, les anges, les con-

fréries, enfin tout ce qui remplissait la vie des habitans de la bonne Flandre espagnole avant que les Français n'y vinssent changer les allures et les mœurs par leurs conquêtes et leur esprit léger et galant, peignent parfaitement le peuple et le tems où Crayer composait; passons maintenant d'un seul bond au N° 12, et voyons cette *Conversation* d'Antoine Watteau, peintre Valenciennois, qui prit naissance au moment où nous devenions français. Ce joli petit tableau peint mieux encore la mollesse des mœurs de la Régence, période pendant laquelle il fut fait, et cette coquetterie de la société parisienne pour les costumes et les modes. Huit ou neuf personnes sont nonchalamment couchées à l'ombre, dans un beau parc décoré de riches vases; elles s'abandonnent aux charmes de la conversation avec une douce aisance et un laisser-aller tout insouciant. Des petites figures spirituelles, des robes soyeuses, des poses naturelles, un coloris frais et pur, tels sont les principaux mérites de cette œuvre comme de toutes celles d'Antoine Watteau, si recherché aujourd'hui après avoir été délaissé si longtems. Cette petite toile, maintenant délicieuse, était naguères dépourvue de cadre et pliée en quatre; les deux figures de gauche avaient presque disparu: M. Roëhn, qui tient sans doute une baguette de fée à la main, les a ressuscitées. C'est pour Valenciennes une circonstance plus heureuse que pour toute autre ville, car Antoine Watteau est son plus illustre peintre.

La grande salle du premier étage, dont nous avons quelque peine à sortir, possède encore plusieurs tableaux curieux restaurés par M. Roëhn, et vus, pour ainsi dire, par le public pour la première fois. Au nombre des plus remarquables qui garnissent cette salle précieuse, nous citerons le *Roi boit* du fécond Jacques Jordaens (N° 17 du catalogue); ce peintre Anversois, à qui il ne manqua que de voir l'Italie, composa à plusieurs reprises ce sujet ba-

chique et aussi flamand que lui : la première fois, il le fit à quinze personnages, la seconde à dix; celui que nous possédons en a onze. Il est également au musée du Louvre. Quel est l'original? On pense généralement qu'ils sont tous deux de la main du maître. Nous voyons bien ici la facilité de pinceau, l'entente du clair-obscur, la vigueur de coloris qui n'appartiennent qu'à Jordaens. Sa figure du milieu a une expression de jovialité et une vérité de nature basse dans laquelle il excellait (1). On lui donne aussi le N° 18 du catalogue qui représente deux gros enfans flamands jouant avec un mouton.Ce tableau n'est pas capital comme celui que nous venons de citer, mais il résume les mêmes mérites et les mêmes défauts du peintre Anversois.

Si nous passons au N° 3, nous trouvons *un Concert*, attribué au VALENTIN, et présentant plus de richesse de costume qu'on ne retrouve ordinairement dans les sujets populassiers de ce maître. Mais il est d'usage de donner au Valentin tous les tableaux sombres, où il y a abus des ombres noires et des lumières resserrées; le Valentin, mort à 32 ans, a fort peu composé, et c'est un des artistes auxquels on donne le plus d'ouvrages. Quoiqu'il en soit de l'originalité du N° 3, nous le regardons comme une bonne composition, d'une touche fine et ferme, où la correction du dessin le dispute à l'entente des clairs-obscurs, et qui mérite bien l'attention des amateurs.

Le N° 6 présente un portrait en pied de *Bardo Bardi Magalotti*, premier gouverneur français de Valenciennes, lieutenant-général des armées du roi Louis XIV. Ce portrait, fait peut-être par VANDER MEULEN, laisse voir la ville de Valenciennes dans un fond ; il a pour nous un intérêt tout particulier, et nous le voyons avec plaisir res-

(1) Ce tableau provient de la famille de M. *Henry*, imprimeur, dans laquelle il a toujours été regardé comme un original.

tauré pour longtems. Il avait été coupé par le milieu et recousu grossièrement : M. Roëhn a parfaitement cicatrisé cette blessure dangereuse.

Nous passerons rapidement sur le N° 5 représentant une allégorie hollandaise de Spranger, peintre au pinceau doux et brillant, mais dont les contours manquent de grâce et de naturel ; sur les N^os^ 15 et 16, batailles de *Brédel ;* sur le *Trompe-l'OEil* N° 29, bien qu'il soit d'une vérité frappante ; sur les paysages de Hunt N^os^ 31 et 32 ; pour nous arrêter un dernier instant dans cette salle aux portraits N^os^ 21, 36 et 37. Le premier est du fameux Vivien et représente *Joseph Clément,* électeur de Cologne, sacré par Fénélon pendant son séjour à Lille et à Valenciennes durant la guerre de la succession. Le second est un portrait en pied de Louis XVI par Callet ; le dernier est une belle figure de Louis XIV faite dans les ateliers de Rigaud : ces trois portraits ont été envoyés à la ville de Valenciennes par les personnages qu'ils représentent, à l'occasion de marques de dévoûment données par les habitans dans des circonstances éclatantes : ce sont là des titres de noblesse auxquels la ville doit tenir et qu'elle a bien fait de restaurer.

Nous aurions encore bien des choses à dire sur les vieux tableaux de cette salle ; Simon Vouet, Laurent De la Hyre, Pietre de Cortone, Bonaventure Peeters, Tilborg, David Rickaert, réclameraient de nous une mention que nous leur donnerions avec délices ; Olivier Lemay et Louis Watteau, ont des droits à notre bavardage, comme Valenciennois et anciens agrégés de notre Académie de peinture, mais nous ne voulons pas abuser de votre patience en sacrifiant à notre propre plaisir : nous savons que tout dire est souvent le plus sûr moyen d'ennuyer.

Tableaux sacrés.

En abordant les tableaux modernes de l'exposition,

nous éprouvons plus de crainte que jamais de heurter les idées reçues par les peintres en titre ; car nous ne relatons que nos impressions personnelles, et il peut très-bien arriver que telle production d'un artiste, à qui déjà une réputation quasi-illustre est accordée, ne nous fasse éprouver aucune jouissance ; tandis que telle autre, sortie du pinceau inexpérimenté d'un homme obscur, nous causera le plus grand plaisir : notre tâche devient surtout délicate en considérant que toutes les personnes du sexe semblent s'être donné rendez-vous à notre exposition ; cinquante noms féminins sont inscrits sur notre catalogue, et l'on sait qu'il est des choses bien difficiles à faire entendre aux dames : mais, nous le répétons, nos jugemens n'ont pas force de loi, ce n'est qu'une opinion sans autorité, et d'ailleurs nous aurons soin d'appliquer ce précepte de Voltaire si mal suivi par lui-même : « On doit des égards aux vivans, on ne doit aux morts que la vérité. »

On nous permettra de commencer notre revue par les tableaux d'histoire, et en premier lieu par ceux d'histoire sacrée et religieuse : ces sujets sont rares aujourd'hui, surtout dans les expositions provinciales ; la dimension de ces tableaux, destinés aux églises, est la cause de cette absence. Cependant nous en trouvons un, dans la salle du premier étage, inscrit sous le N° 528 : c'est l'*Extâse de Saint-François d'Assise ;* il est l'œuvre d'Henri Schopin, peintre habile, dont le talent flexible se plie à toutes sortes de sujets, car le N° 38 de la même salle offre une autre page de lui tout-à-fait profane : c'est le *jeune faune jouant avec sa chèvre*, acheté par la ville il y a peu de tems. L'extâse de Saint-François est une belle et grande composition : le saint fondateur des frères mineurs, à qui on a sacrifié tout le haut du tableau, est d'une expression admirable. Son extâse est réelle, sa personne se détache bien de la toile, la figure est convenablement illuminée, la robe bien

drapée et le dessin correct ; le pied nu est modelé et fini avec soin. La figure de la Vierge a de beaux linéamens, mais nous paraît trop jeune ; le sein qui a porté et nourri le Sauveur n'est pas assez prononcé. Quoiqu'il en soit, ce tableau est une grande et belle page, et nous apprendrions avec plaisir, comme le bruit en court, qu'il restât dans notre ville pour orner notre principale église.

La Procession de la Gargouille, de Clément Boulanger, (N° 106 du catalogue) est nécessairement le plus beau tableau d'histoire religieuse qui soit dans les salles du second étage. Tous les ans, le clergé de Rouen usait du privilége de délivrer un prisonnier en lui faisant toucher la châsse de Saint-Romain ; ses fers tombaient, ils étaient remplacés par des chaines de fleurs, et quatre jeunes filles, en guise d'escorte, le reconduisaient dans sa famille. Ce tableau est une copie, faite par M. C. Boulanger lui-même, de celui qui vient d'être déposé il y a peu de jours au musée du Luxembourg. La composition en est savante : tout ce clergé descend noblement les marches de la tour de Saint-Romain, il y a de l'ensemble et de l'harmonie dans ce tableau, mais plusieurs détails ne nous ont pas paru assez finis. Les maisons de gauche ne sont guères qu'à l'état d'esquisse. Il nous est permis d'être exigeant avec l'auteur d'un aussi admirable tableau que l'*Enfant prodigue dissipant son patrimoine*, qui a fait courir tout Paris au dernier salo.

La Conversion de Saint-Augustin (N° 198), par M. Henri De Laborde, est presqu'une production locale ; la famille de cet artiste-amateur est alliée à une famille honorable de notre ville. Son tableau, à peine arrivé, n'a pu être encore étudié suffisamment ; cependant nous y avons vu deux belles têtes, celles de Saint-Ambroise et de Saint-Augustin, dont l'expression annonce de la part de l'artiste une profonde étude de son sujet ; une simplicité toute classique

et très-convenable à la représentation de deux saints pères, a présidé à cette composition sur laquelle nous reviendrons plus tard.

Deux tableaux (les N^os^ 197 et 520) nous montrent les *Trois Vertus Théologales;* ce sont deux dames qui ont traité ce sujet à peu près dans les mêmes dimensions. Il appartient au léger pinceau d'une femme artiste de peindre ces vertus personnifiées par l'allégorie d'une manière touchante. Madame H. Dehérain (N° 197) a réussi à nous donner la plus suave figure de la *Foi* qu'on puisse voir; pourquoi faut-il que la robe verte de l'*Espérance* soit si dure et que la *Charité* soit si incorrecte de dessin et si peu harmonieuse de couleur. Madame Ruillier (N° 520), de son côté, a fait des femmes un peu longues, et la partie supérieure de son tableau n'a garde de valoir celle inférieure: de sorte que s'il était possible de prendre le haut de Madame Dehérain et le bas de Madame Ruillier, on ferait une fort jolie composition des Trois Vertus Théologales.

M. Meller (N° 460) a produit un Saint-Jérôme en exaltation, dont les chairs nous paraissent heurtées et les ombres peu fondues. Mademoiselle Henri (N° 322) a une Vierge et un enfant Jésus d'une simplicité et d'une harmonie bien préférable à l'apprêt et à la raideur du N° 368 de M. Laynaud offrant le même sujet.

M. Louis Potet (N° 490) a fait une belle Sainte Euphémie, un peu profane pour un oratoire, mais d'un bon style pour un boudoir; le *Tobie* de M. Antigna (N° 53), est d'une bonne couleur, mais il aurait bien dû copier son poisson dans le N° 4 de Sneyders. L'ange et l'enfant de Bezard (N° 83) ont un aspect religieux et apocalyptique; la figure du bas est plus belle que celle du haut. Enfin, le Saint-Jean de M. Aiffre nous a paru avoir le cou un peu long et la figure maigre: du reste il est d'une bonne

couleur, autant qu'on peut en juger à la distance où il est placé.

Deux jeunes Valenciennois, étudiant à Paris, ont aussi exposé des sujets d'histoire sacrée; le premier, M. Félix Boquet, a composé la *Fuite d'Agar dans le désert* et la *Mort d'Abel* (N^os 96 et 97); le second, M. Bruneau Cherrier, élève de M. Picot, a produit la *Mort de St.-Jérôme* (N° 146). Ces deux jeunes gens, pleins d'ardeur, ne demandent qu'à produire, mais ils ont beaucoup à travailler, et nous pensons qu'un jour ils feront honneur à l'école et à la ville dont ils sont sortis.

Tableaux d'Histoire.

Il y eut un tems où les tableaux d'histoire faisaient le fond de toute réunion de peintures, comme les tragédies et les comédies en vers formaient la base de tout théâtre. Aujourd'hui les tableaux de genre et les bluettes ont détrôné les grandes productions classiques; c'est que le génie de la composition, jadis restreint dans quelques cerveaux, est aujourd'hui disséminé à peu près sur toutes les têtes. Le génie est comme la poudre, il fait explosion quand il se trouve réuni en masse sur le même point, il ne jette que des étincelles sans portée et sans bruit quand il est réparti en petites doses. Nous vivons à une époque où presque tout le monde a de l'esprit, mais les génies sont rares. En peinture, comme en littérature, on fait beaucoup de petites choses, mais rien de grand ne sort. C'est qu'aussi les petits musées ont succédé aux grandes galeries, les cabinets d'amateurs aux collections grandioses, et il a fallu faire des petits tableaux de chevalet, au lieu de grandes pages historiques!

D'après cela, qu'on ne s'étonne pas si les tableaux d'histoire ne sont guères nombreux à l'exposition de Valenciennes; toutefois il en est quelques-uns qui attirent généra-

lement l'attention publique : au premier rang nous devons placer le N° 217, de M. Eugène Dévéria, qui représente la *Reine Clotilde* pleurant ses petits-fils (les enfans de Clodomir) assassinés par leurs oncles. Cette grande composition est peut-être un peu riche pour l'époque à demi-barbare à laquelle elle fait remonter le sujet traité. Du reste, il y a un beau talent déployé dans cette mise en œuvre difficile. Les têtes sont belles ; celle de droite, en bas et dans l'ombre, est touchante et pleine de charme ; celle au-dessus est suave et pure. La figure de la reine est peut-être un peu grêle et d'un effet peu dominant : c'est sans doute le costume noir et amincissant qui en resserre les contours. La tête du guerrier du premier plan, appuyé sur la poignée d'une épée, est d'un bon effet. L'auteur la place dans tous ses tableaux, et il n'a pas loin à aller chercher son modèle, puisque c'est lui-même qu'il représente. Adoptant la coûtume de Paul Véronèse et de plusieurs autres peintres, Dévéria reproduit sa figure, qu'il a fort belle du reste, dans presque toutes ses compositions.

Une belle page historique de l'exposition est sans contredit le N° 511, par Camille Roqueplan ; cette *Scène de la St.-Barthélemy*, dans laquelle la belle Diane de Turgis demande *à genoux*, dit le livret, et *presqu'assise*, dit le tableau, à Mergy, son amant, de renoncer à sa religion et de ne pas aller se faire massacrer avec les Huguenots, est pleine de mouvement et de vigueur. L'homme surtout est bien planté ; la femme devrait être à ses pieds et non dans une position difficile à déterminer. Ce tableau d'ailleurs est d'un bel effet, d'une couleur riche et harmonieuse ; les étoffes en sont soyeuses et bien jetées. Bien que ce genre ne soit pas celui de Camille Roqueplan, qui excelle dans les petites marines, les tableaux de genre et les paysages ornés de figurines, on retrouve néanmoins dans celui-ci la facilité, l'esprit, la finesse et l'élégance qui sont les apanages ordinaires d'un des plus aimables peintres de notre époque.

Les *Supplices de Jacques Molay* sont comme les têtes de Saint-Jean-Baptiste, on en trouve partout : « Béni soit Dieu, disait un voyageur au sacristain de la cathédrale d'Amiens, qui lui fesait voir les reliques, voilà le septième chef de Saint-Jean que je baise. » Nous pourrions en dire autant des tableaux qui représentent l'*Abolition des Templiers*. M. Marquis, qui a exposé le N°. 438, s'est peut-être inspiré des toiles qui ont déjà reproduit le même sujet, et on lui reproche des réminiscences dans ses templiers, ses bourreaux et ses greffiers. Du reste, il a déployé bien du talent dans cette œuvre ; son fond est très-beau ; pris sans doute d'une miniature d'un manuscrit du tems, il rappelle bien l'architecture du commencement du XIV^e^ siècle ; ses deux templiers sur le bûcher sont d'un bon effet, et l'ensemble de la composition serait harmonieux, si un garde placé devant l'escalier ne venait couper désagréablement la vue du spectateur.

Depuis l'ouverture du musée de Versailles, il s'est improvisé une multitude de peintres de bataille qui n'avaient jamais vu d'autre feu que ceux du coucher du soleil ; il faut avoir eu une longue habitude de peindre des chevaux, des soldats, des fumées, pour aborder avec succès les sujets dans lesquels les Lebrun, les Parrocel, les Vandermeulen, se sont distingués : mais nous sommes dans un siècle où généralement on ne doute de rien et où chacun se surprend à faire le métier d'un autre. C'est ce qui est arrivé à M. Serrur, peintre de Lille, dont nous possédons déjà un beau tableau dans notre musée, et qui a fait en d'autres tems, maintes heureuses compositions ; c'est ce qui lui est arrivé, disons-nous, pour la *Prise de Constantine*, exposée sous le N° 530. La vue de la ville prise d'assaut a été peinte d'après une étude dessinée sur les lieux, mais les évolutions des troupes ont été évidemment tracées d'imagination. Il y a là du fracas, du bruit, beaucoup de

rouge et orange pour faire un ciel d'Afrique, mais la vérité est restée au fond de la boîte à couleurs de l'artiste. Nous sommes habitués à voir sortir mieux que cela du pinceau de M. Serrur.

L'*Explosion d'une mine au siège de Valenciennes*, par M. Fourau (N° 270 du livret), pêche aussi par la couleur locale. Tout le tableau est d'un ton trop rembruni. C'est le ciel brumeux de la Flandre, en octobre et en novembre, mais il faut savoir que le siége de Valenciennes eut lieu dans les mois de juin et juillet 1793, où il n'y a pas de nuit parfaitement obscure, et que, soit par cas fortuit, soit que les détonations continuelles du siége dissipassent les nuages, il n'a pas tombé une seule goutte d'eau, et le ciel n'a jamais été une seule fois couvert, pendant tout le cours du siége, qui dura deux et non six mois comme l'annonce le catalogue. Le tableau de M. Fourau représente l'intérieur d'une batterie blindée (nous n'avons pas ouï dire qu'il y en eut à Valenciennes); au loin on distingue le moulin du *Roleur*, éclairé par le feu de l'ennemi. Entre les lignes autrichiennes et le rempart, une mine saute et jette un tourbillon de feu et de fumée qui dissimule les détails. Sur le premier plan de la batterie, à gauche du spectateur, on voit les deux députés de la Convention, *Cochon* et *Briez*, qui viennent soutenir le courage des artilleurs par leurs exhortations; le général *Ferrand* est dans le même groupe. Toute cette partie du tableau est bien composée et d'un bon effet. Au fond de la batterie, on distingue les canonniers bourgeois à leurs pièces, un tambour assez coquet; à droite un affût brisé et dans le milieu deux soldats de diverses armes qui courent vers le parapet. On aurait pu désirer que les détails de cette page historique fussent un peu plus finis et que les figures des trois personnages principaux, que nous venons de citer, eussent été tracées d'après les portraits qui nous restent : cela eût rendu le ta-

bleau tout-à-fait local et parfaitement historique pour Valenciennes.

Nous trouvons encore un grand tableau d'histoire (N° 319) dans lequel une femme, Madame Guillot-Saguez, a tenté de rendre le trait d'héroïsme d'une autre femme, *Mademoiselle de Sombreuil*. La Révolution française a développé à la fois les plus grandes vertus et les plus grands crimes; dans ces sinistres jours, les femmes surtout ont donné des preuves de dévoûment qui serviront à jamais à contrebalancer les horreurs qui rabaissèrent alors les hommes au niveau des bêtes féroces : l'acte par lequel Mademoiselle de Sombreuil sauva les jours de son père est un des plus saillans de l'époque; consacré par l'histoire, il devait l'être aussi par la peinture. On dit que ce tableau a été refusé par le jury à la dernière exposition de Paris; ce ne pouvait être qu'à cause du choix du sujet; car, il nous en souvient, le dernier Salon contenait des pages bien inférieures à celle-ci. Peut-être a-t-on craint pour le public l'impression d'une scène de sang, toujours hideuse à voir. Quoi qu'il en soit, la tête de M. de Sombreuil est calme et résignée; celle de sa fille est éperdue, elle montre bien des yeux qui, depuis plusieurs jours, ne se sont pas fermés au sommeil, et sont baignés de larmes; la figure du septembriseur qui avance le bras et intime l'ordre de boire un verre de sang, est bien sentie et d'une expression qui fait frémir. Sans doute, il reste de grands défauts dans cette composition; de la faiblesse dans toutes les parties, un peu de monotonie de couleur; le bas de la robe de Mademoiselle de Sombreuil se perd mal, la jambe nue du personnage de droite n'est pas de la chair; les détails de sang manquent de vérité parce que l'auteur a eu le bonheur de ne pas les voir au naturel; mais, au reste, il y a de bonnes dispositions dans ce tableau, et nous pensons que Madame Guillot-Saguez, en s'exerçant sur de moins vigoureux sujets, écrirait des pages pleines de sentiment.

M. Romulus Dubois-Hennon a produit (N° 223) une *Exécution de Jacques d'Armagnac*, duc de Nemours, qui fait peine à voir. Le roi avait ordonné qu'on mît les fils d'Armagnac sous les planches mal jointes de l'échafaud, afin que le sang de leur père ruisselât sur leur tête : ce raffinement de barbarie serre le cœur rien que d'y penser. L'artiste n'a pas été heureux dans le choix et la disposition des couleurs que présente ce tableau ; le brun domine trop, il n'y a pas de contrastes, ce qui fait confusion, et l'œil est trop obligé de chercher pour démêler tous les détails. Ce peintre doit être un jeune homme qui n'a pas encore l'habitude des grandes compositions.

La mort de Madame de Maintenon à Saint-Cyr (N° 434) est un tableau qui joint une grande vérité de costume à un peu de sécheresse de ton qui refroidit le spectateur ; M. Mailand a fait une œuvre qui n'arrêtera pas longtems le public, et cependant le sujet prêtait. Il faut cependant lui reconnaître le mérite d'un naturel bien rendu dans la douleur des jeunes élèves de St.-Cyr, et de la naïveté et de la simplicité dans les poses des personnages.

L'Arrestation de Charles-le-Mauvais par le roi Jean (N° 509), par M. Rivoulon, nous fait l'effet d'une œuvre par trop romantique ; il est bon d'être hardi en composition, mais M. Rivoulon a par trop foulé aux pieds les règles du dessin et de la perspective : décidément son Charles-le-Mauvais n'est pas bon.

Avant d'en finir avec les tableaux d'histoire, nous devons une mention à M. Raverat, venu trop tard pour avoir place au livret, et dont deux grandes compositions ont été posées dans les derniers jours de l'exposition à l'entrée de la première salle du premier étage. L'un nous montre les *Enfans du comte d'Armagnac attachés sous l'échafaud de leur père* et recevant le sang qui ruisselle après l'exécution du comte. Ce sujet fait frémir. Le supplice qu'on ne

voit pas est plus terrible que s'il frappait l'œil du spectateur. On le devine, et l'imagination se le figure horrible d'après la douleur exprimée sur la figure des enfans. Les têtes, bien qu'expressives, sont d'une peinture molle et plate; les objets qui doivent saillir ne se détachent pas assez et font trop un même plan avec les fonds. Du reste, ce tableau est d'une supériorité de dessin très remarquable.

La seconde toile de M. Ravrat représente *le Régent et la duchesse du Maine* après la découverte de la conspiration de Cellamare. Ce tableau, dans lequel on remarque de belles étoffes d'un bon ton de couleur, a le défaut de trop présenter la raideur des mouvemens du mannequin. Le duc d'Orléans avance la jambe d'une façon maniérée : il y a là peu d'aisance et de noblesse pour un quasi-souverain qui peut décider du sort et de la vie des personnages présens. En revanche, cette production est d'un bon coloris et d'un dessin pur.

Tableaux de Genre.

Voici venir la partie la plus riche et la plus nombreuse des tableaux exposés au Salon de Valenciennes; cette catégorie ne fait jamais défaut : c'est la troupe légère des artistes qui produit cette foule de petites pages à la portée de toutes les fortunes, et les grands peintres eux-mêmes ne dédaignent pas de se délasser en jetant de tems en tems dans la circulation de ces tableaux de chevalet qui ne leur coûtent qu'une idée, quelques coups de pinceau et un cadre. Ils appellent cela battre monnaie.

Le *Raphaël des troupiers*, comme le nomment les grognards, ou M. Bellangé, selon le catalogue, a exposé, sous le N° 79, un petit chef-d'œuvre de naturel, intitulé : l'*Ecole du Soldat*. Il est en possession d'attirer l'attention de tous ces guerriers qui ont un bâton de maréchal de France dans leur giberne, et qui, en attendant, font par-

tie de la garnison de Valenciennes. Ces experts en école de peloton trouvent que la petite troupe de trois personnes, armée de balais, et commandée par le vieux grognard, emboîte parfaitement le pas et marche à l'unisson. Le vieux serviteur jouit de son ouvrage, il oublie ses anciennes souffrances pour jouer encore au soldat sur la fin de ses jours. Ce sujet simple, mais spirituel, largement fait, mais finement peint, a le mérite d'être vrai avant tout et de satisfaire l'œil et l'esprit.

Tandis que nous en sommes aux sujets qui tiennent de près et de loin à la charge, parlons donc de M. Biard, ce peintre original et aux idées grotesques qui souvent a élevé la caricature jusqu'à la peinture. M. Biard a exposé trois tableaux très-remarquables au Salon de Valenciennes : si nous commençons par le N° 85, *Triomphe de l'embonpoint*, nous trouvons l'idée la plus drôle qui se puisse concevoir, traduite sur une toile d'un pied carré. Chacun sait que la finesse et la délicatesse des formes n'ont pas cours en Orient : les grossiers sectateurs de Mahomet n'ont des yeux que pour les robustes appas, et la valeur des beautés de leur harem est estimée au poids et à la mesure. Or, le tableau de M. Biard nous montre une réunion de marchands d'esclaves évaluant les mérites de plusieurs européennes qui viennent de leur tomber sous la main. Deux jeunes et jolies parisiennes aux traits fins, aux contours délicats et gracieux, sont tout-à-fait délaissées, et, comme elles ne sont pas de défaite dans ce pays barbare, les ottomans en font fi ! Tandis qu'une puissante vivandière, aux formes rebondissantes et arrondies, est choyée, lorgnée et prônée par cette assemblée de connaisseurs. Il faut voir les figures épanouies de ces vieux marchands de chair humaine à l'aspect de la grosse cuisinière qui vient de leur échoir ; chacun témoigne sa satisfaction d'une manière différente et suivant son caractère de figure. Il faut voir en même tems

la honte et la douleur des deux jolies petites femmes habituées aux hommages et à l'adoration, et qui se sentent tombées dans les mains de barbares sur lesquels la véritable beauté est sans pouvoir! Ce petit tableau, conçu avec originalité, et où les derniers détails sont très-soignés, est plus fini que ne le fait ordinairement l'estimable auteur qui l'a peint.

Le second tableau de M. Biard (N° 86) est une *Scène de douane à la frontière :* c'est pour nous une pièce de circonstance. Tout le monde ici en voyant cette représentation peut juger du plus ou moins de vérité de la composition. Les uns diront : je me suis trouvé ainsi tel jour en revenant de Bonsecours; d'autres pourront ajouter : et voilà pourtant comme je serai dimanche! Les douaniers prendront là une leçon d'à-plomb et de sang-froid; les dames y verront un exemple de présence d'esprit, et les voyageurs un modèle de patience et de résignation. En somme, la vue de cette toile est profitable pour tout le monde. Au total, c'est une spirituelle production, dans laquelle l'auteur a fait preuve d'observation, de finesse et d'à-propos. Ce tableau appartient à M. Jazet, ce qui signifie qu'il a été ou qu'il sera multiplié par la gravure.

La troisième pièce de M. Biard, inscrite sous le N° 87, est la *Suite d'un naufrage :* nous espérons bien pour l'auteur qu'il n'a pas peint cette scène d'après nature. Ce tableau est saisissant d'effet; il y a quelque chose de fantastique qui étonne et émeut. Le bizarre de cette composition annonce chez l'auteur une grande richesse d'imagination. Au premier plan, un chef de Caraïbes, orné à la façon des tribus antropophages, lève les mains au ciel et a l'air de s'extasier sur la bonne fortune qui lui arrive et sur le bon repas qu'il va faire; d'autres membres de la tribu expriment leur satisfaction d'une manière tout aussi naturelle. La mer apporte sur le rivage des hommes noyés par le nau-

frage, mais un groupe de femmes et d'enfans, dépouillés de tous vêtemens, ont échappé à la mort pour en subir une autre plus cruelle; ils se resserrent tous les uns contre les autres, et leurs figures reflètent parfaitement l'horreur qui les saisit à l'aspect des Caraïbes. Ce sujet est peint avec vigueur, mais il présente des fautes de dessin qu'on est surpris de trouver chez M. Biard. Par exemple, une femme de la droite du groupe montre une partie postérieure dont on ne se rend pas compte : une cuisse est plus forte que l'autre; la jambe droite d'un nègre paraît plus longue que la gauche; ces négligences gâtent une belle page et étonnent dans un tableau d'un homme de talent; aussi n'est-ce qu'en comparant M. Biard à lui-même qu'on se sent ici disposé à la sévérité.

Pour passer maintenant à un sujet plus gai, nous parlerons du *Prédicateur de Pontoise*, de M. Dubouloz (N° 227). Ce sujet est en possession d'attirer la foule : d'abord le tableau est brillant et assez éclatant de couleur, ce qui fait toujours un certain effet sur les masses. S'il n'est pas au premier rang comme peinture, il est du moins d'une grande originalité comme sujet, et *à la portée de toutes les intelligences*. On en jugera : Un jour le prédicateur s'écria : « Je m'en vais jeter mon bonnet à la tête de celle » d'entre vous qui a le plus trompé son mari, sur quoi il » n'y eut pas une seule femme dans l'église qui ne se cou- » vrît la tête du bras ou de la manche comme pour parer le » coup. » Le mouvement du prêtre est naturel, les positions des femmes sont variées et assez en harmonie. Les jeunes filles seules restent impassibles, il paraît qu'elles n'ont rien à se reprocher. Les hommes rient et goguenardent; il n'est pas jusqu'à un petit chien qui se met de la partie et aboie contre ces dames. A ce sujet, nous avons entendu dire qu'une bonne femme, qui ne lit pas le catalogue, expliquait ainsi le sujet du tableau : « C'est un

» chien enragé qui s'est glissé dans l'église, toutes les fem-
» mes ont peur d'être mordues, et le curé les bénit pour
» les préserver de tout malheur. » Cette explication d'une femme illétrée est une critique juste et naturelle : le chien, qui n'est qu'un détail très-minime dans le sujet, tient trop de place dans le tableau et ne devrait pas être sur le premier plan ; il semble effectivement être un personnage principal. C'est là une faute de composition, à laquelle il faut ajouter la négligence dans certaines figures d'hommes, et un air par trop de famille entre tous les acteurs et toutes les actrices de la scène; il n'y a là, pour ainsi dire, que deux types de physionomies : les hommes sont tous frères, les femmes sont toutes sœurs.

Pour passer du grave au doux, du plaisant au sévère, nous arrivons à la *Sœur de Charité*, de M. Bouvret, N° 109. Quelle idée affligeante et singulière a pu conduire l'artiste à composer ce tableau où il n'y a pas de figure ! Un morceau de linge blanc est au milieu de la toile, un cadavre est enveloppé dans une couverture. On ne voit rien, mais on devine tout. Que de pensées tristes et mélancoliques jaillissent à l'aspect de cette composition, devant laquelle on a vu des yeux se mouiller de larmes. L'Artiste a fait graver ce sujet qui, au Salon de Paris, avait aussi attiré l'attention : nous n'en sommes pas surpris, il y a là à penser pour toute une semaine.

De même qu'en littérature, on doit en peinture choisir des sujets qui n'aient rien de répréhensible, de repoussant ou d'abjet. Nous ne ferons donc pas compliment à M. Drausy, de l'idée qu'il a eue de rendre *Les derniers momens de Rembrandt* (N° 196) ; ce peintre, à son lit de mort, sentant la vie se retirer de lui, demande à voir encore son or qu'il adore avant tout. C'est là un trait ignoble dans une vie d'artiste, et ce n'était pas la peinture qui devait le reproduire. Si, laissant de côté le sujet, nous passons à

son exécution, nous ne trouvons guères que des louanges à donner : la figure du peintre est bien un portrait, elle ressemble à tout ce qui nous reste de lui ; l'auteur a même eu le soin, un peu trop exact selon nous, de laisser à Rembrandt, au lit de mort, le bonnet qu'il portait à son atelier. Sa robe fourrée, qu'on voit dans ses portraits, est aussi reproduite avec fidélité. La tête de la femme au pied du lit est belle et pure, mais la main qui montre le trésor est longue et descend bien bas. Mais quittons vitement un tableau dont le sujet, si peu honorable pour l'art, confond toutes les idées reçues touchant le désintéressement et la générosité des artistes.

Un des derniers exposans venus et qui n'en attire pas moins l'attention des curieux est M. Mathieu, dont la *Chasse au faucon* est placé sous le N° 756. Un gentilhomme du tems de Louis XIII vient d'envoyer son faucon sur un héron et le rappelle au bruit de son sifflet ; une jolie dame prend plaisir à cette chasse et regarde les évolutions de l'oiseau de proie, tandis que deux superbes épagneuls anglais sont maintenus avec peine par un autre personnage. Ce tableau est bien composé et d'un ton brillant de couleur qui appelle les regards. Il vient de la Belgique et annonce que l'école Flamande moderne n'a pas perdu le coloris de l'ancienne école. Beaucoup de connaisseurs n'aiment pas le ton de porcelaine de cette composition et trouvent les chiens trop bien peignés, les étoffes trop lustrées, et les chairs un peu léchées ; toujours est-il que les personnages sont parfaitement plantés que la femme surtout a une désinvolture délicieuse et que le galbe de son profil, qui apparaît à peine dans une ligne légèrement tracée, laisse soupçonner de face la plus charmante figure qu'ait jamais portée femme chassant au faucon.

La composition d'Eugène Devéria, N° 216, dans laquelle on voit des paysans Bretons priant devant une

croix, est plus qu'un tableau de genre, plus qu'un paysage, c'est une jolie scène villageoise pleine de simplicité et de vérité. M. Devéria a montré là toute la souplesse de son talent facile qui se plie à plus d'un genre. On dirait d'un tableau de la fin du siècle dernier : le peintre s'est étudié à rendre le ton de ces compositions villageoises du temps où les Mathurins étaient de mise en littérature, et le Devin du village en musique. Tous les Bretons, l'âne compris, sont d'une naïveté charmante; si nous avons un reproche à faire, c'est d'avoir rendu la femme agenouillée trop jolie, il faudrait aller loin en Bretagne pour trouver une figure comme celle-là.

Mlle Antoinette Asselineau a exposé *Une vieille fileuse* (N° 55) qui donne beaucoup à penser. Cette petite toile excelle par la vérité ; c'est la nature prise sur le fait. Elle n'a rien de bien flatteur à l'œil au premier abord, parce qu'elle ne représente ni la jeunesse, ni la richesse ; mais en y regardant de près on voit des détails d'une grande simplicité, et tels qu'on les trouverait en entrant réellement dans la chambre d'une bonne vieille femme.

En descendant de la triste mansarde, reposons-nous un peu dans ce joli boudoir gothique fait d'après nature, par M. Lafaye (N° 367) ; rien n'est plus riche, plus brillant, plus fashionnable que cet intérieur. C'est un petit musée tiré de chez M. Du Sommerard, ou bien c'est au moins une dependance de l'appartement de Mme. Lehon. Les détails du dressoir sont finement faits, le meuble d'ivoire qui garnit le guéridon du milieu est vrai et délicat : toutes ces complications de meubles travaillés, appelés improprement gothiques, puisque la plupart datent de l'époque de Louis XIII, sont traitées avec goût et perfection. Venons maintenant aux défants de cette toile : il n'y a pas assez d'air entre le fond de la seconde chambre qu'on voit dans le milieu et l'œil du spectateur : les objets s'y trouvent trop

crus et tellement nets qu'on prend la porte pour l'emplacement d'une glace. Nous ne parlerons pas de ces deux enfans couchés sur le tapis dans le milieu de la chambre ; ils sont raides et pliés comme deux pantins qu'on aurait jetés à terre. Celui à qui le sort accordera ce tableau acheté déjà par la commission, fera bien de faire passer un coup de brosse sur les deux enfans, il aura alors une charmante production.

M. Adolphe Roehn, notre habile restaurateur, a exposé deux compositions de son crû, sous les N^os^ 514 et 515 ; la dernière (celle que nous préférons) montre une diseuse de bonne aventure dans un corps-de-garde d'officiers à l'époque de Louis XIII. La couleur locale y est parfaitement observée : ce sont bien les costumes, les meubles et l'architecture de ce siècle enrubanné, enjolivé et contourné, vers lequel nous tendons un peu à retourner. Ce tableau est soigné et parfaitement fini : c'est une grande miniature. Nous pourrions peut-être hasarder de dire que les têtes nous ont paru généralement un peu trop fortes pour la hauteur des corps.

On ne peut pas devenir un habile restaurateur de peinture sans faire abnégation de son originalité ; aussi voyons-nous M. Adolphe Roëhn embrasser tous les genres et ne se ressembler nulle part. Habitué à se transformer, à se mettre aux lieu et place des autres, il se fait tantôt Rembrandt et tantôt Van Dyck ; il se modifie suivant les circonstances, s'efface, et prend l'esprit du maître qu'il est appelé à faire revivre. C'est le mime Alexandre qui se couvre de tous les masques et s'empare de toutes les physionomies. Aussi avons nous vu M. Adolphe Roehn, abordant des genres bien différens, exposer à Valenciennes la *Fête du Grand Papa*, puis *une Parade* ; à Versailles, il fait des batailles, et voici venir un paysage (N° 514) où il fait les foins. Cette production a dû coûter bien du

travail, tant elle est finie, cirée, polie et adoucie ; il n'y a pas le plus petit bout de fil, le moindre brin d'herbe qui passe ; mais aussi on ne dirait pas que ce sujet est original : on croirait voir une superbe copie, plus parfaite que le premier type, mais dans laquelle le peintre n'était pas maître de ses allures et de son idée. Cela tient à ce que nous disions tout-à-l'heure, à l'habitude de la restauration, qui nécessairement enlève, à celui qui s'identifie si bien avec les autres, le cachet de l'originalité. La composition aussi nous a paru manquer d'unité ; l'attention est tellement divisée sur une infinité d'épisodes qu'elle ne sait où se poser. C'est trop de richesses à la fois. Ce tableau sera porté aux nues par certaines personnes, il sera trop critiqué par d'autres ; pour nous, nous avouons que nous lui préférons des productions moins importantes peut-être de M. Adolphe Roëhn, qui est habile en plus d'un genre, et qui obtient trop de succès d'autre part pour s'émouvoir d'un avis plus ou moins favorable sur un de ses enfans : il n'y a d'ailleurs que la médiocrité qui ne soit jamais satisfaite, comme l'a dit M. Géricault, et M. Roëhn sait bien qu'on ne brosse que ceux qui portent un habit.

De M. Adolphe à M. Alphonse Roëhn, la transition est facile et à peine sensible. Ce dernier a envoyé, sous le N° 516, *la leçon de peinture*, sujet que l'artiste pouvait traiter de toutes les manières ; ce joli tableau est pur de dessin, d'une composition sage et d'une bonne couleur. C'est un des meilleurs tableaux de genre de l'exposition.

Nous n'avons cette année qu'une tout petite page de M. Cornu (N° 154), l'auteur du tableau de *la Vision*, acheté en 1835 par le Musée ; il représente un vieillard, épuisé par la fatigue, assis au pied d'une chapelle et adressant avec son jeune fils, une prière à une madone. La tête du vieillard est expressive et bien sentie ; elle

montre la douleur, la fatigue, la misère et la résignation. Nous ne sommes pas aussi content de l'effet de neige, chose toujours difficile à rendre pour les peintres qui n'en font pas une étude particulière ; ici la neige est un peu cotonneuse et laisse à désirer sous le rapport de la vérité : l'auteur a peut-être d'ailleurs négligé cet accessoire à dessein pour mieux faire ressortir son vieillard, personnage principal de la composition.

Le *Braconnier forcé dans sa demeure*, par T. Jones Barker (N° 69) est un tableau plein de mouvement et d'animation ; les animaux qui y figurent paraissent vrais et consciencieusement rendus : c'est du moins ce qu'on en peut juger à la hauteur où cette toile a été placée. En passant à une scène plus tranquille, nous trouvons le N° 264, par M. Robert Fleury, représentant de jeunes enfans s'amusant avec des chiens. Ce n'est pas là l'œuvre d'un grand peintre sans doute, mais c'est une composition qui plaira à beaucoup de monde : ces petites figures d'enfans sont spirituelles et intelligentes ; il y a de la bonhomie, de la naïveté dans l'action, les contours sont grâcieux et le ton de couleur sent le vieux. Nous pensons que c'est là une condition de succès, aujourd'hui que tout ce qui est ancien est de mode ; on ne voudra pas laisser retourner ce tableau chez son auteur.

Pour arriver seulement à la suite de beaucoup d'autres dans notre rapport, M. Henry, ou Ary Scheffer, comme on l'appelle dans les ateliers, n'en est pas moins un artiste de la plus haute distinction et que nous tenons pour être du premier rang ; le hasard, ou la petitesse de la toile, l'avait jusqu'ici écarté de notre vue et d'ailleurs, nous ne prétendons établir aucun degré d'honneur dans l'ordre sous lequel les noms des artistes viennent se ranger en notre compte-rendu. Le tableau *des Soins maternels* (N° 527), est peut-être le meilleur du genre qui soit à

notre exposition. Expression, couleur, harmonie, dessin, tout est bien dans cette simple et sage composition. Tout est charmant dans ce petit tableau d'un fini admirable. Cette mère, dont la belle tête est tournée sur son enfant, ne leverait pas ses yeux sur vous pour un empire et tout baissés qu'ils sont, on les devine cependant ces yeux; ils doivent être bien beaux et bien doux! La figure du petit garçon qui regarde est délicieuse et expressive, et peint la bonté du jeune âge. Le faire de M. Scheffer, comme son nom, tient beaucoup des bons artistes Allemands. Notre exposition, déjà si riche, devait encore renfermer la *Bataille de Morat* et une *Prédication Protestante* du même maître, mais ces deux beaux tableaux à peine vus ont été de suite enlevés par des acheteurs. Cela ne doit étonner personne.

Le règne des grognards, des *lauriers* et des *guerriers*, de la *gloire* et de la *victoire* est un peu passé, toutefois on ne peut s'empêcher d'admirer les compositions de M. H. Bellangé, qui s'est donné corps et âme aux troupiers de l'Empire. Le supplément du catalogue (N° 733) nous offre une importante composition de ce spirituel artiste intitulé: *Après la bataille*. L'affaire a été chaude; elle a eu lieu en Espagne; comme on le reconnaît aux maisons des pays basques et au soldat d'une guerrilla qui gît sur le premier plan, auprès d'un Anglais. Une vivandière, rôtie par le soleil de la Péninsule et par les campagnes sombreuses qu'elle compte, offre le coup de félicitation à un cavalier vainqueur qui vient d'enlever un drapeau à l'ennemi; un blessé attend son tour; dans le lointain on voit encore le feu des vaincus qui se replient. Tout cela est vrai, naïf et chaud. Toutes les têtes sont touchées avec l'esprit et la facilité que l'on connaît à M. Bellangé et ce tableau doit nécessairement attacher, non-seulement les amis de la bonne peinture, mais aussi les guerriers de tous

les grades qui sont bien plus nombreux encore dans une ville de guerre.

Mme. Verdé-Delisle a mis de la malice et de l'esprit dans la composition de son tableau du *Jour de la dîme au couvent de Saint-Vandril* (N° 206) ; exécutée par un artiste plus sûr de son talent, cette page eut été parfaite. La scène principale (car il y en a plusieurs dans ce tableau) se passe à gauche du spectateur, à l'endroit où le régisseur de l'abbaye enregistre les dîmes, et où l'abbé préside aux offrandes. Une jeune fille est sur le premier plan apportant un panier d'œufs, et dame abbé lorgne beaucoup plus la jouvencelle que la denrée. Un paysan porte un marcassin, d'autres emmagasinent du blé, etc., etc. Il y a dans des coins des sacs d'argent, des lièvres, des volailles ; plusieurs détails sont d'une vérité parfaite et dénotent dans leur auteur un esprit d'observation qui le mènera à de bonnes compositions, quand l'exécution sera un peu plus perfectionnée.

Un homme très-remarquable du dernier siècle, Diderot, qui a disserté sur les *salons* de son tems avec toute la chaleur de son imagination, dit quelque part que « quand on écrit sur les femmes, il faut tremper sa plume dans l'arc-en-ciel, et jeter sur son style la poussière des ailes du papillon. » Nous voudrions suivre son conseil pour parler de Mlle. Clotilde Gérard, auteur de la *Veuve de messire Guy de la Roche-Guyon* (N° 291), mais la chose ne nous paraît pas facile. Laissons donc de côté l'arc-en-ciel et les papillons, choses par trop brillantes et trop éphémères, et bornons-nous à dire, en langage un peu plus humain, que le tableau de Mlle. Clotilde Gérard a bon besoin d'être expliqué pour qu'on sache ce qu'il représente. Pour tout le monde, et avant les commentaires, c'est une procession, lévriers en tête, sortant d'un château gothique. Il y a bien des détails ingénieux et passa-

blement soignés, de bonnes traditions d'époque prises aux bonnes sources, mais en somme le tableau ne fait ni méditer, ni rire, ni pleurer : c'est une belle image, bien léchée, des tems passés.

Si nous passons à *La Tireuse de cartes* de Groscladde, (N° 309) nous trouvons au contraire une toile qui ferait penser et attacherait une heure entière. Les figures sont parlantes : comme cette jeune fille reçoit avec attention et bonheur son horoscope ! Elle accepte avec délices l'amant et la fortune que la sybille veut bien lui accorder ; et pourquoi n'y pas croire ? *On a vu des rois épouser des bergères*, et quand on est jolie on peut parvenir à tout. Le coup d'œil de côté des deux jeunes figures semble être un éclair expressif ; le vieux père, qui dort pendant la bonne aventure, annonce combien il est revenu de toutes ces espérances tant de fois données et trompées ; son sommeil est aussi calme et aussi profond que s'il ne s'agissait pas autour de lui des plus grandes opérations sybilliques.

Le Philosophe campagnard de M. Jeanron (N°353) nous rappelle ces fameux vers d'Alfred de Musset dans lesquels il comparait la lune, s'arrêtant au-dessus de la flèche d'un clocher, à un point sur un I ; les fanatiques du romantisme trouvèrent la chose fort belle, depuis, M. de Musset, qui a produit de charmantes bluettes, a déclaré que le point sur l'i était une charge faite exprès et lancée comme plaisanterie. Nous croyons que M. Jeanron, homme d'esprit et de talent, a agi malicieusement en peignant en charge son philosophe campagnard et un petit dessin au crayon placé dans les salles de l'industrie ; un jour viendra où il rentrera dans une voie plus droite, plus raisonnable, et alors il fera la même déclaration que M. de Musset. Tant pis alors pour les fanatiques du genre qui auront pris la chose au sérieux.

La fin d'une triste journée, de M. Alophe Menut (N° 51)

est une charmante composition d'un auteur plein d'avenir, que nous avons vue au dernier salon de Paris et que nous sommes heureux de retrouver encore. *La famille de mendians* de Denis Lecocq (N° 392) est aussi une page pleine d'expression et de mélancolie, où les figures sont exécutées avec soin et sentiment. *L'arrestation du vicaire de Wakefield*, par Charles Mayer (N° 444), présente de charmantes têtes et une grande entente de la disposition des couleurs. Ce tableau était d'une ordonnance difficile : l'auteur s'en est bien tiré, toutefois on désirerait que les nombreux personnages qui garnissent cette toile fussent un peu mieux reliés entr'eux afin que l'attention ne fût pas aussi disséminée.

Voici encore un charmant petit tableau de genre : c'est le *Bénédicité* de Beaume (N° 70) ; il est plein de sentiment et de naïveté. La jeune mère qui fait réciter à sa fille la prière du repas, a une tête suave et innocente ; pour lui donner plus de douceur encore, l'auteur l'a faite blonde : toutefois la couleur de ses cheveux, celle de ses vêtemens et des fonds se confondent trop, et ne sont pas assez relevées par les contrastes. Cela donne à l'ensemble un peu de plat qui n'existerait pas avec une autre combinaison de couleurs.

Nous terminerons la revue de toutes ces petites toiles par un morceau capital que nous avons gardé pour la bonne bouche ; il ne s'agit de rien moins que de la *Chasse aux Lions*, d'Horace Vernet, (N° 545). Ce peintre s'élève entre ses rivaux comme Calypso au milieu de ses nymphes et les domine de toute la hauteur de sa taille. C'est un grand honneur pour une exposition de province, d'avoir à présenter au public une toile de Vernet, le troisième peintre célèbre de la même famille, l'ex-directeur de l'Académie Française à Rome et aujourd'hui, pour ainsi dire, le peintre national, que l'étranger recherche

et que le pays admire. Horace Vernet devait ce souvenir à Valenciennes, chef-lieu de la contrée où il vint souvent s'ébattre dans sa jeunesse et où sa famille a laissé des traces pendant de longs séjours au beau château de Fresnes.

Le tableau qui nous occupe est magnifique de dessin et de couleur ; les animaux y sont rendus avec la supériorité qui distingue l'artiste : il y a une tête de chameau qui s'avance sur le spectateur avec une vérité saisissante. On a reproché au beau cheval du premier plan d'être un peu gras et fort d'encolure ; cela tient peut-être au mouvement replié qu'il fait devant le lion. La couleur rouge du manteau rouge de l'Arabe de gauche est aussi un peu crue ; quant au manque d'air du tableau, cela tient au ciel du Midi et surtout de l'Afrique qui donne des lignes arrêtées sans la moindre vapeur interposée. La composition de ce tableau et l'agencement des personnages sont entendus de manière à ne laisser rien désirer : il faut regarder longtems cette œuvre pour en découvrir les beautés et remarquer toutes les difficultés vaincues. Tout y est lié sans confusion, l'attention n'est pas divertie dans des épisodes trop éloignés du centre, enfin l'ensemble nous paraît rendre parfaitement la définition à la fois artistique et philosophique d'un beau groupe, faite par Rubens lui-même : « On ne peut mieux comparer un beau *groupe* qu'à une *grappe* de raisin, puisqu'il est la collection de plusieurs parties réunies par des liens pittoresques qui ne forment qu'un seul tout. Un groupe doit avoir *la chaîne*, c'est-à-dire des objets qui s'échappent avec art de la masse et servent à le lier avec d'autres figures qui l'agrandissent..... »

Rubens a traité deux fois le sujet de la *Chasse au lion*, gravé par Lebas, en 1772 ; il a mis plus de grandiose, plus de largeur dans ses compositions, mais aussi

plus de pesanteur et peut-être moins de vérité que celui qui a été prendre la nature sur le fait au milieu des sables brûlans de l'Afrique.

Il y a encore bien des tableaux de genre à l'exposition de Valenciennes, mais outre qu'on ne peut parler de tout le monde, les bornes d'un compte-rendu sont si resserrées que celui qui tient la plume est bien forcé de réduire sa matière et de retenir son bavardage. Il ne peut néanmoins s'empêcher de dire en terminant à M. Coedès que la *Ferme incendiée* (N° 148), ne vaut pas la *Mauvaise Nouvelle*, exposée jadis à Valenciennes; à Mme. Haudebourg-Lescot (N° 320), qu'elle a donné à J.-J. Rousseau une Thérèse bien jeune et bien jolie; et à M. Couder (N° 157) auteur des enfans qui trouvent, un jour de Noël, des jouets *aussi grands qu'eux* envoyés par le petit Jésus, que dans les arts les *pensées*, quelqu'heureuses qu'elles soient, ne sont comptées pour rien, sans le talent de l'exécution.

Portraits.

Les portraits sont ordinairement la peste des expositions; loin de laisser dans le réduit secret de la chambre à coucher l'image du bon bourgeois et de son épouse, on a trop souvent coûtume en province de les livrer à la dure épreuve du grand jour. Heureusement ce n'est pas ici un reproche à faire à l'exposition de Valenciennes; les portraits y sont en minorité, et ce n'est pas un mal. A Paris, on peut s'arrêter longtems devant la représentation d'un personnage illustre dans les lettres, dans les arts, dans l'histoire: on a quelque plaisir à distinguer l'air narquois et fin de l'écrivain dont on lit quotidiennement les œuvres; on aime à analyser les traits de l'artiste dont on chérit les productions et à voir les linéamens caractéristiques de l'homme d'état qui remplit le pays de son nom; mais les célébrités sont trop rares en province pour attacher le

public longtems devant un portrait. Notre salon renferme néanmoins quelques jolies têtes qui ont eu le mérite d'attirer tous les regards. Au premier rang, nous mettrons la belle personne peinte par COURT, sous le N° 165. Cette figure est d'un effet écrasant; l'éclat de la couleur, la fraîcheur de la peinture, la beauté du modèle, font de cette toile une des plus séduisantes pages du salon. Si l'on peut hasarder une critique de cette œuvre, c'est en disant que le fond de paysage fait, au premier aspect, l'effet d'un fond de mer; que les doigts sont trop carminés et laissent supposer que la jeune femme a froid; et que la robe est tellement ronde et ballonnée du bas qu'on ne sent plus aucune forme de la personne sous l'étoffe.

En se retournant sur le N° 445 de M. MAYER, on n'a pas le même reproche à faire; on devine sous ce brillant satin une personne bien assise : ce portrait, moins éclatant que celui de Court, soutient néanmoins la concurrence sur plusieurs points avec lui. Cette figure est grâcieuse et bonne, l'autre est peut-être plus belle et plus fière : le modèle de M. Court peut inspirer beaucoup d'amour, mais celui de M. Mayer gagne tout d'abord votre amitié.

M. FOUBAU a peint (N° 273) un groupe d'enfans jouant avec un bel épagneul au milieu d'un intérieur gothique; ce tableau est bien conçu et parfaitement ordonnancé : il pourrait passer pour un fort joli tableau de genre; nous le faisons figurer parmi les portraits, parce que nous ajouterons, à tous ses mérites, celui de la ressemblance, que nous avons été à même d'apprécier. Les détails en sont soignés et riches de couleur. Nous préférons de beaucoup ce N° au 740 qui se trouve en face. Un chien un peu raide, au cou duquel on a eu la malheureuse idée de faire passer un ruban rose qui semble un cordeau pour le tirer, est placé si carrément sur un tapis de pied, qu'il n'y manque que des roulettes pour le faire prendre pour un grand

jouet d'enfant. Du reste, d'autres détails plus heureux et un bon ton de couleur font encore de ce tableau une jolie production. Les N^os^ 741 et 747 du même auteur ont des tons de chair bien naturels, et l'on a remarqué dans l'*étude d'une Suissesse* (N° 746), des yeux bien expressifs et une grande fraîcheur de coloris.

M. Potier, directeur de notre Académie, a continué à soutenir, dans les portraits qu'il a exposés, la réputation qu'il s'est faite de saisir la ressemblance avec une perfection peu commune. M. Lépaulle a fourni une représentation de Madame *Devrient* dans le rôle d'Anna Boléna, qui est d'une bonne peinture, mais qui laisse quelque chose à désirer sous le rapport de l'expression; on voit bien que c'est une actrice qui joue la douleur, ce n'est pas là la douleur même. Le même artiste nous a fait voir *Léontine Fay*, aujourd'hui Madame *Volnys*, en costume de Marquise de Senneterre, et *Duprez* en buste seulement; le premier est un petit tableau de genre fort joli; le second a le mérite d'une bonne peinture et celui de la ressemblance, bien que Duprez ait changé de coiffure depuis qu'il a été peint. MM. Ad. Roehn, Henti Coupin et Saint-Quentin ont également exposé des portraits sur lesquels le public a appliqué immédiatement le nom des modèles.

A la suite des portraits marchent comme troupes auxiliaires quelques têtes d'étude et d'expression; si les premiers sont une partie considérable de la peinture, puisqu'ils tendent à conserver les traits d'une personne chérie, éloignée ou perdue, les secondes ne sont pas moins importantes, en ce qu'elles forment les premiers élémens d'un bon tableau où les figures sont toujours les parties principales, et qu'elles amènent au bon portrait, qui est, selon nous, une des choses les plus difficiles à rendre, et les plus faciles à juger par les masses. Parmi les têtes qui nous occupent, la plus remarquable est sans contredit le

Buveur de M. Grosclaude, N° 308 ; l'expression de figure est on ne peut mieux rendue. Cet homme engage à rire et presqu'à boire : c'est la nature prise sur le fait. Nous espérons que ce bon tableau ne retournera pas à Paris et fixera l'attention de quelques-uns des amateurs valenciennois qui forment des galeries. La tête N° 121 de M. De Deux-Doncy, porte des ombres un peu trop indiquées ; en revanche, sa tête N° 220 a une expression délicatement sentie : c'est l'air fin et un peu souffrant d'une jeune fille sensible. Quant à la tête de M. Dubois-Hannon, indiquée au catalogue (N° 224) sous le titre de *Tête d'expression*, elle nous a paru bien peinte, mais un peu grimaçante.

Paysages et Marines.

Nous voici arrivés à la partie la plus nombreuse des toiles de l'Exposition : que l'on se retourne à droite ou à gauche, ce ne sont qu'arbres et chaumières ; dans les grandes et petites salles, dans les embrâsures des croisées, au-dessus des portes, on ne voit que bois et prairies, et lorsqu'on a bien parcouru l'Exposition, bien cherché, bien reviré et regardé, on est tenté de s'écrier, comme Fontenelles disait à la Sonate : « Paysage, que me veux-tu ? » Si le nombre des villes champêtres l'emporte sur les autres productions de l'Exposition, leur bonté n'est pas généralement au même niveau ; il y a bien quelques jolies productions dans ce genre, il y en a même du premier mérite, mais l'on conçoit que dans une partie où tant de monde s'exerce et qui sert d'échelons aux commençans, la quantité doit l'emporter sur la qualité.

Commençons toutefois par rendre justice à un de nos concitoyens de qui nous regrettions de ne pas voir de production importante depuis longtems. M. Bégan a exposé, sous le N° 78, un fort joli paysage représentant une *Vue prise à Vienden ;* la Commission s'est empressée de l'acquérir, et elle a bien fait. Ce paysage a d'abord le mérite d'être

bien choisi sous le rapport de la vue ; il y joint celui de l'exécution. Il a de beaux fonds, les fabriques de gauche sont élégantes et vraies ; les petits détails sont spirituels ; il est bien éclairé et plein de soleil ; on lui reproche seulement un ton jaunâtre qui règne un peu trop généralement sur certaines terres et dans les ciels ; l'auteur pourra en juger lui-même par l'épreuve de l'Exposition, et les retoucher, s'il le juge convenable.

M. Auguste Mennessier, qui a exposé de charmans dessins, a composé une *Vue de Lorraine*, N° 447, qui est d'un faire excellent ; son eau, ses fabriques, sont naturelles et bien rendues : son fond seulement est d'un ton un peu bleu. Nous ne pouvons nous empêcher d'arrêter nos lecteurs avec nous devant un petit paysage, effet de neige, ou plutôt de glace, de M. Vander Exken (N° 763). Ce délicieux tableau représente un soleil couchant derrière un bois ; la chaleur du jour a un peu dégelé une route neigeuse que le froid reglace de nouveau. Un reflet orangé de soleil couchant se mêle aux frimats avec art et discrétion. La glace est transparente, des mottes de neige y sont éparpillées et des patineurs glissent sur ce miroir gelé. Les fonds de bois fuient et semblent inviter au silence. Vu à distance convenable, ce tableau, si fin et si mignard, nous rappelle à merveille l'hiver et ses rigueurs ; on se surprend à frissonner en le regardant, et nous avons vu des dames serrer leur châle comme si elles sentaient la gelée sur leurs épaules.

M. Paul Huet, artiste de talent, nous paraît être devenu maniéré et sortir de la nature, du moins dans le Coup de vent, souvenir d'Auvergne, N° 333. D'un autre côté, Mademoiselle Eulalie Caillet nous semble avoir fait des progrès depuis la dernière exposition ; ses paysages, N^os^ 124 et 128, nous ont paru d'une bonne facture, autant que la vue peut les aborder dans la situation élevée

où ils ont été placés. Dans ses marines, cette femme-artiste s'est inspirée d'Isabey, dont elle cherche à suivre le genre ; certes, on pourrait plus mal choisir, mais il faut mieux en général être soi, que de se traîner à la remorque d'un autre.

Puisque nous avons prononcé le nom d'Eugène Isabey, parlons donc de ses trois tableaux (Nos 339, 340 et 341), qui sont un des plus beaux ornemens de notre exposition. Isabey a un genre à lui, qui serait peut-être un écueil pour les imitateurs, mais qui lui réussit à merveille. Il peint à l'effet ; il fait des petites figures avec rien : trois points noirs et un demi-cercle, et cependant ce sont bien des figures, et des figures spirituelles, avec des airs de têtes, une physionomie et un je ne sais quoi qu'on devine. *La galère du doge sur le grand canal de Venise* est une charmante composition, où le brillant ne le cède en rien à l'intelligence. Les petits hommes debout sur les deux extrémités de la gondole, sont plantés avec une dextérité qui n'appartient qu'à un dessinateur aussi sûr qu'Isabey. Les figures des personnages sous le pavillon, faites de rien, rendent néanmoins l'expression que le peintre a voulu leur donner. Tout cela est touché de main de maître, aussi ce tableau a-t-il constamment attiré l'attention et l'admiration de la foule. *La rivière de Rouen* (N° 340) est une marine au calme ; *le Retour de la pêche* (N° 341) est au contraire une marine orageuse, un peu mousseuse, mais charmante par les détails de la barque. En somme, ces trois petits tableaux valent mieux que beaucoup de grandes pages de l'exposition.

M. Tavernier a envoyé deux grands paysages (Nos 760 et 761) qui ont quelque chose d'un peu plat ; toutefois ils sont bien éclairés et d'un dessin facile ; la vue prise dans les Ardennes présente une bonne eau et un feuillé étudié. Le N° 378 de M. Lanoue offre une bonne étude de bou-

leau; et le N° 118 de Braune, une vue exacte, bien qu'un peu terne et d'un ton uniforme, des environs de Paris, du côté de St.-Cloud. Enfin la vue des hauteurs de Champigny, de M. Gué, N° 314, nous donne bien, quoique dans un espace restreint, l'aspect si riche de la vallée de la Marne et des monumens de Paris dans le lointain.

Mais un paysage digne d'arrêter le spectateur au milieu de ce flux d'arbres, de fabriques et de prairies, est la *Vue du lac de Garda*, par Mercey, N° 452. Comme l'cette eau tranquille et transparente nous inspire bien l'idée d'un lac encadré dans des montagnes et presqu'à l'abri de tous les vents! Comme ces monts qui bornent l'horison sont séparés de vous par un air pur qui ne s'épaissit que par l'immensité des distances! Ces fonds vaporeux offrent bien cette illusion d'optique qui rapproche de l'œil des montagnes séparées par des espaces immenses. Le feuillé du premier plan de ce beau paysage est bien rendu et bien étudié. Nous ne parlerons pas des guerriers qui se culbutent dans la vallée, nous y aurions préféré un troupeau plus paisible de vaches ou de moutons.

Terminons cette courte revue de quelques paysages, par un mot sur le charmant tableau de Decamps (N° 195), dessiné avec esprit et peint avec bonheur; c'est là un des plus importans ouvrages du Salon pour ceux qui ne tiennent pas aux grandes dimensions; il représente *les Chasseurs au marais;* ces deux disciples de Diane sont lestes, luisans, gais et coquets, et nous font l'effet du *chasseur fashionable* dont parle M. *Elzéar Blaze;* ils luttent d'adresse et d'activité, mais se placent fort mal pour attraper quelque chose : du reste, ils ont l'avantage de chasser sous un ciel pur et serein et d'avoir le pied sec, ce qui n'est pas indifférent dans une chasse au marais.

Veut-on voir un joli tableau, joli comme paysage et charmant comme marine? il faut tout d'abord se trans-

porter devant le N° 432 de MALEBRANCHE, représentant des *Côtes de Bretagne*. Une teinte légèrement ardoisée est répandue sur cette plage; c'est qu'aussi le ciel est orageux et que les orages de Bretagne n'ont rien de gai. La falaise est garnie de ces pierres levées ou *menhirs*, qui rappellent le culte des vieux Druides et les anciennes traditions bretonnes. Toute cette côte s'allonge bien sous l'œil et fuit avec une gradation parfaitement calculée qui laisse de l'air entre les plans. La perspective aérienne, si difficile à observer dans les enfoncemens irréguliers, est ici la première qualité du tableau.

M. FERDINAND PERROT, au milieu d'une assez grande quantité de toiles, nous en a aussi envoyées deux d'un mérite éminent. Ce sont deux *Vues de Gênes* (N^os^ 477 et 480). Ces délicieuses marines représentent avec une vérité remarquable la belle eau de la Méditerranée; on sent l'humidité de la mer, on la voit se soulever; les vagues sont arrondies sans cassure, elles se glissent comme de l'huile et balancent mollement les bâtimens. On semble les voir remuer. La transparence de l'eau, qui est souvent l'écueil contre lequel viennent échouer les peintres qui n'ont pas le pied marin, est ici heureusement rendue par M. F. Perrot.

M. HYPPOLITE GARNERAY, qu'il ne faut pas confondre avec son homonyme LOUIS, nous a fait passer un heureux moment devant sa *Vue prise à Bernay*, près Lisieux (N° 281). Il y a dans cette petite page une foule d'heureux détails; tout y est mouvement, aisance et animation, et cela sans faire tort à la couleur. Deux tableaux appellent ensuite notre attention, ce sont ceux de M. FOURNIER-DESORMES, inscrits sous les N^os^ 276 et 277. Il y a des plans bien échelonnés, mais des arbres peu finis; des fabriques naturelles, mais des eaux trop bleues; le *Souvenir des plaines de la Beauce* nous paraît préférable au *Pavillon d'A-*

gnès Sorel, bien que nous professions pour la *Dame de Beauté* la plus haute estime. M. Fournier-Desormes est un peintre-amateur qui ne tient pas seulement avec succès la palette aux brillantes couleurs, il est en même tems poète, et il vient de publier un poème sur la peinture, dont notre compatriote, M. *A. Delsart*, sténographe du Roi, a rendu compte dans le *Moniteur* du 26 du mois dernier.

Puisque nous en sommes revenus aux hommes de notre pays, nous ne devons pas passer sous silence M. Quinart, né à Valenciennes et peintre paysagiste à Paris depuis longtems. M. Quinart, qui a eu des succès nombreux en d'autres tems, et dont plusieurs ouvrages sont aujourd'hui dans les châteaux de Rosny et de Fontainebleau, a eu la patriotique idée de quitter Paris deux mois avant l'exposition de Valenciennes et de venir sur les lieux pour peindre une vue toute locale, afin de la présenter à ses concitoyens; malheureusement, soit que le site ne prêtât pas, soit que les objets présens à l'œil de l'artiste ne pussent s'harmoniser dans un tableau, l'essai fait avec tant de zèle et de si bonnes intentions, ne fut pas heureux : les œuvres, comme les armes, sont journalières, et M. Quinart l'a prouvé en prenant de suite une brillante revanche dans le même pays. En peu de jours, il a peint une vue d'une des allées du *Marais de l'Epaix*, qui n'a pu être inscrite au catalogue, mais qui se trouve déposée dans la première salle du premier étage. Cette vue est sage, naturelle, et d'une bonne perspective; la couleur est vraie, et n'étaient le premier arbre de droite que nous trouvons trop haut et le chemin du milieu qui semble monter un peu, ce petit paysage de la localité serait une des plus jolies études du genre.

M. Alphonse Lamberty, restaurateur habile, a exposé plusieurs paysages qui nous semblent trop poussés au noir; ses figures, quand il juge à propos d'en mettre, dé-

parent ses ouvrages, et ses fabriques ne sont pas toujours d'aplomb; cependant nous avons remarqué un dernier tableau de lui, arrivé tardivement, dans la première salle d'en bas, qui nous paraît préférable à ce que nous avons vu de lui jusqu'alors. C'est un *Clair de lune*, avec une fort jolie chaumière et des petits bons hommes : l'artiste qui a occasion de toucher de près nos grands maîtres, paraît ici s'être inspiré de Teniers.

Pour ne pas sortir, quant à présent, de nos localités, nous parlerons de suite de M. Lesur, d'Orchies, qui peint la nature morte avec succès; le N° 421 présente un lièvre très-fini et très-naturel : ses oiseaux sont parfaitement vrais, mais les légumes laissent beaucoup à désirer, ce qui nous ferait supposer que M. Lesur est fort bon chasseur et méchant horticulteur. La feuille de chou néanmoins est très-bien, mais elle touche de si près à la perdrix que cela n'a rien d'étonnant.

M. Duval Le Camus a placé tout près de là, sous le N° 243, une *Scène de Bohémienne* peinte en Angleterre, dans laquelle il y a beaucoup de mérite et plus d'un défaut; sans parler d'une dame qui tombe avec raideur et d'une manière fort maladroite, on ne sait guères, en voyant le sujet, ce que l'auteur a voulu faire, et c'est là, selon nous, une grande faute de composition. Il faut toujours être clair, lucide et exact dans ce qu'on veut énoncer : la peinture doit être parlante et ne pas exiger une demi-page de livret pour être expliquée. L'indécision et l'obscurité sont des défauts que rien ne peut racheter, et M. Duval nous paraît avoir une tendance funeste vers le logogriphe. Il fallait entendre les bonnes gens, qui ne savent pas lire au catalogue, expliquer ce sujet : c'était à désespérer l'auteur s'il se fût trouvé là, et ces commentaires nous rappelaient tout-à-fait la femme expliquant le tableau des *Danaïdes en*

pleurs en disant : ce sont des blanchisseuses qui se désolent parce qu'on vient de leur voler leur linge.

Nous aurions tort d'oublier M. Forestier, de Boulogne (N° 266), qui a fourni deux marines dont les premiers plans sont bien ; et M. Richard (N° 506), qui réussit fort bien ses arbres. M. Francia (N° 278), de son côté, excelle à rendre la vérité de l'eau ; et M. Géré (N° 294), ne lui cède ni pour l'eau ni pour la chaleur de ton. Enfin, il ne nous est pas permis de passer sous silence un *Soleil couchant* de Michel Bouquet (N° 108), dans lequel on remarque deux jolis petits personnages d'une bonne couleur, spirituellement touchés et se détachant parfaitement du fond : nous dirons seulement que leurs lignes sont trop arrêtées pour la distance à laquelle ils sont vus.

Les ruines encombrent ordinairement les expositions ; il est rare qu'on n'y soit pas assommé par les églises qui tombent : heureusement ces habituées de salon se trouvaient en masse cette année à Cambrai et à Arras où elles s'étaient donné rendez-vous. Ici nous n'avons trouvé que fort peu de vues de monumens, et encore sont-ils entiers. *L'intérieur de l'église Notre-Dame, à Bruges*, de M. Warlencourt, N° 552, est bien dessiné et bien éclairé ; le petit portail de M. Villeret, N° 550, est fin et délié et d'une mignardise toute particulière pour l'architecture. Par une malheureuse compensation, la grande toile N° 64, qu'on a placée dans la salle d'entrée ou plutôt de sortie, est plate, manque d'air et offre des colonnettes qui ne ressemblent pas mal à des tuyaux d'orgues ; on reconnaît bien l'intérieur de Saint Eustache de Paris, mais la ressemblance ne suffit pas ici, il faut que la pureté des lignes de l'architecture soit respectée et que la perspective aérienne se montre partout. M. Justin Ouvrié a été bien plus heureux dans son *Palais ducal de Venise* (N° 462) : il a réussi à obtenir de bons effets de sa couleur. Ce peintre rappelle Boning-

TON ; sa vue est fuyante, ses personnages sont fins et spirituels ; nous n'avons à lui reprocher qu'un peu de hors d'aplomb dans ses monumens.

Nous ne pouvons fermer la série de nos observations sur cette catégorie de l'art de la peinture, sans mentionner honorablement Mademoiselle HONORINE LAJOIE, qui, sous le N° 371, a exposé plusieurs fixés ou miniatures à l'huile ; on y remarque des compositions bien arrangées et exécutées par un pinceau souple, fin et délicat, qu'on devinerait tout d'abord tenu par une main de femme.

En terminant la revue de tous ces petits tableaux qu'on pourrait appeler de *la peinture facile*, comme Nizard qualifierait de *littérature facile* les œuvres si nombreuses de nos littérateurs modernes, nous ne pouvons nous empêcher de faire une réflexion qui nous a été inspirée par les pages nombreuses que nous passons sous silence. Beaucoup de personnes se croient trop légèrement appelées à s'illustrer par leur pinceau ; il en résulte une trop grande foule de concurrens dans les avenues du temple de mémoire. Il ne suffit pas d'avoir une barbe de bouc et de s'appeler artiste, pour passer à la postérité ; il faut avoir reçu du ciel l'influence secrète et ne pas prendre pour génie une ardeur de faire qui n'engendre trop souvent que de mauvaises productions. Loin de nous l'idée de décourager qui que ce soit, surtout ceux qui commencent, mais quand on a travaillé longtems déjà, que l'âge vient, que les doigts se raidissent et que le cerveau se durcit, si l'on n'a pas réussi à se faire remarquer au moins par une des quatre grandes qualités particulières à la peinture : composition, dessin, coloris ou expression, on doit briser ses pinceaux et chercher fortune autre part : l'industrie est là qui ouvre ses bras à tous les désappointés, et il vaut mieux être le premier d'une bicoque que le dernier dans Rome.

Avant de lâcher tout-à-fait la peinture, il convient de

revenir sur quelques tableaux que leur petitesse ou leur venue tardive a fait échapper à nos observations ; par exemple, nous serions désolés de n'avoir pas fait remarquer les deux belles vaches présentées par FINART, dans les N^os^ 256-257 ; ce peintre à la touche légère, qui excelle surtout dans les petites choses, jette un ton chaud dans ses productions qui les fera toujours distinguer. Finart ne sort guères des miniatures à l'huile, et il a raison ; il suit le précepte de La Fontaine :

« Ne forçons pas notre talent,
» Nous ne ferions rien avec grâce. »

Nous ne nous pardonnerions pas non plus de passer sous silence le N° 381 de LATIL, joli petit tableau où un prisonnier reçoit sa grâce et la bénédiction des Inquisiteurs. On peut dire d'un de ces deux messieurs, ainsi que dans Robert Macaire : *comme ce gaillard-là bénit bien !* Les têtes des Inquisiteurs, toutes petites qu'elles sont, paraissent bien éclairées et modelées avec soin. M. Latil est expert dans l'art de draper, et il sait mettre de l'harmonie dans ses compositions. Cette petite toile peut figurer fort avantageusement dans un cabinet d'amateur.

Un autre tableau oublié et qui ne le méritait pas, c'est l'*Egyptien en sentinelle*, de BONTEMPS, N° 116 ; l'homme est superbe de pose : sa chair brune est d'une vérité réelle et d'une bonne couleur, mais les détails de canon et d'affût ne valent rien.

David disait que la chose presqu'impossible en peinture était une femme couchée absolument nue ; M. DELAVAL a tenté la chose impossible dans sa *Psyché et l'Amour* (N° 205), réduction d'un grand tableau du même, aujourd'hui au musée de Grenoble. Il y a du mérite dans cette petite toile : on reconnaît Psyché, sinon aux belles choses qu'elle laisse voir, du moins au soin qu'elle a de ne rien cacher : sa figure est trop petite, ce qui donne à son beau corps

neuf ou dix têtes au lieu de huit. L'Amour est bien celui qu'on rêve d'après la mythologie ; ses formes arrondies indiquent qu'il sort à peine de l'enfance. Le livret montre que le peintre a voulu rendre le moment où l'Amour abandonne Psyché ; on fait bien de le dire, car le spectateur ne sait s'il arrive ou s'il part. Cela ressemble à l'ancienne statue de Louis XIV couronnée sur la place des Victoires ; après les défaites du grand Roi, un Gascon demandait à un Parisien : « Dites-moi, monsieur, cette Victoire donne-t-elle ou ôte-t-elle cette couronne? »

Notre plus coupable oubli serait de ne rien dire de *Napoléon à Lutzen*, par Beaume (N° 71) ; ce joli tableau est tout simplement un beau portrait à cheval de Napoléon, à Lutzen, ou autre part, peu importe. Cette figure est touchée de la main d'un maître : ici on reconnaît l'ongle du lion. La pose, la tenue de l'Empereur sont excellentes : toutefois on semble vouloir lui faire faire de la poussière, et ce n'était pas son genre : le cheval s'arrête des jambes de devant et marche de celles de derrière, cela donne une fausse allure qui du reste est le seul point contesté de cet excellent et magnifique portrait.

Nous avions promis de revenir sur le grand tableau de M. Henri Delaborde, représentant la *Conversion de Saint-Augustin*. Cette œuvre capitale, que nous avions à peine eu le tems de voir en commençant notre rapport, et où nous avions remarqué deux belles têtes, annonce de grandes idées de la part de son auteur ; ce tableau a déjà mérité une récompense solennelle, et nous n'en sommes pas surpris ; la composition en est belle, l'ordonnance en est sage, la couleur locale bien observée : toutes conditions fort essentielles et malheureusement fort négligées par le tems qui court. Toutefois, il est une chose qui nous a légèrement choqué dans l'œuvre estimable de M. Delaborde, et nous tâcherons de la lui faire entendre par une historiette fort connue :

Un jour le sculpteur *Gois* était occupé à faire la statue de Jeanne-d'Arc pour la ville d'Orléans; l'ajustement de la draperie lui avait donné beaucoup de peine, et il y cherchait encore un des plis principaux. Fatigué de ne pas le trouver, il quitte son atelier et va prendre l'air au jardin des Tuileries. Une dame passe devant lui sur le Pont Royal et jette un cri en disputant au vent la longue robe qui la couvrait; ce mouvement attire les yeux de l'artiste; ô bonheur! son pli, son cher pli se dessine naturellement. Gois vole vers la dame dont les pieds s'embarrassaient déjà dans son vêtement et qui allait tomber; celle-ci, qui pense qu'on veut l'obliger, lui lance un coup-d'œil reconnaissant. — « Arrêtez, madame, de grâce, arrêtez! Restez comme cela; je suis un homme perdu si vous bougez. » Et en disant ces mots l'artiste l'arrêtait par le bras. La dame étonnée, reste sans voix, sans mouvement; l'artiste considère son pli, s'en pénètre, salue l'inconnue profondément et regagne à grands pas son atelier.

Nous engageons l'auteur de *Saint-Augustin* à aller se promener sur le Pont Royal les jours de grand vent.

Sculpture.

La sculpture est le plus noble et le plus difficile des arts; et cependant c'est peut-être le seul dans lequel les anciens soient restés supérieurs aux modernes. Nous avons inventé tant de choses, nous avons marché à pas de géant dans les arts mécaniques, et la statuaire, qui s'adresse aux plus hautes facultés de l'homme, est chez nous bien au-dessous de ce qu'elle était chez les Grecs. Pourquoi cela? pourquoi n'y a-t-il plus de Pygmalion, de Phydias et de Praxitèles? C'est peut-être parce que nous ne sommes plus dans l'ère des demi-dieux et que les tems héroïques et inspirateurs sont trop loin de nous. L'on ne célèbre les grands hommes que lorsqu'on est soi-même fait pour l'être. Pourquoi Cé-

sar pleurait-il en s'arrêtant devant le buste d'Alexandre? C'est qu'il était César. Aujourd'hui, on ne s'arrête pas même à l'aspect de cette belle tête : c'est qu'il n'est plus de César.

La sculpture a fourni aussi son contingent à l'Exposition Valenciennoise, et partant elle a droit à quelques-unes de nos observations. Faisons les honneurs de la ville aux étrangers et commençons par M. Geerts, professeur à l'Académie de Louvain. Cet artiste a envoyé un buste en marbre de *Raphaël* (N° 750) : figure suave, délinéamens purs et profil surtout délicieux! Quelle harmonie dans tous les traits de cet homme! Il n'a pu que sortir de belles inspirations d'une tête comme celle-là. Le caractère de figure de Raphaël annonce, pour ainsi dire, le style de ses ouvrages : tout était noble, beau, pur, doux, régulier et grand dans les compositions Raphaëliques; le peintre d'Urbin peignait à son image, et ses œuvres feront à jamais l'admiration des gens qui détestent l'horrible et l'ignoble : et heureusement il en reste encore. M. Geerts a bien rendu la noblesse des traits de Raphaël, et nous l'en félicitons. Son *Bouc au repos*, en albâtre (N° 749) est d'une bonne facture, les soyes en sont souples et naturelles, mais la patte de devant semble cassée et s'éloigne trop du corps. Le statuaire de Louvain réussit mieux les hommes de génie que les bêtes.

M. Caunois, graveur-statuaire, a exposé une figure de moyenne grandeur, représentant *Lebrun*, premier peintre de Louis XIV. La pose de ce plâtre est imposante; on voit le peintre un peu tyran, qui disait à l'instar de son maître : « *L'art, c'est moi.* « Il se redresse sur la hanche, il n'est plus en présence de Louis XIV, il est à l'Académie de peinture devant ses inférieurs à qui il rend sans doute les grands airs de cour dont on vient d'user envers lui à Versailles. Sa tête est un peu petite comparativement aux por-

traits et aux médailles qui nous restent de lui. Des deux médaillons de M. Caunois, sous le N° 37, nous préférons de beaucoup celui de Bonaparte dans sa jeunesse : les traits en sont fins, les cheveux longs sont artistement jetés et non plats et communs comme il est d'usage d'en faire au général en chef de l'armée d'Italie; la figure est un peu maigre, mais on y reconnaît déjà l'œil de l'aigle qui doit bientôt commander à l'Europe.

Nous avons aussi revu avec plaisir à notre exposition la statuette de *Léonard de Vinci*, par M. Delaroche, que nous avions déjà aperçue au dernier salon de Paris. Cette œuvre sent le XVI^e^ siècle, époque où les artistes avaient assez coutume de grandir les figures outre mesure : celle-ci a plus de huit têtes; au reste, la pose est bonne et l'accoutrement est bien dans le style de l'époque.

Tout le monde sans doute aura remarqué les deux jolies figurines en bronze exposées par M. Barre, sous les N^os^ 66 et 67. L'une est *Fanny Essler* dansant la *Cachucha*, l'autre est *Marie Taglioni* dans la Sylphide. La première est plus ornée dans sa parure espagnole; elle a l'air tant soit peu fripon, et son torse voluptueux rend, autant que cela est possible par une statuette immobile, les mouvemens souples et balancés de la danse espagnole; la seconde, simple et aérienne, paraît quitter la terre à laquelle elle ne tient plus que par un orteil. Ces deux figures spirituelles sont les modèles en bronze qui ont servi pour les charmans plâtres qu'on vend chez Susse, à Paris; ils sont d'une perfection infinie. Nous ne savons pourquoi on les a placés à la tête de la table de l'industrie, si ce n'est à cause que la danse, qu'ils représentent, est devenue une affaire des plus industrielles à une époque où l'on donne aux danseuses en renom des appointemens égaux à ceux de deux ou trois maréchaux de France.

A la suite des étrangers, à qui nous devions donner le

pas, viennent nos concitoyens qui ont produit cette année des œuvres estimables dans l'art plastique. M. Léonce de Fieuzal, professeur de notre Académie, a envoyé, sous le N° 407, deux portraits en un médaillon, dans lesquels nous avons tout d'abord reconnu M. Ad. Roëhn et sa fille. Ces figures sont d'un bon modelé, et M. Léonce nous semble avoir retrouvé toute son ancienne vigueur dans cette production.

Après le maître, l'élève : M. Louis Auvray, ancien pensionnaire de la ville, aujourd'hui statuaire à Paris, a beaucoup travaillé cette année pour notre exposition, et nous lui en devons des remercîmens. Nous sommes heureux en même tems de pouvoir dire qu'il a fait des progrès bien marqués depuis le dernier salon ; après avoir tâtonné longtems pour chercher une route dans les arts, M. Auvray paraît être fixé et être entré dans une bonne voie, plus unie et moins rocailleuse qu'on n'aurait pu le penser dès son début. Son buste en marbre de *Saly*, sculpteur Valenciennois, sa pièce capitale de l'exposition, est d'une manière sage et raisonnable. Il est resté dans le vrai, il a fait une œuvre méritoire. Laissant le style héroïque de côté, l'auteur a bien voulu habiller son buste ; ce qui fait qu'on sait du moins en le voyant dans quel tems vivait le personnage représenté. Saly porte le véritable costume de la fin du règne de Louis XV ; la figure est bien modelée, les traits n'ont rien de forcé, la pose est simple et naturelle. Les armoiries du célèbre sculpteur Valenciennois ornent le devant du socle et ses titres à la gloire sont énumérés dans les deux côtés du même piédouche. Nous faisons des vœux pour que cette représentation d'un homme qui a jeté quelqu'éclat sur la ville de Valençiennes qui n'a encore fait que donner son nom à une de ses rues, reste dans notre cité et aille grossir au musée le groupe des illustrations littéraires et artistiques du pays.

Deux bustes en plâtre du même artiste sont exposés sous les Nos 61 et 62; ce sont ceux d'*Antoine Watteau* et de *Milhomme*, destinés à remplir des niches de l'escalier de l'hôtel-de-ville. M. Auvray leur a bien donné à chacun le caractère de tête qui leur convient. Watteau a l'air penché, nonchalant, et dameret, qu'il savait si bien faire refléter dans toutes ses compositions. Son costume est soyeux et tient de ceux dont il habillait ses personnages. La figure est ressemblante aux portraits faits par lui-même; on voit l'homme souffrant qui mourut de consomption à l'âge de 37 ans seulement, et dont les beaux yeux, agrandis par l'amaigrissement des chairs, lancent encore de ces éclairs de génie qui l'ont fait surnommer le *Chaulieu de la peinture*. Nous dirons seulement qu'il nous a paru que le pli de dessous le menton était trop prononcé et vieillissait l'artiste mort avant d'avoir atteint l'été de la vie. Le buste ne semble pas non plus être dans son centre de gravité, et il penche à gauche d'une manière qui ne manquera pas de choquer l'œil quand il sera placé dans sa niche. Quant à Milhomme, l'auteur lui a donné l'air bonhomme; il en a fait ce qu'il était, un gros flamand, qui, après avoir réussi dans ses statues de *Hoche* et de *Colbert*, avait fini par assister son frère dans la confection des poëles en terre cuite à Versailles.

De même qu'une femme disgraciée de la nature fait valoir une jolie femme quand elle est placée près d'elle, de même qu'un tableau sans couleur rehausse le mérite de son voisin brillant de coloris, de même aussi la terre cuite, plus laide, plus dure à l'œil que le plâtre et le marbre, leur donne de la valeur quand on les met en opposition. C'est sans doute avec cette intention et par coquetterie que M. Auvray a placé deux terres cuites auprès de ses bustes, comme une ombre dans un tableau : ces figures en terre ont du moins le mérite de la ressemblance. L'une d'elles a

été prise par des étrangers pour la tête de M. *Dupin*, président de la Chambre ; il y a effectivement beaucoup de points de rapport dans les deux galbes ; néanmoins le front, siége de l'intelligence, est infiniment plus développé dans le buste de M. Dupin que nous avons vu au salon de Paris, que dans celui de l'honnête habitant de Valenciennes qui lui ressemble.

C'est une idée fort originale que celle de faire sculpter sa main : cette idée a passé dans la tête de Madame E..., et elle a chargé M. Auvray de l'exécuter. L'artiste s'en est fort bien tiré. Maintenant cette main attire les regards, et chacun, de même qu'un architecte habile retrouve un monument antique avec un faible débris, tente de reconstruire une personne entière avec ce fragment isolé. Madame E... est certainement une femme d'esprit, qui a sans doute fait faire son portrait ou son buste dans d'autres tems, et qui aujourd'hui fait sculpter sa main, parce qu'elle sent bien que dans quelques années ce dernier charme lui échappera, et c'est encore une manière d'arrêter le tems que d'employer l'art divin et conservateur de la sculpture.

Miniatures, Aquarelles.

La miniature est un genre qui passe un peu de mode : en effet, quand on voit le portrait en pied, jadis dévolu aux célébrités, descendre chez le plus mince bourgeois, quand l'industriel se fait couler en bronze et l'*épicier* modeler en terre, quelle clientelle peut rester au peintre en miniature? Aussi voyons-nous diminuer à chaque exposition le nombre de ces petites productions. Il y aurait toutefois injustice à passer sous silence celles que M. Maxime David nous a envoyées. Son groupe de la *Tendresse maternelle* (N° 189) est d'un fini qui passe toute croyance ; le fondu des couleurs, la douceur des transitions, font de cet ouvrage un petit chef-d'œuvre du genre. Les portraits de

la *Reine Amélie* et du *Duc de Nemours* (N^os^ 192 et 193), présentent les mêmes qualités et y ajoutent le mérite d'une ressemblance parfaite. Les détails et ornemens du costume militaire du jeune prince sont surtout remarquables de vérité et de clarté dans une proportion aussi réduite.

Madame Tessier-Toulza a présenté un portrait en pied de Henri IV (N° 536) d'après Pourbus, qui est une œuvre de patience. Les étoffes du costume ont le brillant de la soie et sont naturellement rendues; nous préférons de beaucoup ce travail au portrait de femme (N° 537) qui est raide et maniéré. La faute en est peut-être au modèle. M. Gaye a exposé des ivoires (N° 287) qui poussent un peu au jaune et qui semblent de vieilles miniatures. Sa miniature d'un jeune enfant est d'un fini et d'une délicatesse de touche qu'on ne saurait trop louer : il est impossible de mieux fondre les couleurs peu prononcées d'un enfant et de mettre plus de sentiment dans une petite figure. Son portrait en petit d'*Alexandre Batto*, violoncelle du Roi des Belges, a une ressemblance que personne ne peut mettre en doute.

Notre salon est bien riche cette année en aquarelles; et ce n'est pas heureusement par la quantité seulement qu'il brille; la qualité s'y retrouve presqu'à chaque pas. La plus étonnante aquarelle du musée est sans contredit celle d'Himely, représentant une Vue de Paris (N° 325). C'est un véritable tour de force exécuté *heureusement*, car s'il y a du bien joué, il y a aussi du bonheur dans l'aquarelle. Les effets que l'on produit à l'aide de couleurs qu'on ne peut plus enlever sont tous d'inspiration et de primesaut, et il faut que la réussite vienne couronner la verve pour qu'il y ait harmonie et naturel. Les ciels et les arbres du milieu de ce véritable tableau sont touchés de main de maître. Les premiers plans ne font peut-être pas assez le repoussoir, mais ce manque de force tient au genre; on ne peut, à l'aquarelle, atteindre les effets vigoureux de la couleur à

l'huile. Cette grande page de M. Himely passera toujours pour une noble et difficile entreprise menée à bonne fin.

La *Corbeille de fleurs* de Henai de l'Etang (N° 248), présente un petit groupe où l'on voit le plus grâcieux enchaînement; deux enfans se trouvent liés au personnage principal avec une vérité charmante : l'enfant de droite tomberait si on lui lâchait la main. Tout cela est bien nature. Les *Petits Enfans* de Madame De Lacépède, que tout le monde a connue à Valenciennes sous le nom de Mademoiselle Kautz, exposés sous le N° 362, ne le cèdent en rien à l'aquarelle précédente sous le rapport de la naïveté et de la vérité. Ces petits personnages ont une bonhomie enfantine qui ne peut être prise que sur la nature.

Si l'on veut voir un véritable petit tableau à l'aquarelle, il faut s'arrêter devant le N° 218; c'est *Jacob béni par Isaac*, par Eugène Devéria. Le peintre a su y glisser une richesse de coloris qui lui appartient en propre : le coloris, a dit Rubens, est l'intelligence de toutes les couleurs qui rendent les objets sensibles à la vue; il est au dessin ce que la poésie est à la versification. Devéria a, selon nous, été grand et bon poète dans son petit tableau de Jacob.

Il y a aussi de la *poésie*, mais d'un autre genre, dans la *Promenade du beau monde au temps de Louis XIV*, par M. Louis David, qui porte un nom heureux en peinture, en sculpture et en miniature. Cette aquarelle est spirituellement touchée et d'une composition facile; il y a du mouvement et un laisser-aller dans le faire qui annonce une grande imagination dans le peintre. Nous trouvons encore plus de *poésie*, toujours en la comprenant comme coloris, dans la *Conférence des Turcs et des Arabes*, faite par M. Finart (N° 258). Les chevaux et les hommes sont bien plantés : tout cela est fait vîte, mais réussi. On voit que c'est un maître qui a tenu le pinceau et distribué les couleurs. Le ciel néanmoins est négligé ou malheureux.

M. Hyppolite Masson a envoyé six portraits à l'aquarelle (N° 440), bien ressemblans, à en juger par ceux dont nous connaissons les modèles, mais inférieurs, selon nous, pour la grâce et le fini, aux charmantes miniatures à la mine de plomb qu'il a fait figurer à la dernière exposition. Les vues de M. Hubert (N°s 329 et 330) sont jolies et simples; celle de Mademoiselle Demadière (N° 211) est vivante et d'une bonne couleur; cette dernière qualité appartient aussi aux aquarelles de M. Eugène Flandrin (N°s 361 et 262).

La *Toilette d'Anne d'Autriche* de Mademoiselle Clotilde Gérard (N° 290), est finie et soignée et d'une composition heureuse, mais il nous a paru que cette peinture était un peu molle d'exécution. L'effet pittoresque, qui est *une beauté spirituelle produite par l'union de la noblesse et de la grâce*, se fait sentir dans la *Vue du Château des Deux Frères*, par Pernot, N° 468. Cette vue est bien choisie, elle fuit bien, l'air vaporeux des montagnes s'y fait sentir. Cette aquarelle doit rappeler avec exactitude le site qu'elle représente.

Nous avons déjà eu occasion de voir à l'exposition de Valenciennes des cadres de papillons artificiels peints par M. Bémy; cet habile artiste s'est encore surpassé cette année. Il a rendu les éclatantes couleurs des plus brillans insectes de la nature avec une vérité capable de faire illusion à l'œil le plus fin : les papillons de M. Bémy se soulèvent du papier et peuvent figurer, sans pâlir, à côté des papillons naturels; ils auront même l'avantage, sur ces derniers, de durer plus longtems et de se transporter facilement.

Enfin, pour ne laisser échapper aucun genre dans notre revue, nous devons mentionner les fleurs peintes à l'aquarelle par Madame Hublier, N° 331. Elles sont fraîches et suaves : la pivoine surtout est d'une vérité remarquable.

D'autres artistes ont aussi exposé des natures mortes dont les couleurs semblent déjà légèrement altérées. C'est là le malheur de l'aquarelle ; elle demande beaucoup de soin et d'étude et n'a point une longue vie. C'est surtout aux fleurs et aux fruits qu'on devrait principalement adapter ce genre de peinture : déjà nous le voyons, passant des petits paysages aux grandes vues, s'attaquer aux monumens grandioses, envahir les intérieurs et s'adresser même aux nobles sujets d'histoire. C'est aller trop loin : puisque cette peinture ne doit vivre que *ce que vivent les roses*, elle devrait ne s'en tenir qu'à la représentation des fleurs.

Un seul ornemaniste s'est présenté à notre exposition : c'est M. Dussauce (N° 241), auteur de la figure allégorique entourée d'arabesques peintes et rehaussées en or, qui sert de modèle à la classe d'ornement de l'Académie de peinture de Valenciennes. Ce panneau est brillant de couleur et riche de composition ; les détails en sont soignés jusqu'à la perfection, ce qui convient fort à un modèle : on y trouve des petits oiseaux étrangers qui paraissent jouir de la vie. Nos décorateurs feront bien d'étudier ce morceau et d'en appliquer les principes dans les salons Valenciennois.

La gravure sur acier, sur cuivre et sur médaille a aussi payé son tribut à notre exposition. Pour abréger, nous ne citerons que M. Caunois, dont le cadre N° 136 contient une foule de médailles historiques parmi lesquelles nous en remarquons d'un intérêt local. Le monument de Fénélon, à Cambrai, s'y trouve compris. Au milieu du cadre est une esquisse d'un projet de médaille, où Bonaparte, pendant le siége de Toulon, explique son plan d'attaque au représentant du peuple et au général Dugommier. Cette esquisse n'a qu'un défaut, selon nous : vû la jeunesse de Bonaparte à cette époque, on lui a déjà donné l'air trop Empereur.

Nous ne sortirons pas du salon d'exposition sans dire un

mot sur les choses qui y sont et qui n'y devraient pas être, et sur celles qui n'y sont pas et qui y devraient figurer. Nous voulons parler d'abord d'un prétendu *Mignard*, ayant la prétention de représenter Mademoiselle *De la Vallière;* il n'y a que deux petits mensonges dans cet allégué. Nous savons bien qu'en fait de tableaux comme en fait de chevaux, il est presque passé en usage de tromper ses meilleurs amis; mais encore faut-il qu'il y ait apparence de vérité. Ici, l'apparence n'existe même pas, et tous les portraits connus sont là pour l'attester. La Commission devrait être sévère pour ouvrir ses salles aux objets à vendre et qui ne sont pas modernes. Une qualité supérieure, quelqu'œuvre transcendante et capitale, une rareté unique, devraient seules avoir droit d'asyle dans une exposition : sans cela on tomberait dans le bric-à-braque.

Nous regrettons maintenant de n'avoir pas vu à notre exposition l'esquisse terminée de la *Mort de Dampierre*, faite par le jeune Mils, pensionnaire du département, et né dans une commune des environs de Valenciennes. Cette petite composition, d'une bonne et judicieuse exécution, annonce les meilleures dispositions dans le jeune artiste qui l'a faite. Arrivée à Valenciennes d'abord, elle était destinée à être mise sous les yeux du conseil-général et devait figurer ensuite à notre exposition. On ne sait par quel malentendu des protecteurs étrangers à l'art ont cru devoir écarter de ces deux destinations l'œuvre de notre jeune concitoyen. Nous le regrettons vivement, parce que le sujet et l'auteur appelaient sur eux un intérêt local et que d'ailleurs le tableau était très-bien et pouvait faire honneur à une contrée qui parait aussi fertile en art qu'en industrie.

En terminant la partie des beaux-arts de notre compte-rendu, il ne nous reste qu'à demander grâce tout-à-la-fois à nos lecteurs et aux artistes pour les opinions que nous

avons jetées en avant d'après l'analyse franche des propres sensations que nous avons ressenties. Quelque soit d'ailleurs la multiplicité des opinions divergentes qu'un même objet fait naître, il n'y a qu'une manière d'en rendre compte ; c'est de ne blesser ni l'art ni les artistes. Nous nous sommes efforcés de nous maintenir dans cette ligne, nous nous en sommes tenus à nos sensations personnelles, en pensant, avec un ingénieux écrivain, que les seuls titres pour écrire sur les beaux-arts sont le plaisir et l'amour qu'ils savent inspirer.

INDUSTRIE.

En voyant combien notre Exposition d'industrie est inférieure à celle des arts, celui qui en tirerait la conséquence que la prospérité industrielle du pays est en décroissance, se tromperait grossièrement. C'est précisément une cause contraire qui a fait la pauvreté relative de notre salle d'industrie, laquelle, après tout, contient plus de deux cents numéros. Nous sommes dans un pays et dans un tems où la consommation marche plus vîte que la production. Ayez à bâtir, commandez un meuble, faites-vous habiller ; vous ne trouverez que des artisans qui vous demanderont du tems : aucun ne vous servira de suite, et tous vous feront encore attendre après des délais accordés. Ils ne peuvent suffire aux demandes, et leur imagination ne s'exerce qu'à chercher les moyens d'avoir plus d'ouvriers ou des ouvriers travaillant plus de tems, et à satisfaire jusqu'à un certain point leur clientelle. Dans un tel état de choses, comment supposer qu'il conviendrait à beaucoup de producteurs de négliger une vente certaine pour une vente éventuelle, ou un bénéfice sûr pour une satis-

faction d'amour-propre et pour une publicité achetée au prix d'une perte réelle? Voilà ce qui explique suffisamment l'absence de beaucoup de belles et bonnes productions de notre ville qui seront plus abondantes le jour où il y aura un équilibre plus juste entre les exigences du consommateur et la puissance du producteur.

Néanmoins, tout en excusant ceux que des circonstances majeures ont empêché de prendre part à l'exposition, nous croyons devoir dire qu'il est des industriels de la localité qui pouvaient très-bien, sans perdre de tems et sans manquer à gagner, montrer au public le pas que notre pays a fait dans certaines branches qui sont aujourd'hui toutes d'actualité. On s'étonne, par exemple, que M. Vasseur, maître de forges, à Anzin, n'ait pas exposé ses *Bandages de roues de locomotives*, qu'il est parvenu à fabriquer d'une manière satisfaisante. Pourquoi aussi n'a-t-il pas fait l'exhibition de ses *rails* parallèles de 23 kilogrammes par mètre courant, qui ne laissent rien à désirer par la perfection du travail, et dont les ouvrages périodiques anglais ont entretenu leurs lecteurs? Avec quel intérêt n'aurait-on pas vu sortir des forges de M. Dumont, l'honorable député de notre arrondissement, des *rails* pour les courbes de chemins de fer à petits rayons, qui présentent de si grandes difficultés d'exécution et que les usines de M. Dumont fabriquent si bien?

Le haut fourneau de Denain aurait pu nous montrer ses produits. La société Parisienne qui fabrique à Denain le coak nécessaire aux chemins de fer des environs de Paris, ne pouvait-elle aussi nous envoyer un échantillon de son coak, qui est, dit-on, de la plus grande beauté?

La Compagnie d'Anzin, qui construit des locomotives remarquables par leur simplification et leur perfection, n'aurait-elle pu en exhiber une, ou du moins en exposer les plans et les dessins? Les produits chimiques, les liqueurs

distillées qui se font autour de nous, devaient se trouver en masse à l'exposition. C'eût été pour tous de l'honneur et de la publicité gagnés facilement, et l'utilité publique qui en serait résultée n'eût été révoquée en doute par personne. Ces produits, peu brillans, il est vrai, n'en eussent pas été vus avec moins d'intérêt par les hommes intelligens et de bon sens, qui savent que la force et la puissance du pays reposent à peu près sur la fabrication et le perfectionnement de ces objets devenus de première nécessité dans les tems modernes.

Après ce petit reproche mérité, nous devons rendre hommage aux fabricans du pays qui ont compris tout ce qu'une exposition peut avoir d'utile et pour eux et pour le public. M. Hocques-Desmazures a exposé des briques réfractaires pour des fourneaux qui doivent supporter une haute température; ces briques, éprouvées par l'expérience, paraissent une heureuse conquête de l'industrie du pays sur celle étrangère à notre arrondissement. Le même fabricant a exécuté en terre cuite un appareil pour couronner les cheminées et empêcher la fumée de rabattre dans le foyer; c'est là une de ces tentatives précieuses pour l'usage habituel de la vie, et si l'expérience a déjà montré la bonté et la solidité de cet appareil, s'il peut résister aux ouragans, nous avons une bonne invention de plus.

M. Fagel, ajusteur, a envoyé une balance à bascule de la force de 1,000 kilog. d'une sensibilité telle qu'elle le dispute aux plus petites balances à la main. MM. Boca frères, raffineurs, ont présenté plusieurs pains de sucre dont la finesse et la pureté du grain, relevées par une blancheur éblouissante, égalent ce qu'on voit de plus parfait dans les grands magasins de denrées coloniales. M. Amand Val, fabricant de linge de table, a fait paraître une nouvelle espèce de toile à matelas, qui paraît solide et plus agréable à la vue que celles usitées jusqu'ici et qu'on était d'ailleurs

obligé de faire venir des villes étrangères ; son linge de table ne paraît pas aussi régulièrement fabriqué que celui que nous avons déjà vu sortant de sa fabrique. M. Prignet, imprimeur, qui fait de louables efforts pour perfectionner en province l'art typographique qui tient de si près aux productions de l'intelligence, a exposé le prospectus et la première livraison de l'*Histoire ecclésiastique de Valenciennes*, par *Simon Leboucq*, espèce d'album pittoresque des anciens monumens de Valenciennes qui contiendra 52 gravures et ne sera tiré qu'à 300 exemplaires, afin qu'ils soient tous purs et bien exécutés. L'exécution soignée de cette œuvre mettra M. Prignet à la tête des imprimeurs du département du Nord.

Un des produits de l'agriculture qui a le premier exercé une salutaire influence dans nos campagnes ; qui a répandu l'aisance chez nos cultivateurs flamands, et, par suite, a développé cette admirable industrie des manufactures agricoles, c'est le café-chicorée.

Il y a quarante ans que M. Charles-François Giraud a importé dans le village d'*Onnaing* cette culture empruntée aux Hollandais. — Tout aussitôt, auprès de lui se sont groupées de petites manufactures à l'imitation de la sienne. Les agriculteurs ont cru risquer beaucoup en utilisant les terres en jachère à la culture de cette racine. Les résultats de leurs expériences ont été immenses. — Les chicorées Giraud d'Onnaing ont acquis une réputation européenne. — La maison originaire Charles-François Giraud s'est, par suite, divisée entre ses fils, qui, devenus chefs de fabrique, ont conservé pure et intacte la réputation des chicorées d'Onnaing. — Leurs envois ont lieu par toute la France, jusqu'à Bayonne ; en Suisse, en Allemagne, par Strasbourg ; en Angleterre, à *Londres* même, où la société philantropique de tempérance recommande l'usage des *Chicorées françaises*. Et n'étaient les droits énormes dont

cette nation frappe nos produits, elle en absorberait la majeure partie.

Mais à côté de cette prospérité et de cette bonne réputation de nos produits, un fléau, la plaie de notre époque, est venu se placer : la concurrence; non pas une noble émulation qui améliore, et il est impossible de mieux faire; mais une odieuse rivalité des boutiquiers.

L'*épicier* est venu s'emparer de la vente de nos chicorées, il les falsifie, les altère pour avoir *de gros profits;* il prend faussement la qualité de *fabricant* et revêt de fallacieuses enveloppes nos produits plus ou moins altérés dans sa boutique. — Comment donc l'épicier serait-il fabricant? Voyez nos usines, leur vaste emplacement, leurs greniers immenses, leurs ateliers de torréfaction, et jugez si la boutique de l'épicier peut leur être comparée.

Cependant, après avoir acheté notre chicorée en poudre au prix de 25 à 30 fr. le 100, il la revend, sous des enveloppes à son nom, à un prix inférieur à son achat. — La fraude est trop grossière pour ne pas être remarquée.

Il importe donc de signaler au public les maisons qui se sont constamment respectées, afin de conserver à notre pays cette réputation de loyauté commerciale qui est la véritable source de toute prospérité.

La maison de M. *Giraud-Estoret*, à Crespin, soutient dignement le nom de fabrique Giraud, et elle a exposé dans nos salles d'industrie des produits *purs* qui méritent toute l'attention des commissaires de l'exposition et du public.

Dans d'autres catégories, nous trouvons parmi nos concitoyens une noble émulation : nos ébénistes font chaque année des progrès sensibles et produisent mieux et plus richement à mesure que l'augmentation de la fortune publique introduit le luxe dans toutes les classes. M. Marquis, ébéniste, a confectionné un écran-secrétaire en ébè-

ne, avec incrustations de cuivre, nacre et ivoire, d'une délicatesse admirable. Si ces incrustations sont faites à Valenciennes, si les pièces les plus délicates des moulures ne sont pas venues toutes préparées de Paris, nous trouvons un grand progrès dans l'ébénisterie locale, par suite de ces nouvelles incrustations qui sont du meilleur effet. M. Cambray, de son côté, fait également de nouveaux efforts pour atteindre à la perfection : il a terminé une table anglaise en palissandre, avec filets, d'un joli style, et il a inventé un buffet avec étagère facultative à laquelle nous ne reprochons que la petite dimension des planchettes, que M. Cambray pourra facilement élargir dans son prochain modèle ; MM. Douay et Lionne, tapissiers, ont tous deux travaillé pour l'exposition ; le premier a monté un lit sur le goût duquel il y aurait bien quelque chose à dire, et le second a produit des fauteuils et une *siamoise*, ou causeuse dos-à-dos, d'un genre bizarre, mais analogue aux ameublemens décousus dont on garnit aujourd'hui les boudoirs. Enfin, nos cordonniers, nos chapeliers et nos tailleurs ont fait preuve de bonne volonté en exposant de leurs ouvrages, et tout étranger, en parcourant l'exposition, était en position de voir, par des échantillons, comment il serait habillé de pied en cap en séjournant à Valenciennes.

Nous ne pouvons passer sous silence les progrès obtenus dans la coutellerie à Valenciennes ; M. Druesne, rue de Lille, confectionne *lui-même* tout ce qui concerne son état. M. Holaind a également exposé des couteaux et des instrumens qu'il assure avoir été exécutés chez lui, et qui rivalisent avec ceux de Paris. Les cheminées exposées par nos poéliers ont surtout attiré les regards : M. Vernus en a présenté deux : une en tôle, d'un bon style, et à coins coupés qui renvoient la chaleur dans l'appartement et économisent le combustible ; une autre en cuivre, plus riche,

mais trop chargée d'ornemens et d'un entretien difficile. C'est là une façon flamande qui peut plaire dans certaines localités, et qui n'aura jamais l'assentiment des gens de goût : du reste, elle a l'avantage des tuyaux de chaleur à courants d'air et à régulateur. M. Lefebvre-Lesieur a aussi produit une jolie cheminée noire d'un fort bon style et dont les détails sont soignés ; il ne lui manque que les coins coupés de l'intérieur du foyer.

Il est une chose à l'exposition qui sans doute attire peu les regards et qui néanmoins paraît devoir captiver l'attention des industriels : nous voulons parler de l'*amidon superfin* de M. Dorus; finesse, blancheur, pureté, tout a été obtenu dans ce produit qui intéresse au plus haut point la toilette des dames, car on peut l'appliquer avec succès dans l'apprêt des dentelles et des tissus les plus délicats. Une nouvelle industrie Valenciennoise vient aussi d'exhiber ses essais : ce sont les vernis copal et à tableaux de MM. Pitat et Cavrois; voilà une conquête sur l'industrie étrangère. Nos cultivateurs s'arrêtaient volontiers devant les semoirs de M. Delfosse, de Berlaimont; l'expérience qu'on va en faire apprendra seule s'ils méritent d'être recommandés à l'agriculture; les artisans voyaient d'un œil d'envie les jolis outils de M. Montigny, dont la scie à double effet et sans corde nous a paru fort ingénieuse ; et les ménagères étaient attirées vers le métier de M. Hennion fils, avec lequel on peut faire maintenant des pièces imitant le tricot bien plus grandes que par le passé. Les jupes d'hiver gagneront beaucoup d'ampleur à l'introduction de cet outil à Valenciennes.

Les dames, qui ont l'habitude de passer bien rapidement à travers les salles de l'industrie, s'arrêtaient cependant quelque peu devant le corset perfectionné de Mademoiselle Nequeux, qui cherche chaque année à faire des progrès dans l'art de redresser et de maintenir les tailles,

et devant la robe en tulle de Malines brodé de M. Horion-Bouillon, de St.-Amand, qui, dit-on, coûte un grand prix et qui paraît plutôt un ouvrage de patience qu'une production de goût. Ces objets légers, placés entre des matières en bois et en métaux, reposent les yeux et jettent de la variété dans les choses exposées : il est seulement fâcheux qu'ils ne soient pas plus nombreux.

Nous ne pouvons nous dispenser de mentionner les jolies caisses de voyage pour chapeaux et robes, exposées par M. Fanon ; rien de plus désagréable, en effet, pour une femme qui aime à être bien mise, que de se trouver éloignée de son domicile, avec une toilette fripée et un chapeau fatigué. Maintenant que les voyages sont de mode, que les visites aux eaux, aux chemins de fer, aux bords du Rhin, sont des nécessités de l'époque, il a bien fallu inventer des moyens d'y transporter les toilettes de Paris dans toute leur primeur et avec cette fraîcheur et ce fini qu'on ne trouve que dans les magasins de la capitale. Après les chapeaux des dames, ce qu'il y a de plus incommode en voyage ce sont sans contredit les chapeaux des hommes ; M. Fanon a trouvé le moyen de les préserver et de les claquemurer dans des petites boîtes fort ingénieuses. Elles ne coûtent guères que la valeur de deux ou trois chapeaux première qualité.

La pièce de batiste superfine sortant du riche magasin de Madame Prince, et fabriquée par un modeste tisserand de village qui a jusqu'ici gardé l'anonyme, mais que la Commission saura bien découvrir, a aussi attiré les regards de toutes les personnes qui aiment les fins et beaux tissus. Cette batiste vaut la plus belle mousseline de l'Inde ; elle est d'un grain égal et d'une fabrication sans défaut : il a fallu bien des soins pour rassembler et appareiller le fil nécessaire à cette pièce, et, comme elle montre que l'ancienne et riche fabrique de batiste de Valenciennes con-

serve sa supériorité, elle sera l'objet d'une distinction honorable accordée par la Commission.

A une époque où *l'harmonie* (en musique du moins), fait tous les jours des progrès; quand on voit les plus petits villages avoir leur corps de musique et des concours d'harmonie s'établir à toutes les fêtes communales, on doit bien penser que l'industrie ne manquera pas de concourir à ce développement en apportant tous ses soins à aider à la consommation. Les pianos se multiplient comme les grains de blé; outre ceux de MM. Bernhard, Bierstedt et Souffleto, déjà connus à Valenciennes par les dépôts de MM. *Noel*, *Caulier* et *Mailliot*, bijoutier, on en a vu à notre exposition provenant de nouveaux facteurs MM. Rogez et Leblanc, et très-remarquables comme jolis meubles. Les instrumens en cuivre de M. Halary sont riches et les flûtes de M. Belissent sont trop connues pour être autrement citées que par le nom du facteur.

Mais les instrumens les plus dignes d'attention, selon nous, sont ceux envoyés par M. Bernardel, luthier de Paris, qui s'attache à confectionner des *fac simile* de violons et de basses de *Stradivarius*, de Crémone, et de *Guarnerius* son élève. Pendant un siècle, les *Amati* jouirent de la réputation d'être les premiers luthiers de l'Europe; Stradivarius, leur dernier élève, les surpassa tous par la perfection qu'il apporta dans ses produits. Il donna d'abord à ses violons une forme très-bombée; mais il s'aperçut bientôt qu'on aurait pu hausser la voix de ces instrumens, en diminuant leur cavité, qui, dans les modèles qu'il suivait, n'était pas en rapport avec la longueur des cordes. Cette innovation fut très-heureuse, et il est maintenant reconnu qu'en altérant les proportions de Stradivarius, on porte atteinte à la *sonorité* des violons. En vain, M. Chanot, en arrondissant les contours des instrumens, s'était flatté d'en tirer plus de son, on en est revenu aux

anciennes formes. Mais, tout en copiant les modèles de Stradivarius, on n'atteint pas encore la supériorité de ses violons qui est le produit du tems, de la qualité du bois et de celle d'un vernis particulier qui les recouvre. Comme on attache un prix énorme aux instrumens de Stradivarius, M. Bernardel a eu l'idée de les copier servilement, et, il faut le dire, il a réussi d'une manière miraculeuse : la forme, la couleur, l'usure, la crasse de la colophane, le frottement du menton des artistes, sont parfaitement imités dans ces *fac simile*, qui, à l'essai, rendent aussi de fort beaux sons. Mais ces sons sont un peu verts; il manquera toujours aux produits de M. Bernardel une chose qui ne peut pas s'acheter, *le tems*, dont l'effet viendra insensiblement augmenter la valeur de ses imitations. Un violon est comme une outre à mettre le vin, qui, plus elle est vieille, plus elle est précieuse. Les essais de M. Bernardel n'en sont pas moins dignes de fixer l'attention, aujourd'hui que chacun veut posséder des raretés, et qu'on en revient aux anciennes bonnes choses. Il n'est pas permis à tout le monde d'approcher des vrais Stradivarius; le prix moyen de ses violons, en France, est de trois mille francs; on le a vu quelquefois payer jusqu'à cinq mille. Les violoncelles, quoique beaucoup plus rares que les violons (on présume qu'il n'en existe qu'une douzaine en tout en Europe), sont ordinairement du même prix. Cela vient de ce que les violonistes sont bien autrement communs que les violoncellistes. Cependant on a vu l'exemple d'une basse achetée dix mille francs, et le fameux Duport ne voulut pas céder sa petite basse, dont nous avons le *fac simile* à l'exposition de Valenciennes, à un amateur qui lui en offrait vingt mille francs. En somme, les imitations de M. Bernardel auront du succès, et du reste ne tromperont personne : ses violons sont comme des vins d'un excellent crû, mais trop jeunes pour être bus; ils gagneront en vieillissant, et

ils auront cet avantage sur le vin, que celui-ci diminue toujours à mesure qu'on le goûte, tandis que l'instrument gagne en qualité sans rien perdre de son volume.

Une jolie production de notre exposition que nous devons aussi citer, est aussi un *fac simile* (car quand on veut voir du beau maintenant, il faut copier les tems passés); c'est la représentation du *Bouclier de François* Ier, d'après le fameux ciseleur Benvenuto Cellini, un des hommes les plus étonnans du XVIe siècle, qui cependant en a tant fourni. Ce travail est charmant, délicat et spirituel, et nous n'avons pas assez d'éloges pour l'inventeur. Rendons grâces aussi à l'imitateur, M. Villemsens, fabricant de bronze, qui a encore embelli notre exposition par des ornemens d'église d'un bon style qui pourront un jour trouver place dans celle qu'on nous promet de nous bâtir.

N'oublions pas non plus les peintures sur verre si bien exécutées par M. Billard; elles sont jolies pour la plupart, surtout celles qui représentent des imitations anciennes. Les modernes de style semblent jurer; l'esprit ne comprend et n'admet la peinture sur verre qu'avec une couleur locale un peu vieille, et cela est difficile à attraper. Tout le monde n'est pas un *Chenavard*. Il est un préjugé très-répandu parmi les masses : on dit que la peinture sur verre a été *perdue*, puis *retrouvée;* il n'en est rien. La peinture sur verre demande de l'art : dès qu'on a supprimé l'art dans les meubles et que tout en architecture s'est simplifié et a été réduit aux lignes sèches et droites, on a mis de côté la peinture sur verre comme trop chère, mais les procédés n'en ont pas été perdus; on a même continué à en faire en Allemagne sans interruption. Aujourd'hui que tout pousse à l'art, cette peinture revient à la mode, et du moment qu'il se trouve des hommes assez artistes et assez riches pour la payer, elle se montera au niveau des autres branches de l'industrie artistique.

De la peinture aux cadres, il n'y a qu'un pas ; nous avons vu à l'exposition des cadres charmans de M. Soulx : c'est encore là une branche qui fait des progrès inouis. Les cadres sculptés en bois sont aujourd'hui très-recherchés et les plus jolis et les plus chers, le croirait-on, sont ceux qui, délaissés chez les fripiers depuis cinquante ans, sont repris par les doreurs qui les remettent à neuf et les rendent à la vie et au commerce. M. Boucaut a aussi envoyé de fort beaux cadres qui appellent l'attention par la modicité des prix ; il a inventé un nouveau système d'assemblage de panneaux pour peindre sur bois, qui obtient l'assentiment général. Sa manière de laver les gravures ne laisse rien à désirer.

M. Herman a exposé une machine à broyer les couleurs fort ingénieuse et qui doit abréger la besogne et diminuer la fatigue des apprentis-peintres. Toutes les inventions aujourd'hui tendent à supprimer une partie de la main-d'œuvre, et cependant nous manquons de bras!

M. Defontaine, de Cambrai, a composé une serrure bien compliquée, bien lourde, qui a une clé fort belle, mais d'un poids énorme et ressemblant à une clé de porte de ville : nous ne comprenons pas bien l'utilité d'une telle pesanteur. Nous admettons bien mieux les serrures de sûreté que M. Grangoir a exposées ; ce ne sont pas, à la vérité, de ces tours de force en serrurerie qui font l'admiration des badeaux ; on n'y voit pas des pênes qui font partir des pistolets, ni des gâches qui crient *au voleur!* mais en revanche on peut fermer une porte cochère avec une clé à pompe qu'on met à sa chaîne de montre, et cela a bien son mérite.

Les cheminées de marbres des Pyrénées qui sont à l'exposition sont d'un caractère et d'une combinaison minéralogiques fort curieux. Il est à regretter que ces produits soient si éloignés de nous. Ces beaux marbres sont em-

ployés dans le pays à macadamiser les routes; on y roule sur le porphyre, mais on n'y trouve pas de quoi vivre: c'est là une terrible compensation. Si les moyens de transport deviennent économiques entre les Pyrénées et nous, ces riches produits pourront un jour figurer dans nos plus belles demeures.

La buse en fer pour forage, de M. Meilhan, est d'un intérêt tout local et sera appréciée par des gens du métier; M. Schmitt, mécanicien, a fait des rapes perfectionnées et un fer à repasser bien joli; un banc de tour de M. Pesant, de Maubeuge, a été vu avec intérêt; les préparations de peaux de M. Bosset annoncent également un progrès, et M. Allard, tourneur à Anzin, nous montre que l'asphalte commence à couler sur notre sol.

Enfin, pour en finir, nous dirons qu'il ne nous a pas échappé que nos relieurs ont fait d'immenses progrès dans notre ville; que M. Méniel, tourneur, a montré de l'habileté et de l'adresse; que M. Deberque, fondeur en cuivre, cherche à introduire chez nous un nouveau genre d'industrie, ainsi que M. Alexis Léonard, fabricant de stores; que M. Piette-Loignon a comblé une lacune à Valenciennes en y établissant un atelier où l'on remet les glaces au teint; que M. Delgrange, à Saint-Saulve, prépare très-bien les oiseaux, et que M. Charles Giraud, d'Onnaing, confectionne de bons produits en fayence, qui sont d'autant plus précieux, qu'ils se trouvent à la portée de toutes les fortunes. En terminant, rendons aussi justice au génie de M. Roger, mécanicien de Douai, qui a trouvé le moyen ingénieux de diminuer la gêne et la souffrance des malades qui ont des membres fracturés: donnons-lui une dernière mention honorable en formant le vœu que l'on ait bien rarement besoin de recourir à son invention.

Appareil chirurgical de M. Roger, *artiste en bois et en métaux à Douai.*

Lorsqu'une des deux extrémités inférieures est fracturée, il faut, pour empêcher le déplacement des fragmens, employer l'une de ces quatre méthodes : 1° l'extension ; 2° l'extension permanente ; 3° la demi-flexion ; et 4° la demi-flexion avec extension plus ou moins forte. Ce sont ces deux derniers procédés que M. Roger a eu pour but de perfectionner par la confection de son appareil à double plan incliné, pour les fractures du col du fémur et les fractures obliques du corps de cet os.

Pott est l'inventeur de la demi-flexion ; mais fesant placer ses malades de côté, la pression douloureuse de la région trochantérienne et les déplacemens des fragmens dans les changemens de position, ont fait adopter depuis le décubitus sur le dos et un double plan incliné pour soutenir le membre.

Bell, A. Cooper et Dupuytren sont ceux dont le génie chirurgical a le plus fait pour le succès de ce moyen ; mais les fragmens chevauchent facilement et produisent des cals irréguliers; il a donc fallu ajouter à cette méthode une force qui s'opposât directement à cet inconvénient.

Pour remplir cette double indication, Dupuytren fait avec des oreillers un double plan incliné, met un bandage à chefs à la cuisse, plus deux attelles, et fixe le bas de la jambe par un drap plié en cravate qui vient s'attacher de chaque côté aux barres de la couchette.

Amesbury a construit un appareil semblable à celui d'A. Cooper ; mais le plan qui correspond à la cuisse peut être allongé au besoin.

Smith, au moyen d'un cordon qui, partant du genou, passe dans une poulie fixée à un support placé au pied du lit, fait un extension continuelle au moyen d'un poids qui y est suspendu. Ses gouttières articulées diffèrent peu du moyen précédent.

Enfin Sautin et Magna ont inventé la suspension de leurs plans inclinés par six cordons qui aboutissent à une poulie supérieure et qui tendent à l'allongement du membre. On voit que c'est à la méthode de la demi-flexion, le malade étant couché sur le dos, que l'on doit rattacher l'invention de Sautin et Magna, et surtout aux procédés de cette méthode qui exercent un effort extensif sur le fragment inférieur.

De tous ces procédés, le plus simple, celui dont on peut trouver partout les matériaux, est celui de Dupuytren, il est employé en général avec avantage ; mais comme par l'affaissement des oreillers, les fragmens peuvent facilement se déplacer en divers sens, et qu'il faut des soins par trop minutieux pour remédier à tous les dérangemens qui peuvent survenir, on conçoit de quel avantage serait pour la pratique chirurgicale la découverte d'un appareil qui, par sa solidité, une pression peu douloureuse et la bonne combinaison de ses parties constituantes, rendrait nuls les défauts reprochés aux procédés dont nous venons de parler.

M. Roger, d'après les conseils d'un chirurgien distingué de Douai, et ne profitant que de l'appareil d'Astley Cooper et de la modification d'Amesbury, y a ajouté des changemens notables qui doivent parfaitement remédier aux accidens ordinaires des fractures du col du fémur et à celles comminutives ou très-obliques du corps de l'os :

1° Pour l'allongement de la cuisse dans la fracture du fémur et du col, il a été établi un tirant avec manivelle qui empêche le chevauchement des fragmens.

2° Une bottine qui est à l'extrémité de l'appareil peut produire une plus grande extension, si c'était nécessaire ; cette bottine peut s'enlever, le talon peut s'abaisser ou se relever à volonté et le pied s'incliner à droite ou à gauche, suivant les circonstances.

3° A l'aide d'une potence et d'une vis sans fin, la jambe peut être tirée et abaissée sans mouvemens préjudiciables et au moyen d'une planche armée de trous et placée au-dessous de l'appareil, on peut, en changeant les extrémités de la potence, augmenter ou diminuer la demi-flexion, en les posant dans ces trous rapprochés ou éloignés du talon.

4° Pour remédier aux excoriations, un tissu en Caoutchou a été placé à l'endroit du jarret et une longue courroie a été mise au fond de la partie tibiale de la gouttière pour la tendre ou la lâcher à volonté.

5° Enfin un curseau, muni d'une pelotte et se changeant facilement, peut comprimer les fragmens obliques qui auraient trop de tendance au déplacement.

On voit par là que M. Roger, en cherchant à éviter les douleurs du talon, les déplacemens suivant la circonférence par la mauvaise direction du pied, le chevauchement des fragmens et les compressions fâcheuses, a donné à son appareil un degré de perfection inconnu jusqu'à ce jour. Cet appareil a demandé beaucoup d'étude, de tems et de dépenses; il est très-ingénieux et deux lettres de la Société Médicale de Douai, 1836 et 1837, prouvent les modifications que l'expérience est venue ajouter au premier travail et la grande estime que l'on a du talent de M. Roger.

M. Gelez, de Douai, a fait un usage fréquent de cet appareil, et il a pu se convaincre de ses avantages réels. Des certificats authentiques attestent de vrais succès obtenus à Lille et à Paris; de sorte que rien ne peut nous faire mettre en doute l'habileté du constructeur, les heureuses idées qui l'ont aidé, la perfection de l'appareil et les grands avantages que l'humanité et la chirurgie peuvent en retirer : non seulement une récompense bien digne est méritée, mais l'acquisition de cet appareil par l'administration des hospices rendrait de grands services à la ville.

Instrumens de chirurgie de M. Hollaind.

Sans parler des talens de M. Hollaind, en coutellerie, je crois qu'il n'a pas voulu sérieusement s'occuper de la partie chirurgicale. Sa pompe à ventouses est un instrument difficile à faire fonctionner, même sur des surfaces larges et horizontales. Son speculum uteri à deux valves, est laissé en arrière par celui de Charrière à quatre valves qui permet de voir mieux et de moins déchirer. Sa caisse à amputation renferme des couteaux trop larges, surtout les inter-osseux. Les autres instrumens bien faits sortent des ateliers de Paris ou des siens; cependant M. Hollaind n'a cherché par aucun effort à se faire connaître des chirurgiens de Valenciennes.

Instrumens de chirurgie de M. Druesne, *à Valenciennes.*

Sa caisse à amputation est du meilleur choix, quoique les couteaux soient aussi trop larges; le couteau étroit ayant l'avantage de pouvoir pénétrer dans toutes les articulations et de faire les fonctions de bistouris et d'inter-osseux.

Les bistouris de sa confection sont très-bien travaillés et le scarificateur, la scie brisée et les instrumens d'art vétérinaire qui n'avaient point encore apparu à Valenciennes, prouvent au moins que M. Druesne en fait une spécialité.

Par les services que nous rend chaque jour M. Druesne pour les opérations pressantes, nous pouvons affirmer qu'il fait fort bien un instrument dont le modèle lui est donné, qu'il confectionne très-fidèlement un instrument d'après une idée conçue, qu'il est très-capable de reproduire tous ceux qu'il a exposés, qu'il est plus habile, expérience faite, que les couteliers de Lille, et que sortant de chez M. Charrière, le coutelier de Paris qui a rendu les plus grands services à la chirurgie Française, M. Druesne est une acquisition précieuse pour Valenciennes.

MM. PITAT *et* CAVROIS, *fabricans de vernis, à Valenciennes.*

La dissolution de la gomme copale pour la préparation des vernis, est une des opérations les moins connues de cet art. Les difficultés qu'elle présente, jointes au prix élevé de la matière première, sont la cause pour laquelle on rencontre dans le commerce tant de ces vernis falsifiés ou mal fabriqués.

MM. Pitat et Cavrois ont établi, auprès de Valenciennes, une fabrique de ce produit, d'après des procédés qu'ils nous ont dit tenir de M. Boizard, et à qui ils se plaisent à en attribuer tout le mérite. Les vernis qui sortent de leur établissement possèdent toutes les qualités recherchées par les peintres en bâtimens et en voitures. Leurs qualités essentielles sont la propriété de sécher promptement, d'être peu colorés (1), et parfaitement transparents, comme on peut s'en assurer en étendant ces vernis par couches, même très-épaisses, sur un verre bien blanc.

On fabrique dans cet établissement des vernis à la gomme copale pour trois usages différens, pour la peinture des façades, des voitures et des intérieurs. Chaque espèce possède des qualités spéciales pour chaque emploi particulier.

MM. Pitat et Cavrois, fabriquent aussi les autres espèces de vernis, tels que vernis à tableaux et vernis à l'esprit de vin. Ce dernier se détériore promptement, et la nécessité de l'employer aussitôt après la fabrication est cause que beaucoup de marchands le font eux-mêmes contrairement aux réglemens, qui ont rangé cette industrie dans la première classe des établissemens dangereux.

Cette seule considération suffirait pour faire ressortir l'utilité d'un établissement du genre de celui qui nous oc-

(1) Il est à remarquer qu'il n'existe pas de vernis copale incolore. Ceux que l'on annonce depuis quelques années ne renferment que peu ou point de résine copale et sont fabriqués avec la gomme mastic.

cupe maintenant, quand même la qualité des produits, ne lui donnerait pas un droit incontestable à un encouragement.

— M. Allard, *maître couvreur à Anzin.* — Diverses plaques de bitume.

A l'occasion de ces bitumes et de plusieurs autres objets, la Commission a reçu deux lettres que nous allons publier :

« L'art de la construction des chemins de fer étant encore dans l'enfance, on n'a opéré jusqu'ici sur aucune donnée fixe. Les uns veulent établir leurs rails sur le bois, les autres sur la pierre. Les partisans du bois mettent en avant la facilité des réparations, l'élasticité qu'il procure à la voie, le moins de frais d'établissement. Ceux de la pierre veulent moins de réparations, un travail plus durable ; ils prétendent que si leurs rails ont moins d'élasticité, ils n'occasionnent pas autant de secousses par suite des dérangemens.

Les chemins de fer de notre arrondissement où l'on a eu pour but une construction durable, sont établis sur dez en pierres.

Les chairs ou coussinets que l'on place sur les dez doivent avoir leurs surfaces inférieures portant bien sur la surface supérieure de la pierre ; c'est ce qui nécessite une main-d'œuvre d'autant plus grande que la pierre est plus dure. C'est pour éviter cette main-d'œuvre en même temps que pour donner aux chemins de fer sur dez autant d'élasticité que ceux sur bois, que le constructeur de la ligne d'Abscon à Denain a eu l'idée d'interposer (et interpose) entre la chair et le dez un tissu fortement empreint de bitume, de goudron de gaz et de laitier qui forme une plaque que le sieur Allard, entrepreneur des ouvrages en bitume des mines de Lobsann, à Anzin, fabrique et expose aujourd'hui.

Si l'on a eu pour but de nous montrer un modèle de lo

comotive sous le N° 608 (*Petit chemin de fer par M.* Dumont, *rue des Gravilliers* N° 25 *à Paris*), l'idée qu'il nous en donne est fausse et incomplète. D'un côté, c'est un chemin de fer à ornières planes, de l'autre, c'est l'absence des détails des pièces importantes de cette étonnante machine.

Si l'on a voulu faire un joujou à la mode, rien n'est plus mal combiné : le ressort qui fait mouvoir cette locomotive n'est pas assez fort pour entraîner le convoi qui y est attelé. C'est ce qui vient non seulement de ce que le ressort est trop faible, mais de ce qu'on l'a placée dans une circonstance très-défavorable, c'est-à-dire dans une courbe qui donne une grande résistance. On aurait pu faire traîner plus de voitures à ce joujou, en le plaçant sur ornières saillantes et en rendant les roues du rail extérieur d'un plus grand diamètre que celles du rail intérieur, cet excès de grandeur étant calculé d'après le rayon du cercle.

Anzin, le 12 octobre 1838.

Ad. CASTIAU.

Anzin, 12 octobre 1838.

Le bitume est parmi les plus nouveaux produits que vous ayez exposés, celui qui offre, je crois, l'intérêt le plus général ; ses applications, si étendues déjà, ne doivent pas manquer encore de s'accroître. A Paris, vous le savez, tout ce qu'il y a de beaux trottoirs sur les ponts, les rues, les places, les boulevards est fait de bitume : les rues, les places elles-mêmes, ne seront pas longtemps, je m'imagine, sans être entièrement pavées de cette matière qui déjà a été employée avec succès dans quelques essais, comme remplacement du sable dans les joints, ou des pavés eux-mêmes. Dans cet emploi, il offre aux chevaux un pas ferme, et sans doute prolongera de beaucoup l'existence des voitures, en diminuant les secousses qu'elles éprouvent sur nos chemins ; et plus encore, cette application, si son prix n'est

pas trop élevé, rendra possible la construction des locomotives sur les routes ordinaires, problême si beau à résoudre et dont la solution n'appartiendra peut-être alors qu'à l'emploi du bitume.

Les ponts tournants, les bascules du chemin de fer de Denain sont faits de bitume, et ce dont on ne saurait trop parler aux constructeurs de rails-way, c'est l'emploi que le directeur y a fait de cette production minérale pour la pose des chairs sur les dez.

Le maître couvreur de la compagnie des mines d'Anzin, Allard, celui qui expose, vient, à Anzin, de couvrir environ 800 mètres carrés de bâtimens : malheureusement ici je n'oserais affirmer la durée de ce genre de couverture, comme on pourrait le faire en parlant des bonnes qualités des trottoirs, cependant on peut citer quelques toits d'une existence de 3 à 4 ans qui offrent aujourd'hui encore une parfaite sécurité.

Que d'applications à présumer encore dans l'emploi du bitume ; des caves dont on pourrait, par un emploi judicieux de cette substance, chasser l'eau qui les rend si incommodes, des maisons qu'on pourrait peut-être aussi préserver de l'humidité. Mais de toutes ces applications la plus importante je pense, est celle du pavage, et les produits exposés prouvent qu'ici, comme à Paris, on peut travailler cette matière avec succès, quoique la pierre meulière et les cailloux manquent, mais ils y sont très bien remplacés par le laitier et le mache-fer.

Sous le N° 705, on a exposé des pompes dites à botte, envoyées par MM. *Rollé* et *Schwilgué*, mécaniciens à Strasbourg. Leur bas prix doit les mettre à la portée non seulement de toutes les industries, mais encore de beaucoup de ménages, c'est le plus grand mérite que je leur connaisse ; quoique leur bonne et simple construction rende leurs réparations faciles aux plus mauvais ouvriers, vrai mérite, mais qui me paraît devoir s'effacer devant le premier.

Une autre pompe a été exposée sous le N° 795. Elle est due à M. *Hermann*, mécanicien, rue de Charenton, N° 102, à Paris, et ne le cède en rien pour son travail à la précédente, elle fournit même, je crois, pour une somme égale de puissance mécanique, une plus grande quantité d'eau; mais il lui faut, pour conserver longtemps cette qualité, une condition indispensable, de l'eau parfaitement propre qui ne tiendrait en suspension aucun sable ou matière plus dure que le cuivre (car je m'imagine que le piston est de cuivre, mais ce que je dis est également vrai s'il est de fonte). Cette pompe est moins susceptible de se déranger que la première, mais si cela lui arrive, un ouvrier ordinaire n'est pas capable de la réparer, inconvénient assez grave.

ALPH. CLÉMENT.

DISCOURS

prononcé

par M. Arthur Diraux,

MEMBRE DE LA COMMISSION DE L'EXPOSITION,

A L'OCCASION DE LA DISTRIBUTION DES RÉCOMPENSES

Le 21 octobre 1838.

MESSIEURS,

Pour la troisième fois depuis cinq ans, vous venez de présider à une solennité artistique qui n'a cessé d'attirer l'attention d'une population avide de jouir d'un spectacle dévolu seulement aux capitales et aux villes de premier ordre. L'ardeur du public à fréquenter vos salles si richement ornées, vous prouve assez combien les expositions sont accueillies favorablement dans une localité où les arts et l'industrie ont jeté de si profondes racines. Rendons-en grâce au bon sens du pays, nous n'en sommes plus à discuter cette thèse ridicule que l'art est une chose frivole. Personne du moins n'oserait l'avouer hautement, et s'il est des hommes assez malheureusement organisés pour rester insensibles aux beautés d'une œuvre d'un grand maître, du moins ont-ils le sens de cacher cette opinion erronée et

rétrograde, comme une infirmité et une sorte d'impuissance. Proscrire les arts agréables et ne vouloir que ceux qui sont absolument utiles, c'est blâmer la nature qui produit les fleurs comme elle engendre les fruits. A mesure que le siècle avance, au contraire, l'importance de l'art grandit de jour en jour; il pénètre partout avec la richesse et l'instruction, il marche avec la civilisation et le bien-être, il semble devenir le Dieu de l'époque; et si la fiction du poète est vraie, si, comme il le dit :

« Chaque peuple à son tour a brillé sur la terre
» Par les lois, par les arts, et surtout par la guerre.... »

le nôtre, qui a vaincu l'Europe et donné son code à des contrées voisines, semble aujourd'hui appelé à prévaloir sur ses rivaux par l'ascendant de l'art, la plus douce de toutes les dominations. L'ouverture de musées nouveaux, la haute protection donnée aux arts civilisateurs, les honneurs rendus aux artistes, la suprématie de l'école française parmi toutes celles modernes, feront de l'ère présente une époque privilégiée qui prendra le nom du nouveau Médicis qui anime et encourage les nobles efforts du pays.

Dans une telle occurrence, et lorsque de toutes parts les bons esprits cherchent à seconder ce mouvement progressif, la ville de Valenciennes, où les arts sont cultivés et rémunérés avec tant de persévérance et de générosité, ne pouvait rester stationnaire; elle s'est rappelée qu'elle avait produit *Watteau*, *Pater*, *Eisen*, *Saly*, et qu'elle compte encore des artistes vivans qui attachent chaque jour leurs œuvres et leurs noms aux plus beaux monumens de la nation. La ville alors a créé des expositions publiques, qui, tout en débutant, ont été placées, par leur importance, à la tête de toutes les expositions de province. Elle a voulu donner aux élèves de son Académie de peinture, qui compte déjà soixante années d'existence (1), la *leçon de l'exemple*,

(1) Créée en 1782.

la meilleure qu'on puisse offrir à la jeunesse, car elle l'accepte sans défiance et se trouve entraînée sans le savoir. C'est en même tems une *leçon d'expérience* qui trace une route au jeune homme inhabile encore à tenir les instrumens de son art, et qui fait germer en lui l'émulation, cette source féconde de tentatives et de succès. Et qui sait si quelques jeunes *Giottos*, perdus dans leurs villages, ne surgiront pas à la suite de cette longue inspection de bonnes œuvres? A la vue des productions des hommes initiés dans les secrets des arts, la soif du beau, le sentiment du grand, le besoin de la gloire, le désir d'imiter, d'égaler ou de vaincre ses modèles, a quelquefois fait faire plus de progrès à des élèves que de longues leçons données à froid et acceptées comme un devoir pesant.

Ils auront vu, par appréciation et par comparaison, que les règles ne sont pas à dédaigner, surtout pour ceux qui entrent dans la carrière : elles ne sont pas, comme on l'a dit imprudemment, les entraves du génie; entraves seulement pour ceux qui n'en ont pas, semblables à ces armures servant de défense et d'ornement aux corps lestes et vigoureux, et pesant fardeau pour l'homme faible et débile à qui elles nuisent au lieu d'être utiles. Quelques heureux privilégiés seulement peuvent aller, comme dit Pope, *saisir la grâce au-delà de l'art même* (1), mais c'est quand le génie est parvenu à un haut degré de perfection qu'il conquiert le droit de s'affranchir des règles que tout débutant doit respecter.

La brillante exposition qui vient de se fermer portera, nous n'en doutons pas, plus d'un fruit heureux : elle ne laissera plus de repos au jeune artiste; elle augmentera en lui l'ardeur du travail; elle fera multiplier dans le silence ses études, ses essais, et lui fera concevoir la noble ambition d'acquérir un jour l'honneur de mériter une place à

(1) *To snatch a Grace beyond the reach of art.*

côté des maîtres qu'il vient d'admirer. Soumettre la jeunesse à de nobles impressions, à l'influence du beau en tous genres, c'est le plus sûr moyen de combattre cette tendance contemporaine au bizarre dans le goût, dans les lettres et dans les arts; tendance funeste qui fausse également les yeux, l'esprit et le cœur. Tout le monde, par le tems qui court, n'est pas intimement convaincu avec Platon, que *le beau*, c'est *la splendeur dans le vrai;* et l'on ne saurait trop multiplier les occasions de prêcher, par l'exemple et par la doctrine, le grand principe d'unité dans les arts qui consiste à rendre la nature, mais la *nature choisie* dans ses plus nobles productions. Les idées droites, pures, simples et belles ne viennent pas toujours les premières; cette simplicité, qui est le vrai beau, une fois trouvée, devient la perfection; et, comme le disait le comte Oxenstiern, il n'appartient qu'aux esprits doubles des autres d'avoir des idées simples.

Outre les leçons d'exemple et d'expérience que chaque exposition peut donner aux jeunes gens du pays, elles ont aussi l'avantage plus durable d'amener et de laisser dans nos belles contrées une grande quantité d'objets d'art; peu à peu ce trésor intellectuel grossira et remplacera ceux du même genre qui y existaient jadis en si grand nombre et que les troubles civils, les malheurs des tems et les désastres de la guerre ont dissipés ou détruits. A une époque où l'augmentation de la fortune publique force à élever de nouvelles et brillantes demeures, il convient de les décorer noblement et de leur donner pour parure de ces ornemens où l'intelligence et l'art se mêlant à l'or et à la richesse, peuvent dire quelque chose à l'esprit et animer l'imagination. Une œuvre d'art toujours en appelle une autre : il y a un enchaînement irrésistible dans la réunion de ces délicates productions. Un tableau seul demande un pendant; un cabinet commencé se remplit insensiblement;

une galerie, un musée se recrutent sans cesse. Telle est la nature de ce goût entraînant pour les belles choses, il grandit toujours, et le tems, ordinairement si destructeur, le fortifie au lieu de l'affaiblir. Il y a donc lieu de le croire, et nous en acceptons volontiers l'augure, quand on pourra compter par un chiffre élevé le nombre des expositions Valenciennoises, le pays sera riche par la masse des productions artistiques qui y auront été répandues.

Ce n'est pas tout de jouir des bienfaits d'une aussi belle réunion d'œuvres de toute espèce, il faut savoir en récompenser les auteurs; il est une vérité, qui n'a rien de neuf, mais qui sera toujours exacte : *l'honneur nourrit les arts* (1); tout le monde est excité par la gloire à s'y exercer, mais ces aimables civilisateurs languissent chez tous les peuples qui les dédaignent. Nous n'en sommes heureusement pas là : de larges et nombreuses récompenses vont être distribuées aux principaux exposans; nous aurions désiré même en donner davantage, tant les noms et les œuvres illustres se pressaient dans nos salles; cependant il a fallu s'arrêter, et ce tems d'arrêt nécessaire, tout en grandissant la valeur des récompenses décernées, ne doit pas décourager les artistes estimables qui n'ont été vaincus que parce qu'ils combattaient contre des rivaux trop nombreux et trop redoutables.

Deux distinctions du premier ordre ont été votées pour cette exposition. Le public a déjà deviné sans doute quels hommes les ont obtenues. Parler de *Vernet*, c'est évoquer trois générations de talent : le premier du nom s'est placé à côté de Claude Lorrain; ses paysages et ses marines réunissent la vérité historique à la vérité de la nature. Le second, qu'une passion frénétique pour les chevaux a conduit à les étudier particulièrement, a tellement excellé dans ce genre qu'il y a laissé loin de lui tous ses

(1) *Honos alit artes.*

devanciers. Le troisième, *Horace Vernet*, a hérité du talent des deux autres et y a joint le genre historique. Ce peintre universel, qu'on peut appeler notre peintre national, excelle dans tous les genres et fait aujourd'hui l'honneur de l'école française. Son tableau de la *Chasse au lion*, hérissé de difficultés, et traité avec tant de supériorité qu'on l'admire même encore après que le grand Rubens a traité un sujet identique, a mérité une des médailles d'or de l'exposition.

La même distinction a été obtenue par *Eugène Devéria*, pour son grand et beau tableau de *Clotilde pleurant ses petits-fils;* cette riche composition d'un artiste dont la réputation est depuis longtems assurée, est une page devant laquelle le public s'est constamment arrêté en lui rendant le même hommage que la Commission.

L'exposition de l'industrie n'a répondu cette année ni à l'importance de celle des arts, ni à la prospérité du pays. Cette dernière cause a peut-être été un obstacle au développement de cette utile institution : les fabricans, occupés à produire pour les particuliers, dont ils avaient peine à satisfaire les demandes, n'ont pu travailler pour le public. Au reste, il en était ici comme aux expositions du Louvre quand les premiers artistes de l'école française se trouvaient employés aux grands monumens de la capitale : leurs œuvres ne se voyaient pas au salon où ils faisaient défaut par manque de tems, mais on allait les admirer sur place au Panthéon, à la Bourse, à la Magdelain e. Ainsi chez nous, la véritable exposition de l'industrie se voit dans nos rues, sur nos places, dans nos nombreuses usines; c'est là qu'elle expose chaque jour, aux yeux de tout venant, les immenses et rapides progrès qu'elle a faits depuis un petit nombre d'années; sa vivifiante influence se fait sentir tout autour de nous dans un rayon assez éloigné : qu'on sorte des murs de la cité, et l'on verra quel dé-

ploiement prodigieux d'industries diverses s'est opéré depuis peu. Les forges de l'Etna qui semblent avoir été transportées sur les rives de l'Escaut; les distilleries de Hollande qui sont pour ainsi dire rentrées en deçà de notre frontière; les produits des Antilles et de Bourbon remplacés par les produits de notre agriculture ; nos routes couvertes de véhicules commodes et permanens; un chemin de fer qui vient de s'ouvrir au milieu d'applaudissemens publics dont le bruit n'est pas encore éteint ; voilà, certes, une exposition industrielle perdurable que peu de localités peuvent exhiber aux yeux de l'étranger émerveillé. Celle-là n'a pas besoin de vos encouragemens et de vos récompenses ; elle trouve la sienne dans la prospérité du pays et dans la fortune, qui, bien qu'aveugle, suit toujours un labeur consciencieux et intelligent : nous ne pouvons que féliciter nos concitoyens d'être entrés les premiers dans la voie large de l'industrie moderne et de s'être placés tout d'abord à la tête du mouvement progressif qui anime aujourd'hui l'ordre social tout entier; félicitons-les surtout de leur activité, de leur amour de l'ordre, et d'avoir si bien compris qu'ils n'y a de richesse positive, pour les Etats comme pour les particuliers, que celle qui est le fruit du travail.

PROCÈS-VERBAL
de la Séance
du 15 octobre 1838.

DISTRIBUTION SOLENNELLE DES RÉCOMPENSES.

L'an 1838, le 15 octobre, sous la présidence de M. le Maire de la ville de Valenciennes, Chevalier de la Légion d'Honneur, le Jury chargé de prononcer sur les productions d'Arts et d'Industrie mises à l'exposition, arrete, ainsi qu'il suit, la liste des récompenses et des encouragemens qui doivent être accordés aux artistes, manufacturiers et artisans qui ont exposé.

Beaux-Arts.

RÉCOMPENSES.	NOMS ET PRÉNOMS.	OBJET QUI A MÉRITÉ.
Médaille d'or.....	Horace Vernet, à Paris	La chasse aux lions.
Id.	E. Dévéria, à Paris.....	Clotilde pleurant ses p.-fils, et paysans bretons priant dev. une croix.
	HISTOIRE. — *Grands Tableaux.*	
Rappel de méd. d'arg.	Schopin.....	Extase de St.-François d'Assise.
Médaille d'argent..	Marquis, à Paris	Extinction de l'ordre des Templiers.
Id. ..	Boulenger, à Paris.....	Procession de la Gargouille.
Id. ..	Roqueplan, à Paris.....	Une scène de la St.-Barthélémi.
Médaille de bronze.	Hennon-Dubois, à Paris	Exécution de Jacques d'Armagnac.
	HISTOIRE. — *Petits Tableaux.*	
Médaille d'argent..	Dehaussy, à Paris.....	Les derniers momens de Rembrandt.
Médaille de bronze.	Mailand, à Paris.....	La mort de Mme de Maintenon à St.-Cyr.
Id. ..	Fourau, à Paris	Explosion d'une mine au siége de Valenciennes, en 1793.
Id. ..	Muller, à Paris.....	St.-Jérôme en exaltation.
Mention honorable.	Brisset, à Paris.....	Noé sortant de l'Arche.

RÉCOMPENSE.	NOMS ET PRÉNOMS.	OBJET QUI A MÉRITÉ.
	Grands Tableaux de genre.	
Rap. de méd. d'arg.	Biard, à Paris.....	Scène de Douane à la Frontière.
Médaille d'argent..	Bellangé, à Paris.....	Après la bataille.
Id. ..	Mayer, à Paris.....	Arrestation du vicaire de Wakefield.
Id. ..	Lecocq, à Paris.....	Une famille de mendiants.
Médaille de bronze.	Mathieu, à Louvain.....	La chasse au faucon.
Id. ..	Mlle Gérard, à Paris.....	La veuve de feu Messive Groy de la Roche-Guyon.
Mention honorable.	Mme Verdé-Delisle, à Paris..	Le jour de la dîme au couvent de St.-Vandrie.
Id. ..	Dubouloz, à Paris	Le prédicateur de Pontoise.
	Petits Tableaux de genre.	
Médaille d'argent..	Scheffer, à Paris.....	Les soins maternels.
Id. ..	Beaume, à Paris.....	Le bénédicité.
Médaille de bronze.	Roëhn, fils, à Paris.....	La leçon de peinture.
Id. ..	Bourdet, à Paris.....	La Sœur de Charité.
Mention honorable.	Latil, à Paris.....	Un prisonnier reçoit sa grâce et la bénédiction des Inquisiteurs.
Id. ..	Bouterneck, à Paris.....	Egyptien en sentinelle.
Rappel d'idem.....	Jollivet, à Paris.....	Les Moines de Sarragosse.
	Allégories.	
Médaille de bronze.	Mme Déhérain, à Paris.....	La Foi, l'Espérance et la Charité.
Id. ..	Bézard, à Paris.....	L'ange et l'enfant.
Mention honorable.	Mme Ruillier, à Paris.....	Les trois vertus théologales.

RÉCOMPENSE.	NOMS ET PRÉNOMS.	OBJET QUI A MÉRITÉ.
		Intérieurs.
Médaille de bronze.	Fouquet, à Paris	Tabagie flamande.
Id. ..	Laaye, à Paris.....	Intérieur gothique.
Id. ..	Gourdet, à Paris.....	La lecture.
Mention honorable.	Warlincourt, à Paris.....	Intérieur de l'église Notre-Dame à Bruges.
		Portraits.
Médaille d'argent ..	Court, à Paris.....	Un portrait de femme.
Médaille de bronze.	Lepaulle, à Paris.....	Portrait de Mme Schroeder-Devrient, dans le rôle d'*Anna Bolen.*
Id. ..	Mayer, à Paris.....	Portrait de Mlle Mayer de Paris.
Id. ..	Fourau, à Paris.....	Portraits des enfans de M. de W....
		Nature morte.
Médaille de bronze.	Lepaulle, à Paris.....	Etude de faisan.
Mention honorable.	Lesur, à Orchies.....	Etude de gibier.
Id. ..	Mme Bouillet, à Paris.....	Fleurs et fruits.
		Grands Paysages.
Médaille d'argent..	Mercey, à Paris.....	Vue du lac de Garda.
Rap. de méd. de br.	Fontenay, à Paris.....	Vue de Corse.
Médaille de bronze.	Mlle Caillet, à Paris.....	Vue prise en Normandie.
Id. ..	Brune, à Paris.....	Vue de St.-Cloud prise des hauteurs de Sèvres.
Id. ..	Richard, à Paris.....	Bois du four.
Id. ..	Bécar, à Valenciennes.....	Vue prise à Vienden.
Médaille honorable.	Fourau, à Paris.	Chasse aux canards en Hollande.

RÉCOMPENSE.	NOMS ET PRÉNOMS.	OBJET QUI A MÉRITÉ.
		Petits Paysages.
Médaille d'argent..	Roqueplan, à Paris.....	Vue prise en Hollande.
Rap. de méd. de br.	Huet, à Paris.....	Etude dans la forêt de Compiègne.
Médaille de bronze.	Gué, à Paris.....	Vue des bords du Rhin.
Id. ..	Dupressoir, à Paris.....	Vue prise en Dauphiné.
Id. ..	Bouquet, à Paris.....	La promenade du soir.
Mention honorable.	Menessier, à Metz.....	Vue prise en Lorraine.
Id. ..	Dandiran, à Paris..... ..	Le port de Villeneuve en Suisse.
		Chasse.
Médaille d'argent..	Décamps, à Paris.....	La chasse au marais.
		Effets d'Hiver.
Médaille d'argent..	Vandereyken, à Bruxelles....	Paysage, effet de glace.
Médaille de bronze.	Malbranche, à Paris.....	Paysage, effet de neige.
		Vue de Monuments.
Médaille de bronze.	Flandin, à Paris.....	Vue de la mosquée des Négres à Alger.
Id. ..	H. Garneray, à Paris.....	Vue de Bernay.
Id. ..	Ouvrié, à Paris.....	Vue du palais ducal et du quai des esclavons à Venise.
Mention honorable.	Tavernier, à Bruxelles.....	Chapelle de St.-Bruno.
Id. ..	Guiaud, à Paris.....	Vue d'Anvers.

RÉCOMPENSE.	NOMS ET PRÉNOMS.	OBJET QUI A MÉRITÉ.
	Marines.	
Médaille d'argent..	Isabey, à Paris.....	La galère du Doge sur le grand canal de Vénise.
Médaille de bronze.	Perrot, à Paris.....	Vue prise à l'entrée du port de Gênes.
Id. ..	Francia, à Paris.....	Vue du canal de Rotterdam.
Id. ..	Malbranche, à Paris.....	Vue des côtes de Bretagne.
Rap. de ment. de h.	Mlle Caillet, à Paris.....	Marines avec figures.
	Têtes d'Etudes.	
Médaille d'argent..	Groselaude, à Paris.....	Le buveur.
Mention Honorable.	Poyet, à Paris.....	Sainte-Euphémie.
Id. ..	Muller, à Paris.....	Un Moine.
Id. ..	Dreuxdorcy, à Paris.....	Une jeune fille.
Id. ..	Ducornet, à Paris.....	L'innocence.
	Miniatures.	
Médaille de bronze.	Gaye, à Paris.....	Portraits.
Mention honorable.	Mme Ternier-Toulza, à Paris.	Portrait de femme.
	Aquarelles.	
Médaille d'argent..	Himely, à Paris.....	Vue de Paris, prise à la barrière d'Enfer.
Rap. de méd. de br.	Debémy, à Paris.....	Cadres de papillons.
Médaille de bronze.	Finart, à Paris.....	Une conférence militaire entre des Turcs et des Arabes.
Id. ..	Masson, à Paris.....	Plusieurs portraits.
Id. ..	Lessore, à Paris.....	Une jeune fille Arabe donnant à boire à un enfant.

RÉCOMPENSE.	NOMS ET PRÉNOMS.	OBJET QUI A MÉRITÉ.
Médaille de bronze.	De Létang, à Paris.....	Une jeune famille.
Id. ..	Flandin, à Paris	Vue de Bruxelles.
Id. ..	Guichard, à Paris.....	Tapis, genre Persan, réduit à sa 20e partie.
Mention honorable.	Pernot, à Paris..... ...	Ruines en Ecosse.
Id. ..	Mme Lacepède, à Paris.....	Une miniature à l'aquarelle.
	Gravures.	
Médaille d'argent..	Jazet, à Paris.....	Agar, d'après Horace Verne.
Id. ..	Fauchery, à Paris.....	Le vœu à la Madone.
Mention honorable.	Martinet, à Paris.....	La vierge à l'oiseau.
	Restauration.	
Mention particulière	Roëhn Adolphe.....	Pour la restauration des Tableaux du Musée.
	Sculptures.	
Médaille d'argent..	Gerts, à Louvain.....	Buste de Raphaël.
Médaille de bonze.	Delarue, à Paris.....	Léonard de Vinci.
Id. ..	Auvray, à Valenciennes.....	Jacques-François-Joseph Saly.
	Gravures en Médailles.	
Médaille de bronze.	Caunois, à Paris.....	Médailles historiques.

RÉCOMPENSE.	NOMS ET PRÉNOMS.	OBJET QUI A MÉRITÉ.
	Agriculture.	
Médaille d'argent..	Delfosse et Savoye, à Berlaim.	Semoirs.
	Arts Chimiques.	
Rap. de méd. d'arg.	Hocques-Desmasures, à Valen.	Briques réfractaires.
Médaille d'argent..	Dorus, à Valenciennes.....	Amidon.
Rap. de méd. de br.	Goyon, à Paris.....	Composition chimique pour les métaux polis et les meubles.
Médaille de bronze.	Mozart, à Paris.....	Papier de sûreté.
Rap. de ment. hon.	Payot, à Paris.....	Pharmacies portatives.
Mention honorable.	Heulte, à Paris.....	Ardoises végétales, oléogineuses et bitumineuses.
Id. ..	Paillet, à Orléans.....	Poterie émaillée.
Id. ..	Giraud, à Onnaing.....	Poterie en terre de pipe.
Médaille de bronze.	Pitat et Cavrois, à Valencien.	Vernis.
	Arts Physiques.	
Rap. de méd. de br.	Lefebvre, à Valenciennes....	Cheminée en tôle à appareil calorifère.
Id. ..	Vernus, à Valenciennes.....	Cheminées tôle à appareil calorifère.
Médaille de bronze.	Bernardel, à Paris.....	Violons, ancienne imitation.
Mention honorable.	Bellissent, à Paris.....	Flûtes.
Id. ..	Halary, à Paris.....	Cornets à pistons.
Id. ..	Jacquinet, à Paris.....	Appareils calorifères.
Mention particulière	Deleuil, à Paris.....	Microscope raspail.

RÉCOMPENSE.	NOMS ET PRÉNOMS.	OBJET QUI A MÉRITÉ.
	Arts Mécaniques.	
Médaille d'argent..	Roger, à Douai.....	Appareil pour les fractures du col du fémur.
Médaille de bronze.	Hennion, à Valenciennes....	Métier à tricoter.
Id. ..	Villemsens, à Paris.....	Bronze doré.
Id. ..	Carbonnier, à Paris.....	Réveil-Sonnette.
Id. ..	Montigny, à Valenciennes....	Banc de menuiserie.
Id. ..	Hermann, à Paris.....	Pompe rotative.
Rap. de méd. de br.	Grangoir, à Paris.....	Serrures à combinaison.
Id. ..	Fagel, à Valenciennes.....	Blance à bascule.
Id. ..	Rollé et Schwilqué, à Strasbg.	Pompe à botte, portative.
Mention honorable.	Dumont, à Valenciennes....	Pompe foulante et aspirante.
Id. ..	Pesant, à Maubeuge.....	Banc de tour.
Id. ..	Schmidt, à Valenciennes.....	Un fer à repasser, façon allemande.
	Tissus.	
Rap. de méd. de br.	Val (Amand) à Valenciennes..	Toile à matelas.
Médaille d'argent..	*Au fabricant de la pièce de batiste exposée par M. Prince, et dont le nom est inconnu.*	Batiste claire.
	Meubles.	
Rap. de méd. d'arg.	Marquis, à Valenciennes....	Ecran-secrétaire.
Id. ..	Cambrai, à Valenciennes....	Table anglaise.
Rap. de méd. de br.	Moussier-Fièvre, à Paris.....	Alliage imitant l'argent.
Rap. de ment. hon.	Fanon, à Paris.....	Boites de voyage.

RÉCOMPENSE.	NOMS ET PRÉNOMS.	OBJET QUI A MÉRITÉ.
Rapp. de ment. hon.	Petit, à Paris.....	Clysopompe.
Mention honorable.	Lionne, à Valenciennes.....	Fauteuils torses.
	Arts Divers.	
Médaille de bronze.	Billard, à Paris.....	Peinture sur verre.
Id. ..	Druesne, à Valenciennes....	Instrumens de chirurgie.
Id. ..	Bossut, à Valenciennes.....	Pelleteries.
Id. ..	Souty, à Paris.....	Cadres en pâte.
Id. ..	Boucarut, à Paris.....	Cadres en pâte.
Rap. de ment. hon.	Debémy, à Paris.....	Ecrans Chinois.
Mention honorable.	Léonard, à Valenciennes....	Store transparent.
Id. ..	Bourgain, à Valenciennes....	Planche à impression sur tissus.
Id. ..	Boucher-Moreau, à Anzin...	Reliures.
Id. ..	Breuvard, à Valenciennes....	Fleurs en coquillages.
Rap. de ment. hon.	Fichtenberg, à Paris.....	Impressions à la congrève.
Mention honorable.	Guisgand, à Valenciennes....	Habits confectionnés.
Rap. de ment. hon.	Dupire, à Valenciennes.....	Bottes.
Id. ..	Debosse, à Valenciennes.....	Bottes.
	Art Typographique.	
Rap. de méd. d'arg.	Prignet, à Valenciennes.....	Labeurs Typographiques.

RAPPORT

SUR

LE CONCOURS DE POÉSIE,

par M. Jules De Warenghien,

Vice-Président de la Société.

(*Séance publique du 21 octobre 1838.*)

MESSIEURS,

ANS un temps comme le nôtre, les idées qui tendent au développement moral et intellectuel de tout un pays sont seules accueillies avec faveur. C'est par le travail, c'est par la pensée, que l'on s'élève, que l'on s'anoblit aujourd'hui, chacun le sait; mais combien de chefs-d'œuvre sublimes, combien de découvertes précieuses sont restés ignorés peut-être, avant le jour où nos villes se réveillèrent, et, sortant de leur longue léthargie, voulurent avoir aussi leurs salons d'exposition des produits des arts et de l'industrie.

Valenciennes ne fut pas la dernière à suivre cet exemple, et la Société d'agriculture de cet arrondissement comptait à peine quelques mois d'existence, que déjà elle émettait le vœu qu'une exposition fût ouverte à la peinture et aux arts utiles. Ce vœu fut appuyé par l'Administration municipale; et pour la troisième fois, Messieurs, nous venons de voir se dérouler devant nous ces riches galeries que naguère la capitale pouvait seule offrir aux regards du public.

Pour clore avec éclat ce concours dans lequel les arts ont étalé leurs merveilles, vous venez, par la voix du premier magistrat de cette ville, de proclamer les noms des vainqueurs, et parmi ces noms plusieurs sont des titres de gloire pour la France.

Vos expositions de tableaux, créées seulement depuis cinq années, égalent et surpassent même en splendeur celles des cités voisines. Les artistes, pleins de confiance dans vos lumières et votre bon goût, vous envoient à l'envie leurs productions, et les habitans de cette ville, jaloux de seconder vos intentions, s'empressent, par des souscriptions nombreuses, de donner à votre Commission la faculté d'encourager les jeunes talens et les réputations naissantes, en achetant leurs œuvres, sorte de distinction moins brillante que les médailles, mais qui cependant a aussi son degré d'honneur.

Il y a eu des récompenses et des palmes pour toutes les supériorités dans les genres auxquels elles se sont plus spécialement adonnées.

Votre rapporteur (1) a apprécié les mérites des divers lauréats avec la sagacité et la finesse d'observation qui lui appartiennent. Mais ce n'était point assez d'accorder d'honorables distinctions aux beaux-arts, aux créations du génie qui élèvent l'âme, agrandissent l'intelligence, font germer les pensées et répandent tant de charme sur la vie; il fallait encore des récompenses pour l'industrie dans une cité où le travail est en honneur, où le désir du progrès pour les arts utiles fermente dans toutes les têtes. Aussi l'industrie a-t-elle eu sa part dans la protection que vous avez accordée à tout ce qui doit honorer et enrichir le pays. Cela était juste et raisonnable; car si les productions des beaux-arts sont plus exclusivement le domaine des sommités sociales, les prodiges de l'industrie sont le partage des populations tout entières. Ainsi, honneur aux arts utiles! S'ils jettent moins d'éclat que les autres, ils répandent plus de bienfaits sur la société! Des médailles seront donc aussi distribuées à ceux qui, par des perfectionnemens ou des découvertes,

(1) Voir le *Compte-rendu* de l'exposition publique de 1838 (par M. *Arthur Dinaux*, président de la Société), à la fin du volume.

auront fait un pas de plus dans l'industrie qu'ils exercent.

Telle a été la tâche de votre Président, il l'a remplie avec talent; puissé-je marcher de loin sur ses traces, et m'acquitter de la mienne de manière à répondre à votre confiance.

Ma mission, à moi, Messieurs, est de vous entretenir de l'Agriculture et de la Poésie. L'une, en prodiguant aux nations des aliments abondants et sains, leur donne la force et la vigueur du corps; l'autre, en les dotant de chants héroïques, leur donne la fermeté de l'âme et l'intrépidité du cœur. Si nous sommes dans une contrée où la terre féconde nous prodigue ses dons, c'est parce que dans tous les temps l'agriculture y a été protégée.

Lorsque la main de Napoléon ferma nos ports aux productions de l'Amérique et de l'Inde, notre arrondissement cultiva le premier cette racine précieuse qui devint le café d'Europe, et, presqu'en même temps, la betterave, cultivée dans nos champs, fit oublier la canne à sucre. Nos campagnes, couvertes de plantes oléagineuses si habilement cultivées, répandirent dans les villes ces riches produits qui nous sauvent de l'obscurité des longues nuits d'hiver, et qui peuvent faire dire aussi que la lumière vient du nord.

Mais, pour obtenir toutes ces merveilleuses récoltes, il a fallu creuser profondément la terre, il a fallu surtout que le soc, conduit par une main exercée, mît au jour de nouvelles couches de terrain, en ensevelissant les plantes parasites toujours prêtes à étouffer l'espoir du cultivateur. Il fallait donc encourager cette partie si essentielle de la culture, en offrant des récompenses à ceux qui traceraient des sillons avec le plus d'intelligence. Trois prix avaient été proposés par vous, Messieurs, pour le concours qui a eu lieu le 14 de ce mois.

Dix-neuf concurrents se présentèrent. Treize d'entr'eux dirigeaient des charrues (dites *Harna*) et six autres sillonnaient le sol à l'aide de charrues, dites *Brabant*.

Le Jury que vous aviez choisi, après avoir examiné attentivement le travail de chacun, décerna le premier prix au sieur *Louis Delferme*, valet de labour de M. Guyot, cultivateur à St.-Saulve; le second prix fut obtenu par le sieur *François Fronsart*, valet de labour de M. D'Haussy, d'Artres; et le troisième prix devint le partage du sieur *Guislain Baligand*, valet de labour de M. Macarez, de Denain.

Cette année, ces récompenses sont les seules accordées à l'agriculture, mais il n'en sera plus ainsi à l'avenir. D'autres encouragements lui sont assurés par

la munificence philantropique d'un de vos anciens collègues qui présida naguère cette Société, dans laquelle il a laissé le souvenir de son aménité et de ses connaissances en chimie et en géologie. Si les souffrances physiques et l'altération de son intelligence ont mis fin d'une manière funeste à ses jours, ses dernières volontés prouvent que lorsque sa raison s'affaiblissait, son cœur conservait toute son énergie pour faire le bien. C'est honorer sa vie que la terminer par un bienfait, c'est anoblir son existence que de laisser après soi une œuvre utile pour l'humanité, que d'assurer des récompenses au travail et à la vertu! — Certes, en agissant ainsi, l'homme opulent fait un noble usage de ses richesses, et le poète à son tour emploie dignement son génie quand il élève la poésie à la hauteur de la mission qui lui appartient aujourd'hui. — Comme autrefois, la poésie ne doit pas nous faire tomber dans les fadeurs du madrigal, ou dans la galanterie musquée du sonnet; grave et sévère, elle doit parler à la raison, purifier l'âme, élever le cœur, et porter l'homme aux grandes choses.

C'est en partant de ce point de vue que nous jetterons un coup-d'œil rapide sur les six pièces de vers qui vous ont été adressées à l'effet de concourir pour le prix que vous destinez à l'œuvre qui l'emportera sur les autres.

Avant d'entrer dans l'examen des pièces de ce concours, nous éprouvons le besoin de vous exprimer nos regrets de ne pouvoir offrir à votre appréciation qu'un aussi petit nombre de poésies. Encore si le talent, si l'inspiration, si le souffle sacré du génie avaient laissé leurs empreintes dans quelques parties de ces œuvres, nous nous consolerions, mais nous sommes même privés de cette compensation.

Toutes ces compositions, à l'exception d'une seule, sont faibles, dépourvues de verve, d'harmonie, et la plupart même de pensées. La seule qui soit digne d'éloges n'a cependant pas le degré de mérite et de perfection qui pourrait vous décider à lui décerner le prix de poésie ; toutefois les qualités qui la distinguent lui vaudront une mention honorable.

Nous vous parlerons des beautés et des défauts de cette pièce quand nous aurons parcouru les divers morceaux que vous avez été appelés à juger.

Le premier a pour titre :

La Vieille Année et le Nouvel An. — Stances élégiaques.

Exprimer par le mot *néant* ce qu'il y a de poésie et d'idées dans cette pièce, serait en porter le jugement le plus concis et le plus vrai.

La seconde pièce est une ode *au Temps*.

Sujet immense et sublime qu'un homme de génie même ne doit aborder qu'en tremblant ! Comment l'auteur l'a-t-il traité ? Que vous a-t-il dit de cette *image mobile de l'immobile éternité ?* Vous a-t-il montré le Temps assistant à toutes les transformations du globe, et ayant toujours devant lui l'éternel spectacle de la vie sortant sans cesse de la mort ? Vous l'a-t-il montré assis sur les débris de l'Univers, présidant à la chûte des Soleils et au bouleversement des mondes ? Vous l'a-t-il montré renversant les temples, les colonnes, les obélisques, et venant briser sa faux sur la pensée de l'homme ; venant s'anéantir devant son âme immortelle, et surtout devant la Divinité, cause unique et nécessaire de tout ce qui est ?

Non, le poète nous dit qu'il était malade au moment où il a composé cette œuvre qui prouve jusqu'à l'évidence l'influence funeste que le physique parfois exerce sur le moral.

La troisième pièce est un apologue qui a pour titre *les Trois Clefs*.

La Clef de Chambellan, celle du Boudoir et la Clef des Champs, ou l'Ambition, la Volupté et la Liberté.

De cette donnée pouvait sortir une fable pleine de grâce, et de piquantes saillies ; mais le poète ne s'est pas trouvé au niveau de sa tâche. L'idée première est spirituelle, et pourtant la parure dont on l'a revêtue la défigure. Les vers marchent péniblement appuyés sur des chevilles ; une telle versification n'est pas de la poésie, c'est le martelage des mots.

La quatrième pièce se compose de stances adressées à la Pologne et imitées de la prose biblique de M. De Lamennais.

Mais, hélas, combien la copie pâlit et s'efface devant l'original !

Ici le sujet est grand, le poète chante une noble infortune. C'est une nation entière qui tombe moissonnée par le fer moscovite, c'est la Liberté foulée aux pieds par la Tyrannie, c'est toute l'Europe faisant des vœux pour l'opprimé, et sentant son glaive frémir d'impatience dans le fourreau ; c'est la Divinité laissant succomber la Vertu, pour la retremper dans cette nouvelle épreuve, et la faire sortir victorieuse du tombeau, en la poussant, par des voies mystérieuses, à la conquête de la Liberté sous l'étendard de la Foi !

A ce grand tableau si faiblement esquissé par nous, une âme de poète philosophe et homme d'état aurait

décrit à larges traits les causes de la chûte des empires et celles de leur régénération. Pour chanter un pareil sujet, il faut avoir en soi du *Tyrtée* ou du *Pindare;* mais rien de tout cela dans ces stances, dont la pensée et l'énergie sont presque toujours absentes.

La cinquième pièce a pour titre *les Regrets*, méditation.

C'est une espèce d'élégie sur la mort d'un fils.

Cette œuvre, pâle et froid reflet des chants harmonieux et sublimes de *Lamartine*, malgré ses négligences, a quelques-unes des qualités de son modèle. Le poète, en châtiant son style, en serrant sa pensée, et en donnant plus de nerf à son vers, pourrait s'élever à quelque hauteur. Nous donnerons une idée de sa manière, en citant les strophes suivantes :

— « Hélas! ces verts bosquets, ces lacs, ces prés fleuris,
Ces tableaux variés n'ont plus pour moi de charmes.
Depuis que le trépas a dévoré mon fils,
Puis-je les contempler sans répandre des larmes!

— » L'écorce est moins unie au chêne du vallon,
La racine tient moins à l'arbre qui s'élance,
Que ne tenait mon cœur à cet enfant si bon,
Que ne tenait ma vie à sa jeune existence.

— » Là, chaque objet charmait son oreille et ses yeux.
Du chantre des forêts la douce mélodie,
Les papillons, les fleurs, et les flots onduleux
Du limpide ruisseau fuyant dans la prairie.

Il me disait, fixant son regard sur le mien :
« Vois-tu ce beau soleil qui se couche dans l'onde,
» Ces nuages dorés de ses rayons? — Eh bien,
» J'y crois voir l'Éternel sur le trône du monde!..

Ce dernier vers est beau sans doute, mais il manque de vérité dans la bouche d'un enfant, qui, d'après le poète, n'avait alors que huit ans. Une telle pensée est au-dessus d'un âge aussi tendre. Quand on veut faire vibrer l'âme, il faut, avant tout, être dans le vrai. La douleur réelle a d'autres accents, ce n'est point ainsi qu'on tire des larmes des yeux d'une mère. Du tombeau d'un enfant doit sortir un cri de désespoir.

Ces appréciations sont peut-être dures et sévères; nous les trouverions telles nous-même si nous présentions à un Jury de faibles essais sortis de notre plume; mais ici le sentiment de l'individualité s'efface, c'est une Société littéraire qui parle par ma voix, et votre rapporteur, Messieurs, conservateur des saines doctrines, doit s'armer d'une sage rigueur. Louanges

à la verve et au génie, censure pour la faiblesse ; c'est ainsi que nous repousserons à l'avenir ces écrits informes qui témérairement viennent réclamer une couronne.

J'arrive enfin à la dernière pièce ; ce sont des *Vers à une jeune fille*.

De la grâce, de la fraîcheur dans la pensée, de la candeur et de la naïveté dans l'expression, de l'harmonie et de la douceur dans le vers, toutes ces qualités réunies donnent beaucoup de charme à cette œuvre.

On y trouve cependant quelques stances déparées par un peu d'obscurité dans les idées, et par des incorrections de style.

Les imperfections que nous venons de signaler ont déterminé votre Commission à ne pas décerner de médaille à l'auteur, mais seulement une mention honorable qu'il mérite à juste titre.

Nous allons vous donner lecture de ce morceau, et vous penserez, nous l'espérons, qu'il n'est pas au-dessous de nos éloges.

A UNE JEUNE FILLE.

Ce n'est point au bal que l'amour se déploie. —
La cendre y vole autour des tuniques de soie,
L'ennui sombre autour des plaisirs.
VICTOR HUGO.

Il fut doux autrefois ton séduisant sourire !
Il fut doux ton regard tendre et mystérieux !
C'est qu'enfant tu rêvais dans ton jeune délire
Un rêve inachevé qu'on ne reprend qu'aux cieux !

Il fut doux, ton espoir sous ta blanche paupière
Se jouant comme au ciel un rayon de beau jour !
Il fut doux ton soupir à ton heure première,
Quand ton sein palpitait au premier vent d'amour ;

Le sentiment plus vif, en ton âme ingénue
Comme toi chaste et pur, était simple et sans art.
Ta naissante pensée à toi même inconnue
N'avait point calculé le prix de ton regard.

Tu vivais pour aimer ; l'amour c'était ta vie...
Oui, ta vie, et l'amour ne souillait pas ton cœur ;
C'est qu'il est au matin pour la rose fleurie
Un vent qui la balance et garde sa fraîcheur.

Tu vivais pour aimer sous ta robe d'enfance...
Tu vivais pour aimer ce qu'on aime au printemps ;
Ta mère... tes oiseaux... ton ciel bleu... l'espérance...
L'air... la vie et les fleurs, et tes jeux innocens.

Tu vivais pour aimer, comme vit la colombe,
Dans un songe sans fin berçant son avenir,
Et le cou replié sous l'aile qui retombe,
Laissant au vent qui fuit le soin de l'endormir.

Pour toi, roseau si frêle, enfance si chétive,
Vivre c'était aimer... penser c'était sentir.
Tant d'amour débordait de ton âme naïve,
Pauvre fleur, que ton cœur n'a pu le retenir...

Oh! tu ne savais pas que pour toi, faible rose,
Le souffle de ce monde est un poison impur;
Qu'il ternit la beauté, qu'il l'effeuille mi-close
Et foule sous ses pieds sa corolle d'azur.

Oh! tu ne savais pas que le sein d'une femme
Ne peut sans se briser palpiter nuit et jour;
Qu'il n'était pas au bal où s'épanchait ton âme
Un écho doux et vrai pour payer tant d'amour!...

Car, vois-tu... ce fracas, tout ce vain bruit de fêtes,
Dans ce dédale affreux recèle bien des pleurs;
Et quand ce luxe d'or a dépouillé les têtes,
Le remords seul revient, seul avec ses terreurs.

Alors, après le bal, la guirlande fanée
Sur le lit de la vierge encadre mal ses traits.
Elle voit à midi, sur sa tige inclinée,
Le beau myrte jaunir sous le vent des cyprès.

L'âme a rompu ce corps, enveloppe fragile,
Ce corps harmonieux par la mort endormi.

Sur son front calme et blanc son bras faible et débile
Languissamment plié se recourbe à demi...

A demi, comme au temps où la gaze onduleuse
Parmi l'or et les fleurs se jouait dans le bal ;
Comme aux nuits où glissant sur son âme songeuse
Le regret l'effleurait de son souffle fatal....

Le soir à son matin si faible encore l'enlève...
Son matin, d'avenir si brillant et si beau!...
On l'aima bien, pourtant... mais, vois-tu, ce doux rêve
N'a laissé qu'une mère aux saules d'un tombeau...

Adieu bonheur... adieu rayon d'un ciel d'aurore.
Adieu bal et plaisirs qui fanez sans retour...
Adieu terre où la fleur meurt avant que d'éclore,
Où l'ange peut souvent se flétrir par amour.

Et toi, dont une mère a protégé la vie
Comme sur ton berceau veillant sur l'avenir,
Prends bien garde à ce monde où chacun te convie!
Elle était belle aussi ; belle il fallut mourir...

Oh! ne vas pas ainsi prodiguant l'espérance
Dans le bal où ton pied ondule à légers pas...
Vierge — dis — le sais-tu...? la robe d'innocence
Sous les larmes du cœur ne se laverait pas.

L'auteur de cette pièce est M. Simphor Vaudoré, à Argentan (département de l'Orne).

Messieurs, ma tâche est finie, et je devrais m'arrêter ici ; mais lorsque je considère que malgré le retentissement que nous donnons à nos annonces de concours, il y a si peu de poètes qui répondent à notre appel, je me demande pourquoi la poésie semble déserter nos contrées si heureusement favorisées dans les XIII^e^ et XIV^e^ siècles par le génie de nos trouvères et de nos ménestrels.

Le savant Président de notre Société(1), dans son intéressant ouvrage sur les Trouvères du nord, ne nous a-t-il point appris que la poésie était autrefois en honneur dans ce pays ; — que tout chevalier savait briser une lance pour sa dame et lui peindre son amour en syllabes cadencées ? Des vers étaient gravés sur les meubles, les vêtemens et les armes, sur la dague qui tue et sur le bouclier qui défend.

Alors il y avait des *Puys d'amour*, des *Puys verds*, qui remplaçaient l'Hélicon et le Parnasse. Dans ces brillantes assemblées littéraires, on redisait des ballades et des chants royaux, et les poètes, pour prix de leur victoire, recevaient des *chapels* ou couronnes de roses et d'argent.

Ces grandes solennités, en excitant l'émulation au

(1) M. Arthur Dinaux.

plus haut degré, faisaient germer l'enthousiasme et la verve poétique. Donnons donc de l'éclat et de la splendeur à nos fêtes littéraires, rétablissons les chapels de roses et les couronnes d'argent, et les poètes à l'envie viendront lutter de talent dans nos lices pacifiques ouvertes à leur génie !

Cependant, Messieurs, toute inspiration poétique n'est pas morte dans notre vieille province de Hainaut. Un des habitans de notre cité a compris la véritable mission de la poésie, qui doit toujours avoir pour but de porter l'homme à l'héroïsme et à la vertu.

Il vous a présenté un chant lyrique digne de vos éloges. Cette œuvre aurait pu concourir avec avantage pour votre prix de poésie, si par vos réglements il n'était interdit à l'auteur, qui est votre collègue, d'aspirer à la palme offerte aux prétendants.

M. *Audenelle* va vous donner lecture de ses vers. Il a chanté la mort du vaillant général qui est tombé en 93 sous les murs de cette ville, et auquel le pays tout entier a fait élever, par un des membres de votre Commission des beaux-arts, un monument funèbre dont on admire l'austère simplicité.

Gloire à la France, qui sait si bien comprendre la reconnaissance, et récompenser le dévoûment à la patrie !

DAMPIERRE.

« 1793. — 1837. »

I.

La France avait brisé sa royale lisière,
Et, relevant son front courbé dans la poussière,
Elle avait dit aux rois :
Je suis libre ! et je veux, au soleil qui pétille,
Graver, sur les débris de la vieille Bastille,
Votre arrêt et mes lois.

Ainsi, lorsqu'au désert le vieux lion s'agite,
Son cri, que la tempête emporte et précipite,
Frappe un écho lointain,
Et vient glacer d'effroi la caravanne errante
Qui fuit, abandonnant sa boussole et sa tente
Sur le bord du chemin ;

Ainsi le cri du peuple alla frapper de crainte
Les puissans, protégés par une double enceinte
D'esclaves, de soldats.

Ce cri les poursuivait comme un tocsin d'alarmes,
Mêlant sa voix d'airain au cliquetis des armes,
A l'hymen des combats.

C'est qu'ils avaient compris, au réveil de la France,
Qu'il est au-dessus d'eux une mâle puissance
Qui sommeille parfois,
Mais qui brise, en jouant, une riche couronne;
Ote un sceptre pesant, l'allége et puis le donne
Au maître de son choix.

Du nord aux champs neigeux jusqu'aux bords de la Sprée
Ils réglaient en commun de la riche curée
Le partage incertain :
A l'Anglais nos vaisseaux, une ville à tel prince;
Celui-ci veut nos forts, celui-là la province
Dont il est le voisin.

Il fallait au torrent opposer une digue.
Libre, la France était sans soldats, sans intrigue,
Sans appui, sans argent.
Qu'importe! pour lutter contre la terre entière,
La France avait déjà planté sur la frontière
Son drapeau menaçant.

Et l'on voyait surgir de ses nobles entrailles
Des bataillons poudreux qui volaient aux batailles
Comme on vole au plaisir;
Et dans leurs rangs serrés la Liberté féconde
Prenait des généraux inconnus dans le monde
Mais grands dans l'avenir.

II.

Ainsi parut Dampierre, entre cent autres gloires,
Quand Dumouriez, un jour, flétrissant ses victoires,
Vouait à l'étranger
L'armée irrésolue, en proie à l'anarchie,
Le prix de cent combats, le sol de la patrie
Qu'il devait protéger.

Les soldats, sans drapeaux, voulaient parler en maître,
Se posaient en tribuns appelés à connaître
Des destins de l'état.
On ne résistait plus, et Cobourg dans la plaine
Chassait ces orateurs qu'il dissipait sans peine,
Et vainquait sans combat.

Alors on vit Dampierre aux plaines de Belgique,
Rallier dans son camp, à sa voix énergique,
Tous ces débris épars.
Et Cobourg, qui pensait marcher sans résistance,
Le trouva, menaçant, qui veillait sur la France
Dans les champs de Famars.

Famars! plateau fameux, où souvent à la vue
Le soleil fait briller, dans le sol qu'on remue,
D'antiques monumens.
Là des maîtres du monde a flotté la bannière:
Il ne reste plus d'eux qu'une vaine poussière
Que dispersent les vents.

Non loin coule l'Escaut aux plages héroïques,
Enserrant dans un lac ces enceintes de briques,
Fruit de tant de labeurs ;
Valenciennes ! aux remparts qui se mirent dans l'onde
Et dont le flanc contient, lorsque la guerre gronde,
De nobles défenseurs.

Tout s'agitait au camp qui protégeait la ville ;
En ville tout un peuple à la gloire docile
Couronnait le rempart ;
C'est qu'au loin de Cobourg on voyait la phalange :
Anglais, Germains, marchant, incohérent mélange,
Sous le même étendart.

Sous ses yeux l'habitant, confiant et sans crainte,
Voyait se dessiner la formidable enceinte
De soldats et d'airain.
Du réseau menaçant il savait que la foudre
Demain le laisserait près de son toit en poudre
Sans asile et sans pain.

. . . . . .

Mais qu'importe ! debout sur ses vieilles murailles,
Il attendait, joyeux, le signal des batailles
Pour combattre à son tour :
C'est qu'il est né soldat, et que toujours en armes,
Pour répondre à l'appel du pays en alarmes
Il ne lui faut qu'un jour.

En ces tems de périls, Paris, la France entière
Attendaient leur salut des braves que Dampierre
Rassemblait à Famars.

Valenciennes, surtout, était la clef de voûte,
Qui, tombant, à Cobourg eût découvert la route
Des riches boulevards;

Comme l'on voit un roc battu par la secousse
D'un torrent écumeux qu'il arrête en sa course
Au-dessus d'un vallon;
L'homme foule au-dessous un riant paysage
Que, libre, le torrent couvrirait, dans sa rage,
D'un stérile limon.

Oui, chacun en tremblant contemplait cette lutte,
L'un par amour du sol, l'autre à la crainte en butte;
Car on avait alors
D'une fille au front noble, au sourire d'un ange,
Prostitué le nom et traîné dans la fange
Les pudiques trésors.

Les tribuns, sans sommeil, s'agitaient sur leurs couches,
Le glaive, exécuteur des sentences farouches,
Frappait sans ralentir;
Et malheur au soldat trahi par la fortune;
L'échafaud l'attendait. C'était la loi commune:
Savoir vaincre ou mourir.

Dampierre connaissait ces maximes sanglantes,
Et quand ses bataillons, groupés en quelques tentes,
Se comptaient de la main,
L'ennemi présentait une masse innombrable
Où les vides du fer, comme un trou dans le sable,
Se nivelaient soudain.

Combattre, il le devait ; vaincre était impossible.
Bientôt aux champs d'Anzin on le vit, impassible,
Conduire ses drapeaux :
C'était son lit de mort ; linceuil noble et sans tâche ;
Car plus heureux que Hoche, il put braver la hache
Et mourir en héros.

III.

De mai le soleil pâle animait la nature.
Il brillait triste et doux sur les champs sans culture
Et sur l'armée en deuil.
Vers Famars cheminait le convoi de Dampierre,
Et vainqueurs et vaincus, unis dans leur prière,
Saluaient son cercueil.

Partout avait cessé le fracas de la guerre ;
Mais à peine avait-on couvert d'un peu de terre
Le guerrier endormi,
Que sur la ville en feux éclatait une bombe. . . .
Et puis trente ans de gloire ont pesé sur sa tombe
Avec trente ans d'oubli.

Oui, l'Empire a passé sur sa tombe isolée ;
Puis deux rois, sous lesquels la Victoire voilée
Pleurait sur ses enfans.
Quelque brave, parfois, visitait cette plaine
Et ce tertre sans nom qu'on distinguait à peine
Sous la ronce des champs.

Mais enfin s'écroula la nouvelle Bastille.
La France salua la belle et sainte fille
Que lui montrait un roi.
Elle revenait pure et portant pour couronne
Ces fleurs et ces épis qu'en paix l'homme moissonne
Protégé par la loi.

Maintenant, vieux soldat, va, va vers la colonne.
Là tu peux déposer tes vœux, une couronne,
Et dire avec fierté :
« La France, en tendre mère, en brisant ses entraves,
» Heureuse, a pu bénir la poussière des braves
» Morts pour sa liberté ! »

Momal ad vivum delineavit et Sculpsit 1808.

G.EL A.NE J.H HECART,

Né à Valenciennes le 24 mars 1755.

J'ai chanté les bosquets, les graces, la vertu,
Les dons de l'Eternel et sa toute puissance;
J'ai pratiqué ses lois; C'est bien assez, je pense,
Pour ne pas regreter le tems que j'ai vécu.

NOTICE BIOGRAPHIQUE

SUR

M. GABRIEL-ANTOINE-JOSEPH HÉCART,

MEMBRE HONORAIRE DE LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE, DES SCIENCES, ETC., DE VALENCIENNES,

Par M. Arthur Dinaux,

Président de la Société.

Le département du Nord a perdu, le 19 novembre 1838, le doyen de ses hommes de lettres; il est de toute justice que son pays natal lui accorde dans ses souvenirs la place qu'il a méritée par ses utiles travaux.

Gabriel-Antoine-Joseph HÉCART, naquit à Valenciennes, le 24 mars 1755, d'une honnête famille du pays, dont on ne connait ni les antécédens ni l'origine.

M. Hécart avait reçu de la nature une grande ardeur pour le travail et un penchant décidé pour les sciences.

Laborieux, actif, intelligent, doué d'une bonne santé et d'une patience à toute épreuve, il fit, pour ainsi dire, lui-même et à force d'efforts, son éducation, à laquelle il manqua peut-être cette perfection qu'on ne trouve guères qu'au sein des grandes villes, cette pureté et cette délicatesse de goût, qu'amènent les soins de tous les instans de parens opulens; toutefois, son instruction variée n'en fut pas moins, pour le tems et le pays où il vivait, aussi complète que l'on pouvait alors la désirer.

Dès l'âge de 24 ans, M. Hécart débuta sur la scène littéraire par des mémoires d'économie politique qu'il rédigea dans un moment où il exerçait un emploi subalterne dans les bureaux d'un fonctionnaire de Valenciennes, par des lettres ou des vers adressés aux feuilles périodiques du tems, entr'autres à l'*Esprit des Journaux*, et par un *Traité de perspective linéaire*, imprimé, dit-on, à Charleville, en 1778, mais dont la rareté est devenue telle que son existence paraît presque problématique à ceux qui ont fait de vains efforts pour la trouver.

Le goût le plus dominant de M. Hécart, bien qu'il ait embrassé presque toutes les branches des connaissances humaines, était celui de l'étude de l'histoire naturelle. La science de la botanique surtout l'occupa longtems et utilement : il herborisa avec soin, et même

avec passion, dans tout le Hainaut français et autrichien, et il fut bientôt en état de dresser la *Flore* exacte de cette province en y indiquant les lieux, le terrain et la saison où chaque plante croissait et pouvait être rencontrée. La nomenclature seule de cette Flore (1) fut envoyée au naturaliste De La Marck, et plus tard, en 1793, ce catalogue valut à son auteur un accessit et une médaille d'argent à l'académie de Bruxelles.

Il est une justice que nous devons nous empresser de rendre à M. Hécart : c'est de rappeler la complaisance et le plaisir qu'il mit toujours à communiquer ses connaissances en histoire naturelle à quiconque voulut en profiter. Il se proposa lui-même, au préfet du Nord Dieudonné, pour enseigner gratuitement cette science aux élèves du collége de Valenciennes, et si on lui avait attribué des appointemens, son intention était de les consacrer à l'impression de sa *Flore du Hainaut* suivie des *Promenades botaniques autour de Valenciennes*, et d'une petite *Faune* locale renfermant la nomenclature des êtres animés de la contrée. Son projet ayant échoué, il rassembla chez lui des

(1) Elle a été insérée, en 1836, dans le tome 2 des Mémoires de la Société d'Agriculture de Valenciennes, sous le titre de *Florula Hannoniensis*. L'auteur en a fait tirer à part quelques exemplaires pour ses amis.

auditeurs bénévoles, et il démontra la botanique à tous ceux qui désirèrent l'apprendre. Des amateurs d'horticulture, des élèves en pharmacie, des personnes du sexe écoutèrent ses leçons sur cette science attrayante, et nous-mêmes nous nous rappelons avec délices d'avoir, dans notre adolescence, suivi les herborisations que M. Hécart dirigeait toujours avec simplicité, bonhomie et utilité pour ses disciples.

Notre concitoyen était doué d'une certaine dose d'originalité; il avait pour principale manie celle des collections, manie qu'il n'est pas donné à tout le monde d'avoir, et que, pour notre compte, nous lui pardonnerons bien volontiers. C'est à ce goût décidé qu'on a pu devoir, dans des tems malheureux, où tout ce qui était ancien encourait la peine de la destruction, la conservation d'une multitude d'objets d'art et de science que la position de M. Hécart, alors greffier de la commune, et l'homme le plus éclairé sans contredit de tous ceux qui avaient alors quelque dose de pouvoir, lui permit de faire respecter et de sauver d'une ruine totale.

De greffier de la commune, M. Hécart devint secrétaire de la mairie, ce qui lui fit changer de titre sans changer de fonctions, et il garda cet emploi, sous tous les gouvernemens, jusqu'après la Révolution de 1830, que son grand âge le porta à accepter sa retraite et

une pension viagère de la ville. En 1793, il était dans son premier emploi pendant le siége et le bombardement mémorable dont il traça une courte relation insérée dans les almanachs de Valenciennes, des années V et VI de la République; vers la fin de l'an 1810, il contribua, avec son gendre *Joseph de Rosny*, à l'établissement de la Société libre des sciences, des arts, du commerce et de l'industrie de Valenciennes, qui fut installée le 2 novembre 1810, et n'eut qu'une courte existence; il fut aussi un des premiers rédacteurs de l'ancienne *Feuille d'annonces* de cette ville, et, plus tard, il succéda à son gendre dans la rédaction du *Journal central des Académies*, dont il fit seul les trois derniers mois de 1811 et la totalité de l'année 1812; enfin il fut secrétaire de l'Académie de peinture, sculpture et architecture de Valenciennes, membre honoraire de la Société d'agriculture, des sciences et des arts de la même ville, et membre correspondant de l'Académie celtique, depuis Société royale des antiquaires de France, de celle d'Emulation de Cambrai, de celles royale et centrale de Douai, d'Arras, de Lille, etc., etc.

Les titres littéraires de M. Hécart sont nombreux et divers; ils n'ont pas tous sans doute ni la même importance, ni le même mérite; mais il en est du moins qui sont destinés à vivre longtems après lui, surtout dans le pays qui l'a vu naître et mourir. Dans une aussi lon-

gue carrière, notre laborieux concitoyen avait eu occasion de se montrer sous des points de vue différens et de se poser en vraie Encyclopédie vivante. Nous l'avons vu naturaliste distingué, il fut encore poète, historien, auteur dramatique, journaliste, antiquaire, romancier, bibliographe, lexicographe et philologue. Cette universalité, qui ne laisse pas d'indiquer une grande flexibilité de talent et qui annonce du reste une vie pleine et laborieuse, fut sans doute une erreur dans laquelle M. Hécart fut trop souvent entraîné; nous avons la conviction qu'en s'attachant seulement à une spécialité et à ses dépendances, sa part de gloire n'en eût pas été amoindrie; au contraire, tous ses moyens résumés sur un seul point, et animés par les efforts constans et la persistance qu'il savait apporter dans ses travaux, lui eussent valu peut-être quelques-uns de ces grands succès qui peuvent faire inscrire au temple de mémoire les noms de ceux qui les obtiennent.

Quoi qu'il en soit, nous devons proclamer hautement que M. Hécart a rendu de notables services aux lettres dans la ville de Valenciennes; il a contribué à y entretenir le feu sacré de la science et l'amour de la littérature; il a fait passer dans de jeunes têtes son goût pour les livres et pour les objets d'art; il a semé dans sa famille et parmi ses disciples des germes d'instruction qui pourront un jour produire d'heureux fruits; enfin il a amassé autour de lui et sauvé du nau-

frage une foule de collections et de raretés dont il restera nécessairement une bonne part dans notre cité. La bibliothèque de M. Hécart est une des plus nombreuses et des plus curieuses de Valenciennes, où l'on en compte néanmoins beaucoup d'autres qui doivent peut-être leur origine à une première impulsion donnée par lui. Son cabinet comprend une riche collection de pièces de théâtre anciennes et nouvelles; la plus nombreuse collection connue de livres d'*Ana;* tous les fabliers français et étrangers qu'une longue vie d'homme a pu rassembler; les vieux poètes français si recherchés aujourd'hui; des livres curieux sur la linguistique, devenus rares et chers; des documens sur l'histoire littéraire, des voyages, et enfin une riche réunion d'ouvrages sur les sciences naturelles et particulièrement sur la botanique et la minéralogie. M. Hécart laisse en outre une belle collection de coquilles, de minéraux, un herbier complet du pays, et un grand nombre d'objets d'art et de curiosité (1).

Depuis près d'un demi-siècle que notre concitoyen figure au rang des hommes de lettres, il a dû se trouver en contact et en rapport avec une foule de célébrités littéraires, aussi, sa correspondance était-elle

(1) La bibliothèque de M. Hécart vient d'être acquise en masse par M. *Louis Boca*, de Valenciennes, élève de l'école des Chartes.

considérable : visité souvent par les littérateurs nomades qui parcourent la province, il fut de plus en relation avec l'illustre *Dacier*, de l'Institut ; avec *Méon*, le bibliothécaire ; *Alex. Barbier*, l'auteur du Dictionnaire des Anonymes ; M. *De Soleinne*, le possesseur de la plus riche collection dramatique de l'Europe ; M. *Lerouge*, collecteur sur la franc-maçonnerie ; *De Roquefort*, auteur du Dictionnaire de la langue romane ; *Delmotte*, de Mons, de regrettable mémoire ; le savant *Charles Pougens*, M. *Lorin*, le baron *De Reiffenberg*, et une foule d'autres écrivains, dont on trouvera l'immense correspondance dans ses papiers.

Le bagage littéraire de M. Hécart est très-considérable. Comme il a publié lui-même la liste de ses ouvrages imprimés, qui s'élevaient déjà au nombre de vingt en 1827, et celle de ses manuscrits, montant à 54 articles à la même époque, nous nous dispenserons de les énumérer tous ici ; mais nous rappellerons volontiers les titres des productions qui, selon nous, suffisent pour placer M. Hécart au rang des hommes qui ont bien mérité de la république des lettres. Parmi les imprimés nous citerons d'abord les *Recherches sur le théâtre de Valenciennes*, Prignet, 1816, in-8° ; ouvrage dans lequel on trouve d'utiles et savantes indications. — 2° *Coup-d'œil sur les usages particuliers à la ville de Valenciennes*, Henry, 1825, in-

8°. — 3° *Notice sur les traductions françaises d'Epictète*. Valenciennes, Prignet fils, 1826, in-16°. — Et 4° le *Dictionnaire Rouchi-Français*, dont la troisième édition, publiée à Valenciennes, en 1834, in-8°, prouve le mérite et le succès. C'est le seul ouvrage complet sur le patois du pays; l'auteur y a travaillé pendant près de vingt ans de sa vie et y faisait encore des corrections la veille de sa mort.

Parmi ses nombreux manuscrits, il en est un surtout que nous désirerions voir mettre au jour; c'est l'*Anagraphéana*, ou bibliographie spéciale des livres en *ana*, 2 parties in-8°. — Cet ouvrage est plein de recherches et fait en conscience. L'auteur a travaillé sur les livres mêmes dont il parle, et il révèle plusieurs anecdotes littéraires curieuses et peu connues. Nous mentionnerons encore un *Essai sur les fabulistes français*, qui mérite toute l'attention des hommes qui s'adonnent aux recherches sur la littérature nationale. La Société d'agriculture publie, dans ce troisième volume de ses Mémoires, une *Bibliographie spéciale des recueils de proverbes*, qui ne peut manquer d'être intéressante par le soin qu'y a apporté notre concitoyen. Enfin, il laisse encore un *Recueil de préceptes, proverbes, quolibets, rébus et façons de parler triviales, en usage dans le patois rouchi*, qui ne laisse pas d'être très-piquant, mais qui ne pourrait

guères obtenir les honneurs de la publicité sans une expurgation vigoureuse : aussi l'auteur l'a-t-il lui-même ingénûment intitulé *Augiasiana*, comme s'il attendait qu'un nouvel Hercule vînt mettre au nombre de ses travaux celui de nettoyer ce réceptacle impur.

M. Hécart, comme on le voit par la quantité de ses travaux, avait une grande facilité pour écrire ; mais cette facilité même le rendait négligent, et son style s'en ressentait quelquefois. Travaillant en grande partie pour son plaisir et sans rechercher jamais un but de spéculation financière, il était très-sensible à la critique publique ; mais aucun homme tenant la plume ne fut plus soumis à la critique privée : il faisait bon marché de son opinion, et se rendait sans combattre aux conseils de ses amis au-devant desquels il s'empressait toujours d'aller. C'est là une qualité rare parmi les écrivains et que M. Hécart poussait à un point qu'on ne retrouve plus guères aujourd'hui.

M. *Momal*, professeur de l'Académie de peinture de Valenciennes, a dessiné d'après nature et gravé le portrait de M. Hécart, en 1808 ; le quatrain suivant, qui appartient, je pense, à un poète de la fin du dernier siècle, a été placé sous son image ; il résume en peu de mots les goûts simples et les qualités principa-

les du vieillard que la ville de Valenciennes vient de voir doucement s'éteindre au milieu de ses livres :

« J'ai chanté les bosquets (1), les grâces, la vertu,
» Les dons de l'Eternel et sa toute-puissance ;
» J'ai pratiqué ses lois : c'est bien assez, je pense,
» Pour ne pas regretter le tems que j'ai vécu. »

(1) Allusion à l'ouvrage intitulé : *les Bosquets d'agrément*, poème, suivi des *Arbres toujours verts*. Valenciennes, Prignet, 1808, in-8°. — Quelques exemplaires ont été tirés in-4°.

BIBLIOGRAPHIE

PARÉMIOGRAPHIQUE,

OU

REVUE ALPHABÉTIQUE DES RECUEILS DE PROVERBES,

par G.-A.-J. Hécart.

A.

* *Adages des champs*, par le chevalier Masclet. Imprimés à la fin des livraisons du journal d'agriculture du département du Nord. Douai, Wagrez, août 1825, in-8°.

* *Adages et proverbes de Solon de Voge*, recueillis par Jean Lebon, dit l'Hétropolitain. Paris, Bonfons, sans date, in-16. Catal. La Vallière-Nyon.

L'abbé Tuet, *Matinées senonoises*, et probablement d'après lui, M. de Méry, dit que ce recueil est in-8°.

* *Adages ou Proverbes françois*, par Jean Lebon. Paris, Nicolas Bonfons, in-8°, sans date.

Est-ce l'ouvrage qui précède ou celui qui le suit? Je l'ignore.

* *Adages ou Proverbes françois*. Paris..... in-8°.

La Mésangère, qui cite ce livre, n'indique pas l'année de sa publica-

tion. Peut-être sont-ce les *Adages, Proverbes et Dits moraux* de Pierre *Gresnet* ou Grognet, imprimés à Paris par Denis Janot, in-8°, cités par l'abbé Tuet, sans indication d'année ; et peut-être aussi ces trois ouvrages n'en font-ils qu'un.

Pierre Grognet, poète du diocèse d'Auxerre, fut célèbre sous François I, quoiqu'il soit peu connu de nos jours. On trouve dans les Mercures de Mars, Juin et Juillet 1739, trois mémoires sur ce qui le concerne.

Desessars, dans sa *France littéraire*, ne parle pas de ce poète, quoiqu'il ait prétendu donner l'état de notre littérature depuis le restaurateur des lettres ; Grognet a pourtant fait un catalogue de plusieurs anciens poètes dont le biographe moderne aurait pu faire son profit.

Il paraîtra peut-être singulier que Papillon, qui a publié les biographies des auteurs de Bourgogne, et qui cite Grognet à l'article Lebeuf, n'ait pas consacré quelques lignes à cet ancien poète, dont l'abbé Goujet parle fort au long dans le 10e volume de sa Bibliothèque française, p. 383 et suiv. La date du livre ne se trouve pas non plus dans Lacroix du Maine, ni dans Duverdier. M. de Méry lui attribue : 1° Les Sentences et les Mots dorés de Sénèque, Paris, 1534. 2° Les Mots dorés du sage Caton, 1543. 3° Adages, *Proverbes* et Dits moraux. Paris, Denis Janot, in-8°. Méry, Hist. des prov., tome 3, p. 330.

* *Ægidii nuceriensis, Proverbia gallicana secundum ordinem alphabeti reposita*, ab Joan. Ægidio nuceriensi latinis-versiculis traducta. Trecis, J. Lecocq, in-12, et Parisiis, *Josse* Badius, 1519, in-4°.

Ejusdem Adagiorum gallis vulgarium. Duaci, Carol. Boscard, 1604, in-8°. Simul Ænigmata et Griphi veterum ac recentium cum notis Josephi *Castationis* J. C. in Symposium. Ad hæc Pythagoræ symbola.

Les proverbes, dans ce livre, sont rangés par ordre alphabétique, et traduits en latin ; le volume est terminé par les Sentences proverbiales de Mathurin Cordier, en français et en latin.

Ces proverbes ont d'abord été recueillis en français par Jean de la Vesprie, prieur de Clairvaux, en 1495, et rangés par ordre alphabétique, mis en latin par Jean-Gilles de *Nucere*, ou Desnoyers, nuceriensis. C'est une autre édition du recueil précédent.

Hubert Susanneau a augmenté cet ouvrage de beaucoup d'autres pro-

verbes, et a fait imprimer à Paris, en 1552, in-8°, *ch. H.* à Porta. Je pense que l'édition de Douai, que je cite et que je possède, a encore été augmentée.

L'Agronome des quatre saisons. Paris, Béraud, 1820. Six demi-feuilles in-plano. (Par Pouplin.)

L'auteur a mis les proverbes concernant l'agriculture. Il a ensuite publié : *Les Beautés du jardinage*, ou Recueil de morceaux choisis en prose et en vers, pour les amateurs de Pomone et de Flore. Paris, l'auteur, 1820, in-12 de 175 pages, dans lequel il n'a pas reproduit ces proverbes comme on pensait qu'il dût le faire. Cette fois il n'a pas gardé l'anonyme.

Almanach des Proverbes pour l'année 1745, composé, supputé et calculé exactement par le scientifique docteur Cartouchi Vandeck (Granval), astronome privilégié suivant les astres. Anvers (Paris), rue des Quinze-Vingts, à l'enseigne des Rats, 1745, in-8° de 45 pages.

Cet ouvrage original paraît avoir été inconnu de La Mésangère et de M. de Méry. Peut-être est-ce l'*Almanach proverbial* cité par l'auteur de l'éloge de *Rien*. Cependant cet ouvrage a paru en 1730.

Almanach nouveau, fait aux dépens des tems passés, pour le profit des années présentes et à venir, ou Recueil proverbial des observations de nos pères sur ce qui, depuis des années, des siècles, âges et tems, leur a paru arriver plus communément. Paris, veuve Bouquet, 1812, in-32, 96 pages.

Ce recueil, publié sous le pseudonyme de *Philopère*, est rangé selon l'ordre des mois ; chaque jour de l'année a ses proverbes ; tous sont relatifs à la météorologie et à l'agriculture. Il finit son épitre dédicatoire à tous ses concitoyens par cette prédiction :

Maints livres qui sont publiés
Sont morts avant que reliés.

Cette prédiction est infaillible. Le sort de cet almanach aurait été le même, si je ne l'avais collé dans un encadrement imprimé, et fait relier avec élégance.

Almanach perpétuel, pronosticatif, proverbial et gaulois,

d'après les observations de la docte antiquité ; utile aux savans, aux gens de lettres et intéressant pour la santé. A Wiflispurg, et Paris ; Desnos et Pyre, 1774, in-18 de 210 pages.

Cet almanach proverbial est par *L.-F. Daire*, bibliothécaire des Célestins ; il est fort érudit et donne des explications des vieux mots tirés des anciens livres et manuscrits. Il est farci partout de proverbes rimés. Outre la préface, on y trouve des réflexions préliminaires sur le temps, qui ne tiennent pas moins de 66 pages ; puis vient enfin le calendrier divisé par mois et par jours. A chaque quantième, on cite des proverbes sur le saint du jour, sur le temps, sur le patronage qu'il exerce, etc. ; le tout tiré de vieux poèmes, ou de traditions populaires.

(*Article fourni par M. A. Dinaux.*)

* ***Anthologie et conférence des proverbes françois-italiens, Brocards, Métaphores françoises et proverbiales, et formules de droit françois***, avec brièves annotations d'exemples, d'adages, d'apophthegmes, et autres bons mots grecs et latins, etc., par Jean Lacurne. Mss. Bibliothèque de Bourgogne, par Papillon.

Les Apophthegmes cueillis par Didier Erasme, translatés du latin en françois par l'Eslu Macault, secrétaire du Roi. Lyon, Balthazar Arnoullet, 1549, in-16. Cité par M. de Méry, Hist. des Proverbes, tome 5, p. 339.

Ce volume ne me paraît pas appartenir aux proverbes ; il n'y aurait pas de raison, si on l'admettait, d'en écarter les *Apophthegmes des Anciens*, tirés de Plutarque, de Diogène Laerce, d'Elien, de Macrobe, d'Athénée, de Stobée et de quelques autres, par Perot d'Ablancourt, qui ont eu plusieurs éditions. Ce recueil s'étendrait fort loin et dépasserait les bornes que je me suis tracées. Quoi qu'il en soit, voici le titre détaillé de mon exemplaire, que je crois être l'édition originale :

Les Apophthegmes, c'est-à-dire, promtz, subtilz et sententieux Dictz de plusieurs Roys, chefz d'armées, philosophes et autres grands personnaiges tant grecs que latins. Translatez de latin en françoys, par l'esleu Macault, notaire,

secrétaire, et vallet de chambre du Roy. Paris, Jacques Kerver, 1545, in-16.

On voit, par ce titre, qu'il n'est là question ni de proverbes, ni d'adages.

Les Après-diners et propos de table, par Antoine de Balinghem. Lille, 1615, in-8° parvo.

Le titre ne parlant pas de *proverbes*, je ne aurais pas mentionné, si Brunet, dans son ordre méthodique, ne l'avait placé au milieu des proverbes, sans que je puisse en deviner la raison, ce livre en contenant fort peu.

Augiasiana, ou Recueil de préceptes, de proverbes, de quolibets, de rébus et de façons de parler triviales, en usage dans le patois *rouchi*, par un amateur indigène. 1824, 5 vol. in-18. Mss.

Ce recueil, que j'ai formé depuis dix à douze ans, contient toutes les expressions populaires et proverbiales que j'ai pu recueillir. On devinera sans doute la raison qui m'a fait adopter le titre d'*Augiasiana*; il est certain que, comme dans les étables d'*Augias*, le bon est comme perdu dans un tas d'ordures. Le fumier contient des parties fécondantes imperceptibles aux yeux du vulgaire, comme la saine morale se trouve, dans l'*Augiasiana*, confondue avec beaucoup de choses grossières. J'en ai inséré quelques-uns dans la 3e édition du Dictionnaire Rouchi, vol. in-8° imprimé en 1834.

J'ai fait quatre copies de cet ouvrage; la première a été donnée à mon ami Eloi Johanneau; elle est incomplète; la 2e à M. Aimé Leroy; elle est plus étendue et a servi à faire celle que j'ai offerte à mon illustre ami Charles Pougens, qui m'a demandé la permission d'en disposer en faveur de l'Académie des Inscriptions; la 4e est celle que j'ai conservée, et sur laquelle je travaille encore actuellement.

* *Avis au lecteur, Epître aux dames, Dialogue entre mon cœur et mon esprit, Proverbes, Adages*, etc., le tout devant précéder le *Roman du cœur*, poème historique en dix chants, et composé de plus de cinq mille vers. Par A. Lanson, Paris, Hautecœur-Martinet, 1830, in-8° de 16 pages.

Hautecœur-Martinet, chez lequel j'ai fait demander cet opuscule, ne le connaît pas.

B.

Ballet des Proverbes, par Benserade.

Se trouve dans les œuvres de cet auteur. C'est un ouvrage fort médiocre et oublié depuis longtems ; il contient vingt-quatre proverbes et autant d'entrées. V. *OEuvres de Benserade*, tom. 2, p. 101.

* *Bonne réponse à tous propos*, livre fort plaisant et délectable, auquel est contenu grand nombre de proverbes et sentences joyeuses, traduit de l'italien en notre vulgaire françois. Lyon, Rigaud, 1602, in-12.

Cet ouvrage avait paru à Paris en 1547, et à Lyon, Thib. Payen, 1554, in-12.

Voici le titre tel qu'on le trouve dans Duverdier, t. 3, p. 414 :

Bonne réponse à tous propos où est contenu grand nombre de proverbes et sentences joyeuses, trad. d'italien et réduite par ordre alphabétique ; imprimée à Paris, in-16, par Galiot-Dupré, 1548.

Non cité par M. de Méry. L'ouvrage qu'il annonce sous ce titre est sans date, Paris, veuve Bonfons.

Bouquet de sentences, devises, dictons et proverbes.

Dans le vrai guidon de la langue françoise, avec quatre dialogues françois et allemans. Par Nathanael Dhvëz (sic). Leyde, Bonaventure et Abraham Elseviers, 1645. Petit in-8°.

Ces proverbes tiennent les pp. 263 à 365 compris. Le *Guidon de la langue italienne*, par le même. Amst., Daniel Elzev. 1670, in-8, est terminé par une guirlande de proverbes en italien seulement. Son nom est orthographié *Duëz*.

Le Bouquet proverbial, ou Réunion complète de tous les proverbes français mis en chanson. Par Boutroux de Montargis. Paris, sans date, in-8° de neuf pages.

L'ouvrage contient cinquante-quatre couplets de six vers. Les proverbes sont exprimés en deux vers, dont l'un évidemment pour la rime. Cette chanson contient donc cent soixante-deux proverbes ; elle est loin, par conséquent, de contenir tous les proverbes français. L'auteur y fait intervenir beaucoup de Saints, et toujours pour la rime. Il a bien fait de borner là son bouquet.

C.

Cats (Jacques), né à Browershoven, en 1577, mort à Gorgvliet, en 1660.

Dans ses *Emblèmes*, dont il y a plusieurs éditions in-folio et in-4°, on trouve beaucoup de proverbes trad. du flamand en français. Le recueil de ses œuvres a été publié en 2 volumes in-fol. en 1726, suivant L'advocat. Dans la partie intitulée : « J. Cats spigel vanden ouden ende » nieuwen Tyt. Van Nieusoversien, vermeerdert, en verbetert, derden » Druck. Tot Dordrecht, » Hendrick Van Esch, 1635, in-4°, fig., est surtout un véritable recueil proverbial polyglotte.

Cent (les) nouveaulx proverbes dorez. Imprimé à Paris. On les vend en la rue Neufve Nostre-Dame, à l'enseigne de l'escu de France. Et à la fin du volume : Cy finissent les cent nouveaulx Proverbes et *Dorez moraulx*. Petit in-8° gothique, avec les armes de France sur le titre. Attribué à Gringore Brenet.

Choix de maximes, Pensées morales et PROVERBES *tirés de divers philosophes anciens et de différens peuples.* Londres et Paris, 1785, in-18.

Les proverbes commencent à la page 51 jusques et compris 130.

Code de commerce, manuel complet d'industrie commerciale. Paris, J.-P. Roset, 1829, in-18.

Dans ce petit volume, se trouve, p. 244-255, un Catéchisme *proverbial* industriel.

* *Colloques de Mathurin Cordier,* divisez en quatre liures. Traduits du latin en françois correspondant l'vn à l'autre, par Gabriel Chapuis Tour. Et maintenant reueus, corrigez et augmentez en ceste dernière édition de très-belles sentences et *Adages proverbiales* de l'autheur mesme. Paris, Jean Libert, 1646, in-16.

Les Sentences proverbiales françaises-latines occupent, sur deux colonnes, les pages 567-598. Mathurin Cordier donne en tête ce conseil plein de bon sens : « Il faut user des sentences, non comme de viandes, » mais comme de saulces et assaisonnemens : c'est-à-dire, non à sa- » tiété, mais pour la grace. Davantage, nous ne les devons insérer en » tous lieux ; car, comme c'est chose ridicule d'attacher la pierre pré- » cieuse en certains lieux, ainsi est-il absurde d'en pratiquer l'adage ou » le proverbe en son lieu. » (*Note communiquée par M. A. Dinaux.*)
Mon édition de ces colloques porte le titre suivant :

Nouvelle traduction des Colloques de Mathvrin Cordier, divisés en quatre livres, corrigée d'un grand nombre de fautes, et mise dans la pureté des deux langues, pour la plus grande facilité des enfans. Paris, veuve Claude Thiboust et Pierre Esclassem, 1672, in-12 de 496 pages sans les préliminaires. Une Epître dédicatoire signée P. E. ferait croire que ces colloques son traduits par le libraire lui-même. Les proverbes y occupent les pages 464 compris 494. L'avertissement de Cordier est le même. La traduction des proverbes est en d'autres termes et en même nombre.

La Comédie des Proverbes, pièce comique (par Montluc de Ramail). Evreux et Paris, Jean Musier, 1698, in-12.

C'est la 4e édition ; la première est, je pense, de 1616.

Cette pièce est fort peu piquante ; les proverbes y sont souvent mal amenés.

* *Contes et Proverbes*, suivis d'une *Notice sur les Trouba-*

dours, 2e édition, 1787, Amsterdam. Sans nom d'auteur (Cambray), in-18 de 124 p.

Je n'ai pas vu ce petit ouvrage, qui, probablement, ne contient que des proverbes dramatiques.

Contes populaires, préjugés, patois, proverbes, noms de lieux de l'arrondissement de Bayeux, recueillis et publiés par Frédéric Pluquet, membre de plusieurs sociétés savantes. 2e édition. Rouen, Edouard frères, 1854, in-8°, figures. 165 pages.

Les proverbes, dictons et locutions particulières occupent, dans le volume, les pages 109 à 131. Ils sont rangés alphabétiquement.

Curiositez françoises, pour supplément aux Dictionnaires ou recueils de plusieurs belles propriétez, avec une infinité de proverbes et quolibets, pour l'explication de toutes sortes de livres. Par Antoine Oudin. Paris, Antoine de Sommaville, 1640, in-8°.

M. de Méry dit qu'il ignore si Antoine Oudin est le même que César Oudin. Non, c'était son fils aîné; César fut élevé à la cour du roi de Navarre, depuis Henri IV, et Antoine enseigna l'italien à Louis XIV. César mourut en 1623 et Antoine en 1653.

D.

Le Danger des proverbes nationaux, conte, par Guichard. *Mercure de France*, avril 1772, p. 55-56. Cette pièce se retrouve dans le recueil des poésies du même auteur. Les *Mercures* contiennent plusieurs morceaux sur les proverbes. On lit dans la *Pandore*, sous le titre de *Proverbes inédits*, une plaisanterie d'assez mauvais goût. *Pandore* du 26 avril 1827.

* *Les Déguisés*, comédie française, avec l'explication des proverbes et mots difficiles. Par Charles Maupas. Blois, 1626, in-12.

Les Deux enlèvemens, comédie-parade en prose et en *proverbes*. Par Remi Campion, Valencenois. Mss.

Rien de neuf dans cette pièce; les proverbes y sont presque toujours mal amenés.

Dialogue dans lequel on examine l'usage que l'on doit faire des Proverbes. Par le P. J. Guichies, prêtre de l'Oratoire.

Dans ses œuvres. Paris, 1738, in-12. Non cité par M. de Méry. Ses Maximes sur la Chaire ont été attribuées à Massillon, qui s'en est défendu en disant qu'il voudrait l'avoir fait; c'était en faire un assez bel éloge.

Dialogues familiers, où sont contenus les discours, façons de parler, PROVERBES, *et mots espagnols plus communs : utiles et profitables pour ceux qui veulent apprendre la langue espagnole*. Par Jean de la Lune. Paris, Michel Daniel, 1619, in-18.

Ces dialogues sont fort plaisans; on y compare l'*Olla pudrida* aux vertus les plus éminentes; le mouton, le bœuf et le lard sont comparés aux puissances de l'âme : la mémoire, l'entendement et la volonté. Les navets, les oignons, le chou cabus, les aulx, sont les quatre Vertus cardinales. Etc.

Dicta sapientum Græcix : aliis sententiis explicata : et vulgaribus versibus reddita : ut à pueris faciliùs condiscantur. Parisiis, Franciscus Stephanus, 1538, in-8°.

Les vers français nous paraîtraient aujourd'hui fort singuliers; en voici des exemples :

Arcanum cela.

Ne dis à chacun ton secret
Qu'après tu n'en aies repet.

Mortuum ne rideto.

Il ne te fault truffer des trespassés,
Tu passeras le pas qu'ils ont passés.

Cet ouvrage avait paru depuis longtems en latin ; j'en connais plusieurs éditions ; mais aucune autre de l'époque avec la traduction française. Ce petit volume, qui n'a que dix-neuf feuillets, appartient plutôt aux adages qu'aux proverbes. Il a été imprimé par Simon Colinæus, pour François Estienne, son beau-fils, et a pour auteur Charles Estienne, fils de Henri I, célèbre imprimeur. Beroalde s'est aussi exercé sur ces *Dits* ; son ouvrage a eu beaucoup de vogue, et a servi pour les études des jeunes gens.

Dictionnaire comique, satyrique ; critique, burlesque, libre et proverbial. Par Philibert-Joseph Leroux. Nouvelle édition, revue, corrigée et augmentée. Pampelune (Paris), 1786, 2 vol. in-8°.

Edition augmentée d'un livre publié en 1718 et qui a eu plusieurs autres éditions. Réimprimé entr'autres à Lyon, en 1735. Les mots libres se trouvent dans toutes les éditions. Dans celle de Lyon, on avait refondu le Dictionnaire de G. de Backer sans le citer, ce qui pourrait faire croire que Leroux et De Backer ne font qu'un seul et même individu relativement à ce Dictionnaire. M. de Méry dit que le second volume de l'édition de 1786 passe pour n'être pas de Leroux ; mais il n'avait pas bien examiné la chose ; La Mésangère a mieux vu et dit que cette nouvelle édition a été augmentée, ce qui est vrai. La comparaison que j'ai faite de ces éditions m'a démontré que La Mésangère avait raison. Les augmentations ne font qu'un avec l'ouvrage principal, et cela était judicieux, puisqu'il fallait réimprimer le tout.

* *Dictionnaire des Halles*, tiré du Dictionnaire de l'Académie française. (Par Artaud.) Bruxelles (Paris), 1696, in-12.

C'est un recueil fort peu important, dans lequel se trouvent des façons de parler triviales et proverbiales. Il n'est guères de Dictionnaire de langues desquels on ne puisse faire de pareils extraits ; si Artaud avait compulsé le Dictionnaire de Furetière, son volume aurait été plus considérable et en même tems plus intéressant.

Dictionnaire des Proverbes danois, traduits en français avec

le texte en regard. Par Johan. Meyer. Copenhague, 1737, in-4°.

Le collecteur avait une grande idée de l'utilité des proverbes. « Si » Jésus-Christ, dit-il, ne nous a pas fait un précepte formel de l'étude » des proverbes, il nous a du moins invités par son exemple à en faire » usage. » Ce recueil n'est pas cité par nos parémiographes, pas même par M. de Méry, qui l'a pourtant mis à contribution, et qui s'est même servi de la traduction qui accompagne le texte.

Dictionnaire des Proverbes français, avec l'explication de leurs significations et une partie de leur origine. Le tout tiré des meilleurs auteurs de ce dernier siècle. Par G. de B. (Georges de Backer). Bruxelles, Georges de Backer, 1710, in-8°.

Une 4e édition a paru sous ce titre : *Dictionnaire portatif des proverbes français, et des façons de parler comiques, burlesques et familières.* Avec une explication des étymologies les plus avérées, tirées des meilleurs auteurs. Utrecht, Pierre Savoye, 1751, in-8°.

Il se trouve quelques augmentations dans cette édition, mais il y a aussi des retranchemens.

Ce Dictionnaire, et ceux de ce genre qui l'ont suivi, me paraissent avoir été extraits de la première édition du Dictionnaire de l'Académie française, publiée en 1694.

Dictionnaire des proverbes français et des façons de parler comiques, burlesques, familières, etc., avec les explications et les étymologies les plus avérées. Par J. P. D. L. N. D. L. E. F. (Josephe Panckoucke de Lille en Flandre). Paris, Savoye, 1749, in-8°. Autre édition, 1758, in-8°.

M. de Méry ne cite aucun de ces Dictionnaires, excepté celui de Leroux.

C'est le même ouvrage, à peu de chose près, que celui de G. de Backer; il y a aussi des retranchemens. L'avis des auteurs est presque le même dans les deux ouvrages. Panckoucke, en prenant le livre de Backer, lui a pris aussi sa préface. La seconde édition (celle de 1758) est plus abrégée que la première. Panckoucke cite un autre Dictionnaire des proverbes, par un sieur Dubois, Amst., 1728; mais ce prétendu Dubois n'est probablement que De Backer, dont les lettres initiales D. B. peuvent être interprétées par Du Bois. M. Louis Dubois, dans l'édition

qu'il a donnée des *Vaux-de-Vire de Basselin*, dit, page 87, note 77, que M. Barbier s'est trompé en disant que le Dictionnaire de Panckoucke a été imprimé en 1758; c'est M. Dubois qui se trompe, puisque ce Dictionnaire, qui a paru en 1749, a été réimprimé en 1758 avec des changemens. Je possède les deux éditions. M. Barbier en cite une de 1750 que je ne connais pas.

Dictionnaire des Proverbes français. Par La Mésangère. Paris, Truttel et Wurtz, 1823, in-8°.

Trois éditions consécutives attestent le succès de cet ouvrage. C'est un choix fort bien fait de quelques proverbes. Les deux premières éditions étaient anonymes et ont paru la même année; elles sont sorties des presses du célèbre imprimeur Crapelet.

Dictionnaire des richesses de la langue française et du néologisme qui s'y est introduit; contenant les termes nouveaux et reçus, les nouvelles locutions, les tours figurés et brillans, les expressions de génie, les grâces et les délicatesses dont la langue a été ornée et enrichie depuis le commencement du XVIII^e^ siècle. Le tout, par des exemples tirés des écrivains les plus estimés, et qui se sont distingués par l'élégance du style. (Par Alletz.)

Paris, Saugrain, 1770, petit in-8° de XIV-496 pages.

Ce livre est rempli de locutions proverbiales; c'est le contraire du Dictionnaire du bas langage; ce sont des locutions d'un style élevé. Peut-être pourrait-on aussi placer dans cet *Essai* le Dictionnaire néologique attribué à Desfontaines; mais il ne me semble pas plus proverbial que celui des Précieuses de Somaize, ni que la Néologie de Mercier.

Dictionnaire du bas langage, ou des manières de parler parmi le peuple (de Paris surtout); dans lequel on a réuni les expressions *proverbiales*, figurées et triviales; les sobriquets, termes ironiques et facétieux; les barbarismes, solécismes; et généralement les locutions basses et vicieuses que l'on doit rejeter de la bonne conversation. (Par D'Hautel.) Paris, D'Hautel, 1808. 2 vol. in-8°.

Mon exemplaire porte l'adresse de Léopold Collin, sous la même date.

Plusieurs de ces locutions parcourent les provinces depuis longtems.

Dictionnaire du mauvais langage, ou recueil des expressions *proverbiales* et des locutions basses et vicieuses usitées parmi le peuple, avec leur correction d'après l'Académie et les meilleurs écrivains. Par J. F. Rolland. Lyon, Rolland, 1813, in-8°.

Ce volume contient en effet des proverbes en usage à Lyon, et qu'on ne trouve pas toujours dans les recueils ordinaires.

**Dictionnaire (nouveau) des proverbes français-allemands et allemands-français*. Par Chr. Guill. Kritzinger. Leipzig, Dav. Richters, 1745, in-4°, 8 fr.

Dictionnaire étymologique de la langue françoise, par M. Ménage, avec les origines françoises de M. de Caseneuve, les additions, etc. Paris, Briallon, 1750. 2 vol. in-folio.

M. de Méry cite ce livre comme pouvant être utile pour l'éclaircissement des proverbes; mais il ne donne que le titre de l'édition de 1694. M. Foisset l'aîné, dans la Biographie universelle, article Ménage, dit que ce savant préparait des recherches sur l'origine des locutions proverbiales de notre langue. Il est fâcheux que cet ouvrage n'ait pas été imprimé. Bayle, dans ses Nouvelles de la République des lettres, en 1686, avait dit que Ménage promettait un Traité étymologique sur les Proverbes français.

Dictionnaire où l'on trouve toute façon de parler, à sçavoir espagnol et françois. Par Oudin, in-16.

C'est un petit recueil de proverbes français, ou de locutions familières, trad. en espagnol. J'en ignore et la date et le lieu de l'impression, mon exemplaire étant sans titre. Il est composé de 108 pages.

Dictionnaire wallon-français, ou recueil de mots et de proverbes françois, extraits des meilleurs dictionnaires. Par M. R.

N. J. Cambresier, prêtre. Liége, J.-F. Bassompierre, 1787, in-8°.

Le wallon est un français altéré, rempli de mots dérivés de la langue allemande, et même du Celtique.

Dictionarie of the french and English tongues. By Rand Cœlgrave. London, Adam Slip, 1611, in-fol.

C'est une source abondante pour nos amateurs d'anciens monumens de notre littérature, et dans laquelle ont dû puiser nos feseurs de Dictionnaires de proverbes; on y trouve presque tous ceux de la langue rendus par des équivalens anglais et souvent par des traductions littérales.

Diccionario (nuevo) de las lenguas espanola, francesa y latina por Francisco Cormon. En Amberes, Detournes, 1776, 3 vol. in-4°.

C'est le Dictionnaire de Sobrino augmenté. On y trouve tous les proverbes espagnols expliqués en français.

Discours sur le proverbe : « Quatre-vingt-dix-neuf moutons et un Champenois font cent bêtes. » Par M. Herluison. Paris, Volland, 1810, in-8° de 32 pages.

L'auteur prend occasion de ce proverbe pour exciter l'émulation parmi ses jeunes concitoyens. « Un mauvais plaisant, dit-il, l'a hasardé (ce proverbe), d'autres l'ont répété; les troupeaux que l'on voit dans les plaines en rappellent tous les jours le souvenir : et la bonhomie de ceux contre qui il est dirigé lui donnent un air de vérité aux yeux de tous les juges bornés ou inattentifs. »

« Mais au fond, quel tort fait-il à ceux qui cultivent les sciences et les beaux-arts? La qualité de champenois flétrit-elle les noms des Girardon et des Grosley? Cependant notre désir doit être que la Champagne soit vengée. Armez-vous donc d'un zèle patriotique, jeunes hommes qui commencez à tenir le pinceau de Miguard, le burin de Nanteuil, le ciseau de Bouchardon ou la plume de La Fontaine. Donnez à l'étude ces années précieuses qui décident de toute la vie, et acquérez une supériorité de talent qui vous couvre de gloire, et qui consomme la vengeance de votre patrie. » Noble manière, en effet, de se venger des mauvais plaisans. Herluison aurait pu ajouter aux noms de ces grands hommes, d'autres noms d'hommes aussi célèbres.

Feu Villarsy, dans son Almanach champenois pour 1812, donne quelques origines assez plaisantes au proverbe champenois.

Les divers propos mémorables des nobles et illustres hommes de la chrétienté. Paris, Corrozet, 1556, in-8°.

Ce recueil contient de ces sentences qu'on nomme proverbes ou adages.

* *Les Divertissemens de M. D. B. (de Brieux).* Caen, 1675, in-12. Brunet.

M. de Méry ne parle pas de cet ouvrage, mais seulement de celui qu'on voit au mot *Origines* de quelques façons de prrler, etc.

* *Divertissement des sages*, contenant les explications de plusieurs questions et proverbes en usage dans la vie civile. Par le P. Jean-Marie de Vernon, pénitent du couvent de Nazareth à Paris. Paris, George Josse, 1665, in-8°.

C'est un recueil de deux cent vingt-six proverbes, accompagnés de réflexions souvent fort enhuyeuses.

E.

* *Elégie de Tograï*, avec quelques sentences tirées des poètes arabes, l'hymne d'Avicenne, et les proverbes du chalife Gali (Ali). Paris, 1660, in-8°. Petit volume très-rare, trad. de l'arabe par Pierre Wattier.

Encyclopédiana, ou Dictionnaire encyclopédique des *Ana*. Paris, Panckoucke, 1791, in-4° de VII-965 pages. (Par Lacombe.)

Dans ce volume de l'Encyclopédie méthodique, on trouve une bonne définition des mots *Adage* et *Proverbe*, avec plusieurs exemples à l'appui.

Essai de Proverbes et manières de parler proverbiales en

français, avec l'interprétation latine. Paris, Jos. Cottereau, 1614. A la suite du Dict. de Nicod.

Par un avertissement placé en tête du recueil, on le promet un peu plus ample; j'ignore s'il a paru. M. de Méry parle bien du *Trésor*, mais non du recueil de proverbes qui se trouve à la fin. Nicod étant mort en 1600, et le *Trésor* n'ayant paru qu'en 1606, il est à croire que la promesse n'aura pas été réalisée. Cependant, dans l'édition de 1608, donnée à Lyon par Jean Baudouin, il se trouve quelques additions, comme on le dit dans le *Ducatiana*, p. 478. V. *Explications morales*, etc.

Essai d'un Dictionnaire universel, par Furetière. Amst. Henri Desbordes, 1687, in-12.

Contient beaucoup de proverbes.

Essai sur quelques expressions proverbiales et sentences populaires relatives à la médecine, présenté et soutenu à l'école de médecine de Paris. Par M. G. M. Couhé, docteur en médecine. Paris, Didot jeune, 1808, in-4°, 35 pages.

L'auteur établit une dissertation sur chacun des proverbes rapportés par lui, et dans laquelle il en donne l'histoire ou l'origine.

(*Note de M. Lerouge.*)

Ce recueil de proverbes était susceptible de beaucoup d'augmentations. Il paraît que La Mésangère ni M. de Méry n'ont pas connu cette pièce que M. Guérard n'a même pas mentionnée dans la *France littéraire*.

Essais. V. Premiers.

L'Essence de la langue française. In-18.

Tel est le titre courant d'un petit volume dont les bibliographes ne parlent pas; à l'orthographe, il me paraît avoir été imprimé en Hollande au XVII^e^ siècle; je le crois fort rare : mon exemplaire est sans titre, et il y manque un ou deux feuillets à la fin. C'est un recueil de proverbes par ordre alphabétique, qui paraît avoir un religionnaire pour auteur (1); j'en dois la connaissance et la propriété à l'amitié de M. Aimé Leroy.

---

(1) Ceci se voit de plusieurs proverbes, et notamment de celui-ci : Faire son bonjour, *faire la Cène*. Chez les catholiques, c'est faire ses Pâques.

* *Etymologie*, ou explication des proverbes françois, divisée en trois livres par chapitres en forme de dialogues. Par Fleury de Bellingen. La Haye, Vlacq, 1656, petit in-8° de 363 pages.

La Mésangère en cite une édition de La Haye, 1653, in-12 de 380 pages. V. *Premiers essais*, etc.

* *Explications morales d'aucuns proverbes communs en la langue françoise*, avec la version en vers latins de quelques proverbes françois composée par *Joannes Ægidius Nuceriensis*. Cité par Bayle, art. *Spinosa*, remarque B, comme se trouvant dans le *Trésor* de Nicod, Paris, 1606, in-fol.

Explication morale des proverbes populaires français. Par C. A. Basset, ancien bénédictin. Paris, Colas, 1826, in-18. 40 cent.

C'est une première partie qui sera suivie de plusieurs autres; cette entreprise louable mérite d'avoir du succès; on y trouve les proverbes les plus communs concernant l'instruction, et dont l'explication, en effet toute morale, est faite avec une bonhomie qui ne peut que plaire à la jeunesse, pour laquelle le livre est destiné.

F.

Façons de parler proverbiales, mots ou termes bas, comiques, burlesques, de peu d'usage, etc.

Se trouve à la suite du Dictionnaire français et latin de Joubert, 3e édition. Lyon, Louis Declaustre, 1725, in-4°. Les proverbes y tiennent XXXVI pages. Ce recueil n'est pas cité par les parémiographes; il est fort différent de celui qui se trouve à la suite du Thrésor de Nicod.

Faictz et dictz de feu de bonne mémoire maistre Jehan Molinet. Paris, 1540, in-8°.

Ce volume contient beaucoup de proverbes; il s'en trouve dont le refrain est une de ces sentences plus ou moins bien amenées.

* *Les Fleurs de bien dire, et très-élégantes sentences ou lieux communs.* Avec comparaisons et similitudes sur une partie d'icelles. Le tout reveu, corrigé et augmenté. A Rouen, de l'imprimerie de Robert Féron. (1615.) In-8° de 59 pages. Peut-être par *Guillaume Wallier*, de Grenoble.

(*Communiqué par M. A. Dinaux.*)

* *Floresta espanola de Apoptegmas o sentencias, etc.*, collegida por Melch. de Santa-Cruz. En espagnol et en français. Bruxelles, 1614, in-8°.

Je ne possède ce recueil qu'en espagnol; en voici le titre en entier :

Floresta espanola de Apoetemas, ò sentencias, fabia, y graciosamente dicas de algunos espanoles. Anno 1728 con licencia. En Madridi, en la imprenta de Don Pedro Joseph Alonso de Padilla, vive en la calle de Santo Thomàs, junto al contraste. Sur le faux-titre, on trouve, après les mots Floresta espanola : Corregida por Melchior de Santa-Cruz. Buenas, Viezno de la ciudad de Tolèdo. C'est un in-12 fort étroit.

C'est plutôt un recueil de bons mots que de proverbes.

Florilegum ethnico-politicum, nec-non P. Syri ac Senecæ sententiæ aureæ, recognoscente, Jano Grutero; accedunt Gnomæ paræmiæque Græcorum; item proverbia germanica, belgica, italica, gallica, hispanica. Francofurti, Rhodius, 1610, in-8°.

Les proverbes sont rangés par ordre alphabétique de la première lettre de la phrase; les espagnols sont traduits en français. Ce sont ceux d'Oudin; mais l'édition de 1659 est beaucoup plus ample. Il aurait été à désirer que les proverbes allemands, belges et italiens fussent aussi traduits.

Ce recueil n'est pas cité par les parémiographes; il méritait pourtant bien cet honneur.

L'année suivante (en 1611), Gruterus ajouta une seconde partie (*pars altera*) à ce livre; il y donne, sous les mêmes titres, d'autres sentences

et proverbes grecs, allemands, belges, anglais, italiens et français; mais pas d'espagnols. Les proverbes français du premier recueil ne sont que la traduction des proverbes italiens du second, du moins pour la plupart. Ceux de la seconde partie sont, selon l'auteur de ce recueil, traduits de Solon de Voges, qui se donnait le nom d'Apollinaire Lebon, auxquels il en a été ajouté de plus récens.

G.

Gnomologia, seu Memorabilium cum primis germanicæ, gallicæque linguæ, sententiarum brevis et aperta; latino carmine, inspersis rythmis festivissimis, facta descriptio per Joannem Buchlerum à Gladbuch, scholæ Wicradanæ moderatorem. Præter ænigmata diversa, eaque per quam venusta, accessit opera ejusdem tractatus de anno et ejus partibus, cum Kalendario perpetuo lectu, cognituque dignissimus.

Coloniæ, B. Gualtherus, 1602, in-18.

Les Gourmands et les Parasites, pièce en deux actes, en prose mêlée de proverbes, particulièrement ceux sur les mots *bouche*, *dents* et *langue*. Par feu Musier, libraire à Paris. Mss.

Grammaire anglaise de Miège et Boyer.

Plusieurs éditions.

Quelques proverbes à la fin; la plupart sont vulgaires.

Grammaire allemande de J. C. Gottsched, Strasb., Am. Kœnig, 1794, in-8°.

A la page 528, on trouve un recueil de germanismes et proverbes allemands-français jusqu'à la page 545 comprise. Dans une nouvelle édition faite en 1800, chez le même libraire, outre ces mêmes proverbes, on en trouve de plus un autre recueil français-allemand, p. 369-398.

* *Grammaire (élémens de) Turk*, par le chevalier Amédée Jaubert. Paris, Treuttel et Würtz, 1823.

Contient 357 proverbes. Dans le Voyage du même auteur en Arménie et en Perse, M. Jaubert a encore donné des proverbes turks.

H.

* *Hécatongraphie, c'est-à-dire, Description de cent figures contenant les déclarations de plusieurs apophthegmes, proverbes, sentences et dicts tant anciens que modernes;* le tout composé en rimes françoises, par Gilles Corrozet. Paris, sans date, in-8°.

* La même. Paris, 1540, in-8°.

* La même. Paris, Denys Janot, 1543, in-8°.

* *Histoire des Proverbes.* Par Th. P. Bertin. Paris, 1803, in-12.

Cité par M. des Angélis dans la *Biographie universelle*, article Tuet. Ce n'est qu'un abrégé des *Matinées senonaises* qu'il n'a pas fait oublier.

Histoire de l'admirable Don Quichotte de la Manche, traduite de l'espagnol de Miguel Cervantes. (Par Filleau de Saint-Martin.) Paris, Pierre Ribou, 1713, 6 vol in-12, fig. La première édition n'avait que quatre volumes; elle a paru en 1677 et 1678.

Cette traduction a eu beaucoup d'éditions; une des plus jolies, si les caractères étaient moins serrés et les volumes moins forts, est celle imprimée à Bruxelles, Fricx, 1706, deux volumes petit in-8°, ensemble de 1356 pages, non compris les préliminaires ni les tables. Cette édition est ornée des spirituelles gravures à l'eau forte, d'Harrewin. Après cette édition en vient une de Francfort, 6 vol. petit in-12, 1750; puis une d'Amsterdam, 1768, 6 vol. in-12. Ces éditions ont aussi leur mérite.

Dans une Monographie des Proverbes, le Don Quichotte ne saurait être oublié. Le recueil de ceux de l'écuyer du chevalier de la triste figure, ne peut être que fort piquant; je les ai recueillis : il ne serait pas sans intérêt de comparer les phrases des traducteurs avec celles de l'ori-

ginal ; il serait même curieux de mettre en regard les versions des différens traducteurs. Je me propose de faire ce travail sur celles de Filleau de St.-Martin, de Dubournial, de Del'aulnaye, de Florian, et même sur celle de César Oudin, si je puis me la procurer.

Il existe une suite fort mauvaise d'un mal avisé, qui n'a fait de Sancho qu'un plat personnage fort bête et fort dégoûtant ; j'ai aussi consulté en partie ce livre, et je n'ai pas oublié les *Nouvelles Aventures* par Avellenada, que Cervantes accusait de l'avoir volé, ce qui serait un préjugé en faveur de l'ouvrage, s'il ne se dépréciait lui-même. Je conviens que je n'en juge que par la traduction, l'original m'étant tout-à-fait inconnu.

Le 6e volume de la nouvelle suite des Aventures de Don Quichotte, est intitulé :

Sancho Pansa alcade de Blandanda, dernier volume de la *Suite nouvelle de l'histoire et des avantures* (sic) *de Don Quichotte de la Manche*. Paris, Hilaire Foucault, in-12, sans date. A la fin du volume est une approbation de l'abbé Richard, du 25 avril 1724, qui ne donne aucune lumière sur le nom de l'auteur.

A la suite de la traduction de Del'aulnaye, Paris, Th. Desoer, 1821, 4 vol. in-18, se trouve un Recueil de Proverbes (270) et Sentences espagnols, tirés de l'histoire de Don Quixote. Les proverbes sont traduits en français et rangés par ordre alphabétique.

Histoire générale des proverbes, adages, sentences, apophthegmes, dérivés des mœurs, des usages, de l'esprit et de la morale des peuples anciens et modernes ; accompagnée de remarques critiques, d'anecdotes, et suivie d'une Notice biographique sur les poètes, les moralistes et les philosophes les plus célèbres cités dans cet ouvrage, et d'une Table des matières. Par M. C. de Méry. Paris, Delongchamps, 1828-1829, 5 vol. in-8°.

Le plan de l'auteur était vaste ; mais a-t-il été entièrement rempli ? l'a-t-il été convenablement ? Je ne le pense pas. Il aurait fallu six volumes au lieu de trois pour que M. de Méry tînt toutes ses promesses. La Biographie des parémiographes, des philosophes, des moralistes, des poètes, occupe peu de place dans le traité, et la Bibliographie se réduit à quelques notes incomplètes, contenues en dix-huit pages.

L'explication des proverbes n'est pas toujours heureuse ; et parmi les proverbes attribués à une nation, il s'en trouve que d'autres pourraient

revendiquer. Au total, la lecture de l'ouvrage de M. de Méry est fort agréable, et nous n'avons rien de mieux jusqu'à présent sur cette matière; dans une seconde édition, ces défauts pourraient disparaître; cependant ils sont cause que l'ouvrage ne s'est pas maintenu au prix auquel il a été établi.

I.

Les Illustres proverbes historiques, ou Recueil de diverses questions curieuses, pour se divertir agréablement dans les compagnies. Ouvrage tiré des plus célèbres autheurs de ce temps. 3e édition. Paris, Pierre David, 1659, in-12.

Cette édition contient le Ballet des Proverbes composé par Benserade, et dansé par le roi, le 17 février 1654.

Ce livre avait déjà paru chez le même, en 1655.

* La même année 1659, on en fit une réimpression avec une figure.

* Les mêmes, avec la suite et la *Comédie des Proverbes*, pièce comique. Paris, Pépingué, 1663, 2 vol. in-12, fig.

Cet ouvrage est presqu'entièrement extrait de celui de Fleury de Bellingen. Grosley l'attribuait à l'auteur de la *Comédie des proverbes*. Dans ce cas, ce ne pourrait être qu'une œuvre posthume, le comte de Cramail étant mort en 1640. Mais Bayle, en citant cette édition (1), dit : « On a publié plusieurs fois à Paris les Dialogues d'un *Manan* et d'un Philosophe, où l'on rapporte l'origine d'un assez grand nombre de proverbes, tantôt bien, tantôt mal. » M. Barbier, qui rapporte ce livre dans ses *Anonymes*, ne donne aucun éclaircissement sur le nom de l'auteur. M. Nodier, dans ses Mélanges tirés d'une petite bibliothèque, p. 128, dit que ce livre est un *vol* commis par le libraire, de l'ouvrage de Fleury de Bellingen, dont il n'est que la copie mal déguisée, en retranchant de l'original tout ce qui présentait un sens hardi, les équivo-

(1) Nouv. de la République des lettres, du 16 février 1686, art. III.

ques plaisantes, les explications graveleuses, les étymologies un peu vives, que ce sujet amenait naturellement; etc.

Institutes coustumières, ou Manuel de plusieurs et diverses règles, sentences et proverbes, tant anciens que modernes, du Droit coustumier et plus ordinaire de la France. Par Antoine Loisel, advocat au Parlement. Paris, Henry Legras, 1637, in-8° de 166 pages.

* La première édition a été placée à la suite de l'Institution au Droit français de Coquille, en 1607.

* Les mêmes. Paris, 1657, in-12.

* Les mêmes, avec un Commentaire par Delaunay. Paris, 1688, in-8°.

* Les mêmes, avec les Notes d'Eusèbe Delaurière. Paris, 1720 et 1758. 2 vol. in-12.

Les mêmes. Paris, Saugrain, 1765, 2 vol. in-12.

Les mêmes. Paris, Nyon l'aîné, 1785, 2 vol. in-12.

Il est étonnant que M. de Méry n'ait point parlé de cet excellent ouvrage, quoiqu'on trouve dans son *Histoire des Proverbes*, des préceptes tirés évidemment de ces institutes.

Instruction sur l'histoire de France et romaine, par Le Ragois. Beaucoup d'éditions. Se réimprime souvent.

On trouve, à la fin du volume, 110 proverbes suivis de 142 autres et de maximes et pensées diverses.

J.

* *Le Jardin de récréation, auquel croissent rameaux, fleurs,* sous le nom de six mille proverbes et plaisantes rencontres françoises. Par Gomes du Trier. Amst., 1611, in-4°.

Non cité par M. de Méry.

Jardin / le / d'honneur (en vers), contenant plusieurs apologues, *proverbes* et ditz moraux. Paris, Est. Groulleau, 1559, in-16.

Journal grammatical, rédigé par M. Redier.

Chaque numéro de cet intéressant journal est terminé par des proverbes ingénieusement expliqués par M. Quitard.

L.

La Garde

A fait une chanson de plusieurs proverbes arrangés sur l'air : *L'avez-vous bien aimé?* de la fée Urgèle. Elle commence ainsi :

Trop parler nuit,
Trop grater cuit,
Trop manger n'est pas sage.
A barbon gris
Jeune souris,
L'amour est de tout âge.

Cette chanson, gravée sous le nom de Lagarde, est attribuée à Collé; elle se trouve sous ce nom *Philologie de Noël*, tom. 1, p. 248.

Lettres en proverbes.

On en trouve disséminées dans différens recueils, et surtout dans les almanachs. Je ne citerai que celle qui se trouvait dans la *Bigarrure* du 17 décembre 1750, p. 24. C'est une lettre d'un amant à sa maîtresse; et dans le Recueil de pièces sérieuses, comiques et burlesques, 1721, in-12, p. 65, qui a été plusieurs fois réimprimé.

Lebeuf.

Ce savant ecclésiastique a écrit et publié plusieurs mémoires, soit séparément, soit dans le *Mercure* de 1731 à 1739, dans lequel il explique quelques proverbes.

Loiseliana, ou Adages, axiomes de droit, proverbes, etc., extraits des *Institutes coutumières* d'Antoine Loisel, avec des remarques. Ms.

Vendu 12 fr. à la vente Lerouge, en 1834.

M.

* *Les Margverites françoises, ou fleurs de bien dire, contenant plusieurs belles et rares sentences morales!* Recueillies de plusieurs autheurs et mise (sic) en ordre alphabétique. Par Fr. Desrues, p. Constançois. (Sans lieu ni date.) Par Pierre le Cousturier.

Ouvrage divisé en deux parties; la première, dédiée à Marguerite de Rohan, marquise de Durètal, contient 427 pages; la seconde, dédiée à Marguerite de Marescot, n'est que de 191 pages. Les sentences sont rangées par ordre alphabétique du sujet principal de chacune d'elles. On remarquera que le père Desrues n'a voulu dédier ses *Marguerites françoises* qu'à des dames qui avaient Marguerite pour prénom. C'était une gentillesse du temps. (*Article communiqué par M. A. Dinaux.*)

Matinées senonoises, ou Proverbes françois, suivis de leur origine, etc. (Par l'abbé Tuet.) Paris, Née de la Rochelle, et Sens, veuve Tarbet, 1789, in-8°.

On doit regretter que l'auteur n'ait pas publié ce qui lui restait de proverbes. Si son ouvrage ne s'est pas débité fort vîte, c'est sans doute la Révolution qui en est cause. En l'an 3, on en a renouvelé le titre, en supprimant *Matinées senonoises*; la suite aurait été mieux accueillie que ne le fut d'abord la première publication. Le Dictionnaire de La Mésangère offre l'exemple du goût que l'on a pour ces sortes d'ouvrages.

* *Mémoires curieux envoyés de Madrid.* Par Mezeray. Paris, 1670, in-18. *Méry.*

Mimes, enseignemens et proverbes, par Baïf, reveus et augmentez. Paris, Mamert-Patisson, 1597, petit in-12.

Ce recueil suffirait pour dégoûter des proverbes.

Morale des poètes, par Moustalon. 3e édition. Paris, Boulland, 1823. 2 vol. in-12. Portr. Souvent réimprimé.

M. de Méry place ce recueil parmi ceux des proverbes; je le regarde plutôt comme un recueil de pensées, dont plusieurs sont proverbiales. C'est, du reste, un livre fort utile.

Morale primitive, ou Recueil de proverbes et sentences des Orientaux. Par M. C. P. (Paultre, ancien lieutenant-colonel.) Paris, Johanneau, 1815, in-18 de 194 p.

M. de Méry paraît ne l'avoir pas connue.

* *Les Mots dorés du grand et sage Caton, en latin et en français, avec aucuns bons et utiles adages, auctoritez et dicts moraux des sages, profitables à chacun.* Par Pierre Grognet. Paris, 1530 et 1535, in-8°. *La Mésangère.*

M. de Méry orthographie *Grosnet*, et donne la date de 1543.

Le Moyen de parvenir de Béroalde de Verville.

Contient une foule de locutions proverbiales dont plusieurs ont un sens obscène.

N.

* *Notables enseignemens, adages et proverbes,* faits et composés en rymes françoises. Par Pierre Gringore, dict Vauldemont. Got. in-16. Sans lieu ni date.

Lacroix du Maine dit : Paris, Galiot du Pré, 1528; et Duverdier : Paris, François Régnaut, 1528, in-8°. On trouvera, p. 284 du tom. 3e de sa Bibliothèque, quatre quatrains de ces Notables Enseignemens. En voici un :

Peur et seurté tiennent l'homme en tutelle :
Retiens leurs dits, apprendre les pourras,
Quand Peur te dit : Mon amy, tu mourras ;
Seurté répond : C'est chose naturelle.

M. Techener, dans son Bulletin bibliographique n° 3, cite une édition de 1533, dont il porte le prix à 60 fr. Il en cite aussi une édition de 1527, chez Galiot-Dupré, imprimée par Simon du Bon.

Nouveau Dictionnaire proverbial, satirique et burlesque, plus complet que ceux qui ont paru jusqu'à ce jour, à l'usage de tout le monde. Par A. Caillot. Paris, Dauvin, 1826, in-12.

Il y a des gens prédestinés, et dont le sort paraît être de faire de mauvais livres ; et comme, selon Boiste, il n'y a nul mérite dans le prédestiné, aussi n'y en a-t-il aucun dans les ouvrages d'A. Caillot. Ce Dictionnaire, *destiné* à être plus complet que les autres sur la même matière, l'est en effet moins : il est vrai qu'il s'y trouve quelques locutions proverbiales qu'on ne rencontre pas dans Leroux ; mais aussi combien y en a-t-il dans cet ancien parémiographe que M. A. Caillot n'a pas mis dans son Dictionnaire ? Il est beaucoup d'autres façons de parler proverbiales qu'on ne trouve pas dans Leroux, et qu'on chercherait en vain dans Caillot. Par exemple : « Applaudir à tout rompre » dont je crois l'origine assez moderne ; « Faire la guerre à l'œil » qui se trouve dans le Don Quichotte de Filleau de Saint-Martin, dans Leroux et dans les Mémoires de Davrigny ; « *Faire des gorges chaudes ; rire à gorge déployée ;* » qu'on trouve dans Brantome et dans Monet, et même dans La Fontaine ; en revanche, M. Caillot répète des proverbes jusqu'à quatre fois ; malheureusement, cela ne peut faire compensation.

Nouvelle (la) Fabrique des excellens traits de vérité, livre pour inciter les resveurs tristes et mérancoliques à vivre de plaisir. Par Philippe d'Alcripe (Le Picard), sieur de Neri en Verbos.

Omnis Homo mendax.

Estist der treitz.

Nouvelle édition reveue, corrigée et augmentée. Imprimée cette année.

Ce livre, d'une extrême rareté, dit M. Nodier, est composé d'environ 110 contes, tous terminés par une sentence rimée. Mon exemplaire contient le carton dont parle M. Nodier, mais non placé comme il le dit; il se trouve immédiatement après le titre, quoiqu'il ait à la fin pour réclame : La Nouvelle.

O.

Œuvres de Regnier. Plusieurs éditions

M. de Méry place ce poète satyrique parmi les parémiographes, à cause des locutions proverbiales qu'on trouve dans ses satyres.

On pourrait, à ce titre, citer l'*Ovide bouffon* de Richer; Paris, Estienne Loyson, 1662, in-12, rempli, à chaque page, de locutions proverbiales; et plusieurs autres poèmes burlesques, ou héroï-comiques.

* *Les Origines de quelques coutumes anciennes, et de plusieurs façons de parler triviales*, avec un vieux poème touchant l'origine des chevaliers bannerets. (Par Jacques Moisant, de Brieux. Caen, J. Cuvelier, 1672. In-12 de 200 p. V. *Divertissement*.

Livre intéressant et curieux, difficile à trouver et d'un prix élevé.

Origine des proverbes, explications curieuses et instructives de l'origine des phrases proverbiales qui sont usitées de

nos jours. Par M. Ch. Bourdonné, 2e édition. Paris, Garnier, 1829, in-32 de VIII-116 pag.

Ce misérable petit traité contient de grandes sottises. S'il est vrai qu'il ait été à la seconde édition, c'est que, comme le dit Boileau :

Mais ils trouvent pourtant, quoiqu'on en puisse dire,
Des marchands pour les vendre, et des sots pour les lire.

P.

Pannard, poète français.

La Mésangère, art. TROP, rapporte une certaine quantité de proverbes qu'il dit être tirés de Pannard, *Maximes et Sentences*. Je ne les ai pas trouvés, mais une certaine quantité d'autres pas assez nombreux pour donner à ce poète un rang parmi les parémiographes.

* *Parémiographe françois-allemand, ou Dictionnaire des métaphores et de tous les proverbes français adoptés et sanctionnés par l'Académie française*. Par J. Lendroy. Francfort, Varrentrapp, 1820, in-8°. T. 78. La *France littéraire*.

* *Pensées diverses et Proverbes choisis, avec des réflexions pour les mieux entendre*. Par G. G. D. M. Paris, Mouchet, 1712, in-12.

Pensées, Maximes et proverbes extraits et traduits de divers livres chinois, par M. Cibot, missionnaire.

Dans le 10e volume des Mémoires concernant les Chinois. Paris, Nyon, 1784, 15 vol. in-4°.

Ces proverbes, qui occupent les pages 144 à 178, sont divisés par matière, selon les différens états et selon les devoirs sociaux. Les proverbes proprement dits commencent p. 157. Non cités par M. de Méry.

Phrases et sentences tirées des comédies de Térence, avec

un abrégé de sa vie. (Par Bridault.) Paris, Guérin, 1743, in-12.

Ce recueil contient beaucoup de sentences proverbiales. Le même Bridault avait déjà fait le même travail sur Phèdre. Paris, le même, 1742, in-12.

Plus anciennement Belleforest a extrait des phrases proverbiales de Térence, de Cicéron et de quelques autres auteurs.

* *Pintianus* (Frédéric), espagnol,

A recueilli, dit M. de Méry, trois mille proverbes italiens et français qu'il a traduits en langue espagnole, au rapport d'André Schottus. Notre historien parémiographe ne nous dit pas si *Pintianus* a conservé les originaux avec sa traduction.

* *De la Préexcellence du langage françois.* Par H. Estienne. Paris, Mamert Patisson, 1579, petit in-8°, et 1559, selon La Mésangère.

Ce livre, qui se trouvait à une vente faite par le libraire Merlin, les 26 et 27 février 1835, y est intitulé : Project du livre intitulé : *De la précellence du langage*, etc. Il y a été vendu 33 fr. 50 c.

* *Des Prémices, ou le premier livre des Proverbes épigrammatisés, ou des épigrammes proverbialisés.* Par H. Estienne, 1594, in-8°.

M. de Méry dit : les *Premiers*, mais il faut lire *Prémices* avec tous les bibliographes.

* *Les Premiers essais de proverbes*, par Fleury de Bellingen. La Haye, 1653. Cité par La Mésangère. Format in-12 de 330 pages.

Propos mémorables des nobles et illustres hommes de la chrestienté. Avec plusieurs nobles et excellentes sentences des anciens autheurs hébrieux, grecz et latins, pour induire un chascun à bien et vertueusement vivre. Lyon, par Gabriel Cotier, 1560, in-16.

Cette seconde partie est intitulée, en titre courant : *Thrésor de vertu* C'est un recueil d'adages et de sentences morales.

Ces propos mémorables sont dans le genre de ceux de Corrozet.

Proverbes, adages, maximes, sentences, quolibets, rébus, recueillis de l'*Histoire de Don Quichotte*, traduite par Filleau de Saint-Martin ; des *Nouvelles Aventures*, traduites d'Avellenada, et d'une nouvelle suite et véritable de l'histoire et des aventures de ce héros. Ms.

Cette nouvelle suite est un ouvrage français imprimé en 1724, en six volumes in-12, dont le 6e est l'histoire de Sancho Pansa. On a attribué cette rapsodie à Lesage ; mais il faut n'avoir aucune notion de la manière de cet homme célèbre, pour supposer même qu'il ait pu y mettre la main.

* ***Les Proverbes anciens flamengs et françois***, colligés par François Goedhals. Anvers, Plantin, 1568, in-8°.

M. de Méry, qui cite ce livre, n'en donne pas la date.

* ***Proverbes communs*** (en vers). ***Dits des bestes*** (en vers). ***Dits des oiseaux*** (en vers). Paris, J. Trepperel, in-4° goth. Sans date.

Ce recueil est peut-être le suivant.

* ***Les Proverbes communs***, qui sont au nombre de sept cent quatre vingt-deux. Petit in-8° de 17 feuillets, goth.

Catalogue de La Vallière, no 4310.

Ces proverbes en vers, dit Brunet, n'occupent que douze feuillets, y compris le titre. Le volume paraît avoir été imprimé à Paris au commencement du XVIe siècle. Vendu avec deux autres pièces, 61 fr. Le Duc.

* ***Proverbes communs et belles sentences pour familièrement parler latin et françois à tous propos.*** Composés par J. Nucerin. Lyon, Ben. Rigaud, 1556, in-16. Paris, Pierre Mesnier, 1602, in-12.

C'est sans doute le même recueil que celui cité par Draudius; mais cet ancien bibliographe ne se fait pas de scrupule de ne pas copier textuellement les titres.

Proverbes communs.

Se trouvent pages 24-26 d'un petit livre fort curieux intitulé : *Le Nouveau petit Dictionnaire*, avec des entretiens en français et en flamand. Gand, Charles Goesin, 1794, in-12.

* *Proverbes du vieil Henry.* Par Don Jean-François, bénédictin de Saint-Vannes.

On m'a indiqué ce recueil, que je ne connais pas, en m'assurant qu'il était de l'auteur du Dictionnaire roman-wallon, etc. Bouillon, 1777, in-4°.

En vain j'ai consulté la Bibliothèque des Bénédictins, rédigée par D. J. François lui-même, ce recueil n'y est pas cité.

* *Proverbes notables et belles sentences de plusieurs bons auteurs tant anciens que modernes*, desquels le latin précède le françois, par ordre alphabétique. Par Gilles de Nocère.

C'est sans doute le même recueil que celui intitulé *Proverbes communs*, par J. *Nucerin*.

* *Les Proverbes de Salomon.* Lyon, Balthazar Arnoullet, 1555, in-24.

Ces proverbes ne peuvent être confondus avec ceux qui font l'objet de ce recueil; ce sont des adages et des maximes émanés de la suprême sagesse.

Si je relevais toutes les éditions qui ont été faites de ce livre sacré, je devrais entrer dans des détails plus étendus que ceux nécessaires à tous les autres articles ensemble. Je devrais mentionner non seulement les *Proverbes* et paraboles de Salomon mis en cantiques par Pellegrin, Paris, Witte, 1725; mais encore toutes les traductions en prose, en vers, toutes les imitations, les commentaires, les paraphrases, tels que les proverbes de Salomon sur les principaux devoirs des hommes, par Dardenne, Avignon, 1761, in-8°; surtout le recueil remarquable intitulé : « Proverbes de Salomon trad. en vers italiens par Étienne Égide Petroni, avec des notes par le même, la traduction française de Sacy et le texte de la Vulgate, dédié à S. M. la reine Hortense. Paris, Blankens-

tein, 1812, in-8°. Imprimerie de Didot l'aîné. » (*Communiqué par M. A. Dinaux.*); et enfin tous les autres ouvrages relatifs à ce livre de l'Ecriture sainte; les articles en seraient tellement nombreux, que les autres recueils qui forment le fond de cette petite Bibliographie, ne pourraient plus être regardés que comme des accessoires.

* *Les Proverbes divertissans et les heures de récréation*, par Juliani. Ital.-franç. Paris, 1569, in-8°.

La Mésangère cite, de ce livre, une édition de 116 pages in-18, pour la partie des proverbes, sous la date de 1668.

* *Les Proverbes dorés.* A la fin on trouve : Cy finent les Cent nouveaulx proverbes dorez et moraulx. Petit in 8° got. de 16 feuillets non chiffrés.

Attribué à Gringore Brunet. V. à l'article les Cent ..... etc. C'est la même chose.

Proverbes en rimes, ou Rimes en proverbes, tirés en substance tant de la lecture des bons livres, que de la façon ordinaire de parler, etc. Le plaisant, le sérieux, le louable, le picquant, ainsi que tous autres sujets qui se peuvent imaginer y sont traités agréablement. Ouvrage utile et divertissant à l'honneur de la langue françoise, etc., par Leduc. Paris, Gabriel Quinet, 1665, 2 vol. in-12.

Les proverbes sont en dystiques assez plats, quelquefois en quatrains qui ne valent pas mieux, rangés par ordre alphabétique de la première syllabe de la phrase.

* *Proverbes espagnols*, traduits en français par César Oudin. Paris, 1609, petit in-8°. Techener.

Proverbes espagnols, traduits en français par César Oudin. Franç.-espagn. Paris, Jean Guignard, ou Pierre Rocolet, in-12 de 360 pages sans les préliminaires.

Les proverbes sont rangés par ordre alphabétique de l'espagnol. L'ouvrage est terminé par les proverbes moraux en rimes espagnoles, trad.

en prose française, au nombre de cinquante, et par trente dystiques sur la Fortune, suivis de l'épitaphe de la Vérité. Je pense que c'est le même recueil que le précédent.

Proverbes et Apophthegmes chinois comparés avec les proverbes des autres peuples. Par Levesque. Paris, Didot, 1796, in-18. France Littéraire.

Je ne connais pas ce livre sous ce titre, quoique je possède toute la collection dont il fait partie.

* *Proverbes et bons mots mis en action d'après les mœurs populaires;* composés et lithographiés par MM. Pigal, Pajou et Jos. Arago, avec un texte explicatif rédigé par Jos. Arago. Paris, Noël, 1823, petit in-fol.

Le recueil doit être composé de 120 numéros.

* *Proverbes et Dits sententieux, avec interprétation d'iceux.* Par Charles Bouvelles. Paris, G. Lenoir, 1557, in-8° parvo.

Cet ouvrage avait paru en latin sous ce titre : « *Car. Bovilli, proverbiorum vulgarium libri tres.* » Parisiis, Galliotus Pratensis, 1557, in-8° parvo.

Proverbes et Dictons populaires, avec les Dits du Mercier et des marchands et des crieries de Paris aux XIII^e^ et XIV^e^ siècles, publiés d'après les manuscrits de la Bibliothèque du Roi, par G. et Crapelet. In-8° de 13 feuilles, plus deux planches, grand papier vélin, avec deux *fac simile* de deux manuscrits de la Bibliothèque du Roi. (1831.) 18 fr.

* *Proverbes par dystiques français.* In-8°. Ms.

Catalogue Pompadour, n° 2233.

* *Proverbes ruraux, vulgaires, anciens et modernes.*

Ces proverbes, rangés par ordre alphabétique en 1610, ont été re-

recueillis par Antoine Loisel, qui les a dédiés à Marescot, son gendre, alors avocat, et depuis maître des requêtes. J'ai relevé ce titre dans l'Abrégé de la vie de Loisel, placé par Delaurière en tête des Institutes coutumières. J'ignore s'ils ont été imprimés.

Proverbes ruraux.

On en trouve dans l'Almanach champenois publié à Châlons-sur-Marne, en 1809, 1810 et 1812, par M. de Villarsy, in-4°. Cet almanach, fait par un philanthrope, homme de beaucoup d'esprit, sort de la classe ordinaire de ces espèces de publications ; il aurait dû être imité. Je pense qu'il n'a pas eu d'autre suite, l'auteur ayant cessé de me l'envoyer. Ces proverbes, de la composition de M. de Villarsy, sont moulés sur les préceptes du décalogue.

* *Proverbes turcs.* (Trad. en français.) Paris, imprimerie royale, in-4°.

Extraits de la Grammaire arabe de Savary.

Proverbia, sententiæ salesque quibus GALLI *tam dicta quam scripta condire solent.* Collectore Daniele Martino Sedan. Argentorati, 1625, in-12 de 86 pages.

Les proverbes sont au nombre de onze cents onze, imprimés sur deux colonnes, en français et en allemand.

* *Proverbia communia tàm* GALLICO *quàm latino sermone,* per ordinem alphabeticum venusto carmine contexta, noviter revisa et emendata. Præterea de tempore quadragesimali libellus elegans ; dialogi tres, et alia perpulchra cum oratione remissionis planariæ. Opusculum singulare, caracteribus gothicis excusum, absque nota editionis. Anno 1529, in-8°.

* *Proverbia* GALLICANA *secundum ordinem alphabeti reposita, et à Joanne Ægidii latinis versiculis traducta.* Parisiis, Hæredes Mauricii à Porta, 1538, in-8° parvo.

Proverbiana, ou Recueil choisi de proverbes français, et

des manières de s'exprimer proverbiales, etc. Paris, Tiger, in-8, sans date. (1824.)

Proverbiana, ou Recueil des Proverbes les plus usités et les plus saillans, avec leur signification précise. Lille, Blocquel et Castiaux, l'an qui refuse muse, in-32.

L'explication présente souvent un sens différent de celui exprimé par le proverbe.

Ces deux recueils ne se ressemblent qu'en un point, c'est leur médiocrité.

Proverbiorum libellus (Polydorus Vergilius). Venetiis, per Christoph. de Pensis; anno MCCCCLXXXC (1498), in-4°.

* *Proverbs english, french, dutch, italian, and spanish by N. R. Gont.* London, 1659, in-12. Brunet.

R.

Rabelæsiana; Recueil de sentences, adages, proverbes, façons de parler proverbiales, jeux de mots, paronomasies, jurons, imprécations contenues dans les œuvres de Rabelais, ou qui y ont rapport. (Par M. Delaulnaye.) Paris, Louis Janet, 1823, in-8°.

Fait partie du 3e volume de l'édition des Œuvres de Rabelais donnée par le savant Delaulnaye.

Recherches de la France, par Estienne-Pasquier.

Dans le 8e livre des éditions in-folio, on trouve l'explication et l'origine de plusieurs proverbes et locutions proverbiales.

* *Recueil d'emblêmes, de proverbes, d'adages, d'allégories et de portraits.* Ms. in-fol. sur vélin *Catalogue de La Vallière*, n° 4516.

N'ayant pas vu ce volume, je ne pourrais que répéter ce qu'en dit le rédacteur du catalogue ; il me paraît préférable d'y renvoyer. Par le détail donné dans ce catalogue, le mot *proverbes* me paraît superflu.

Recueil de Proverbes et d'Apophthegmes chinois, trad. par Eidous. Paris, 1768, in-12.

Ils sont imprimés à la suite du roman *Han Kio Choaan*, à la fin du 4e volume, depuis les pages 121 jusques 243. Mon exemplaire a été séparé de ce volume.

Le traducteur les a tirés de la Chine du P. Duhalde, des Lettres édifiantes, de Confucius, de Semedo, de Martinez et autres missionnaires. En 1797, le libraire Dugour les a réimprimés en un vol. in-18 de 130 pages.

* *Recueil de Proverbes grecs et français*. Par Apostolius. Leyde, 1685, in-4°.

Dictionnaire de L'advocat, tom. 4e, 1789, article Apostolius. C'est le seul endroit où j'ale vu ce recueil cité en français ; tous les autres bibliographes rapportent le titre en latin. Voici le titre cité par M. Brunet : « *Apostolii* (*Michaelis*) *paræmiæ, gr. cum lat. P. Paulini versione, ejusque et doctor. notis.* » Lugd. Batav. Is. Elzev. 1619, in-4°, 6 à 10 fr. Et en note : « *Centuriæ XXI proverbiorum*, etc. » Lugd. Bat. Joh. et Dan. Elzevir, 1653, in-4°. La première édition, dit ce bibliographe, est en grec seulement, incomplète et peu recherchée. M. de Méry, qui cite cet auteur, ne parle que de l'édition de 1619, grecque et latine ; il dit : qu'*Apostolius*, né à Constantinople dans le XVe siècle, a composé un recueil d'apophthegmes, de *Proverbes* et pensées morales sous le nom de *Violier*. Ce titre, sans doute, à cause de la bonne odeur (morale) que devaient répandre les proverbes qui composaient ce recueil. Chaufepié confirme cette conjecture, en nous apprenant qu'*Apostolius* avait composé deux recueils de proverbes ; le premier est celui dont il est question dans cet article ; le second, intitulé : *Iωνια*, bouquet de violettes que Fabricius croit qu'Arsène, l'un des fils d'Apostolius, avait tiré du Recueil de *Sentences*, etc., que nous connaissons.

* *Recueil de Proverbes météorologiques et agronomiques des Ardennois ; suivis des Pronostics des paysans languedociens sur les changemens des temps*, par M. L. Aug. d'H. F. (d'Hombres de Firmas). Paris, Madame Huzard, 1822, in-8° de 56 pages.

J'ai fait demander ce livre chez Madame Huzard; on a répondu que l'auteur les avait retirés pour les distribuer à ses amis.

Recueil des meilleurs proverbes italiens, par Veneroni.

Ils sont placés à la fin de la Grammaire italienne de cet auteur, et traduits en français.

* *Recueil des plus illustres Proverbes*, divisés en trois livres : *Proverbes moraux*, *Proverbes joyeux*, etc., mis en lumière par Jacques Lagniet. Paris (1657-65), in-4°, fig.

Cet ouvrage, dit M. Brunet, est divisé en quatre livres :

Les proverbes moraux.....	141 pièces.
Les proverbes joyeux et plaisans.....	106
La 3e partie. La Vie des Gueux.....	31
La 4e partie. La Vie de Tiel et l'Espiègle....	36
Total....	314 pièces.

Vendu ainsi composé, 122 fr. (Méon.)

Un exemplaire vient d'être vendu (26 janvier 1835), qui n'avait que les trois premières parties, et 110 *figures* seulement, 35 fr. D'après les détails ci-dessus, cet exemplaire était fort incomplet.

Recueil des plus naïves sentences proverbiales de cette langue (*française*), avec leur explication en hollandais.

Ce recueil termine la Grammaire hollandaise de Lagrue, Amst., Changuion, 1785, in-8°. On y trouve quelques proverbes qu'on ne rencontre pas dans les autres recueils.

* *Recueil de 98 planches gravées par Guérard, représentant des proverbes.* In-fol. Catalogue Chardin.

Recueil de Proverbes français, latins, espagnols, italiens, allemands, hollandais, juifs, américains, russes, turcs, etc., à l'usage des écoles publiques et des maisons d'éducation. Par le citoyen L. J. D'H. (l'abbé Louis-Joseph d'Humières). Paris, sans date (an IX (1801), in-8° de 72 pages.

Ce recueil, dont je dois la première notion à mon illustre ami, Char-

les Pougens, n'est pas terminé, et n'a pas eu de suite. L'auteur n'a pas rempli son cadre, et les proverbes sont dans toute leur nudité, sans aucune explication. Il s'en trouve de répétés à plusieurs articles. Il paraît que l'appel que l'éditeur fait aux savans nationaux et étrangers n'a pas eu de succès, puisqu'il en est resté à cet essai.

Remarques historiques, philologiques, critiques et littéraires sur quelques locutions, proverbes et dictons populaires inédits du moyen-âge, publiés par G. A. Crapelet. Paris, Crapelet, 22 mai 1831, in-8°.

Ce n'est que la reproduction de la partie des proverbes, plus commune que l'édition de luxe, faite en faveur des amateurs à qui la fortune ne permet pas d'acquérir la grande.

Remarques sur quelques proverbes français, par ordre alphabétique. *Ducatiana*, p. 449, jusqu'à la fin du volume.

Ces remarques, dit Leduchat, se rapportent au Dictionnaire des proverbes, par G. D. B. (Georges de Backer), imprimé à Bruxelles en 1710. Elles sont la plupart fort intéressantes.

* *Remarques historiques, philosophiques, critiques et littéraires*, sur quelques locutions, *proverbes* et dictons populaires inédits du moyen-âge, par M. Berger de Xivrey. Paris, 1831, in-8°, pap. vélin, 18 fr. en carton.

* *Rencontres à tous propos par proverbes, et huictains françois*. Paris, Estienne Groutteau, 1554, in-18 oblong.

S.

La Science du Bonhomme Richard, dont il y a beaucoup d'éditions, contient une certaine quantité de proverbes. *La Science du Bonhomme Richard, ou Moyen facile de payer*

les impôts. Par Benjamin Franklin. Paris, Ant.-Aug. Renouard, 1795. (Dijon, Causse.) In-18.

Sentences courtes et Proverbes pleins de sens, tirés des plus excellens auteurs, et de l'entretien ordinaire des Espagnols et des Italiens, traduits en français. A la fin de l'*Epigrammatum delectus*. Parisiis, Carolus Savreux, 1659, in-16.

Ce recueil a été formé par Pierre Nicole; les proverbes espagnols sont au nombre de 345, et les italiens 129 seulement. Les uns et les autres sont rangés dans l'ordre de l'alphabet. A.-A. Barbier dit que le recueil est fait par Cl. Lancelot, et que la dissertation seule est de Nicole; le privilége est accordé à Maistre C. D. B., *advocat* au Parlement.

* *Sententiæ proverbiales, sive adagiales gallico-latine*. Authore Mathur. Corderio. Parisiis, G. Buon, 1559, in-8°. Vide *Colloques*.

Je possède de cet auteur un ouvrage intitulé : « *Commentarius puerorum de quotidiano sermone, qui prius* LIBER DE CORRUPTI SERMONIS EMENDATIONE *dicebatur.* » Antuerpiæ, Joan. Steelsius, 1546, in-8°.

Le chapitre 58 de cet ouvrage contient 277 proverbes français expliqués en latin, et différens de ceux qui terminent les *Colloques*. M. de Méry, qui cite ceux qui terminent les *Colloques*, ne parle pas de ceux-ci.

* *Sententias espanolas sacadas y recopiladas con grande vigilancia de muchos resabidos varones y discretos autores, en fauor de los qui quieren la lengua espanola; metrificadas; en lengua franceza para el contento de todos. Conveniente lecion à toda suerte y Estado de gentes.* (Sans date.) In-8°, 104 pages.

L'épître dédicatoire est signée *Lagraveta*, et adressée en blanc *al illustrissimo senor el prudentissimo*..... Dans mon exemplaire on a ajouté à la main en caractères imitant l'impression : *Conde de Vivonne dignissimo general de las galeras*; il paraît que l'auteur, par un raffinement de spéculation que nos écrivains modernes ne seront peut-être pas fâchés de connaître, se réservait la faculté de dédier son

livre à cinquante personnes différentes, qui toutes étaient *illustrissimes et prudentissimes;* l'épître est au reste conçue en termes généraux qui peuvent s'appliquer à beaucoup de monde : c'est une espèce de selle à tous chevaux.

Ainsi que cela est dit dans le titre, les proverbes et sentences sont traduits de l'espagnol en français et rimés, *pour la satisfaction générale.* Ils sont tirés d'auteurs anciens et modernes, depuis *Plutarque* jusqu'à *Erasme.* (*Note communiquée par M. A. Dinaux.*)

Le Vivonne général des galères, à qui ce livre est dédié, commanda les galères au siége de Candie, fut fait maréchal de France en 1675 et mourut le 15 septembre 1688. Le livre a appartenu à un nommé Germain Espiave, en 1674, et c'est probablement un an ou deux avant cette époque que ces sentences ont été imprimées. Elles sont tirées de Plutarque, de Tite-Live, de Quintilien, de Sénèque, de Pline, de Salluste, de Valère-Maxime, de Florus, de Cicéron, de Suétone, d'Aristote, de Platon, d'Aulu-Gelle et d'Erasme, sans autre ordre que celui dans lequel sont rangés les noms de ces auteurs.

* *Sentenze è Proverbii italiani cavati da diversi famosi auctori antichi è moderni portati in franchese per commodita di virtuosi dell' unà el' altra lingua*, da Giac. Dubois de Gomicourt. In Lione, G. Thioly, 1685, in-8°.

* *Les Sept Articles de la Foy et les Proverbes dorez, selon Maistre Jehan de Meung, avec aucunes remontrances qu'il a faict au Roy.* Paris, Antoine Vérard, 1505, in-8°.

Sermon en Proverbes. Epinal, Pellerin, in-12, sans date.

Souvent réimprimé.

Cette bagatelle, qui n'a que douze pages, est terminée par des maximes pour se conduire sagement dans le monde. La Mésangère l'a insérée en entier dans la préface de la 3e édition de son Dictionnaire des Proverbes.

Simplification des langues orientales, par Volney. Paris, imprimerie de la République, an III, in-8°.

Contient 43 proverbes arabes avec la traduction française.

Sobrino au mentado. V. *Diccionario*.

* *Synonyma et œquivoca gallica, phrasibus sententiisque proverbialibus, cum interpretatione latinâ*. Par De la Noue. Catalauni, Dubois, 1663, in-12° parvo.

T.

Tendresse maternelle toujours se renouvelle, ancien proverbe allemand, développé dans une suite de gravures d'après les dessins de Martin Usteri. Zuric, 1805. Petit in-4°.

Cet ouvrage, que je n'ai pas vu, ne devrait peut-être pas entrer dans cette bibliographie.

Théâtre d'agriculture, par Olivier de Serre.

Plusieurs éditions in-4°. La mienne est de 1605. On y trouve les proverbes relatifs à l'agriculture, souvent en vers, soit en distiques, soit en quatrains.

* *Thesaurus adagiorum gallico-latinum*. Auctore F. Garneric. Francofurti, 1612, in-12

* *Thrésor des Sentences dorées et argentées, Proverbes et Dictons*, par Guill (sic) Mercier. Genève, 1617, in-8°. La Mésangère dit Cologne, 1617, in-12. Catalogue de Falconnet, n° 12664.

La Mésangère paraît surpris de ce que Gabriel Mercier, né en Flandre, ait écrit en français. Mais cet ancien auteur était flamand comme on l'est à Avesnes, où l'on n'a jamais parlé d'autre langue que la française; cette ville est bien plus près de la Picardie qu'elle ne l'est de la Flandre flamingante. Gabriel Mercier nous apprend le lieu de sa naissance en tête de son Dictionnaire français-flameng; il aurait pu faire également un dictionnaire anglais, car il entendait parfaitement cette langue.

* *Thrésor de Sentences dorées, Dicts, Proverbes, Refrains, et Dictons communs*, réduicts, selon l'ordre alphabeticq, en quatre langues : à sçavoir, latin, espagnol, thiois et françois. Avec le bouquet de la philosophie morale, réduict par demandes et responses. Seconde édition, reveüe et corrigée. A Bruxelles, chez Hubert-Anthoine Vulpius, imprimeur de Sa Majesté, à l'Aigle d'or, près du Palais, 1652. Un vol. petit in-12 ou très-petit in-8° non paginé.

Ce titre, qui m'a été donné par mon ami M. Théodore Lorin, méritait bien une mention particulière à cause des quatre langues dans lesquelles il a été publié. On voit beaucoup d'ouvrages de cette époque qui sont dans le même cas.

* *Traité de la Prudence*, contenant un grand nombre d'instructions, de sentences et de proverbes choisis. Par l'abbé Arnould. Besançon, 1755, petit in-12.

C'est, dit M. Ch. Nodier au n° 63 du catalogue de ses livres, le plus rare des recueils de proverbes. Cette remarque établit bien sa rareté, mais ne prouve rien en faveur de sa bonté; si le livre avait été bon, on l'aurait réimprimé.

* *Trésor de l'histoire des langues de cet univers*, par Cl. Duret. Cologny, 1613, et Yverdon, 1619, in-4°.

Ce n'est que la même édition, dont on a changé les titres. L'auteur y a expliqué assez longuement l'origine de beaucoup de proverbes.

Trésor de Sentences et de Maximes morales, puisées dans différens auteurs tant sacrés que profanes, et traduites du latin en vers français. Bruxelles, Franc. T'serstevens, 1755, in-8°.

Ce recueil est en flamand, en latin et en français; les sentences y sont disposées par ordre alphabétique des mots latins; les vers français ne sont pas bons en général; mais le traducteur s'en excuse ainsi en finissant :

Pourquoi me disputer le nom de bon poète ?
Je ne m'en flatte point, je ne l'ai point en tête :

De poète le nom il n'a point mérité,
Qui ne sait qu'*après* tout, *dire* la *vérité*.

Ce quatrain donne la manière de l'auteur, qui a pris cette pensée dans Owen, et qu'il a encore plus délayée dans la traduction flamande. M. de Méry a mis à contribution ce recueil sans le citer; il n'a pas même exactement copié le flamand; il écrit *Klicd* pour *Klein*, ce qui, au reste, peut être une faute d'impression.

Trésor des Sentences dorées, Dicts, Proverbes et Dictons communs, réduits selon l'ordre alphabétic. Avec le bouquet de philosophie morale, réduict par demandes et réponses. Par Gabriel Mercier. Lyon, Benoist Rigaud, 1582, in-24 de 582 pages.

Ce recueil avait déjà paru à Anvers en 1568, in-12, sous le titre de Recueil de Sentences notables; en 1577; à Paris, en 1578, in-12. C'est sans doute le même recueil que celui cité dans le Catalogue de Falconet sous le nom de Guillaume, et ce n'est pas la seule erreur que j'ai reconnue dans ce catalogue. V. *Thrésor*.

V.

Variétés ingénieuses, ou Recueil et mélange de pièces sérieuses et amusantes. Par M. D*** (Decourt), académicien. Paris, Christophe David, 1725, in-12 de VIII-579 pages.

Ce recueil contient plusieurs proverbes, avec les explications, depuis la page 209 jusques et compris 221. Il est de Louis Decourt, et a été publié par Manoury.

Variétés morales et amusantes, par Blanchet. Paris, Debure, 1784, 2 vol. in-12.

Mis au nombre des parémiographes par M. de Méry, parce qu'il se trouve dans les deux volumes des Maximes orientales, et des Proverbes orientaux, italiens et espagnols, que l'abbé Blanchet a mis en français.

Vers dorés de Pythagore.

M. de Méry met ce philosophe au nombre des parémiographes. Ses Vers dorés sont en effet des adages. Dacier en a une traduction avec des commentaires, accompagnée de la vie d'Hiéroclès. Paris, Rigaud, 1706, deux volumes in-12. Depuis, Levesque en a fait une nouvelle traduction qu'il a insérée dans la collection des moralistes, imprimée chez Didot; et Pillot, d'Avesnes, les a aussi traduits sous le titre insolite de *Vers d'or,* et les a mis avec les Maximes de Phocylides, de Théognis, et le Manuel d'Epictète.

Douai, Deregnaucourt, 1814, in-8o.

M. de Méry a aussi placé parmi les parémiographes les sages de la Grèce, les moralistes et les poètes latins dont on a extrait des pensées, ce que je n'ai pas cru devoir faire dans cette bibliographie; cela m'eût entraîné trop loin.

NOTICE BIOGRAPHIQUE

SUR

JEAN MOLINET,

POÈTE ET HISTORIEN AU XVe SIÈCLE, CHANOINE A VALENCIENNES,

Par M. G.-A.-J. Hécart,

Membre honoraire de la Société.

— 1820. —

—

LACROIX DU MAINE fait naître Jean Molinet à Valenciennes; mais il est certainement né à Desvres (Pas-de-Calais), dans le diocèse de Boulogne, vers le milieu du XV^e^ siècle, selon l'abbé Goujet, et vers 1430 ou 1435, selon Beauchamps (1), qui ne cite pas ses autorités. Il fut aumônier et bibliothécaire de Marguerite d'Autriche, gouvernante des Pays-Bas, et historiographe de Maximilien I^er^; il mourut à Valenciennes en 1507, et

(1) L'abbé Goujet, Biblioth. franç. de Beauchamps, *Recherches sur les théâtres*, tom. 1, p. 279 et suiv.

IEHAN MOLINET.

fut enterré en l'église du chapitre de la Salle, dont il était chanoine. Son épitaphe, rapportée par Doutreman, ne laisse aucun doute à ce sujet; la voici :

« Me Molinet peperit Divernia Bolonienſis.
» Pariſius docuit : aluit quoque vallis cycnorum (1).
» Et quamvis magna fuerit mea fama per orbem.
» Hæc mihi pro cunctis fructibus aula fuit. »

Simon Le Boucq, qui rapporte aussi cette épitaphe de la même manière, la fait suivre des vers placés en tête de l'histoire de Jacques de Lalain, de Georges Chastelain, imprimée à Bruxelles, in-4°, en 1634, par les soins de Jules Chifflet. V. à la fin de cette notice.

On voit, de cette épitaphe latine, que notre historien-poète fit ses études à Paris, et c'est presque tout ce qu'on sait de sa vie (2). Cependant, à en juger par une pièce de vers inédite,

---

(1) On ne saurait dire pourquoi *Foppens* substitue *amorum* à *cycnorum*, si ce n'est pour la mesure du vers; il est pourtant présumable qu'il a pris dans *Doutreman* ce qu'il dit de *Molinet*. V. Bibliot. Belgic., t. 2, p. 697. Il faut convenir que la substitution n'est pas heureuse, outre la vérité historique; la *vallée des amours* ne convient guère pour être la demeure d'un chanoine.

(2) Dans la Biographie universelle, qui n'a été imprimée que quatre ans après mon ouvrage terminé et envoyé à la Société d'Emulation de Cambrai, il est dit : qu'après avoir fait ses études en l'Université de Paris, Molinet retourna en Flandres, où il se maria. Devenu veuf, il fut pourvu d'un canonicat de la collégiale de Valenciennes.

M. Weiss, rédacteur de cet article biographique, dit qu'il a appris la circonstance du mariage de Molinet, de J. Godefroy, qui assure que le second volume de son exemplaire des chroniques de Molinet, a été copié sous les yeux de son fils Augustin, chanoine de Condé.

qu'on trouvera aussi à la fin de cette notice, Molinet était un homme de bonne compagnie, admis dans toutes les fêtes.

Simon Le Boucq dit que Molinet était en son vivant un grand poète et historiographe de la maison de Bourgogne, et qu'il composa quantité de vers *facétieux*, dont partie fut imprimée à Paris en 1537; qu'il écrivit les *histoires* de son tems, commençant en 1474, et finissant à la mort du roi Philippe de Castille, en 1506; que lui-même mourut l'année suivante, c'est-à-dire, en 1507.

Outre la pièce de vers citée ci-dessus, dans laquelle on voit que Molinet était disciple de George Chastelain, ce poète-historien parle du chanoine de Valenciennes dans ses recollections des merveilleuses advenues, que *Molinet* nous a conservées, en y ajoutant quelques strophes de sa façon; voici la dernière faite par *Chastelain :*

« J'ai vu dure vieillesse
» Qui me vient tourmenter,
» Se fault que je délaisse
» Lescripre et le dicter
» En rime telle quelle,
» Puisque je voy mourant (je vais mourir);
» Molinet mon sequelle (qui me suit)
» Fera le demourant. »

Ce serait peut-être ici le lieu de relever une erreur dans laquelle est tombé M. Guérard, auteur de la Bibliographie de la France au XVIII^e^ siècle, qui dit que la Chronique de Molinet a été imprimée pour la première fois sous le titre de *Faictz et Dictz*, Paris, Jehan Longis, 1531, in-fol. goth. Les *Faictz et Dictz* forment un recueil de poésies de notre auteur, et ne font pas du tout une chronique. Voyez page 88.

Guicciardin, dans sa description des Pays-Bas, parle de Molinet comme de l'un des hommes illustres que Valenciennes ait produits; il le qualifie de chanoine vertueux et de grand poète (1). *Lacroix du Maine* en parle également comme étant un poète excellent et un orateur bien estimé de son tems, tandis que *Duverdier*, qui nous a transmis les titres de ses ouvrages, parle de ses talens avec beaucoup de mépris, appelant ses poésies des *brouilleries* : « Il a écrit, dit-il, plusieurs traités, » oraisons et chants royaux, lesquels, bien que soient en rime, » n'ont ne rime ny raison (qu'on dit en commun proverbe). »

Rigoley de Juvigny, ou plutôt *Lamonnaye*, commentateur de Lacroix du Maine, est du sentiment de Duverdier (2). Après avoir rapporté l'opinion de *Paradin*, qui appelle notre poète le *gentil poète Molinet*, dans ses annales de Bourgogne, lequel n'en parle qu'à l'occasion de l'épitaphe de Philippe, duc de Bourgogne, composée en 1467, par notre chanoine-poète, laquelle était placée sur la tombe de ce prince, aux Chartreux de Dijon; après, dis-je, l'avoir justifié sur l'épithète de *poète vulgaire* que lui donne Paradin en marge de son livre (3), en disant qu'en cet endroit *poète vulgaire* signifie *poète qui écrit en langue vulgaire*, on ne laisse pourtant pas de convenir, continue-t-il, que nonobstant cette explication, « Jean Moli- » net, *même pour son tems*, était un mauvais poète. »

Ce n'est cependant pas ce qu'en pensaient ses contempo-

---

(1) Edition française, Amst., 1609, in-fol., p. 433.

(2) Lacroix du Maine, t. 1, p. 552.

(3) P. 919, où l'on peut voir l'épitaphe citée.

qu'on trouvera aussi à la fin de cette n[illegible]
homme de bonne compagnie, admis d[illegible]

Simon Le Boucq dit que Molinet [illegible]
poète et historiographe de la [illegible]
composa quantité de vers *fac*[illegible]
à Paris en 1537; qu'il écriv[illegible]
mençant en 1474, et finis[illegible]
tille, en 1506; que lui-[illegible]
dire, en 1507.

[illegible]e;
Outre la pièce d[illegible]es ganz
que Molinet était [illegible]ur eslire. »
torien parle du[illegible]
des merveilleu[illegible]e lui avec éloge dans son ouvrage in-
y ajoutant q[illegible]*u désiré*, fait en 1503.
par *Chas*[illegible]

« bien y a qu'encor me reste et dure,
» Mon Moulinet moulant fleur et verdure
» Dont le haut bruit jamais ne périra. »

Jean Bouchet, connu dans le monde littéraire sous le nom du *traverseur des voyes périlleuses*, donne une place honorable à *Molinet* dans son *Temple de la bonne renommée*, où il dit :

« Si vous lisez les faits (2) de Molinet,
» Vous trouverez qu'il eut son moulin net
» Quand le Roman de la Rose arrosa
» De sa science et le moralisa. »

---

(1) Œuvres de Clément Marot, t. 3, p. 305, édition de Lenglet-Dufresnoy, en 6 vol.

(2) Le recueil des Faits et Dits de Molinet.

, déjà cité, disait de lui, de Jean Lemaire et

:

e Jean Lemaire et George
chantent à pleines gorges. »
Epigr. 223e.

sur cette pièce, dit que *Mo-*

d'auteurs contemporains et autres, devraient
opinion de ceux qui affirment aussi positivement qu'il
un mauvais poète ; je pense que nous ne sommes pas aujourd'hui des juges assez compétens pour prononcer sur son mérite à cet égard ; on sait que dans le siècle où il vivait, le mauvais goût était assez généralement répandu ; on ne pourrait même guère citer de poètes ses contemporains qui n'y ait plus ou moins sacrifié. Il sera toujours vrai de dire qu'il fut estimé et regardé de son tems comme un de ceux qui avaient le plus puissamment contribué à faire fleurir les lettres et à perfectionner la langue française, ce qui n'était pas un petit mérite alors ; le plus grand reproche qu'on ait à lui faire, est celui d'avoir sacrifié à une malheureuse facilité.

Jean Molinet a fait plusieurs ouvrages importans ; il a traduit le *Roman de la Rose* en prose, en lui donnant un sens moral ; en cela c'était un grand service rendu aux mœurs, qui étaient assez dissolues de son tems. Cette traduction porte ce titre :

C'est le Roman de la Rose
Moralisé cler et net,
Translaté de rime en prose
Par vostre humble Molinet.

Cette traduction a été imprimée à Lyon, Guillaume Balsarin, 1503, in-fol. gothique ; et à Paris, aussi in-fol. et goth., par Vérard, sans date, mais en 1521 selon l'abbé Goujet (1). Cet ouvrage a été entrepris par Molinet, à la demande de Philippe, duc de Clèves.

On a encore imprimé de lui un recueil de poésies, sous le titre suivant :

« Les Faicts et Dicts de Maistre Jehan Molinet, contenant » plusieurs beaulx traictés et chants royaulx. » Paris, Jehan Longis, 1531, in-fol. got.

Les mêmes, Paris, 1540, lettres rondes.

Avant celle-ci, on en avait donné une édition in-8°. Paris, Jean Petit, 1537, got.

On trouve, dans le catalogue Pompadour, n° 638, que l'édition de 1531, in-fol., a été publiée par le *traverseur des voyes périlleuses* (Jean Bouchet) ; il est étonnant que ni *Debure*, ni *Brunet*, ne citent cette circonstance, ce qui ferait présumer, vu l'exactitude de ces bibliographes, que ce serait une erreur du rédacteur de ce catalogue ; cependant rien ne répugne à croire que *Jean Bouchet* ait pu être l'éditeur de ces poésies, desquelles il fesait beaucoup de cas, ainsi qu'on l'a pu voir du passage cité ci-dessus.

---

(1) Cette édition est imprimée par Michel Lenoir. V. Catal. de Pont de Vesle, n° 148. V. aussi le Catalog. de M*** (Leduc). Paris, 1819, n° 778, où cet ouvrage est indiqué chez la veuve Michel Lenoir.

Je pense que *Desessarts* a eu tort de dire, dans les *Siècles littéraires de France*, ouvrage rempli de fautes et d'erreurs grossières, que les poésies diverses de *Molinet* ont été réimprimées à Paris en 1725, ce qui n'est pas exact. Cette erreur s'est perpétuée, parce que l'éditeur de la *Légende de Pierre Faifeu* a placé, à la suite de cet ouvrage, les pièces suivantes qu'il qualifie de *poésies diverses de Jehan Molinet;* savoir : « le » Siége d'amour; l'*ABC* sauvaige; Récollection des merveil- » leuses advenues de nostre tems; le Dictier que Vertjus pré- » senta à Maistre Nicole Rembore; le Testament de guerre; le » Calendrier. »

Voici les autres pièces de notre auteur, publiées séparément :

Récollection des merveilleuses advenues en nostre temps, commencée par Georges Chastelain, et continuée jusqu'à présent, par Jehan Molinet. Anvers, Guillaume Vosterman, in-4° gothique.

Le Temple de Mars /par Jehan Molinet/. Paris, le Petit Laurens, in-4° got.

Le même. Paris, Galiot-Dupré, 1525, in-8° imprimé sur vélin avec miniatures.

La léauté des femmes avec les neuf Preux de gourmandises; et aussi une bonne recepte pour guérir les ivrognes. Got. Sans date.

Duverdier rapporte en détail le contenu des *Faits et Dits de Molinet;* je vais citer ces pièces d'après lui; j'en terminerai

l'énumération par le jugement que porte cet ancien bibliographe.

Les Ages du monde; le Trône d'honneur; la Complainte pour le trespas de Madame Marie de Bourgogne; la Complainte de renommée; la Ressource du petit peuple; le Temple de Mars; la Complainte de Grèce; l'Epitaphe de Madame Ysabeau de Castille; le Voyage de Naples; l'A. B. C. sauvaige; la Naissance de Madame Aliénor; les neuf Preux de Gourmandise; le Débât de chair et poisson; le Débât d'Avril et Mai; le Débât de l'Aigle; Harenc et Lyon; Dialogue du Loup et Mouton; Prognostication; la Létanie; le Calendrier; Graces sans vilainie; Lettres envoyées à Maistre Nicole, président de Papagosse; Récollection des merveilleuses advenues de son tems; lesquelles *brouilleries*, dit-il, ont été imprimées en un volume in-8°, à Paris, par Arnoult et Charles Angeliers, 1537.

Duverdier cite encore de *Molinet* les deux articles suivans, que j'ai indiqués dans mes *Recherches sur le théâtre de Valenciennes*, page 84, mais qu'il convient de rappeler dans cette notice :

1° *Histoire du rond et du carré, à cinq personnaiges, assavoir le Rond, le Carré, Honneur, Vertu et bonne Renommée;* où sont contenues plusieurs choses singulières touchant le Saint-Sacrement de l'autel; plus la *Complainte de Constantinople :* le tout en rime, imprimé par Antoine Blanchard, sans nom de lieu et sans date.

2° *Les Vigiles des morts par personnaiges;* assavoir *Creator omnium; Virfortissimus; Hom onatus de muliere; Pau-*

citas dierum : imprimées à Paris, in-16, par Jean Janot, sans date.

« Je m'esbay, dit Duverdier, comme il les nomme en latin, » veu qu'il les fait parler en françois ! »

Voilà qui assure bien positivement que ces deux espèces de drames ont existé ; mais comment se fait-il que ni *La Vallière*, ni *Pont de Veste*, ni *Debure*, ni le Dictionnaire de Cailleau, ni Brunet, ne les ont mentionnées ? Où Beauchamps, et après lui, le chevalier de Mouhy, ont-ils donc pris que ces deux pièces, qui doivent être extraordinairement rares, si elles ne sont pas totalement perdues, ont été imprimées, l'une en 1475, et la seconde en 1474 ? puisque *Duverdier* dit positivement qu'elles sont sans date.

Les frères *Parfait* parlent aussi de ces deux pièces sous les dates de 1474 et 1475, sans que l'on sache ce qui les a déterminés à établir cette date (1).

---

(1) Histoire du Théâtre français, t. 3, p. 85 et 185.

Dans le second volume de cette histoire (p. 243), ils parlent encore de ces deux pièces sous la même date de 1474 ; ce qui est d'autant plus étonnant, qu'ils n'en donnent les titres que d'après Duverdier, en prévenant qu'elles sont sans date ; ils citent aussi *Adrien Hecquet*, comme parlant de notre auteur ; mais la citation se trouve fausse ; il n'est fait mention de *Molinet* ni à la page 12, ni à la page 54 de la Bibliothèque de *Valère André* ; au reste ils copient exactement l'épitaphe de notre poète, comme la rapporte cet ancien biographe. Enfin ces pièces ne se trouvent pas dans la riche collection dramatique de M. *de Soleinne*, qui n'épargne pourtant rien pour réunir toutes les raretés existantes dans cette branche de littérature.

Molinet est aussi l'auteur d'une chronique de son tems, composée de trois volumes, rapportant tous les événemens, non pas depuis 1474 jusqu'en 1487, comme il est dit dans Lacroix du Maine, ni en 1504, comme on le voit dans *Foppens*, à l'endroit cité dans la note, mais jusqu'en 1506, comme l'a avancé Doutreman (1), et comme le prouve l'abrégé de cette chronique qu'en a fait notre prévôt-historien Simon Le Boucq, lequel abrégé est à la bibliothèque publique de Valenciennes, avec cette suscription : *Fin de l'abrégé de l'histoire de Molinet, escript par Simon Le Boucq, en mars* 1615. Il y dit aussi positivement que *ce chroniqueur trespassa l'an* 1507, et qu'il est enterré en la Salle-le Comte, où se voit son épitaphe.

Une autre preuve que cette chronique ne finit qu'en 1506, se voit d'un manuscrit qui a été vendu à la vente de l'abbé Favier, faite à Lille en 1765 ; dix ans après, un autre exemplaire de ce manuscrit a été vendu à Cambrai, à celle de l'abbé Mutte ; je remarquerai à cette occasion que l'auteur du catalogue de cet ecclésiastique (Favier) dit, dans la notice qui le précède, que la chronique de Jean Molinet finit en 1504, tandis qu'à l'article 3569, l'ouvrage de notre historien est ainsi indiqué : « Chronique de Jean Molinet, qui commence à l'an 1474 et va » jusqu'en l'an 1506, 3 vol. in folio, manuscrit proprement » relié et d'un caractère bien lisible. »

La même indication existe au catalogue du chanoine Mutte, n° 3874, mais son exemplaire n'était qu'en un seul volume.

---

(2) Hist. de Valenciennes. Depuis que j'ai écrit ceci (1820), M. Buchon a publié la Chronique de J. Molinet en 5 volumes in-8°. Paris, 1829. Elle commence en 1474 et se termine en 1506.

Une autre faute existe encore dans la notice peu exacte placée en tête du catalogue Favier, c'est qu'on y fait commencer en 1484, c'est-à-dire, dix ans plus tard (1).

Foppens rapporte que Godefroy de Lille se proposait de publier cette chronique dans la même forme que celle qu'il avait adoptée pour *Philippe de Commines*, qu'il a fait imprimer avec ses commentaires; mais la mort arrêta ce projet.

Cette chronique était sans doute fort estimée de son tems, puisqu'outre le manuscrit qui en était gardé, suivant le P. Lelong, dans la bibliothèque de Saint-Vast d'Arras, il en existait, selon Foppens, un exemplaire dans celle de la cathédrale de Tournay, et qu'il y en avait une à Bruxelles, dans la Bibliothèque royale; Godefroy en avait sans doute un autre, puisqu'il le commentait; enfin feu Sohier, notre compatriote, si savant dans l'histoire de nos antiquités, m'a assuré que M. Bracq, autrefois bibliothécaire à Cambrai, qui avait de vastes connaissances en bibliographie, lui en a fait voir un exemplaire dans la bibliothèque publique de cette ville, qui venait, lui a-t-il dit, de l'abbaye de Vaucelles. On m'a depuis assuré que cet exemplaire avait été transféré à la Bibliothèque royale, à Paris; j'ai depuis tenté d'éclaircir ces faits, je n'ai pas été assez heureux pour obtenir une réponse; et depuis, M. Le Glay, secrétaire perpétuel de la Société d'Émulation de Cambrai, a fait, à ma prière, d'inutiles recherches.

(1) La publication de M. Buchon met fin à toutes ces incertitudes.

Dans l'énumération des ouvrages de Molinet, je ne dois pas oublier ceux dont M. Buchon nous fait connaître les titres.

« Il existe à la bibliothèque du roi de France, dit ce judi-
» cieux littérateur, plusieurs manuscrits des poésies de J. Mo-
» linet.

» Les nos 7685 et 7687 contiennent un grand nombre de
» vers de lui et de ses amis correspondans, Cretin et Robertet.

» Le n° 2926, petit in-fol. sur papier, renferme aussi quel-
» ques pièces de J. Molinet et de J. Trottier.

» Le n° 7998, manuscrit sur papier, format in-4°, couvert
» en parchemin, contient, dans la seconde moitié du volume,
» une partie de celles qui ont été imprimées dans les *Faicts et*
» *Dicts*.

» Le manuscrit du supplément n° 208, est un recueil des
» lettres et poésies de Robertet, Chastelain et Molinet.

» Le n° 7984, format in-4° sur parchemin, de 56 feuillets,
» relié en maroquin rouge, est *un petit Traictié compilé par*
» *Maistre Jehan Molinet, à l'instruction de ceulx qui veu-*
» *lent apprendre l'art de réthorique*. » Ce manuscrit a appar-
tenu au dauphin François, mort à Tournon le 12 août 1526, fils du roi François I. On y trouve : « patrons, exemples, cou-
» leurs et figures de dictiers et tailles modernes, qui sont
» maintenant en usage, comme : lignes, doblettes, vers sixains,
» witains, alexandrins et rime bretelée, rime brisée, rime
» enchayenée, rime à double queue, et forme de complainte

» amoureuse ; rondeaulx simples d'une, de deux, de trois, de » quatre et de cinq syllabes ; rondeaulx jumeaux et rondeaux » doubles, simples virelais, doubles virelais et respons ; fatras » simple et fatras double ; balade fatrisée, simple lay, lay » renforchiet, chant royal, serventois, rique raque et bague- » naude. »

Malheureusement pour le lecteur, dit M. Buchon, les *patrons, couleurs et figures de ces dictiers et tailles modernes* alors en usage, au lieu d'être puisés dans les auteurs les plus célèbres du temps, sont tous de la façon de Maistre Jean Molinet, qui était bien *le plus médiocre et le plus lourd poète*, et le plus maniéré des beaux esprits de son siècle.

Ce jugement est peut-être un peu trop sévère, et ce que M. Buchon regarde comme un malheur, pourrait bien être du goût des gens de lettres, qui, en ce moment, paraissent rechercher les productions du moyen-âge.

M. Buchon n'est pas si sévère dans le jugement qu'il porte sur la chronique de notre auteur : « Quand il est ému, dit-il, » par l'intérêt que présentent les faits, il abandonne son lan- » gage vraiment pantagruélique, pour devenir *un historien et* » *un écrivain remarquable.* » *(Notice sur J. Molinet.)*

Olivier de la Marche, dont les intéressans mémoires sont si connus et si recherchés, parle ainsi, p. 5, de notre historien-poète : « Ne m'a Dieu donné l'influence de rhétorique, si » prompte, et tant experte, comme à Maistre Jehan Molinet, » homme vénérable et chanoine, lequel je say estre laborieux » et soigneux de mettre par escrit toutes hautes et vertueuses » aventures, venues à sa congnoissance. »

Pour donner une idée de la manière de *Molinet*, je vais transcrire quelques couplets de la *Recollection des merveilleuses advenues ;* je prendrai particulièrement celles qui concernent le pays ; je terminerai ensuite cette notice par des pièces inédites du même poète :

J'ay veu gendarmerie
Bigarrée à tous lez (1)
Comme juifverie
Riollez (2), piollez (3)
De diverses bigornes (4)
Et d'estranges façons,
Ne restait que les cornes
Pour estre limassons.

J'ay veu, comme il me semble,
Ung fort homme d'honneur
Luy seul chanter ensemble
Et dessus et teneur (5)
Olbeken, Alexandre,
Jossequin ne Bugnois (6)
Quy sçaivent chants espandre,
Ne font telz esbanoys (7).

---

(1) De tous les côtés.

(2) Rayés.

(3) Bigarrés, de deux couleurs placées alternativement.

(4) De diverses petites bandes de couleurs différentes, comme les limaçons des jardins, *helix hortensis* et *nemoralis*.

(5) Tenor.

(6) Musiciens du pays, célèbres de leur tems, desquels je me propose de parler dans la seconde édition de mes *Recherchés sur le théâtre de Valenciennes*.

(7) Ne font pas des choses aussi surprenantes ; n'étonnent pas autant.

J'ay veu clerc de villaige
Menger ung gros raton (1)
Une poule volaige,
Vng quartier de mouton ;
De grain plein une mande (2)
Bouter en ses boyaulx ;
Ne sçay comme la pance
Ne luy rompt de morceaulx.

J'ay veu en Vallenciennes,
Quand droit là me tournay,
Va-tost (3) faire des siennes,
Et aller à Tournay
En moins d'heure et demy
Sans cheval ou jument ;
C'estoit chose ennemye,
Force ou grand radement (4).

J'ay veu peuplé en mes livres
De famyne troublé
Et vendre quatre livres (5)
Vng seul mencault de blé (6) ;
En ceste propre année
Avoir dessus l'Escault

---

(1) Sorte de pâtisserie faite de farine de sarazin (*Polygonum fagopyrum*), délayée avec des œufs et faite à la poële.

(2) Panier.

(3) Sobriquet donné à un boulanger de Valenciennes qui marchait fort vîte ; un cheval de poste ne serait pas aussi expéditif.

(4) Grande vîtesse.

(5) Environ 2 fr. 50 cent.

(6) Environ 50 litres.

La chaume retournée,
Vng muy pour ung mencault (1).

Puis ouys chose amère,
Plus fière que devant,
Au ventre de sa mère
Brayre (2) ung petit enfant :
Puis au Quesnoy le conte
Tanthault plaindre et gémir,
Que la mère à bref compte
En laissa le dormir.

J'ay veu frère Nicole,
Vng Suisse fort dévot,
D'abstinence l'escole
Fort bien tenant son vot (3),
Vingt ans vivre en ce monde,
Sans manger peu ne point (4);
Dieu en sa gloire monde
Luy doint (5) viande à point.

J'ay veu vif sans fantosme
Vng jeune moysne avoir
Membre de femme et d'homme,
Et enfant concepvoir,
Par luy seul, en luy mesmes,
Engendrer, enfanter,
Comme font autres femmes,
Sans outilz emprunter.

---

(1) Quatre hectolitres.
(2) Pleurer.
(3) Vœu.
(4) Cette farce indécente s'est renouvelée de nos jours.
(5) Donne.

Aupres de Vallenciennes
Veiz ung jeune filz bon,
Quy les bras des mains saine
Avoit noirs que charbon (1);
L'esperit de sa mère
Morte l'avoit blessé,
S'en fut de peine amère
Par son filz despéché.

J'ay veu et leu en livres
D'une pierre pesant
Deux cens cinquante livres,
Montaignes traversant;
Du ciel par un tounoire (2)
Comme il me fut compté,
Cheut ceste pierre noire
En forret le Comté.

C'est dommage qu'excepté ce dernier article et celui de la femme morte en couche, on ne voit plus aujourd'hui de ces choses merveilleuses.

Il est à remarquer que, quoique *Molinet* fût mort et enterré à Valenciennes, dans l'église de son chapitre, où son épitaphe se voyait du tems de *Simon Le Boueq* qui le dit positivement, et *Doutreman* qui le rapporte (3), on ne connaît cependant pas la date précise de sa mort, ni son âge.

---

(1) Aussi noirs que du charbon.

(2) Tonnerre.

(3) Hist. de Valenciennes, p. 379.

L'abbé *Goujet* copie (1), d'après *Foppens*, l'épitaphe de *Georges Chastelain*, avec une erreur de date ; c'est le 20 et non le 22 mars que porte cette épitaphe, et comme le marque positivement *Doutreman ;* il ne fut point inhumé auprès de Valenciennes, *mais au milieu* de l'église de *Notre-Dame-de-la-Salle* de cette ville, église qui n'existe plus depuis plus de deux siècles.

Doutreman donne aussi l'épitaphe de *Chastelain*, et c'est probablement de cet historien que l'a copiée *Foppens ;* cependant il s'y trouve quelques légères différences qui peuvent provenir des copistes ; peut-être aussi l'a-t-il prise sur les lieux, puisqu'elle est conforme à celle rapportée dans les annales ecclésiastiques manuscrites de *Simon Le Boucq*, p. 116. Cet historien nous apprend, à l'endroit cité, que *Chastelain* fut fait chevalier par le duc *Charles-le-Hardi*, en cette ville, pendant la tenue du chapitre de la Toison d'or, et lui donna le titre de *judiciaire* (historien), comme à celui qui *démontrait par escriptures authenticques les admirables gestes des chevaliers et confrères de l'ordre.*

Voici maintenant les deux pièces de vers inédites que j'ai promises ci-dessus. La première est une *devise* de Maître *Jean Du Gauguet* (2) avec la réplique de l'ange qui était placé au

---

(1) Bibliot. franç., t. 9, p. 397.

(2) Avant que l'on ne bâtît la salle actuelle des spectacles, il existait une très-belle horloge annonçant, outre l'heure, les phases de la lune, le lever et le coucher du soleil, les jours de la semaine, la date du mois, les signes du zodiaque, etc. C'était un calendrier à l'usage du peuple, que l'on a maladroitement détruit. A cette tour se trouvaient deux figu-

faite de l'horloge où il servait de girouette ; la seconde est un dictier que nous a conservé *Jean de Tournay* dans la relation de ses voyages restée manuscrite, déposée à la bibliothèque de Valenciennes.

DEVISE DE Mᵉ JEAN DU GAUGHET,

COMPOSÉE PAR MOLINET.

1.

Nous Maistre Jean du Gaughier (1)
Et ung frère de mon couvent,
Nous voulons icy allégu r
Non que pour nous allons souvent
Sur l'estaple (2) où le vin se vendt ;
Mais avons regard au Belfroit
Si avons aussi le cul au vent,
La pouldre en l'œil et le bec froit.

2.

Nous estudions aux estoilles
Espérant que les Nivellois (3)

---

res que l'on appelait *Jean du Gaugué* et sa femme ; elles sonnaient alternativement l'heure : l'ange, en tournant selon la variation du vent, sonnait de la trompette.

(1) Noyer.

(2) La place, le lieu où le vin exposé en vente était déposé.

(3) Habitans de Nivelles.

Vestemens aussi beaux que toilles
Nous donrons ains (1) qu'il soit trois mois.
Car ces fins pourpoincts de chamois
A lourdes manches et à souffles (2)
Sont pour gaudir (3) gentilz gallois (4)
Et tamburins à gros chiffles (5).

3.

Nous donnons l'heure aux amoureux,
Aux foullons, aux chasses-marées;
Aux cloquemans (6), aux ménestreux,
Et aux fillettes bien parées;
Nous faisons ghuet sur les trauwées (7)
Où se logent ces cloquebaux (8)
Et avons les faces grauwées (9)
Des arondelles et des corbaux.

4.

Nous avons froid à nos tallons
Roupie au nez, le ventre wuid (10);
Quand sur le timbre martelons,
D'heure en heure que jour que nuict :

---

(1) Nous donnerons avant.

(2) Parce qu'elles étaient coupées en diminuant et à gros plis; elles ressemblaient à celles qu'on nomme à présent manches en gigot.

(3) Réjouir, de *gaudere*.

(4) Français.

(5) Sifflets.

(6) Sonneurs de cloches. Du flamand *klockeehman*, littéralement *homme de cloches*. *Klock-man*, sonneur.

(7) Percées.

(8) Pièces de bois qui soutiennent les cloches.

(9) Egratignées.

(10) Vuide.

Deux fois soixante-dix et huit.
Si provision n'y est mise,
Nous mourrons de froid qui nous nuict,
Sans braye (1), sans linge ou chemise.

5.

Si vous revestez les aveugles
De tiretaine (2) à la Toussains,
Ceux innocens lourds comme veugles (3),
Qui sont plus tous sots que tous sains;
Quand nous tamburons soirs et matins
Sur la cloche de gros marteaux,
Ayez pitié de nous au moins,
Que nous ayons des gris manteaux.

6.

Nostre ange qui n'est qu'un trompeur (4),
Est revêtu fort bien en point;
Et nous, qui faisons grand labeur,
N'avons ne dosse (5) ne pourpoint.
Et a, je n'en doubte point,
Robe et mains et barbe dorée;
Et nous serons, si bise point (6),
De froid aussi vert que porée (7).

---

(1) Culotte.

(2) Etoffe grossière dont l'Aumône générale habillait les pauvres, chaque année à la Toussaint.

(3) Aveugles.

(4) Allusion à l'ange qui surmontait le clocher, et qui sonnait de la trompette, lorsque le vent le fesait tourner.

(5) Manteau.

(6) Pique, souffle fort.

(7) Etuvée d'épinards.

7.

Vn simple valet des dimènces
Gaigne en cinq ans deux ou trois cottes ;
Ne pouvez-vous, par vos clémences,
Nous revestir doz, ventre et cottes ?
Il est tant de sotz et de sottes
Béant au hault à nos appeaulx !
Ne nous peut-on donner trois bottes
De lin pour faire deux juppeaulx ? (1)

8.

L'or est plus hault que nous ne sommes (2) ;
Drap est fort cher, nous le sçavons ;
Si l'hyver temps faict guerre aux hommes,
Ne sçay comment eschapperons.
Cent ans y a que nous n'avons
Robbes nouvelles, ni corroies,
Ne palletot (3), ny chapperons (4),
Ne rien d'or s'il n'est à nos royes (5).

9.

Pour ce qui point ne descendons
Ne pour boire ne pour pisser,
Humblement nous recommandons
Aux horlogeurs du bas mestier,
Que quand il leur sera mestier
De servir amour à la brune,
S'il convient votre heure avancher,
Nous en sonnerons deux pour une.

---

(1) Jupon, pourpoint.

(2) Allusion à ce que partie des vêtemens de l'ange et sa trompette étaient dorés.

(3) Espèce de tunique.

(4) Bonnet, chapeau.

(5) Sur les bords ; s'il n'est notre égal.

RÉPLIQUE ANGÉLIQUE (1)

1.

Qui marcheroit dessus la queuwe
D'ung bien petiot (2) verchonet (3),
Il en vouldroit faire la reuwe (4)
Tant comme en sa puissance en est.
Dont moy qui suis ici seulet,
J'ai beau faire ma doléance,
Quand on m'a jetté ung nocquet (5),
Qui me faict pis qu'un coup de lance.

2.

Voilà ces deux de cy dessoubs,
Je dis les deux et un pour tout,
Lesquels ont semez entre vous
Qu'on a sur moy mis du grand coust (6).
Mais si je puis avoir accoust (7),
Puisqu'il convient que me revenge,
D'eux feray réplicque à mon goust,
Moissonnier fault quand on vendenge.

---

(1) Pour réponse de l'ange.

(2) Petit.

(3) Vermisseau.

(4) Roue, pour rimer avec queuwe, qu'on écrivait autrefois *coue*, de *cauda*.

(5) On pourrait rendre ce mot par : *Lancer un lardon, un trait satyrique.*

(6) Qu'on a fait beaucoup de dépense pour ma parure.

(7) Si je suis accueilli ; si on m'écoute.

3.

Ils ont murmuré par envie
De ce qu'on m'a remis en poinct,
Disant, un jour de nostre vie,
N'avons eux qu'ung tout seul pourpoint.
Et je ne m'en esbahis point
Sy ne sera, qui bien y pense,
En estimant de point en point
Leur grand excessive despense.

4.

Ensemble ont plus de deux cents ans
Et si les fault duire (1) et conduire,
Comme on feroit petitz enfans
Parquoy nous cause de ainsy ruire (2),
Le peuple vouldroient séduire
Qui vouldroient croire leur langaige.
Vous voyez à point qu'ils font bruire
Comment ils desservent grands gaiges.

5.

Qui les oit (3) ils font si grand peine,
Qu'un homm' vivant ne les croiroit;
De nuict, de jour et par sepmaine
Au ghuet faire on les trouveroit.
Mais l'ung d'eulx ne se bougeroit
Pour le pape fors qu'à son heure;
Or dictes quel bien on pourroit
Dire d'ouvrier qu'ainsi labeure?

6.

A maints services se emploient

---

(1) Instruire.
(2) Gémir, se plaindre.
(3) Entend.

Comme ils mettent en ung article ;
Ces vrais amans ensemble l'oyent (1)
Puisqu'ung coup font de la manicle.
Se voient des yeux sans besicle
Les ménestreux à leurs fenestres,
Qui ne les croit au véronicle (2)
Portent (3) respect et aux prestres.

7.

Et qui plus est maistres se font
Mais onques escolle ne virent ;
Car ouvriers qui telz gens font
En ma présence là les misrent.
Ne sçay pourquoy du Gaughier prisrent
Le tiltre et surnom souverain ;
Car issus sont, quoyqu'ils s'admirent
De Jean de Mine (4) dict d'airain.

8.

De marteaux furent martellez
A leur venir par martelleurs ;
Si furent ensemble attelez
Pour estre à tousjours martelleurs.
S'ils ont encore des chaleurs
Au chief, ce n'est point de merveilles
Qu'on ne doibt à tels martelleurs
Qu'ung petit (5) prester les aureilles.

---

(1) L'entendent.

(2) La Sainte-Face, parce que c'est Sainte-Véronique qui a présenté le mouchoir sur lequel s'est empreinte la face du Sauveur.

(3) Portant.

(4) Etant de métal, ils sont sortis d'une mine.

(5) Un peu.

9.

Assez m'a-t-on voulu détracter (1)
Tant devant moy comme en derrière,
Cuidant mon haultain los oster (2);
Assez en perchois (3) la manière,
Quand de leur langue trop légière
Ils m'ont à trompeur déelairé;
Ay-je faict chose qui n'affière (4)
Non; j'en doibs estre rétaré (5).

10.

Hélas! oncques ne trompay homme,
J'en appelle tous marronniers (6);
Si j'ay failly en quelque somme,
Aussi fai-je ces bons molniers (7),
Chasseurs au lièvre, poissonniers;
A ces tendeurs d'oiseaux sauvaiges;
Ceulx vous diront et faulconniers
Si je trompe gens par usaiges.

11.

Si ma personne est sy commise,
En doibs-je estre pourtant remis?
J'eusse bien servy en l'église,
S'il eust pleust à mes amis.
Je n'eusse point tant d'ennemis

---

(1) Dire du mal de moi, me calomnier.

(2) Croyant m'enlever le rang élevé où je suis.

(3) J'en aperçois.

(4) Qui ne soit convenable?

(5) J'en dois obtenir réparation.

(6) Porte-culottes.

(7) Meuniers.

Que j'ay ci venant de tous vens ;
Mais au fort puisque j'en suis mis,
User m'en fault suivant mes sens.

12.

Depuis ma première venue,
Mon corps ung denier ne cousta ;
Nul n'a pour mon faict retenue,
Celuy le sçait qui le compte a.
Six ans y a que cy monta
Rencorsez (1), bien veeil que le sçache ;
Plaisir me fit, car il m'osta
Dessoubz les pieds ung nid d'agache (2).

13.

On ne fit oncques rien pour moy
Que cela et ma robe noeuve ;
S'en ont (3) ces martelleurs ennoie (4),
J'en vois et vous aussy l'espreuve :
Néanmoins par martelleurs on preuve
Qu'ils en sont revestus aussi ;
Or ains que nulz de vous se mœuve (5),
Jugez qui mieulx là desservy (6).

FINIS.

---

(1) Remis en état, revêtu.

(2) Pie. Par allusion à ce qu'on nomme les cors au pied, nids d'agache dans le pays.

(3) S'ils en ont.

(4) Ennui ; s'ils en éprouvent de la peine.

(5) Ne s'en trouble, ne s'en fâche. Mot-à-mot : Ne se remue.

(6) Qui lui a le mieux rendu service ; qui l'a le plus obligé.

Il faut croire que la plainte de Jean du Gaugué a eu du succès, puisque Doutreman nous cite des vers d'un remerciement que le premier fait, ou plutôt Jean Molinet en son nom.

DICTIER

lequel fut faict par Maistre Jehan Molinet au commandement de Jehan Godyn, et fust leu à Jehan de Tournay, bourgeois de Vallenciennes, le premier dimence de quaresme, dit le jour du Bouhourdy (1) 1488 (*le 8 mars*), *à ung diner que ledict Jehan Godyn donna à quarante-sept personnes pour célébrer le retour dudict Jehan de Tournay* (*de ses voyages de Jérusalem, de Lorette et de Saint-Jacques de Compostelle*) (2).

1.

Joieulx suis de vostre retour
Et grand liesse au cœur en ay;
Honneur à Dieu je fis ce tour,
Où touts périls m'abandonnay;
Nul ne scet lequel destour

---

(1) Ce jour-là les enfans avaient coûtume de brûler le soir des torches induites de goudron, en chantant :

Bour peumes (pommes), poires,
Des chérisses (cerises) toutes noires,
Eune bonn' tarténe
Pour no mékenne (servante),
Vn bon gros p..
Pour no varlet.

Cet usage n'a cessé qu'à la Révolution. Ces torches se nommaient *bouhours*, et par ellipse *bours*.

(2) Jean de Tournay rendit ce repas le 3 mai suivant, jour de la dédi-

De la mer quand je cheminay
En terre saincte et là enthour
En maint grand destroit me Tournay.

2.

Grand chose est donner le recœil
Des choses qui sont oultremer ;
Mais plus est de les veoir à l'œil
Que les veoir on les doibt aimer.
Si debvez Dieu recommander
Quy hors du danger vous a mys,
Et a voulu de mort garder
Vos prochains parens et amis.

3.

Ce que le cœur dévot contemple
Le Sainct Sépulcre, les saints lieux,
La saincte Cité, le Sainct Temple,
Les montaignes, terres et cieux.
Vous avez vu aux propres ieuls
La saincte terre, digne et monde,
En cui l'éternel Roy des cieulx
Conversa vivant en ce monde.

4.

Vous avez veu, comme j'entends,
Le lieu où la Vierge enffanta,

---

cace de l'église de Saint-Géry; il y invita aussi quarante-sept personnes, et défendit que l'on apportât du vin. Cette boisson valait ce jour-là vingt sous tournois le lot (deux pintes de Paris) et *dit à un chascun que je leur vouloys aussy bien donner à boire comme à menger.* Je ne rapporte ce fait que pour rappeler l'usage de ce tems-là de porter son vin au repas où l'on était invité. Cet usage a encore lieu à Valenciennes chez les F.·. M.·., lesquels, en certaines occasions, portent leur vin.

Le lieu où Dieu fit preschemens,
Le lieu où Sathan le tempta
Le lieu où Judas le baisa,
Le lieu où souffrit passion,
Le lieu où son corps reposa
Et où fut son Assention.

5.

Passez avez mille dangiers,
De tempestes, de vents marins,
D'infidelles et d'estrangiers
Qui tourmentent les pelerins,
Ne plaindez ducats ne florins,
Ne de achester, ne la monnoie,
Ne le trésor de vos escrins,
Puisque vous retournez en joie.

6.

Dieu vous a, non point vos mérites,
Préservé de faulx esperils;
De Sarrasins de faulx treistes (1),
Et de grands dangereux périls.
Car sans mort ou sans estre pris,
Sans membre perdre ou cop mortel,
Avez d'honneur acquis le prix,
En retournant en vostre hostel.

7.

Il n'est marchant en ce quartier
Quy sur foy ne sur saulf conduit
Oze hors des portes widier (2),
Sans estre happé ou séduit.

(1) Traîtres.
(2) Sortir.

Car par la guerre quy nous nuit,
On est de petits sathanas,
A grouïller (1) soit jour ou nuit
Et attrappé par les pénas.

8.

Juids (2), paiens et Sarrasins
Tiennent mieulx leur fidélité
Que ne font nos prochains voisins
Suppos de la crestienneté.
Nul n'ose sans adverssité
Aller d'icy jusqu'au Quesnoy,
Et on va jusques la cité
De Hierusalem sans annoy. (3)

9.

Droict est perdu, justice ploie,
Vérité dort, foy est bannie;
On ne treuve aius qu'y s'emploie
A raison que nul ne manie.
On ne treuve que tyrannie,
Traffiques regnans à tous lés (4),
Et un tas de carde maisnie (5),
De gens riotes (6) procès.

10.

S'on est riche chascun y tend,
Son est povre on est débouté,

(1) Quereller.
(2) Juifs.
(3) Crainte, trouble, obstacle.
(4) De tous côtés.
(5) Trouble ménage.
(6) Querelleurs.

Son veut veoir dire, on dict qu'on ment,
Son ment fort l'on est escouté;
Son est maulvais on est doubté (1),
Son est bon Dieu seul rend le bien,
Son est lés (2) on est tost monté,
Son est preudhom on prend le sien.

11.

Loez Dieu par qui vous avez
Voyage de prospérité.
Loez Dieu que vous retrouvez
Vos amis en bonne santé.
Loez Dieu qui par sa bonté
A régenté tout vostre affaire,
Non pas de vostre authorité,
Car sans lui on ne peut rien faire.

12.

Pour ce que je ne sçay orner,
Ne plouvoir, ne faire gellées,
Ne sur les camps, ne sur la mer,
Ne sur bateaux, ne sur gallées,
Ceste rime mal fagottée,
Mollement en plus d'ung couplet
Telle qu'icy est récitée,
Recevez en gré s'il vous plaist.

FINIS.

(1) Redouté.
(2) Agile, subtil, léger.

EPITAPHE DE MAISTRE JEAN MOLINET,

auquel est faicte mention de George Chastelain, son maistre. Il se voit encore aujourd'huy en l'église de la Sale-le-Comte à Valenciennes, contre un pilier, dans un tableau où est représenté ledict Molinet (1).

Dis moy, qui gist icy, sans que point tu m'abuses?
Cy gist l'amy privé d'Apollo et des muses.
Quele choses avec luy sont mortes estranglés?
Dicts subtils, savoureux, jeux, ris et facétiés.
Qui est-ce qui pour luy de plorer continue?
C'est Rhétorique en chef, qui fort s'en diminue.
Est-ce doncques celuy tant cognu Molinet?
C'est luy seul qui mouloit deux motz en molin net.
Mais qui fut l'homme heureux qui tant luy en apprit?
Des cieux vint l'influence en son sublime esprit.
N'eut-il nul précepteur, Grebone ou maistre Alain?
Son maistre qui cy gist fut George Chastelain.
L'ensuivit-il de près, est-il pair, ou s'il passe?
Touts deux on peut noter en règle et en espace.
Mais à qui comparer les peut-on sans mespris?
L'un pour Virgile et l'autre est pour Ovide pris.
L'un doncques fut plus grave, et l'autre plus facile?

(1) A l'époque où cette épitaphe a été copiée, l'église de Notre-Dame-de-la-Salle existait encore; elle a été détruite, parce qu'elle se trouvait *extrà muros*, et qu'il était trop dangereux de la fréquenter le matin et à la nuit tombante. Peut-être le portrait placé en tête de cette notice, a-t-il été copié de celui qu'on voyait sur cette pierre tumulaire. Sur ce portrait, il y a, en écriture du XV^e^ siècle : *Jean de Molinet, poète, de Valenchienes.*

Plus humain fut Ovide et plus divin Virgile.
O tous deux bien heureux qui tels titres méritent ;
Leurs engins, leurs vertus de gloire les héritent.
Qui pourra plus jamais à tel los parateindre ?
Nulluy qui scachent plume en noir atrament teindre ;
Combien donc a perdu la langue gallicane ?
Par leur mort elle est mise en basse barbacane.
En quelz temps, soub quelz roys furent-ils florissantz ?
Va lire leurs labeurs partout resplendissantz.
Pourquoy se dirent-ils judiciaires lors ?
Pour ce qu'ils ont monstré d'histoires les thrésors.
Las que peu de gens sont qu'on scache avoir vescu :
Ceux-cy font les gens vivre, et la mort ont vaincu.
Comment a nom le lieu qui tels gens a nourry ?
Valenciennes, val doux, val insigne et floury.
Où sont leurs monumens, et précieux tombeaux ?
En la bouche des bons, et en leurs escrits beaux.
O Dieu, combien vaut mieux tels tombeaux que de cuivre,
D'autant que plume vole où métal ne peut suivre.

L'an du décès de Molinet n'y est pas marqué ; mais il se trouve qu'il mourut l'an M. D.VIII.

(Extrait de l'*Histoire de Jacques de Lalain*, par George Chastelain, page 11 des préliminaires. Bruxelles, veuve Hubert-Anthoine Vulpius, 1634, in-4°.)

FRAGMENS D'UN ESSAI DE TRADUCTION

de l'Histoire romaine de Zosime,

par M. Vinet-Pajon,

Membre correspondant de la Société.

NOTICE SUR ZOSIME.

Parmi les auteurs anciens, il en est dont on connaît seulement la personne et d'autres qui ne se révèlent que par leurs ouvrages. Zosime est du nombre de ces derniers. On ne sait rien de sa vie. On ignore le lieu de sa naissance et celui de sa mort. Une telle obscurité l'environne, que l'époque même où il a vécu est un sujet de discussion entre les savans. Ils ont tellement varié entre eux sur ce point, que les uns le placent un siècle plus tôt, les autres un siècle plus tard, et qu'il partage avec Homère le singulier avantage d'être vieilli ou rajeuni suivant les conjectures de chacun.

Il est certain cependant qu'il vivait entre l'année 451 où fleurit Syrianus, dont il cite un ouvrage, et l'année 591 où écrivit Evagrius, qui parla de lui le premier. D'ailleurs, en présentant l'empire comme ayant perdu la moitié de ses provinces, ceci indiquerait qu'il écrivit à la fin du V^e^ siècle.

Il est hors de doute également qu'il était comte et avocat du fisc, c'est-à-dire, qu'il était au nombre de ces cent cinquante avocats qui composaient le barreau du prétoire, et dont, tous les ans ou tous les deux ans, soixante étaient désignés pour défendre les intérêts du fisc; ce qui les plaçait dans la catégorie des comtes du consistoire et les qualifiait du titre de *viri spectabiles*. Il est permis de conjecturer, d'après cela, que si Constantinople ne fut pas la patrie de Zosime, il demeurait du moins dans cette ville.

Son histoire est divisée en six livres. Dans le premier, après avoir remonté jusqu'à l'expédition de Darius contre les Grecs, il parcourt avec rapidité les temps qui se sont écoulés depuis Auguste jusqu'à Dioclétien. Les 2^e^, 3^e^ et 4^e^ livres embrassent la période qui s'étend depuis l'instant où Constantin s'enfuit de Rome jusqu'à la mort de Théodose. Dans le 5^e^, il décrit la décadence de l'empire sous Arcadius, Honorius et Théodose; enfin, dans le sixième, il nous montre Alaric assiégeant la ville éternelle Il ne nous reste qu'une bien faible partie de ce livre, qui se trouvait déjà mutilé du temps de Photius, et comme Zosime annonce l'intention de pousser son histoire jusqu'au temps où il a vécu, en supposant qu'il ait atteint la fin du V^e^ siècle, il s'en faudrait de 90 ans qu'elle fût complète. D'ailleurs, plusieurs négligences de style, des erreurs trop graves pour un homme qui se montre souvent si judicieux, et l'omission des oracles qu'il

avait promis de relater à la fin de son ouvrage, viennent prouver qu'il n'a pu y mettre la dernière main.

Ainsi qu'il nous l'apprend lui-même, son but, en écrivant l'histoire, a été de décrire la chûte du colosse romain. Imitateur de Polybe, il a voulu offrir le pendant du vaste et magnifique tableau tracé d'une main si ferme par l'ami des Scipion. Celui-ci avait voulu montrer comment la puissance romaine s'était élevée. Zosime a tenté de faire connaître les causes de sa ruine. Malheureusement les hommes comme Polybe sont rares, et Zosime est resté loin derrière lui.

Cependant, s'il n'a pu atteindre à la hauteur de son modèle, il possède des qualités qui le placent au-dessus de la plupart des historiens de son temps. Simplement abréviateur dans les premiers livres, il déploie tous les talens que réclame ce genre. Presque toujours simple, élégant, clair et concis, sa diction ne s'embarrasse et ne devient obscure que lorsqu'il veut être trop bref. Dans le 5e livre, il se montre historien pragmatique; il choisit les événemens, les groupe, les analyse, les combine avec sagacité, recherche les causes, développe leurs suites et fait preuve de ses connaissances dans la théorie du gouvernement.

Mais son plus grand mérite consiste dans sa franchise; car, à cette époque, c'était chose rare parmi les historiens, et elle forme un singulier contraste avec les éloges et les panégyriques de cette troupe adulatrice.

Zosime dit toute la vérité sur les empereurs; il ne cache rien de leurs faiblesses, de leurs crimes, de leurs fautes. Cette franchise est même quelquefois hostile à force d'apreté, et elle est

bien près de l'amertume ; aussi lui a-t-elle valu de violens et nombreux détracteurs. Mais qu'on y songe bien ; au moment où il écrivait, il voyait la puissance romaine touchant à son terme, l'empire se démembrer, la barbarie le serrant dans ses bras immenses et prête à l'étouffer, les villes désertes, les campagnes ruinées, et toutes les calamités se réunissant pour porter le dernier coup aux faibles restes du peuple roi. Alors, saisi de douleur et d'indignation, il voulut expliquer les causes de tant de catastrophes et flétrir ceux qui les avaient amenées. Selon lui, ces maux prirent naissance lorsque la république se changea en monarchie, et s'aggravèrent d'une manière terrible par les fautes de Constantin qui ne prit nul soin de conserver la discipline dans les armées, dégarnit les frontières de leurs défenseurs, affaiblit l'autorité du Préfet du prétoire en la partageant, écrasa le peuple d'impôts et déserta la religion de ses pères pour embrasser un autre culte.

Payen zélé, dévot enthousiaste, Zosime associe sans cesse, dans sa frénésie, la fortune de Rome et la religion qu'il professe. L'une protégeait l'autre, toutes deux devaient périr ensemble. Aussi la vue des ruines de sa croyance, des autels de ses dieux renversés dans la poussière, de leurs prêtres persécutés après avoir été persécuteurs, le remplit-elle d'un sentiment de haine contre les chrétiens, et, avec cette exagération, compagne ordinaire de l'esprit de secte, il leur attribue non seulement toutes les calamités politiques, mais le changement des saisons, les disettes et la stérilité des campagnes.

De tels traits et ce sentiment peu réfléchi lui ont valu, comme nous l'avons déjà dit, d'injustes attaques et l'ont frappé longtemps d'un discrédit qu'il ne mérite pas. Parmi les anciens,

Evagrius, Nicéphore et Calliste lui ont prodigué l'injure, et Photius, quoiqu'il rende justice à son mérite d'écrivain, lui reproche de diffamer les hommes religieux. Parmi les modernes, il a trouvé des antagonistes dans le célèbre Baronius, le jésuite Lélio Bisciola, et deux protestants, le chevalier Bosthémo et D. Ritter, et enfin dans le baron de Ste.-Croix. Mais aussi il a été défendu par des hommes estimables et éclairés, tels que Leunclavius, George Benoit de Schirach, Schrœckh et le dernier éditeur Reitemeier. Ils ont tous reconnu que l'absence de chronologie, que quelques lacunes, que des erreurs géographiques, que des noms altérés, étaient des tâches légères comparativement à l'utilité d'une histoire qui contient des faits qu'on ne saurait trouver ailleurs, et qui dépeint, avec exactitude et sous de vives couleurs, l'agonie de l'empire romain ; que c'est à peu près le seul ouvrage de cette période qui soit écrit dans ce sens ; que cette contre-partie des ouvrages d'Eusèbe, de Zonare, de Socrate et d'autres encore, est on ne peut plus utile pour arriver à la vérité ; enfin, pour nous servir des expressions de Reitemeier, que cette œuvre est un monument précieux et respectable échappé au naufrage de la littérature ancienne.

Les sources où Zosime a puisé sont : jusqu'au chapitre 41 du 1^er^ livre, Herennius Dexippus. De là, au chap. 11 du 5^e^, Ennapius ; enfin, Olympiodore pour le reste.

On doit à Leunclavius la première version latine de l'histoire romaine de Zosime. Une autre édition de ce livre fut publiée par les soins de Sylbruge et de Cellarius en 1679. La dernière, préparée par les soins de Reitemeier et enrichie de notes par l'illustre Heyne, parut à Leipsik, en 1764.

HISTOIRE ROMAINE

DE

ZOSIME.

—

Fragments.

—

LIVRE Ier.

(Chapitre 1er.) Lorsque Polybe de Mégalopolis forma le dessein de retracer pour la postérité les événemens les plus mémorables de son temps, il lui parut utile de démontrer par l'exposé des faits, que si les Romains, après la fondation de leur ville, avaient fait la guerre à leurs voisins pendant six cents années, ils ne s'étaient pas néanmoins rendus très-puissants ; mais qu'après avoir soumis une partie de l'Italie, après l'avoir perdue, lors de l'expédition d'Annibal et de la défaite de Cannes, et après avoir vu l'ennemi au pied de leurs murs, ils s'étaient élevés à une si haute fortune, qu'en moins de cinquante-trois années, ils avaient conquis non seulement l'Italie, mais encore l'Afrique entière et s'étaient rendus maîtres de l'Espagne ; qu'aspirant ensuite à de plus grands triomphes, ils avaient traversé

la mer Ionienne, vaincu la Grèce et renversé la monarchie macédonienne dont ils traînèrent le chef à Rome, après l'avoir jeté dans les fers. Il n'est personne qui ait cru pouvoir attribuer ces étonnans succès aux efforts des mortels de préférence aux décrets immuables des destins, aux révolutions des astres, ou à la volonté d'un Dieu qui préside avec équité à toutes celles de nos actions laissées à notre arbitre. En effet, le spectacle de cette triple puissance créatrice de l'ordre mystérieux, en vertu duquel les événemens futurs paraissent devoir suivre la même marche, conduit les esprits éclairés à penser que les choses humaines sont dirigées par une providence, et qu'il en résulte que, si elles fleurissent lorsque le monde est peuplé d'âmes fortes et élevées, la disette des grands caractères leur donne l'aspect sous lequel nous les voyons aujourd'hui. Mais c'est par des exemples que je dois prouver ce que je viens de dire.....

.....

(Chapitre 3.) *Coup-d'œil sur les effets produits dans la puissance romaine par la réunion des pouvoirs dans la main d'un seul.*

Lorsque Bessus eut assassiné Darius, et qu'Alexandre, après avoir accompli de grandes choses dans les Indes, de retour à Babylone, y eut été surpris par la mort, l'empire macédonien, divisé en satrapies, se trouvant alors affaibli par des guerres intestines et sans cesse renouvelées, la fortune livra aux Romains le reste de l'Europe. Ceux-ci passèrent ensuite en Asie, combattirent les rois de Pont, puis Antiochus, et plus tard les souverains de l'Egypte. A la vérité, tout le temps que l'aristocratie veilla aux intérêts de l'état, chaque année, ils ajoutèrent à leur puissance, les consuls rivalisant entre eux de zèle et de vertus; mais les guerres civiles de Marius et de Scylla, et postérieure-

ment la querelle de César et du grand Pompée ayant perdu la république, ils délaissèrent le gouvernement aristocratique et choisirent Octave pour monarque. Cependant, en lui accordant dans toute son étendue, le droit de gouverner, ils oubliaient qu'ils abandonnaient aux hasards d'un coup de dez les destinées du monde, et qu'il y avait péril à livrer un empire aussi vaste aux caprices et à la volonté d'un seul homme. En effet, quoiqu'il soit dans l'intention d'un souverain absolu de gouverner avec sagesse et équité, il ne pourra pas cependant répondre à tous les besoins; porter de prompts secours à ceux de ses sujets qui habitent les provinces éloignées, ni trouver beaucoup de magistrats qui n'aient pas à rougir de leurs décrets et sachent se plier d'ailleurs aux mœurs si diverses de tant de nations. Mais, si venant à violer les limites dans lesquelles doit se renfermer l'autorité d'un roi, il se laisse entraîner dans les voies de la tyrannie, s'il entrave les magistrats, néglige de punir les coupables, vend la justice et fait de ses sujets des esclaves (crimes commis par beaucoup d'empereurs, ou, plutôt, à l'exception d'un petit nombre, par tous peut-être), un pouvoir aussi aveugle dans les mains de celui qui commande en maître, devient inévitablement une calamité publique. Alors les flatteurs, jugés dignes par un tel prince d'obtenir les honneurs et les récompenses, envahissent les plus hautes magistratures; et les hommes vertueux, auxquels répugne le caractère de ces vils courtisans, se plaignent avec raison d'être privés de pareils avantages. De là résulte que les cités sont agitées par les factions, et livrées à des désordres; que les emplois civils et militaires sont confiés à des gens que l'avarice domine; que pendant la paix, la vie est semée d'inquiétudes et d'alarmes pour cette classe de la société dont les mœurs sont élégantes, et que pendant la guerre le courage du soldat s'énerve et s'amollit.

(Chapitre 6.) Au surplus, quand on connait les événemens postérieurs, on y trouve la meilleure preuve de la vérité de ce tableau, de même que si l'on envisage ceux qui sont survenus pendant le règne d'Octave ; car la Danse pantomime, auparavant inconnue, fut, et cela n'est pas douteux, introduite à cette époque par Pylade et Bathyle, ses inventeurs, ainsi que beaucoup d'autres nouveautés, qui, jusqu'à ce jour, ont été la cause d'un grand nombre de maux. Octave néanmoins eut la réputation de gouverner avec équité *du moment surtout où il se dirigea par les conseils du stoïcien Athénodore* (1). Mais Tibère, son successeur, s'étant rendu coupable des plus exécrables cruautés, devint odieux à ses sujets, fut chassé par eux, et dans une île où il s'était caché, termina sa carrière. Caius Caligula fut assassiné après avoir, par toutes ses criminelles extravagances, surpassé Tibère, et Chéréas, grâce à la hardiesse de cette action, délivra l'état d'une tyrannie intolérable. Claude, qui avait livré l'empire aux eunuques et aux affranchis, étant mort honteusement, Néron et d'autres après lui parvinrent au trône. Néanmoins, j'ai jugé convenable de garder sur eux le silence, pour ne pas propager la mémoire de leurs monstrueux excès. Vespasien et son fils Titus manièrent le pouvoir avec modération. Domitien, en cruauté, en luxure, en rapacité, dépassa tous ses prédécesseurs ; et, après avoir pesé sur la république pendant quinze années, il fut tué par Stephanus, un de ses affranchis : on considéra une telle fin comme la juste punition de ses forfaits.

---

(1) On sait que ce philosophe, qui avait été choisi pour veiller à l'éducation d'Octave, conseillait à son élève de compter les vingt-quatre lettres de l'alphabet des Grecs avant de suivre les mouvemens de sa colère.

(CHAPITRE 7.) Depuis lors, des hommes vertueux obtinrent le pouvoir souverain : Nerva, Trajan, ensuite Adrien, Antonin le Pieux et le couple fraternel de Lucius et de Verus réparèrent bien des fautes. Non seulement ils recouvrèrent les parties du territoire de l'empire perdues par leurs prédécesseurs, mais ils parvinrent à l'agrandir. Commode, fils de Marc Aurèle, monta sur le trône, et il y vécut non pas seulement comme un tyran, mais en homme livré aux plus infâmes excès. A la fin, sous les coups de Martia, sa concubine, qu'enflammait un mâle courage, il trouva la mort, et Pertinax fut élevé à l'empire. Cependant les prétoriens, qui ne pouvaient supporter la rigoureuse ponctualité de ce dernier dans tout ce qui touchait à la pratique ou à la théorie de l'art militaire, ayant, au mépris de leurs devoirs, versé son sang, Rome fut à la veille d'une épouvantable crise ; car ces mêmes soldats s'arrogèrent le pouvoir de nommer un empereur, après avoir enlevé au sénat par la violence le droit de le choisir. Ils mirent l'empire en vente, et Didius Julianus, excité par l'ambition de sa femme et plutôt à cause de la faiblesse de son esprit que par de sages calculs, offrit des trésors, acheta la pourpre impériale et rendit tout le peuple témoin d'un spectacle que personne n'avait encore vu. En effet, il fut conduit au palais sans être précédé du sénat, sans être accompagné d'une garde dont la loi eût sanctionné l'existence, entouré seulement des soldats qui l'avaient fait empereur, et qui lui livrèrent, en employant la force, la royale demeure et tout ce qu'elle contenait. Mais dès que Julianus eut été proclamé, il fut massacré par ceux-là même qui l'avaient conduit au pouvoir, et son règne n'eut d'autre durée que celle de ces images fugitives que nous offrent nos songes (1) .....

(1) Didius ne régna que soixante-six jours.

AFFAIBLISSEMENT DE L'EMPIRE ROMAIN.

TABLEAU DES ATTAQUES DES BARBARES.

(CHAPITRE 26.) Gallus administrait avec tant de mollesse (1), que les Scytes vinrent d'abord répandre l'effroi chez les peuples qui les avoisinaient; ensuite faisant peu à peu des progrès, leurs ravages s'étendirent jusqu'à la mer. Les choses en vinrent au point qu'aucune des nations soumises à la domination de Rome ne fut à l'abri de leurs dévastations, et que toutes les villes ouvertes, ou du moins presque toutes, et la plupart de celles qui étaient murées, tombèrent en leur pouvoir. Non moins cruelle que la guerre qui sévissait de toutes parts, la peste (2) aussi vint désoler les villes et les campagnes, et dévorer ce qui restait de l'espèce humaine : dans les siècles précédens, elle ne s'était point encore montrée aussi meurtrière.

(CHAPITRE 27.) Les choses étant en cet état, et les empereurs, devenus incapables de protéger l'empire, se trouvant réduits à

---

(1) Zonare, page 232, vient appuyer le témoignage de Zosime. Cependant les autres historiens gardent le silence sur ces désastreuses invasions des barbares. Aurel. Victor n'en dit pas un mot. Eutrope observe que le règne de Gallus, qui ne dura pas deux ans entiers, ne vit d'autres événemens remarquables que la peste et des maladies contagieuses. Les meilleurs critiques ont pensé que les faits racontés dans ce chapitre se placent sous les règnes de Valérien et de Gallien.

(2) Ce fléau, qui ravagea l'univers romain, dura plus de douze années. Il commença sous Dèce et ne finit qu'en 262, lorsque Gallien régnait.

délaisser tout ce qui était hors de Rome, les Goths (1), les Borans, les Bourguignons et les Carpes vinrent de nouveau piller les cités de l'Europe et s'emparer de ce qui pouvait y rester encore. D'un autre côté, les Perses entrèrent en Asie (2), subjuguèrent la Mésopotamie, et, s'avançant en Syrie jusqu'à Antioche même, s'emparèrent de cette cité, métropole de tout l'orient; ils égorgèrent une partie des habitans, firent les autres prisonniers, et se retirèrent dans leurs foyers avec un butin immense, après avoir détruit tous les édifices de la ville, soit que ce fussent des bâtimens publics ou particuliers, car personne ne leur opposa de résistance. Il eût été facile aux Perses de soumettre l'Asie entière, s'ils n'eussent pas été si satisfaits de posséder cette immense quantité de dépouilles, et eussent songé à autre chose qu'à les conserver et à les emporter dans leur pays.

(CHAPITRE 23.) A cette époque, les Scytes, qui jouissaient dans une entière sécurité de leurs conquêtes en Europe, passèrent en Asie, et leurs ravages s'étendant dans la Cappadoce, et même jusqu'à Pessinunte et Ephèse, Emilien (3), chef des

(1) Les Goths habitaient, dans l'origine, les déserts glacés de la Scandinavie; ils passèrent la Baltique, et, au siècle des Antonins, on les voit établis à l'embouchure de la Vistule. Plus tard, ils avancèrent vers le sud, s'emparèrent de la Dacie, et, au temps de Caracalla, leur existence se trouva révélée aux Romains. Les Gothes de *Spartien* n'étaient autres que les Goths. — Les Borans habitaient sur les rives du Danube. Ils tiraient leur origine des Bastarnes, l'une des plus grandes nations de la Sarmatie européenne. Les *Burgundivi* (Bourguignons) appartenaient à la nation des Vandales et habitaient aussi les rives du Danube.

(2) Zosime avance l'époque de cette invasion. Zonare, Amien Marcellin et Trebellius Ballien ne la placent que sous les règnes suivans.

(3) Il était alors dans la Mœsie, et probablement il avait le titre d

légions de Pannonie, dont les soldats n'osaient pas arrêter les succès des barbares, les encouragea de tout son pouvoir en leur rappelant la grandeur du nom romain, attaqua à l'improviste ceux des Scytes qui se trouvaient dans ces contrées, et en tua un grand nombre. Puis, quand il eut conduit ses troupes sur les terres des ennemis, quand il eut surmonté d'une manière incroyable une foule d'obstacles, et, contre toute attente, délivré les peuples soumis aux Romains, de la fureur des barbares, il fut proclamé empereur par ses légions. Réunissant ensuite les troupes qui étaient sur les lieux, que leur victoire sur les barbares remplissait de confiance, il marcha vers l'Italie pour y combattre Gallus, qu'il comptait prendre au dépourvu. Mais celui-ci, qui avait eu connaissance des événemens dont l'orient venait d'être le théâtre (1), s'était empressé d'équiper les premiers soldats qu'il avait rencontrés sous sa main, et avait fait partir Valérien, afin qu'il lui amenât les légions de la Gaule et de la Germanie. Emilien étant arrivé promptement, les deux armées se trouvèrent voisines l'une de l'autre (2), mais les partisans de Gallus, voyant l'infériorité des forces de ce dernier, et prenant en considération ses mœurs licencieuses et sa nonchalance, le tuèrent lui et son fils, et, passant du côté d'Emilien, semblèrent consolider son pouvoir.

---

gouverneur de cette province (Victor Epil.) Jornandés assure qu'Emilien, à l'aspect des Goths qui ravageaient souvent la Mœsie par suite de la négligence des empereurs, s'empressa de saisir l'instant favorable à son ambition.

(1) Il faut croire que Zosime entend parler des événemens de la Mœsie. On peut ajouter que cette contrée se trouve effectivement à l'orient de Rome.

(2) A Terni, *dans l'Ombrie*, suivant Aurel Vict.

(Chapitre 29.) Cependant Valérien s'était avancé en Italie à la tête des troupes qu'il avait été chercher au-delà des Alpes, éprouvant le plus vif désir de terminer la guerre contre Emilien, à l'aide de cette nombreuse armée ; mais la faction qui soutenait ce dernier, estimant qu'il traitait les affaires plutôt en soldat qu'en monarque, l'assassina, comme indigne du trône. Dès lors, élevé au rang suprême par le suffrage universel, Valérien s'appliqua avec zèle à bien gouverner. A cette époque, les Scytes et les Marcomans ayant abandonné leurs foyers, vinrent ravager les frontières de l'empire romain ; Thessalonique se trouva réduite aux dernières extrémités, et elle ne fit lever le siége qu'elle eut à soutenir, que très difficilement, après beaucoup d'efforts, et grâce à la valeur de ses habitans. La Grèce toute entière conçut de vives alarmes : les Athéniens relevèrent leurs murailles dont ils n'avaient pas cru devoir s'occuper depuis le jour où elles furent renversées par Scylla, et les Péloponnésiens fortifièrent leur isthme. En un mot, la Grèce veilla en commun à la sûreté du pays.

(Chapitre 30.) A l'aspect des dangers qui, de toutes parts, menaçaient l'empire, Valérien associa son fils Gallien à sa puissance ; mais comme de tous les côtés la position était également critique, il se dirigea vers l'orient, afin de tenir tête aux Perses, et confia à son fils les armées d'Europe, après l'avoir engagé à s'aider de leur secours pour s'opposer aux barbares, par qui tout était envahi. Gallien, voyant que les races germaniques étaient des plus redoutables, car sans cesse elles harcelaient les Gaulois des bords du Rhin, marcha en personne contre cette fraction des ennemis, et, à l'égard de ceux que l'espoir du butin avait fait accourir en Italie, en Illyrie et en Grèce, il ordonna à ses généraux de les combattre avec les troupes qu'ils trouve-

raient dans ces contrées. Lui-même étant chargé de surveiller, autant que cela lui était possible, les passages du Rhin, tantôt empêchait l'ennemi de passer le fleuve, tantôt se présentait à lui dans une attitude menaçante lorsqu'il le traversait. Cependant, obligé de lutter avec des forces très-inférieures, contre de nombreux adversaires, sa situation devint assez embarrassante pour qu'il crût nécessaire d'écarter une partie du péril par une alliance (1) avec un des chefs des Germains. Celui-ci s'opposa en effet à ce que les autres barbares traversassent le Rhin aussi fréquemment et les combattit, lorsqu'ils voulurent le franchir. Telle était la situation des peuples voisins de ce fleuve.

(Chapitre 31.) Pendant ce temps, les Borans, les Goths, les Carpes et les Bourguignons (ces nations vivent sur les bords de l'Ister) ne laissaient aucun point de l'Italie ou de l'Illyrie à l'abri de leurs continuelles dévastations, et comme ils n'éprouvaient de résistance nulle part, ils disposaient de tout le territoire. A cette époque, les Borans (2) essayèrent de passer en Asie, et le succès leur fut facilité par les Bosphoriens (3), qui, plutôt par

(1) Le prince barbare avec lequel Gallien fit alliance, peut bien être Attale, roi des Marcomans, dont il épousa la fille, nommée Pipa ou Pipara.

(2) Cette expédition audacieuse et féconde en résultats, car elle apprit aux barbares le chemin de l'Asie, ne fut pas entreprise par une obscure tribu, par quelques hordes de Borans; mais tout fait penser que plusieurs peuples de la Sarmatie mirent en commun tout ce qu'ils avaient de persévérance et de mépris des dangers pour pouvoir lutter contre les obstacles qu'ils devaient rencontrer. Il est probable aussi que les Goths y jouèrent le plus grand rôle; et, on peut d'autant mieux y croire, qu'ils occupaient alors les rives du Borysthène, et n'avaient que vingt lieues à franchir pour atteindre la Péninsule taurique.

(3) Ce petit royaume bordait les rivages d'une partie de la Péninsule

crainte que de bonne volonté, leur prêtèrent des vaisseaux et les guidèrent dans le trajet. Tout le temps que ceux-ci eurent des rois, et que le fils reçut de son père la puissance souveraine, en partie à cause de leur alliance avec Rome, en partie pour les intérêts de leur commerce, et à cause des libéralités annuelles envoyées par les empereurs, ils repoussèrent constamment les Scytes, lorsqu'ils voulurent passer en Asie. Mais quand cette race de rois fut éteinte, des hommes vils et de mœurs abjectes devinrent maîtres du pouvoir, et, tremblant pour eux-mêmes, ils ouvrirent aux Scytes, à travers le Bosphore, le chemin de l'Asie, et les transportèrent sur leurs propres vaisseaux, qui reprirent ces barbares à leur retour,.....

(Chapitre 36.) Valérien ayant appris les événemens dont la Bithynie était le théâtre, n'osa pas cependant, à cause de ses défiances, remettre à l'un de ses généraux le soin de repousser les barbares. Il envoya Félix protéger Byzance, et lui-même, quittant Antioche, s'avança jusque dans la Cappadoce, et en revint n'ayant rien fait (1), si ce n'est d'avoir rendu son passage onéreux aux villes de ces contrées. Cependant la peste étant venue ravager l'armée (2), et la plus grande partie des soldats ayant

---

connue chez les anciens, sous le nom de Chersonèse taurique; il s'était formé de la réunion des *Tauri*, premiers habitans du pays et des Grecs, que le commerce avait attirés sur ses côtes. Ce peuple sut mériter la protection de Rome. Pendant longtemps, ses armes, ses présens et quelques fortifications, élevées le long de l'isthme, fermèrent aux Sarmates l'entrée du pays. Strabon, liv. 7, p. 310-311.

(1) Malgré cela, les flatteurs ne furent pas déconcertés; le titre de restaurateur de l'orient, donné à Valérien, prouve avec quelle intrépidité ils prodiguaient l'encens. V. Birague. nummis.

(2) Cette peste ne fut que la continuation de celle qui causa de si grands ravages sous Gallus.

succombé, Sapor envahit l'orient (1) et soumit tout à ses armes. Valérien, dénué de force d'âme et subjugué par de molles habitudes, désespéra de sauver l'empire sur le penchant de sa ruine, et voulut mettre un terme à la guerre, en donnant de l'argent; mais ses ambassadeurs lui furent renvoyés par Sapor, sans qu'ils eussent obtenu le moindre succès; car ce dernier demanda que l'empereur vînt conférer avec lui sur des sujets fort importans. Valérien, oubliant la prudence, consentit à ce qu'on exigeait de lui, et, sans plus de calcul, s'étant mis en marche avec une faible escorte pour aller joindre Sapor, comme s'il devait traiter de la paix, il fut à l'instant même fait prisonnier (2) par les ennemis. Réduit à la condition d'un captif, il mourut chez les Perses, laissant attaché au nom romain dans la postérité le plus grand des opprobres.

(Chapitre 37.) La situation se trouvant telle en orient, tout fut plongé dans l'anarchie et laissé sans défense. Les Scythes, alors animés d'un même esprit et confondant toutes leurs peuplades et toutes leurs races pour n'en former qu'une seule, vinrent avec une partie des leurs piller l'Illyrie (3) et dévaster

---

(1) Il s'agit toujours de la guerre que Zosime fait commencer par Sapor, à la fin du règne de Gallus, et dont il a parlé déjà deux fois avec ce défaut de suite et de liaison qu'on remarque dans tous les historiens qui ont écrit sur cette époque. Ce qu'il y a de certain, c'est que la Mésopotamie fut le champ de bataille, et tout fait présumer que la victoire resta longtemps incertaine entre les Perses et les Romains.

(2) Trebellius Pollion et Zonare racontent d'une autre manière la chûte de Valérien, mais Casaubon déclare que la version de notre auteur lui semble la plus vraie.

(3) Pollion ne dit rien de cet événement remarquable, et Vopisque,

les villes de cette contrée ; puis, avec d'autres détachemens, étant entrés en Italie, ils s'avancèrent jusqu'à Rome. Comme Gallien persistait à rester au-delà des Alpes, occupé tout entier de la guerre qu'il faisait aux Germains, le sénat, qui voyait la ville exposée au plus grand des périls, équipa tout ce qu'elle renfermait de soldats, donna des armes aux plus robustes parmi le peuple, et rassembla une armée plus forte que celle des barbares. Les ennemis s'en étant effrayés, abandonnèrent Rome, et, parcourant presque toute l'Italie, ils y portèrent la désolation. L'Illyrie, par suite de l'invasion des Scytes, se trouvait réduite aux plus dures extrémités, et l'empire romain éprouvait de telles secousses, que sa perte était prochaine, lorsque la peste vint accabler les cités, et, se montrant plus terrible qu'on ne l'avait jamais vue, elle rendit néanmoins plus légères les calamités apportées par les barbares, car ceux qu'elle atteignit se regardèrent comme heureux, et les villes déjà prises devinrent désertes .....

(Chapitre 50.) GUERRES D'AURÉLIEN CONTRE ZÉNOBIE.

Après avoir ainsi dirigé les affaires de l'Italie et de la Pannonie, l'empereur médita une expédition contre les Palmyréniens,

---

dans deux endroits différents, y fait seulement une légère allusion, p. 215-216. Un critique habile estime que l'invasion dont parle ici Zozime a trait à l'irruption des Allemands en Italie, rapportée par Aurel. V. de Ces., ch. 33, et par Eutrope, liv. 9. Peut-être aussi est-ce la même dont parlent Oroze et St.-Jérome, qui disent que les Francs et les Germains, après avoir traversé les Alpes et la Rhétie, s'avancèrent jusqu'à Ravennes.

déjà maîtres de l'Egypte et de tout l'orient jusqu'à Ancyre en Galatie, et qui auraient même cherché à s'emparer de la Bithynie jusqu'à Chalcédoine, si cette contrée, à la nouvelle de l'élection d'Aurélien, n'avait rejeté leur patronage. L'empereur, s'étant mis en marche avec son armée, soumit Ancyre aux Romains (1), ensuite Thyane et tout le pays jusqu'à Antioche. Là, il trouva Zénobie préparée à le recevoir (2), et comme lui-même était tout disposé pour le combat, il vint se présenter à elle. Cependant, ayant remarqué que la cavalerie palmyrénienne, enhardie par le poids et la bonté de ses armes, l'emportait de beaucoup sur la sienne, par son habileté à combattre à cheval, il plaça son infanterie à part et au-delà de l'Oronte, et donna l'ordre à la cavalerie romaine de ne point engager franchement le combat avec celle des ennemis, pendant que cette dernière était encore toute fraîche ; mais, après avoir reçu son choc, de faire semblant de fuir, et de continuer jusqu'à ce qu'ils aient vu les Palmyréniens et leurs chevaux, à cause de la chaleur et du poids de leurs armes, se désister de leur poursuite. Les choses s'étant ainsi menées, les Romains, qui avaient exécuté à la lettre les ordres de l'empereur, n'eurent pas plus tôt vu leurs adversaires déjà tout affaiblis, demeurer immobiles sur des chevaux épuisés de fatigue, que, tournant la bride à l'instant, ils fondirent sur eux et leur passèrent sur le corps, car ceux-ci se laissaient tomber d'eux-mêmes à bas de leur monture. Il en résulta que le carnage eut un double aspect, car, parmi les Pal-

(1) Cette dernière ville résista longtemps, mais un traître introduisit l'ennemi dans ses murs. On ajoute que le respect superstitieux d'Aurélien pour le célèbre Apollonius protégea cette cité contre sa colère.

(2) La bataille se donna à Immes, dans une plaine située à cinq ou six lieues d'Antioche.

myréniens, les uns périrent sous le glaive, et les autres sous les pieds de leurs propres chevaux ou de ceux des ennemis.

(Chapitre 51.) Tous ceux qui purent se sauver s'étant réfugiés à Antioche, Zabdas, général de Zénobie, qui craignait que les habitans de cette cité, s'ils venaient à connaître l'issue funeste de la bataille, ne voulussent les attaquer, trouvant un homme dont les cheveux commençaient à grisonner, et chez lequel il existait quelques points de ressemblance avec l'empereur, le revêtit d'un costume semblable à celui qu'Aurélien portait dans les combats, et le fit promener par la ville comme si ce prince avait été fait prisonnier. Puis, après avoir trompé par cet expédient les habitans d'Antioche, il sortit lui-même de cette cité pendant la nuit avec les débris de son armée, et, emmenant Zénobie à sa suite, il se retira à Emèse. L'empereur avait projeté de rappeler son infanterie dès que le jour paraîtrait, et d'attaquer des deux côtés un ennemi en pleine déroute; mais, aussitôt qu'il eut appris la fuite de Zénobie, il entra dans Antioche dont les habitans le reçurent avec joie. Cependant, ayant reconnu qu'une foule de personnes avaient déserté cette ville, par crainte et pour ne point être inquiétées pour avoir épousé la cause de Zénobie, il fit proclamer partout un édit (1) dans lequel il rappelait ceux qui s'étaient expatriés, attribuant les événemens survenus à la contrainte et à la nécessité plutôt qu'à une détermination libre et spontanée.

(Chapitre 52.) A peine ces derniers en eurent-ils connais-

(1) Propositâ omnibus impunitate. Hist. Aug. 217.

sance, qu'ils accoururent à Antioche, où ils furent accueillis avec bonté par l'empereur : celui-ci partit ensuite pour Emèse, après avoir établi l'ordre dans la ville..... .....

....

Bientôt Larisse, Apamée (1) et Aréthuse lui ouvrirent leurs portes. Dès qu'il eut vu l'armée des Palmyréniens réunie dans une plaine devant Emèse, et qui, forte de soixante-dix mille hommes, se composait d'abord de ce peuple, de plusieurs autres nations, et enfin de tous ceux qui avaient voulu faire partie de cette expédition, il alla se camper en face avec la cavalerie Dalmate et les légions de la Mysie et de la Pannonie auxquelles on doit ajouter celles de la Norique et de la Rhétie qui sont gauloises. De plus, on comptait les cohortes prétoriennes formées des meilleurs et des plus distingués d'entre les soldats. Auprès, étaient rangées la cavalerie Maure et les troupes de l'Asie, les unes venues de Thyane, les autres de la Mésopotamie, de la Syrie, de la Phénicie et de la Palestine, et ces dernières étaient les plus braves de toutes. Or, les gens de ce pays portaient avec eux, indépendamment de leurs autres armes, des massues et des bâtons.

(Chapitre 33.) Les deux armées en étant venues aux mains, la cavalerie romaine feignit de se replier sur quelques points, pour éviter que celle des Palmyréniens, beaucoup plus nombreuse qu'elle, et qui semblait voltiger, ne cernât l'armée romaine de toutes parts à son propre insu. Les Palmyréniens s'étant mis a la poursuite de leurs adversaires qui battaient en retraite, dans

(1) Ces villes sont situées sur le bord de l'Oronte, entre Antioche et Emèse.

ce but, rompirent leurs rangs, et il arriva tout le contraire de ce que les cavaliers romains avaient prémédité, car ils furent poursuivis très-sérieusement, étant beaucoup plus faibles que leurs ennemis. Comme ils perdaient beaucoup de monde, ce fut alors par l'infanterie que la tâche de vaincre fut remplie. En effet, quand elle vit l'ordre de bataille des Palmyréniens entièrement rompu, parce que leurs cavaliers étaient à la chasse de l'ennemi, elle serra ses rangs, et, pendant qu'ils étaient en désordre et dispersés, elle fondit sur eux. En ce moment-là, le carnage fut horrible, car tandis que les uns combattaient les Palmyréniens avec les armes dont on se sert habituellement, les autres (et c'étaient les soldats de la Palestine) faisaient usage de la massue et du bâton contre des hommes couverts de fer et d'airain, et ceci surtout devint une des causes de la victoire; car les ennemis furent frappés de terreur par ce qu'il y avait d'étrange dans une attaque impétueuse faite avec des bâtons. Les Palmyréniens (1) s'étant enfuis en toute hâte, ils s'écrasèrent mutuellement en se sauvant, ou bien furent massacrés par les ennemis; aussi la plaine fut-elle couverte de cadavres d'hommes et de chevaux, et tout ce qui put échapper se retira dans la ville.

(Chapitre 54.) Profondément découragée par cette défaite, ainsi que cela était bien naturel, Zénobie délibéra dans son conseil sur le parti à prendre, et l'opinion générale fut qu'on devait non seulement renoncer à Emèse, dont les habitans, mal disposés en sa faveur, penchaient pour les Romains; mais en-

(1) Zosime se montre ici beaucoup plus grave que l'historien Auguste, qui affirme qu'Aurélien vit Eliogabale prêter son appui aux Romains pendant la bataille.

core se renfermer dans Palmyre, et placer sa sûreté dans l'état de défense de cette ville, où l'on pourrait examiner plus à loisir ce qui convenait à la situation : or, l'exécution de ce projet ne souffrit pas le moindre retard, car tous concoururent à l'accomplissement de ce qui avait été décidé. Aurélien ayant appris la fuite de Zénobie, entra dans Emèse et fut accueilli avec empressement par les habitans ; il y trouva les richesses que la fugitive n'avait pu emporter, et prit tout aussitôt avec son armée la route de Palmyre. Arrivé devant cette ville, il renferma ses murs dans une enceinte formée par ses troupes, et la mit en état de siége, car son camp se trouvait approvisionné par les pays voisins. Cependant, bien persuadés que leur ville était imprenable (1), les Palmyréniens se livraient à des railleries : déjà l'un d'eux a proféré d'indécentes paroles contre l'empereur, lorsqu'un Persan qui se tient auprès du prince lui dit ces mots : *Si tu me l'ordonnes, celui qui t'outrage, tu vas le voir mort.* Aurélien y consent. Le Persan place quelques soldats devant lui pour se dérober aux regards, tend son arc, y adapte un trait et le lance. Sa flèche atteint le Palmyrénien, lorsque, penché sur un créneau, il vomit encore l'injure, et le précipite sans vie au pied de la muraille, à la vue de l'armée et de l'empereur.

(Chapitre 55.) Néanmoins les assiégés résistaient toujours, espérant que la rareté des vivres découragerait les ennemis ; mais, les voyant persister dans leur dessein, tandis qu'eux-

(1) Aurélien, dans une lettre à l'un de ses généraux, nous a conservé lui-même le détail de ses immenses préparatifs de défense : *Dici non potest quantum hic sagittarum, qui belli apportus, quantum telorum, quantum lapidum : nulla pars muri est quæ non binis et ternis balistis occupata sit : ignes etiam tormentis jaculantur.*

mêmes souffraient de la disette, ils résolurent de se réfugier vers l'Euphrate, où ils devaient trouver l'appui des Parthes (1), et susciter de nouveaux obstacles aux Romains. S'étant arrêtés à ce parti, ils prirent Zénobie sur la femelle d'un chameau (car elles sont beaucoup plus agiles que les mâles et surpassent les chevaux en vitesse) et firent sortir de la ville la veuve d'Odenath. Aurélien fut vivement peiné de cette fuite de Zénobie, mais, ne se relâchant pas de l'activité qui lui était naturelle, il envoya sur-le-champ des cavaliers à sa poursuite. Ceux-ci l'ayant jointe au moment où elle allait traverser l'Euphrate (2), la firent descendre de sa barque et la menèrent à l'empereur. Ce spectacle inopiné combla celui-ci de joie : mais comme son caractère le rendait avide de renommée, et qu'il lui vint en pensée que d'avoir vaincu une femme n'aurait rien de glorieux dans la postérité, sa satisfaction fit place à de l'amertume.

(Chapitre 36.) Cependant, parmi les Palmyréniens renfermés dans la ville, les uns voulaient s'exposer à tous les périls en faveur de la cité, et combattre les Romains de tout leur pouvoir; tandis que les autres se présentaient sur les murs dans une attitude suppliante, en demandant pardon pour le passé. L'empereur ayant accueilli leur prière et les ayant exhortés à se rassurer, ils se répandirent en foule hors de la ville, portant avec eux des présens, et amenant également les choses sacrées.

---

(1) Déjà les Perses et de nombreux corps d'Arméniens et de Sarrazins étaient accourus au secours de Palmyre. Mais les Perses, repoussés par Aurélien, ne purent entrer dans la ville. Quant aux Sarrazins, on employa la corruption à leur égard, et bientôt on les vit battre en brèche les murs qu'ils étaient venus défendre. Hist. Aug., page 218.

(2) Zénobie était déjà à vingt lieues de Palmyre.

Aurélien rendit des honneurs à celles-ci, accepta les présens et renvoya les habitants sains et saufs. Devenu le maître de Palmyre, et le possesseur de ses trésors, de ses autres richesses et des pieuses offrandes que contenaient ses temples, il revint à Emèse, où il mit en jugement Zénobie et ceux qui l'avaient secondée. Celle-ci dans, sa défense, et afin de pouvoir se racheter, se fit l'accusatrice de nombre de personnes par qui, à cause de l'inexpérience de son sexe, elle prétendit avoir été trompée. Parmi elles, se trouvait Longin, dont les écrits sont si utiles aux amis des lettres; et, comme celui-ci fut reconnu coupable des faits dont on l'accusait, l'Empereur le condamna aussitôt à mort. Longin la subit avec courage et de manière à consoler ceux qui s'affligèrent de ce triste événement; quant aux autres victimes des dénonciations de Zénobie, elles furent punies par des supplices.

(Chapitre 57.) Maintenant il est nécessaire de parler des événemens qui précédèrent la chûte de Palmyre, par égard pour le plan que je me suis tracé dans mon avant-propos, et malgré la brièveté avec laquelle on peut croire que cette histoire est écrite. En effet, si Polybe a voulu retracer de quelle manière les Romains avaient conquis leur empire en peu d'années; moi, je veux faire connaître comment, en bien peu de temps aussi il s'est trouvé détruit par leurs propres fautes. Aussi, je ne développerai ces considérations que lorsque je serai arrivé à cette partie de leur histoire. Les Palmyréniens étaient déjà maîtres d'une grande partie des possessions de Rome, ainsi que je l'ai fait voir, lorsque de nombreux présages vinrent annoncer la catastrophe qui devait avoir lieu. Je vais en citer quelques-uns. A Seleucie, en Cilicie, se trouvait un temple consacré à Apol-

lon le Sarpédonien (1), dans lequel était un oracle. On raconte de ce dieu que, lorsque tout souffrait de la présence destructive des sauterelles, il accordait les séleuciades (ce sont des oiseaux qui vivent aux environs du temple), et les envoyait à ceux qui les lui demandaient. Or, il arrivait que ces oiseaux, voltigeant au milieu des sauterelles et les recevant dans leur bec, faisaient disparaître en un instant leur nombre immense, et délivraient les habitans de tous les maux que leur présence entraînait. Assurément, c'est à l'heureuse condition des hommes de cette époque que j'attribuerai de pareils prodiges, et avec d'autant plus de raison, que ceux de nos jours repoussent les faveurs divines. Au surplus, voici ce que ce dieu répondit aux Palmyréniens, qui avaient consulté l'oracle, pour savoir s'ils devaient obtenir l'empire de l'orient :

« *Sortez de mon temple, hommes fourbes et pervers, vous* » *offensez l'illustre race des immortels.* »

Il répondit encore à ceux qui l'interrogeaient sur le sort de l'expédition d'Aurélien contre les Palmyréniens :

« *Le cri sacré d'un seul faucon suffit pour guider une nom-* » *breuse troupe de colombes et leur faire pousser de plaintifs* » *gémissemens.* »

(Chapitre 58.) Mais voici en outre ce qui arriva aux Palmy-

(1) Dans sa description de la Cilicie, Strabon, p. 676-815, parle d'un temple et d'un oracle de Diane Sarpédonienne, où des hommes agités d'une fureur divine prédisaient l'avenir; mais ce géographe si exact ne dit rien de l'oracle de Séleucie.

réniens. A Aphaca, et ce pays est situé à moitié chemin d'Héliopolis et de Biblos, s'élève le temple de Vénus Aphaticide (1). A très-peu de distance, on voit un lac semblable à un réservoir fait de main d'homme. Auprès du temple et dans son voisinage, une flamme pareille à celle d'une lampe ou d'un globe en flammé, brille dans les airs, et cela arrive toutes les fois qu'aux époques convenues, on se réunit dans ce lieu. Or, ce prodige s'est manifesté jusqu'à nos jours. Tous ceux qui venaient à Aphaca jetaient dans le lac, en l'honneur de la déesse, des présens fabriqués en or et en argent, des tissus de lin, de coton soyeux ou d'autres matières plus précieuses encore. Les offrandes étaient-elles agréées, les tissus se trouvaient submergés aussi bien que les objets pesants; étaient-elles refusées et rejetées, on pouvait voir alors les tissus flotter sur les ondes du lac comme l'or et l'argent et les autres objets qui, par nature, ne peuvent s'élever sur les eaux, mais tendent plutôt à se précipiter au fond. Les Palmyréniens s'étant donc réunis l'année qui précéda leur ruine, à l'époque de la fête de la déesse, jetèrent dans le lac des présens en or, en argent et des tissus de lin, et le tout fut englouti dans les profondeurs des eaux; mais, l'année suivante, et pendant la même solennité, leurs offrandes furent vues flottant à la surface des ondes. Et par là, la déesse fit voir ce que serait l'avenir. Telle était la bienveillance des dieux, lorsque les Romains étaient observateurs fidèles des rites sacrés. Mais quand j'aurai atteint ces temps où l'empire, tombé progressivement,

---

(1) Zosime semble parler des merveilles du temple de cette déesse, comme si elles se manifestaient encore de son temps. Néanmoins, ce temple n'existait plus à l'époque où il écrivait, car il avait été détruit par Constantin. V. Euseb. in vit. Constant., liv. 3, chap. 53.

se trouve réduit à bien peu de chose (et ce peu disparut encore), je ferai voir alors les causes de cette catastrophe, et placerai sous les yeux, autant du moins que cela me sera permis, les oracles qui ont prédit les événemens qui sont arrivés.

TÉROUANE.

SOUVENIRS DE 1823.

par M. Courtin,

Membre Correspondant.

MESSIEURS,

Il est des lieux dont la vue intéresse et captive l'attention, et qui laissent dans l'âme des souvenirs profonds et durables. C'est souvent un besoin chez ceux qui les ont parcourus, de retracer ces souvenirs, et de dire comment ils ont survécu à d'autres impressions plus récentes. — Térouane est de ce nombre. Térouane est un nom historique qui rappelle une des plus grandes catastrophes des empires..... Une ville opulente anéantie après une résistance héroïque et devenue inutile contre les efforts répétés et réunis de plusieurs armées; un vainqueur irrité donnant carrière à sa despotique ardeur, et appelant à son aide tout un peuple voisin, et se ruant avec fureur sur une popula-

tion malheureuse refoulée vers d'autres pays : voilà les grands événemens que retrace à la pensée le nom de Térouane ; voilà ce que rappelle au voyageur étonné des lieux qui portent encore les traces de ce bouleversement.

Permettez-moi, Messieurs, de les parcourir avec vous, et de vous redire, avec mes propres impressions, ce que peut-être plusieurs d'entre vous connaissent déjà beaucoup mieux d'après les leurs, et ce qui pourra présenter quelque nouvel intérêt, malgré la faiblesse du récit.

J'habitais St.-Omer en 1828 : trois lieues seulement séparent cette ville de l'ancienne capitale de la Morinie, vers laquelle je m'acheminai par une belle journée du mois de septembre. — Après avoir traversé le joli village de Blendecques, et gravi les hauteurs d'Heuringhem, un pays magnifique se découvrit à mes regards. D'un côté, St.-Omer avec ses beaux édifices et ses ruines de St.-Bertin, se dessinant parfaitement sur un fond d'arbres qui couronnent les hauteurs de Wattin ; de l'autre, les bois d'Elfaut et d'Heuringhem, des prairies de l'aspect le plus riant, des coteaux couverts de mousse et de broussailles, et plus loin une campagne tourmentée par mille accidens de terrain formant l'ensemble d'un paysage charmant et des plus variés (1).

(1) Cette hauteur d'Heuringhem présente un phénomène assez singulier. On y remarque beaucoup d'endroits marécageux, des places assez larges où croissent des joncs et des plantes que l'on rencontre le plus ordinairement dans les marais. Le père Malbrancq et d'autres auteurs prétendent que la mer est venue jusque là ; ils n'hésitent même pas à faire la description des lieux qu'elle occupait, et à faire arriver à pleines voiles des vaisseaux jusqu'à St.-Omer, et à les faire passer majestueusement

La distance qui sépare Heuringhem de Térouane fut bientôt franchie. Il tarde à l'impatience du voyageur de voir cette antique cité qui n'est plus qu'un village... Enfin, ce village parut... A quelque distance, l'ancienne ville se fait remarquer par certaines élévations de terrain qui annoncent l'existence des fossés que l'on reconnaît bientôt parfaitement. Un grand emplacement, qui paraît stérile, est embrassé par le fossé, et précède l'entrée actuelle de Térouane. Sa position est assez pittoresque ; des groupes d'arbres entourent avec grâce quelques maisons couvertes en chaume, et forment l'extrémité du fossé de gauche ; le fond est couvert de broussailles, et les hauteurs de Clarques à gauche, et celles au-dessus terminent la vue de la manière la plus agréable. (Un croquis pris sur les lieux et qui, à défaut d'autre mérite, a au moins celui de l'exactitude, donnera une idée de cette position.)

Je montai sur un tertre élevé. — Je me reportai par la pensée au tems où une grande ville était là, debout, avec ses richesses, ses monumens antiques, ses murailles qui en défen-

---

entre les deux montagnes..... Ils n'éprouvent pas plus d'incertitude à placer dans des endroits voisins ces vastes forêts qui fournissaient le bois nécessaire pour radouber les vaisseaux, et nous disent avec assurance, en parlant du village d'Arques, que c'est là que César disposait sa flotte pour passer en Angleterre. Il manque peut-être à ces beaux écrits une chose essentielle, l'exactitude. Ce qui, sans doute, a donné lieu à ces opinions, c'est que ce pays a été en partie couvert d'eau : celui qui avoisine St.-Omer du côté du haut-pont, a été desséché par le fait de l'homme, et l'industrie des habitans est venue, vers le XII^e^ siècle, combattre l'élément aquatique, en pratiquant en ce lieu mille fossés divers qui existent encore aujourd'hui et qui ne sont pas la chose la moins curieuse du pays.

daient l'accès de tous côtés. Une population nombreuse s'y agitait, et aujourd'hui l'œil du voyageur s'y promène vainement ; il n'y aperçoit qu'un vide immense !

Pour anéantir tant d'objets à la fois, il ne fallait rien moins que l'amour-propre d'un vainqueur offensé, que le désir profond de vengeance, et la haine d'un peuple ennemi... Tout cela se réunissait pour accabler Térouane, lorsqu'en 1553, *Charles-Quint* résolut de faire faire le siége de cette ville, après avoir échoué devant Metz l'année précédente, et souffert l'affront d'être forcé de se retirer avec ses troupes.

Cette fois, l'attaque fut vive et prompte ; la résistance longue et opiniâtre. Le siége dura deux mois environ. (Selon l'auteur des *Délices des Pays-Bas*, 142,000 coups de canon foudroyèrent la ville.) Le brave *Dessé-Montalembert*, qui, malgré son état de maladie, commandait la place, avait dit au roi Henri II : *Lorsqu'on vous annoncera la prise de Térouane, Dessé sera guéri de la jaunisse*... Il tint parole et mourut sur la brèche... Epuisés par la fatigue, les travaux et les privations de tout genre, les assiégés cédèrent enfin...

Lorsque la nouvelle lui fut donnée de l'entrée de quelques corps dans Térouane, et que la ville qui lui avait donné tant de peine et d'inquiétudes demandait à capituler, Charles-Quint fit cesser les premiers désordres, et imposa la condition *que la ville serait rasée jusques dans ses fondemens, qu'on ne laisserait aucun vestige même des édifices consacrés au culte et des murailles, et que l'on ferait venir des ouvriers pour enlever ce qui resterait après le sac.*

Il tint parole, et l'on voit aujourd'hui l'exécution des ordres rigoureux qu'il donna. Le succès dépassa même ses espérances, car les flamands et d'autres voisins qui avaient quelque vieille injure à venger, en trouvèrent l'occasion et ne la laissèrent pas échapper.... L'histoire rapporte *qu'ils vinrent en grand nombre, munis de tous les instrumens nécessaires pour l'exécution des ordres de Charles-Quint, et transportèrent sur des charriots tous les matériaux qui furent dispersés, et chacun, dit-on, se faisait un plaisir d'emporter quelque débris, ne fût-ce qu'une porte ou une fenêtre, pour être comme les témoins de leur vengeance, et pour rappeler à leurs enfans que leurs pères avaient contribué à détruire une ville à laquelle ils avaient juré une haine implacable.* (Dom Devienne.)

Je traversai le village, qui contient au plus aujourd'hui 6 à 800 habitans! — Une rue droite, des maisons éparses de chaque côté, un pont sur la Lys.... voilà Térouane.... L'église paraît à peu de distance, et serait à peine aperçue, si elle n'était près du chemin. Son extérieur est plus que modeste; et c'est en vain que le voyageur y chercherait quelque souvenir de sa célébrité passée.. C'est une église de village dans la plus simple acception du mot.

J'entrai dans un lieu voisin pour y prendre quelque repos; j'y trouvai un inspecteur des travaux des ponts et-chaussées à qui je demandai des renseignemens sur les curiosités qui pourraient encore se trouver à Térouane. Il céda avec obligeance à mon désir, et me dit que les habitans, fort indifférens sur l'importance des objets qu'ils pouvaient se procurer, ne se donnaient guères de peine pour conserver ce qu'ils avaient de précieux, et que souvent ils vendaient à vil prix à des marchand

ambulans, des bagues, des anneaux, des armes ou des médailles qu'ils trouvent en labourant leurs champs.. Dernièrement, ajouta-t-il, on a découvert un puits en bêchant la terre, et on se décida à le fouiller : on y trouva quantité de médailles ; elles étaient espagnoles ; on alla plus avant, et, à mesure que l'on remontait la vase, on y découvrait différens objets plus ou moins précieux, parmi lesquels étaient des pièces d'or d'Espagne bien conservées, et que l'on vendit 12 ou 15 fr. chaque. Ce qu'il y avait de plus remarquable, était une agrafe encore brillante de femme, et une petite poire à poudre en cuivre et argent, d'un travail très-fini, et assez bien conservée pour que l'on pût faire jouer le ressort qui rentrait en dedans. Tout cela a été vendu et dispersé... On trouva encore une grande quantité d'éperons qui ont cinq à six pouces de long. — Il y a quelques années, ajouta-t-il encore, on fit une découverte fort intéressante : on trouva dans un puits l'armure complète d'un homme de guerre dont on trouva aussi le squelette ainsi que celui du cheval sur lequel il était monté. Il est présumable qu'il avait été précipité en cet endroit, au milieu de la confusion générale, lors du sac de la ville. L'armure, le casque, la cuirasse et les éperons, tout était en fer, et bien conservé. Ces débris furent remis au desservant de la commune, qui les envoya à Hazebrouck, sa ville natale.

Il paraît que les habitans mettent une grande insouciance dans la recherche de ces objets curieux. On me cita un propriétaire, qui, en fouissant son champ, avait mis à découvert, à une certaine profondeur, une marche en gré; il creusa encore, et une autre marche parut... C'était un escalier de douze marches environ, qui conduisait à un mur vertical... On croit peut-être que le mur a été abattu et les lieux explorés... Nullement ; le laboureur, peu curieux, borna là ses recherches et rejeta la

terre là où il l'avait prise, en regrettant sans doute le tems passé à un travail inutile...

Cependant, des recherches faites avec soin et persévérance amèneraient infailliblement des résultats, et feraient découvrir des choses peut-être fort précieuses. Je suis porté à le penser ainsi, à cause des conditions qui ont accompagné la capitulation : Charles-Quint avait dit *que les habitans sortiraient avec leurs habits ordinaires ; que les jeunes filles seules pourraient prendre quelques ajustemens, que la ville serait ensuite livrée au pillage*, etc.

Il est indubitable que, dans une position aussi extrême, les habitans, perdant tout espoir de conserver ce qu'ils avaient de plus précieux, et ne voulant pas le laisser au pouvoir des vainqueurs, se seront empressés de tout dérober à leur avidité, en précipitant dans les caves, dans les puits et autres lieux, les objets qu'ils croyaient pouvoir offrir quelque valeur, et servir d'appât à la cupidité et à la convoitise du soldat.

Mais les propriétés sont extrêmement divisées, et qui entreprendra des travaux dont le succès est incertain, et dont on ne voit que le mauvais côté, celui des dépenses qu'ils occasionnent ?

Quant aux constructions, on ne connaît plus de l'ancienne ville que quelques pans de murs de fortifications tout délabrés, et ce que l'on appelle encore la porte de St.-Esprit (1). Or,

(1) Plusieurs auteurs parlent d'une chapelle qui portait ce nom, et qui existait encore il y a une centaine d'années.

cette prétendue porte de St.-Esprit consiste dans une quinzaine de grés posés les uns sur les autres, faisant aujourd'hui partie d'un mur de clôture, et qui présente seulement un angle qui annonce que le terrain allait, en cet endroit, en s'élargissant, comme à l'entrée des villes. Du reste, aucun vestige, aucun signe quelconque, n'annonce l'existence d'une porte. C'est cependant là l'une des entrées de la capitale des Morins!

L'inspecteur des travaux dont j'ai déjà parlé, me raconta qu'en établissant les fondations d'un pont que l'on construisait sur la Lys, on avait trouvé une chaussée pavée à dix ou douze pieds de profondeur; et il paraît, en effet, (d'après le sentiment de Hennebert qui écrivait en 1788) qu'une couche de matériaux de cette épaisseur couvre le sol entier de Térouane.

C'est ainsi que tout, dans cette ville, porte l'empreinte de la destruction. C'est avec raison que les Impériaux avaient écrit sur une pierre au milieu des débris, cet heureux chronogramme destiné à constater le complet anéantissement de Térouane : *DeLetI MorInI* (dans lequel on trouve la date du siége, 1553). Tout ce que l'on voit autour de soi ne justifie que trop cette désolante inscription.

Après avoir attentivement examiné les lieux, je continuai ma route, en suivant la chaussée *Brunehaut* qui traversait entièrement la ville, et l'on me fit voir l'emplacement où se trouvait la cathédrale, l'un des plus anciens monumens qui existassent, et dont la construction première remontait au III^e^ siècle. — Cet emplacement, qui contient deux ou trois mesures de terre, est entouré d'une petite haie, et ne présente rien de remarquable; on croit qu'il contient beaucoup de caveaux qui n'auront pas

été fouillés. — Un sentier à gauche conduit près d'une hauteur assez considérable qui est un ouvrage de fortification qui a conservé le nom de *grand cavalier*. — C'est là que s'arrête l'ancien rempart sur lequel je suis monté, et que j'ai parcouru dans toute sa longueur : arrivé à la partie la plus élevée, je vis d'une manière plus distincte le plan de la ville, car aucune maison, aucun arbre, n'en gêne la vue, et le terrain paraît inculte.

Je quittai le rempart, et me trouvai à très-peu de distance sur un terrain élevé où est bâtie la ferme de *St.-Jean* (1). A l'importance de cette position, au mouvement du sol, il est facile de reconnaître les restes d'une ancienne citadelle, ou de quelque forteresse qui défendait la ville du côté de St.-Omer... C'est de là que je fis un dernier adieu à Térouane... *Térouane, dont l'antiquité se perdait dans la nuit des tems, qui n'était d'abord qu'un amas de chaumières, et que les Romains avaient bâtie avec magnificence, que les Gots avaient ravagée, que les Normands avaient détruite, et que les comtes de Flandre avaient rebâtie* (Dom Devienne), et qui ne présente plus aujourd'hui que l'image du néant.

Je pris le chemin d'Elfaut, où est situé le camp de St.-Omer. Ici, un spectacle nouveau et animé frappa mes regards : tout ce qu'on y voit offre le contraste le plus frappant avec la ville des Morins... Là bas, le repos, le silence, et de tristes souvenirs : ici, la vie, le tumulte et les joies du moment ; là, des débris et des ruines sous lesquels reposent tant de héros ; ici, de frêles

(1) Les assiégeans avaient établi en cet endroit une batterie qui foudroyait une partie de la ville.

et éphémères constructions autour desquelles une jeunesse ardente et active s'exerce au noble métier des armes ; de jeunes soldats prêts à suivre l'exemple de leurs devanciers, et qui, comme eux, dignes d'un meilleur sort, sauraient résister à une injuste aggression, et soutenir l'honneur du nom français, s'il fallait défendre une nouvelle Térouane.

LETTRE

DE

SCIPION MAFFEI

A VOLTAIRE,

TRADUITE POUR LA PREMIÈRE FOIS,

Par M. J. Mangeart, avocat,

Membre Titulaire.

NOTICE.

MÉROPE, MAFFEI, VOLTAIRE, ces trois noms sont trop bien connus de l'Europe savante, pour qu'il me faille expliquer le motif de leur rencontre ici. Qui ne sait que, pour sa tragédie de *Mérope*, la patrie du poète italien lui a rendu les honneurs les plus rares, et que Vérone lui a élevé une statue avec cette inscription : AU MARQUIS SCIPION MAFFEI, VIVANT : inscription aussi belle en son genre, dit Voltaire, que celle qu'on lit à Montpellier : A LOUIS XIV, APRÈS SA MORT ? Qui ne sait aussi que Voltaire, qui d'abord avait eu la pensée de tra-

duire la *Mérope* italienne, aborda le même sujet dans une tragédie originale, laquelle, suivant l'expression du père Tournemine, « passera jusqu'à la postérité comme une de nos tragédies les plus parfaites, comme un modèle de tragédie? »

Ce que l'on sait encore, c'est que Voltaire fit à Maffei l'hommage de la *Mérope* française, et qu'en dédiant (1) cette œuvre au poète italien, il lui adressa une lettre où, à côté des plus brillans éloges, on trouve les traits d'une critique plus ou moins juste, plus ou moins bienveillante.

Ce qu'enfin personne n'ignore, ce qu'on peut lire aujourd'hui dans toutes nos éditions de Voltaire, c'est la lettre prétendûment écrite au poète français par un M. De la Lindelle. On soupçonna bientôt, et cela ne fait plus doute aujourd'hui, que ce M. De la Lindelle n'était autre que Voltaire lui-même,

---

(1) Cette dédicace est dans les éditions de 1744. François-Scipion Maffei, né à Vérone, le 1er. juin 1675, mort le 11 février 1755, composa sa *Mérope* à l'âge de trente-huit ans, en 1713. L'impression faite à Parme, 1765, in-8°., est intitulée : Edizione quarantesima ottava. La pièce fut jouée à Paris, sur le Théâtre Italien, le 21 mai 1717, devant un certain nombre de personnes qui avaient reçu des billets où étaient ces mots : *Per che l'intende.* On en donna ensuite des représentations pour le public. La traduction francaise, intitulée : *Mérope, tragédie, par M. le marquis Scipion Maffei, traduite en français par M. d'Al.....*, Paris, 1718, in-12, est attribuée à Fréret, sous le nom de qui elle fut imprimée à Vérone, en 1745, à la suite d'une édition de la tragédie italienne. L. Riccoboni en donna une traduction dans son *Nouveau Théâtre Italien*, 1716—1718, deux volumes in-12. Une nouvelle traduction parut en 1743, sous ce titre : *Mérope, tragédie de M. le marquis Maffei, nouvellement traduite, par M. l'abbé D. B.*, in-8°. Le traducteur nouveau s'appelait Du Bourg. *(Note de M. Beuchot*, empruntée à son édition de Voltaire.)

empruntant, nous ne dirons point pour critiquer, mais pour ridiculiser son rival, le nom et le masque d'un personnage imaginaire. Aussi bien lui était-il difficile, après avoir écrit à Maffei qu'il avait donné dans sa *Mérope* l'exemple d'une tragédie simple et intéressante; que lui, Voltaire, en avait été saisi dès qu'il l'avait lue; qu'il brûlait de la traduire en français: il lui était, disons-nous, difficile de s'avouer l'auteur du paragraphe suivant, qui termine la lettre de M. De la Lindelle : « En un mot l'ouvrage de Maffei est un très-beau sujet, et une très-mauvaise pièce. Tout le monde convient à Paris que la représentation n'en serait pas achevée; et tous les gens sensés d'Italie en font très-peu de cas. C'est très-vainement que l'auteur, dans ses voyages, n'a rien négligé pour engager les plus mauvais écrivains à traduire sa tragédie : il lui était bien plus aisé de payer un traducteur (2), que de rendre sa pièce bonne. »

En lisant ces deux lettres de Voltaire, et surtout en les rapprochant l'une de l'autre, j'avoue que bien souvent deux choses m'ont embarrassé. D'un côté, je me demandais s'il était possible que Maffei eût laissé la première lettre sans réponse; et d'un

---

(2) J'ignore si M. De la Lindelle, en parlant ici des plus mauvais écrivains, d'écrivains à acheter, fait allusion aux traductions de la *Mérope* italienne par Fréret, L. Riccoboni et l'abbé Du Bourg; mais je sais une traduction en vers français qu'a terminée, il y a quelques années seulement, un écrivain peu célèbre sans doute, mais que, du moins, les modernes De la Lindelle n'accuseront point d'avoir été payé par l'or de Maffei. Comme elle est entièrement inédite, et que d'ailleurs c'est la première traduction en vers de la *Mérope* italienne, j'attends de la bienveillance de mes honorables collègues, qu'ils me permettent de leur soumettre quelques fragmens de ce travail, dans une de nos prochaines séances.

autre côté, je ne comprenais la critique de M. De la Lindelle, que dans l'hypothèse d'une critique de la *Mérope* française émanée du poète italien. Mais, encore une fois, ce n'était là qu'une hypothèse ; et, ne trouvant nulle part aucunes traces de cet écrit de Maffei, j'étais loin d'être apaisé sur le fait. Mon incertitude, pourtant, ne fut point de longue durée ; elle disparut le jour où le hasard me fit rencontrer, dans une librairie de la rue Richelieu, une assez belle édition in-4°. de la *Mérope* italienne. Cette édition, publiée à Venise, en 1747, par les soins de Vincent Cavallucci, et dédiée au doge de Venise, Pietro Grimani, renfermait précisément l'écrit dont une nécessité logique m'avait fait soupçonner l'existence. Dès lors, tout s'expliquait pour moi ; je ne m'étonnais plus ni du caractère satyrique et mordant de la seconde lettre de Voltaire, ni du pseudonyme sous le voile duquel il avait dû l'écrire, pour ne point trop paraître en contradiction avec lui-même.

La réponse de Maffei était, cela n'est point douteux, arrivée à sa destination. Voltaire y avait vu et l'apologie de la *Mérope* italienne et la critique de la *Mérope* française. C'était plus qu'il n'en fallait, avec lui, pour que, tout en cachant au public et à ses amis ce morceau littéraire, il exhalât par la bouche d'un pseudonyme le dépit que cette lettre lui avait causé. *Indè iræ*. Et voilà justement ce qui m'expliquait le prétendu silence de Maffei, et l'amère critique de M. De la Lindelle (3).

---

(3) Cette *lettre de M. De la Lindelle*, et la *Réponse* qui la suit dans la plupart des éditions de Voltaire, ont été imprimées pour la première fois en 1748, à la page 481 du tome V des *Œuvres de Voltaire*, Dresde, 1748—54, dix vol. in-8°.

Nul doute que M. Beuchot, l'homme de France qui connaissait le mieux son Voltaire, n'eût enrichi de la traduction de ce morceau l'édition qu'il a donnée des œuvres complètes de cet auteur, s'il eût su l'existence de cette lettre de Maffei. En consentant à publier dans nos mémoires la traduction que j'en ai tentée, je cède aux instances de mes honorables collègues, qui m'ont fait observer que les personnes mêmes les moins disposées à partager les idées du poète italien, n'en liraient pas avec moins d'intérêt un morceau qui se recommande et par le sujet que l'auteur y traite, et par la célébrité littéraire de deux écrivains dont s'honorent l'Italie et la France.

J. MANGEART.

A M. DE VOLTAIRE,

POÈTE, ÉCRIVAIN ET PHILOSOPHE DISTINGUÉ,

Scipion Maffei.

Un esprit comme le vôtre ne saurait rien produire d'ordinaire ni de médiocre. Votre Mérope est belle, Monsieur ; mais la lettre par laquelle vous me la dédiez ne l'est pas moins. Je l'apprécie d'autant plus, qu'avec le cachet du génie elle montre toute l'élévation de votre âme, toute la noblesse de votre cœur. L'émulation, sentiment héroïque, a la plus grande influence pour étendre les sciences et les beaux-arts, et pour encourager aux grandes entreprises. Vouons donc une honte éternelle à ceux qui cherchent à en faire un instrument de malveillance, un moyen de comparaisons aveugles et injurieuses, une source de basses inimitiés. Il y a plusieurs années déjà, qu'à l'occasion d'un traité sur les tragédies italiennes et françaises, j'ai écrit ces mots : « Il n'est point d'Italien d'un peu de mérite qui ne fasse beaucoup de cas des Français ; il n'est point de Français d'un peu de valeur, qui ne fasse beaucoup de cas des Italiens. » Ainsi parle tout homme qui a le sentiment du vrai, du beau, de l'honnête : ainsi parlez-vous vous-même dans votre lettre. Après avoir déclaré que l'amour de la patrie ne vous a jamais fait fermer les yeux sur le mérite des ouvrages étrangers, vous professez, à propos de ma tragédie, les sentimens les plus distingués en faveur de notre nation.

Je conçois, Monsieur, que votre *Mérope* ait obtenu à Paris plus d'applaudissements que n'en recueillit jamais aucun drame dans cette capitale : je conçois même qu'elle ait été plus applaudie encore que vos autres pièces. Il n'était possible qu'à vous de triompher de vous-même. Je tiens pour certain qu'un si brillant succès vient en partie de ce que, au lieu de n'offrir aux spectateurs que des intrigues d'amour, comme c'est aujourd'hui l'usage général de la scène, vous leur avez fait goûter un plaisir beaucoup plus grand et beaucoup plus sensible, en leur faisant la peinture d'une passion véritable, fondée sur la nature et que tout le monde comprend. Il est vrai que les tragédies italiennes s'abstinrent pendant long-temps des intrigues amoureuses ; mais, avec le temps, ces intrigues ont fini par s'y introduire. J'approuve parfaitement ce que vous dites de l'amour, que cette passion doit être l'âme d'une tragédie, ou qu'elle doit en être entièrement bannie. Je ne suis pas de l'avis de ceux qui l'interdisent absolument à l'auteur tragique. Je ne crois pas valable la raison sur laquelle ils s'appuient, qu'on ne trouve aucune intrigue d'amour dans ce qui nous est resté du théâtre des Grecs. Beaucoup de leurs tragédies ne nous sont pas parvenues. Dans quelques chapitres du livre de Parthénius de Nicée, intitulé : *Les cas amoureux*, on remarque, je crois, des sujets de tragédies antiques. Cette opinion semble avoir été partagée par Casaubon, qui, en citant Athénée, à propos d'Evippe Sophocle, dont il est question dans l'*Euryale*, remarque que le sujet de cette fable est exposé dans Parthénius. Il est vrai de dire qu'ils ont bien rarement introduit cette passion dans leurs pièces : mais ne l'eussent-ils même jamais fait, je ne croirais pas qu'on dût imposer le même devoir au poète tragique. A propos de celui qui excusait les modernes par la raison que dans leurs tragédies cette affection n'est que secondaire, voici ce que j'écrivais dans le petit ouvrage que j'ai déjà cité : « Il se trouvera des gens qui

soutiendront que c'est en cela précisément que consiste l'erreur : si un tragique cherche à représenter l'amour, à faire connaître les tourmens et les maux que produit cette passion, quand elle est extrême, les calamités et les suites funestes qui souvent en résultent, il aura bien fait son devoir ; il aura commis au contraire une faute inexcusable, si, prenant pour sujet une action tout-à-fait différente, où dominent d'autres passions, il cherche à y introduire des intrigues d'amour. » Cette faute, Monsieur, vous l'avez parfaitement évitée, en dérogeant à l'usage aujourd'hui presque général ; aussi ne faut-il plus s'étonner que votre *Mérope* ait si pleinement éclipsé toutes celles de vos devanciers.

Combien vous avez raison de prétendre que « l'art d'être éloquent en vers est de tous les arts le plus difficile et le plus rare ! » Les siècles derniers nous ont fourni un bien grand nombre de tragédies ; mais qu'il en est peu dont le style ait toujours été à l'abri de tout reproche ! La tragédie n'exige point l'enthousiasme de la poésie lyrique. Cependant, on ne remarque point assez combien il est rare d'y réussir, si l'on ne s'est pas auparavant exercé dans le genre lyrique, si l'on ne s'y est pas fortifié, et si l'on n'a point reçu de la nature un esprit poétique. La connaissance de la langue, la pratique des règles de la poésie, le bonheur de tout exprimer avec noblesse, de ne se servir d'aucune expression oiseuse ou triviale, tout cela n'est point accordé à tout le monde. J'ai connu quelqu'un à qui il suffisait, pour juger une tragédie, d'en lire seulement quinze ou vingt vers. Ce peu de lignes lui donnait une idée du mérite de l'auteur ; il n'hésitait point à en déclarer d'avance le succès. Cette faible partie lui décelait le génie du poète, et la bonne ou mauvaise qualité des autres parties, ainsi que toute la conduite de l'ouvrage. Mais s'il est rare d'atteindre à la perfection du style, il ne l'es

pas moins de rencontrer des esprits qui la distinguent et sachent la sentir. Aristophane reconnaissait bien la perfection du style d'Euripide, lui qui employa le mot Ευριπιδιως pour dire *avec élégance*. Cette perfection a des nuances si délicates, qu'Aristote raconte qu'Eschyle et Euripide s'étant servis du même vers, la différence d'un mot seulement faisait de l'un un vers plein de beauté et de noblesse, et de l'autre un vers bas et trivial.

Votre première envie fut, dites-vous, de traduire la *Mérope* que j'avais composée, tant vous eûtes l'obligeance de la trouver intéressante. En effet quelques beaux vers du commencement de votre traduction ont été vus grâce au petit larcin de vos amis (1). On lit même, dans votre Préface aux *Eléments de la philosophie de Newton*, que cette version devait être la dernière de vos œuvres poétiques. Tout cela me fait tant d'honneur, que c'est la plus belle récompense de mes travaux. J'éprouvai la même satisfaction en Angleterre, où Milord, comte de Burlington et M. le docteur Mead, tous deux recommandables par leurs rares talents, tous deux pleins de bonté pour moi, me conduisirent à la campagne de M. Pope, qui est le Voltaire de l'Angleterre, comme vous êtes vous-même le Pope de la France. Ce poète illustre me fit voir qu'il s'occupait de traduire en vers anglais ma tragédie. L'a-t-il terminée, qu'est-elle devenue, je l'ignore. Quant à votre version, vous l'avez interrompue, vous y avez renoncé, dites-vous, parce que vous avez rencontré des choses qu'il vous semblait impossible de faire passer sur le théâtre français, à cause de la différence de vos opinions et de vos usages. Peut-être aussi en avez vous été détourné par les suggestions de personnes fâchées que vous vous occupiez d'une simple traduction. Il semble d'ailleurs que c'est le sort de certains faits d'être représentés sous mille formes diverses. De combien de tragédies Œdipe n'a-t-il pas été le sujet! Et, dans l'an-

tiquité, Electre n'a-t-elle pas été traitée à la fois par Sophocle et par Euripide ? Vous passez ensuite à l'exposition de quelques particularités qui, selon vous, n'auraient pas été bien accueillies par le parterre de Paris ; de sorte que votre lettre est tout à la fois une lettre de louanges et de critiques. Les unes et les autres me font également honneur, et je vous en remercie. Il est vrai que les louanges en sont aujourd'hui venues à si peu de valeur, qu'elles ne procurent souvent ni honneur, ni plaisir ; mais il n'en est jamais ainsi de celles qui viennent de vous. Quant à la critique, elle ne doit jamais faire de peine, du moment qu'elle se présente sous des formes honnêtes, qu'elle peut servir à perfectionner les beaux-arts, et à éclaircir quelque point intéressant. Mais comme, pour arriver à ce résultat, il est bon d'entendre les deux parties, je vous adresserai certaines observations, que j'estime favorables à ma défense.

On blâme d'abord *cet air naïf et rustique et ces détails de la vie champêtre que j'ai imités du théâtre grec.* Ce reproche ne peut porter que sur dix ou douze vers du monologue d'Egisthe, qui commence ainsi :

O di perigli piene,
O di cure, e d'affanni ingombre, e cinte
Case de i re! (2)

Ces paroles sont placées dans la bouche d'un jeune homme qui a toujours vécu à la campagne, et qui, rencontrant à chaque pas des maux qu'il ignorait, regrette le repos de son *humble chaumière*, au souvenir de la vie heureuse qu'il y menait et des plaisirs qu'il trouvait à la chasse. Il me semble que la défense ici serait facile ; bien plus, je la crois toute faite.

On me blâme de représenter Egisthe faisant cadeau à Adraste

de son anneau, et de *faire prendre un héros pour un voleur*. Le fourbe qui l'a arrêté veut s'approprier cette bague ; le jeune Egisthe dit qu'il la lui donne de bon cœur, s'il veut le protéger. Adraste, qui juge les autres d'après lui-même, suppose qu'il a tué sa victime pour s'emparer des riches dépouilles qu'elle portait. Sans doute il y aurait de la maladresse à conduire l'action de manière à faire croire aux spectateurs que le jeune héros n'est qu'un voleur : mais y en a-t-il à le représenter sous le poids de pareils soupçons, quand l'accusation résulte de la malveillance ou de l'erreur ? Il suffit d'avoir des yeux ou des oreilles, pour ne pas s'y méprendre. L'histoire n'est-elle point remplie d'accusations de tout genre, qui ont pesé sur les plus éminens personnages ?

On me reproche de représenter le tyran de Mérope, feignant d'avoir, après quinze ans, de l'amour pour cette reine. Mais qui ne voit que c'est une fiction née de l'intérêt ; que c'est une espèce de bienséance de la part du tyran, pour ne point offenser Mérope, en réclamant impérieusement sa main, bien persuadé, du reste, qu'il ne parviendrait pas à la faire croire à son amour ?

Mérope dit à Polyphonte :

> ..... *E come mai*
> *Questo tuo amor sì tradi nacque ? E come*
> *Desio di me mai non ti punse, allora*
> *Che giovinezza mi fioria sul volto ?*
> *Ed or ti sprona sì, che già inclinando*
> *L'età, e lasciando i miglior giorni addietro,*
> *Oltre al settimo lustro omai sen varca ?* (3)

On me fait deux reproches au sujet de ces vers : l'un, que ces entretiens sont naturels, mais qu'ils pourraient paraître *trop fa-*

miliers. En vérité, il n'est chez nous personne qui y remarque cette familiarité, ni qui sache pourquoi on doit les appeler naturels. Le second reproche, c'est que l'on pourrait y voir *de la coquetterie*, comme si, par ces paroles, Mérope cherchait à se jouer du tyran, et à lui exprimer son regret de ce qu'il ne l'avait pas aimée plus tôt : ce qui serait une faute très-grave, une maladresse inexcusable, un grossier oubli des convenances. Mais l'ensemble de toute cette scène, et ce que dit Mérope dans tout le cours de la tragédie, prouve le contraire. Toutes ses paroles, depuis le commencement jusqu'à la fin, respirent la haine et le mépris qu'elle a pour Polyphonte. Mais comme, ne pouvant calmer les esprits irrités qu'au moyen de cette union, il semble vouloir faire entendre à Mérope que c'est l'amour qui la lui fait désirer pour épouse, celle-ci, pour lui montrer qu'elle sait bien ce qui le fait agir, lui dit : *Comment cet amour qui a tardé si long-temps à paraître, naît-il tout-à-coup avec tant de violence ?* Tel est le sens de ses paroles, qui n'offrent point l'équivoque qu'elles présentent, traduites de cette manière : *Pourquoi ne m'as-tu pas parlé plus tôt de ton amour ?* Sa pensée ne peut plus être douteuse, quand elle ajoute :

> ..... *Pensi tu sì stolta*
> *Merope, che l'arcano e'l fin nascosto*
> *A pien non vegga ?* (4)

Elle finit en disant :

> *E se potessi anche volendo, il giusto*
> *Insuperabil'odio estinguer mai.* (5)

On me dit que le théâtre français ne souffrirait point que Mérope fît lier son fils sur la scène, ni qu'elle courût deux fois sur lui les armes à la main. Quiconque a horreur de pareilles actions ne doit point chercher à traiter le sujet de Mérope. S'il l'entreprend, et qu'il néglige de la représenter sur le point de

tuer son fils qu'elle ne reconnaît pas, c'est comme s'il ne faisait rien. Car c'est précisément cette circonstance qui faisait l'admiration de toute l'antiquité. Aussi, Monsieur, l'avez-vous introduite dans votre pièce, à l'exemple de tous ceux qui ont abordé avant vous le même sujet. On retrouve, il est vrai, une seconde fois Mérope sur le point de massacrer son fils; mais ce n'est plus de la même manière; ici ce ne sont que des menaces; ce sont les paroles de son propre fils, et non celles d'un autre, qui arrêtent son bras; cette circonstance redouble le plaisir qui naît du danger même, tel que l'avait dépeint Euripide. Et même il est vrai de dire que ce plaisir devient d'autant plus vif, que le dialogue ainsi ménagé fait naître de part et d'autre des sentimens de nature à émouvoir les plus insensibles : aussi n'avez-vous pas craint d'en adopter vous-même quelques-uns, tels que celui-ci : *Tu as une mère?* etc. Ces mots produisent dans l'âme du spectateur une anxiété et un attendrissement qu'ont pu remarquer dans cette scène ceux qui l'ont vu jouer avec intelligence, ce qui du reste arrive assez rarement. Mais permettez-moi, je vous prie, de faire ici une réflexion. Vous avez parfaitement raison de dire qu'une scène semblable ne réussirait point sur vos théâtres tragiques; aussi avez-vous bien fait de la supprimer : mais d'où cela vient-il? Cela vient uniquement de l'imperfection de vos théâtres : c'est la faute des lieux et non la faute du poète. Ces théâtres sont tellement resserrés, qu'une partie des spectateurs sont forcés de se placer au balcon; de manière qu'assis à droite et à gauche ils donnent à la scène l'aspect d'une salle d'audience. L'espace s'en trouve extrêmement rétréci; et, les spectateurs étant, pour ainsi dire, confondus avec les acteurs, l'illusion, qui doit faire tout le plaisir des représentations théâtrales, disparaît entièrement. Aussi cette scène de Mérope, celle du sacrifice dans le *Pastor fido*, pendant toute la durée de laquelle l'auditoire sem-

ble comme enchanté, et beaucoup d'autres scènes semblables, qui exigent un espace étendu et un champ libre, ne sauraient-elles être représentées que très-imparfaitement, et laisseraient-elles beaucoup à désirer aux yeux des spectateurs. Cette imperfection, et l'impossibilité de faire représenter leurs pièces sur des théâtres qui, à l'instar de ceux d'Italie, soient, par leur structure et par leur magnificence, véritablement dignes de ce nom, doivent beaucoup affliger les poètes français. En effet, bien que leur génie riche et fécond ait produit et produise encore chaque jour les œuvres les plus estimables, l'imperfection de leurs théâtres ne leur a point encore permis de faire connaître aux spectateurs ce plaisir suprême, cet enchantement sans égal, qui résulte de ce qu'on appelle à Venise *le théâtral*, c'est-à-dire de ces effets et coups de théâtre dont les plus beaux exigent une scène vaste, et favorable par son étendue au développement de l'action. L'action l'emporte non-seulement sur le simple récitatif, si beau qu'il soit, mais encore sur le chant et sur l'harmonie des instruments. Il suffit de remarquer quelquefois comme un théâtre, bruyant à cause du nombre et de l'inattention des spectateurs, devient attentif et silencieux, dès qu'une scène d'action se prépare.

Aut agitur res in scenis, aut acta refertur:
Segnius inritant animos demissa per aures,
Quam quæ sunt oculis subjecta fidelibus.

L'*Aminte* du Tasse, dont le style est incomparable et unique en son genre, n'offre rien aux yeux ; il ne charme que les oreilles : aussi ne plaît-il point au peuple, et ne se joue-t-il jamais.

On trouve mauvais qu'Egisthe s'enfuie deux fois loin de Mérope, en demandant la vie au tyran. Devait-il donc lui résister, et se battre avec elle ? Quand il ne voit qu'un roi dans Po-

lyphonte, on ne peut dire qu'il lui demande la vie, lorsque, d'ailleurs, celui-ci ne cherche point à la lui ôter, mais est prêt, au contraire, à le défendre et à le protéger. Si, dans cette circonstance et dans cette extrémité, il ne cherchait point son salut en se jetant dans les bras du roi qui arrive, il ne ferait point preuve de courage : ce ne serait plus qu'un fanfaron téméraire et présomptueux, un sans-souci d'autant plus méprisable, qu'il se croit d'une condition plus basse et plus abjecte.

Les usages français ne permettraient point, dit-on, qu'Ismène engageât le jeune Egisthe à dormir sur la scène, afin de donner le temps à la reine de venir l'y assassiner. Quant au fait de dormir, Ismène n'y a aucune part : elle l'avait seulement prié d'attendre ; elle avait même l'intention de le faire entrer dans l'appartement de Mérope. Quant au meurtre, ce fait m'est commun avec tous ceux qui ont traité ce sujet ; et, vous-même, vous la faites se démener pour immoler son fils quand il est enchaîné. Jamais, d'ailleurs, l'antiquité n'a appelé assassinat la mort que la reine voulait lui donner de sa propre main pour satisfaire sa douleur et venger le forfait dont elle le croyait coupable.

On me dit enfin que, chez moi, les sentimens et le style sont parfois empreints de trop de simplicité, si bien qu'on les croirait dictés par la nature encore vierge. On en cite pour première preuve ces paroles d'Adraste :

.... Or dunque in tuo paese i servi
Han di coteste gemme ! (6)

Mais, vraiment, c'est l'usage chez nous d'approprier le style aux personnes et aux choses : et comme, dans les tragédies, on n'introduit pas seulement des rois et des héros, et qu'il est impossible qu'on n'y parle jamais que d'affaires d'état, ou de

passions impétueuses, d'actions héroïques et royales ; de même ce serait un insigne défaut, que d'y conserver sans répit le même encadrement de phrases, le même cercle de figures, la même sévérité de sentences. Dans l'*Hermogène*, que je n'ai pas maintenant sous la main, je me souviens d'avoir lu que, dans les productions littéraires, il en est des différents styles comme des couleurs, qui se mêlent et se confondent. Si, dans toutes les scènes, j'avais fait parler tous mes personnages sur le même ton que Polyphonte, alors qu'il dit :

> ..... *Parti, che deponga omai*
> *Gli empj pensier la fluttuante ognora*
> *Città superba, e'l procelloso volgo ?* (7)

Et ailleurs :

> ..... *E troppo a torto*
> *In mia offesa sì tosto armi i miei doni ;* (8)

Et que Mérope, quand elle dit :

> ..... [*Che*] *d'ira armata*
> *Sopra un empio ladron scenda la pena ;* (9)

Et de même en beaucoup d'autres endroits ; j'en aurais été, à coup sûr, sévèrement repris ici, et tourné en ridicule.

On cite, en second lieu, ce vers :

> *La donna, come sai, ricusa, e brama,* (10)

en observant qu'il était question du refus de Mérope d'épouser l'assassin de sa famille, et en faisant entendre qu'il était impossible d'imaginer qu'elle pût jamais le désirer. Mais la difficulté ne vient que de l'équivoque, et il suffit d'avertir que ces paroles ne se rapportent point a un désir amoureux, desir impossible de la part de Mérope, mais à la secrète ambition de redevenir reine ; ambition dont Adraste ne la croyait pas exempte.

On cite ensuite le passage où l'adroite suivante, comprenant que le tyran veut forcer Mérope à l'épouser immédiatement, lui dit, pour gagner du temps, que Mérope a, la nuit, des accès de fièvre. Pour faire voir que ces passages ne seraient point accueillis en France, on les traduit en français ; et, c'est vrai, traduits de cette sorte, ils répugnent. Une remarque particulière naît de ce rapprochement. L'italien dit :

> ..... *Dissimulato in vano*
> *Soffre di febbre assalto* ;(11)

et le français :

> On ne peut vous cacher que la reine a la fièvre.

Ici se révèle la différence qui, en matière de poésie, existe entre deux nations dont l'une, outre sa langue prosaïque, a de plus une langue poétique, et dont l'autre n'a point cette dernière. C'est en vertu de cette différence que, chez nous, les choses les plus communes et les plus usuelles peuvent être exprimées avec noblesse et poésie ; mais ces mêmes idées, dans le langage vulgaire français, deviennent ce qu'elles deviendraient en italien, si l'on disait : *La regina ha la febbre*. Un vers qui commencerait ainsi ferait rire tout le monde. Mais quand on dit : *Dissimulato in vano soffre di febbre assalto*, cette transposition, cet arrangement de mots, cette métaphore, ce choix d'expressions, enfantent la poésie, et rendent noble à nos oreilles un langage qui, sans tomber dans l'extravagance, s'éloigne tant de celui du vulgaire. Et voilà comme nous avons moyen de tout ennoblir. Est-il rien de plus familier que ces mots : *Sparecchiata già la tavola ? levata dalla tavola la tovaglia ?* Et cependant, quand Marino, qui pourtant n'est point un de nos poètes les plus estimés, dit en parlant d'une table champêtre :

> *Già del bianco mantil spogliato il desco,*

il charme tout le monde, il est couvert d'applaudissemens. Mais pour goûter jusqu'à ce point notre poésie, le plus grand obstacle est le peu de soins et d'études que, depuis trop long-temps, on donne en France à notre langue ; ce qu'on remarque surtout dans les livres qui s'y impriment : il est rare de rencontrer dans un livre français six mots italiens imprimés correctement. On peut en citer pour exemple les vers défigurés qui sont rapportés dans cet écrit. Où sont les temps, où l'on y imprimait dans la dernière perfection nos poëmes et nos histoires ? où de rares génies, comme Egidius Ménage et plusieurs autres, se faisaient un mérite d'écrire purement dans notre langue ? L'affinité de ces deux langues, qu'on pourrait appeler sœurs, fait que maintenant, par une erreur bien grande, on croit savoir la nôtre, pour peu qu'on l'ait étudiée. J'avertirai encore ici que, *dissimulato in vano*, ne veut point dire qu'on ne puisse ou qu'on doive cacher à Polyphonte la maladie de la reine, mais qu'elle-même souffre son mal sans se mettre au lit, et sans en tenir compte. Monsieur Fréret a parfaitement bien traduit : *d'une fièvre qu'elle tâche inutilement de cacher*. Les mots suivans, qu'on traduit en français, *pour lui rendre ses forces*, sont encore pour nos oreilles tout différens de ceux-ci, *a rinfrancar suoi spirti*.

Mais je vois que vous attaquez surtout les paroles du vieillard. Vous citez, mon cher ami, une vingtaine de ses vers, qui, dites-vous, seraient mal accueillis en France, parce qu'ils sont trop naturels Ici, Monsieur, permettez-moi, je vous prie, d'opposer à ces paroles le passage de votre lettre, où, tout en réprouvant plusieurs détails dans lesquels je suis entré, vous dites : « Combien de beautés je regrettais ! Combien me plaisait la simple nature ! » Et ne lui attribuez-vous pas le succès de votre pièce, « à cette simplicité dont vous avez toujours été idolâ-

tre ? » Souffrez encore que je m'en tienne à l'avis, non pas de tant de beaux génies que vous connaissez, mais de beaucoup d'autres savans qui fréquentent aussi le théâtre, avec lesquels j'ai raisonné bien souvent, et que j'ai trouvés d'un sentiment bien opposé.

Il faudrait renoncer au plus grand plaisir que procure la poésie, et que l'on puisse trouver dans les pièces de théâtre, s'il en fallait bannir ces tableaux et ces détails tout empreints de vérité. Je voudrais seulement que vous fussiez une fois témoin de l'effet que font sur les auditeurs ces paroles, quand elles sont proférées avec grâce, avec intelligence, avec un art qui semblerait la nature même. Vous dites que Polydore s'exprime comme le Nestor d'Homère. Mais on n'a point encore jusqu'ici, que je sache, blâmé dans Homère le langage de Nestor. Comment donc les mêmes tableaux seront-ils bien placés dans un poëme épique et dans la bouche d'un grand, déplacés et trop familiers sur le théâtre et dans la bouche d'un esclave ? Parce que je n'aurais point fait ainsi parler ni Polyphonte, ni un autre personnage de ce genre : mais, dans la condition et dans le rang de Polydore, il me semble que tout cela convient parfaitement. Tel est l'avantage d'introduire en scène des interlocuteurs de différente espèce. Quand on n'y introduit que de hauts personnages, il faut tourner toujours dans le même cercle de pensées, et renoncer ainsi au souverain plaisir qu'enfante la variété, et à cet avantage qui naît en musique des *piano* et des *forte*, et en peinture des ombres et des lumières. Dans l'examen que fait votre esprit pénétrant et juste des défauts qui caractérisent les auteurs tragiques de différentes nations, car chaque pays a ses défauts, ceux que vous assignez au théâtre français sont, *l'air romanesque*, *l'amour inutile*, *et les épisodes*. Eh bien, c'est précisément ainsi qu'en jugent les meilleurs critiques italiens. Mais en

quoi ferons-nous consister le romanesque ? Ce n'est point dans les amours, puisqu'ils entrent dans votre énumération comme un défaut à part : cet air romanesque ne consiste donc que dans l'habitude où sont les tragiques français de se tenir toujours montés sur des échasses, cherchant à faire du grandiose là où il ne sied pas, fuyant la simplicité et le naturel, ne voulant jamais que des sentimens recherchés, de l'enflure, et un style plus déclamatoire, suivant nous, que poétique. Je dois vous avertir aussi que ce passage de votre traduction,

Je me souviens encor du festin qu'il donna,

ne rend point le sens de ces paroles :

Di quando ei festeggiò con bella pompa.

Festeggiare signifie donner des fêtes, des plaisirs, des spectacles, des divertissemens en général. Supposer que le souvenir d'un festin fût la première chose qui lui revint à la mémoire, serait une idée sans noblesse. Particulariser, est chose délicate : car, en toute circonstance, on risque de tomber dans le trivial, et de blesser les convenances. De même, la précision de la réponse, *Oh curioso Punto i' non son,* disparaît, si l'on traduit : *Je suis sans curiosité.*

Passons maintenant aux deux derniers reproches, dont l'un est relatif aux comparaisons. Là-dessus, voyez ce que j'ai dit dans mes notes. Il est très-vrai que ces comparaisons sont plutôt le propre du poëme épique ; et c'est pour cela que dans ma pièce elles sont si peu nombreuses et si peu étendues. Il est très-vrai que, *dans un conseil, dans une passion violente, dans un danger pressant,* on ne fait point de comparaisons ; et c'est pour cela qu'aucune des miennes n'a lieu en semblable circonstance. On dit que j'ai traduit celle de Virgile, relative au rossignol ; mais, vraiment, il n'en est point ainsi. Virgile dit seule-

ment, avec une élégance admirable, que cet oiseau se lamente, et chante la nuit sa douleur :

Flet noctem, ramoque sedens miserabile carmen
Integrat, et mœstis latè loca questibus implet.

Je représente, moi, ce que fait l'hirondelle, en arrivant à son nid qu'elle trouve bouleversé :

Ch'alto stridendo gli s'aggira intorno,
E parte, e riede, e di querele assorda. (12)

Ainsi, je vous assure que ce n'est point à Virgile que j'ai pensé, mais bien à une hirondelle, que j'avais été à même de voir peu auparavant dans ce lamentable état. Je puis en dire autant de la seconde comparaison, dans laquelle je dépeins l'état affreux où de simples menaces mettaient un superbe chien de Danemark qui m'appartenait. Le nom de chien n'aurait pu entrer dans mes vers sans quelque périphrase qui l'ennoblît. J'employai le mot *mastino*, qui veut dire gros et superbe chien, et qui, n'étant pas un mot vulgaire, est par cela même plus poétique. Je renfermai en quatre vers cette comparaison, que Sénèque, dans son *Thyeste*, développe en sept vers, quand il fait dire à Atrée :

Sic cum feras vestigat, et longo sagax
Loro tenetur Umber, ac presso vias
Scrutatur ore, dum procul lento suem
Odore sentit; paret, et tacito locum
Rostro pererrat; præda cum propior fuit,
Cervice tota pugnat, et gestu vocat
Dominum morantem, seque retinenti eripit.

Vous n'approuvez pas, enfin, quelques courtes scènes *de personnages subalternes*, qui, bien qu'elles servent *à préparer des scènes intéressantes entre les principaux acteurs*, ne sont

pourtant que comme les avenues d'un palais, quand votre public *veut entrer tout d'un coup dans le palais*. L'auditeur y est entré fort avant déjà dès la première scène, qui se passe entre deux principaux personnages. On n'a jamais fait un reproche à Euripide, de ce que la première scène de sa *Médée* se passait entre la nourrice et le précepteur. Et combien de scènes, dans les anciennes tragédies, ont lieu entre des messagers, et des serviteurs, soutenus du chœur qui se composait toujours d'une douzaine de personnages ! Un vieillard et de jeunes filles forment une scène des *Suppliantes* d'Eschyle : un serviteur, une nourrice et le chœur en forment une dans les *Choëphores* du même auteur. Mes personnages subalternes ne servent pas seulement à faire cortége aux principaux, ou à leur fournir l'occasion de parler, comme cela a lieu dans d'autres tragédies. Ils servent à faire ressortir le caractère que je veux peindre, et contribuent au développement du sujet et au dénouement du drame. Ils ne parlent jamais de choses étrangères à l'action, qui va se développant, et leurs paroles servent de transition pour arriver au but : ils ne font ainsi perdre ni temps ni chemin. Pourquoi nous tourmenter à imaginer des règles dont n'ont jamais parlé ni Aristote, ni Horace, ni aucun des maîtres de l'art?

Maintenant je vous ferai observer que ce n'est point en France seulement que l'on rencontre des gens difficiles à contenter en matière de théâtre : il n'y en a pas moins en Italie, et de plus difficiles encore. J'en citerai pour preuve mille et mille personnes qui n'ont point été complètement satisfaites de votre *Mérope*, bien qu'elle mérite tant d'éloges. En entendant les critiques que l'on en fait ici et les défauts qu'on lui reproche, je me suis rappelé ce que dit votre Pierre Corneille dans son *Discours sur la Tragédie*, où il parle du *Crispo* de Gherardelli : « Toute cette » pièce est si pleine d'esprit, et de beaux sentimens, qu'elle

» eut assez d'éclat pour obliger à écrire contre son auteur, et à » la censurer. » Avant de vous apprendre ce qu'on dit ici contre la vôtre, je dois vous assurer qu'elle est de beaucoup préférée à l'*Amasis*. Cette tragédie, vu l'honorable mention que vous en faites dans votre lettre, a été recherchée tout aussitôt ; et ce n'est pas sans beaucoup de peine que l'on est enfin parvenu à la trouver. On s'est convaincu que le sujet en est véritablement le même : mais l'auteur, en changeant les noms des personnages du pays, a fait d'un sujet historique un sujet purement fabuleux.

On doit beaucoup d'éloges à ce poète pour le génie avec lequel il a su assortir et présenter des motifs sublimes et théâtraux, enrichis encore de quelques belles maximes : mais cela ne suffit pas pour obtenir l'entière approbation de nos critiques. Et quant au sujet lui-même, il n'est pas hors de propos que je vous indique ce que l'on prétend lui pouvoir reprocher. Cela servira d'ailleurs à faire connaître combien il est difficile de réussir en ces sortes de sujets, sans tomber dans de grands écarts et dans l'invraisemblance. On suppose que le roi d'Egypte a été tué dans Memphis, lui et ses enfans, et cela sans qu'on sache ni par qui ni pourquoi. Qu'y a-t-il cependant de plus important que le meurtre d'un roi si puissant, égorgé par des assassins au milieu de son propre palais ? Un des fils du roi a échappé au carnage. L'auteur, à l'imitation de tous ses devanciers, le fait arriver à Memphis pour satisfaire sa vengeance, et il lui donne pour guide Phanète, qui, par une trahison horrible et continue, affecte d'être très-partisan d'Amasis, dont il a seul toute la confiance. Le jeune homme, dans le court espace des trois jours pendant lesquels il est demeuré près de Phanète, l'esprit occupé de son important projet, est devenu tout d'un coup éperdûment amoureux. La nuit d'avant le jour où se passe la scène qui fait le sujet

de cette tragédie, il a tué Psamménite, fils d'Amasis, qui venait avec des lettres de sa mère, et il a blessé mortellement son gouverneur. Comment et pourquoi cette rencontre a-t-elle eu lieu ? c'est ce qu'on ne dit pas, puisque le récit que fait peu après le jeune Sésostris n'est qu'un récit supposé par lui-même. Il se présente au roi, se fait passer pour son propre fils, et lui fait croire que Sésostris vient de périr de sa main. Phanète arrive, et Amasis, au lieu de lui communiquer l'importante nouvelle de l'arrivée de son fils, et de la mort de Sésostris, lui parle du projet qu'il a d'épouser Nitocris. Comme Phanète l'en détourne, il change aussitôt de pensée, et veut prendre pour femme Artenice. Il va même jusqu'à dire à celle-ci que c'est pour cela qu'il l'a tirée de sa retraite, et il lui déclare qu'avant la nuit ils seront au pied des autels. Comment se fait-il donc qu'il assurait, il n'y a qu'un moment, qu'une raison d'état l'avait décidé à épouser Nitocris ? La reine veuve dit qu'elle a vu Cléophis, mais qu'elle n'a pu lui parler. Celui-ci avait été le gouverneur de Sésostris, et l'intermédiaire entre sa mère et lui. On ne dit point pourquoi il en était alors éloigné. Comment ne s'était-elle pas empressée de lui parler, à lui qu'elle n'avait point vu depuis dix ans, et de lui demander des nouvelles certaines de son fils ? quel obstacle pouvait l'en empêcher ? Quand Sésostris affecte d'assurer à sa mère qu'il est l'assassin de son fils, pourquoi ne pas plutôt lui tout découvrir, d'autant plus qu'elle pouvait facilement passer dans un appartement où il n'y eût point de gardes ? Et s'il voulait la laisser dans cette croyance, quelle nécessité de mettre le comble à son désespoir au moyen d'une épée ? Mais quelle était cette épée ? L'auteur n'a point réfléchi que le fils avait été enlevé encore en bas âge, et que, par conséquent, il ne portait point une épée que l'on pût plus tard reconnaître. S'il eût été adulte, au moment du massacre de ses frères, Phanète n'aurait pu le dérober secrètement, et le tenir caché après

sa fuite. Il n'est pas vraisemblable non plus qu'il fût demeuré tant d'années dans l'inaction, et qu'il n'eût songé que si tard à tenter sa fortune. Nitocris ne s'indigne point alors, comme elle le devait : c'est plus tard seulement qu'elle s'emporte et dit au roi que, s'il veut obtenir sa main aujourd'hui même, il n'a qu'à consentir à ce que l'assassin soit immolé à sa vengeance ; qu'à ce prix seulement elle consentira à l'épouser. Mais on ne voit point qu'il l'ait jamais ni recherchée, ni importunée à cet égard. On savait, au contraire, que ce jour-là même il devait épouser solennellement Artenice. Nitocris persuade à celle-ci de s'unir avec elle pour immoler l'assassin. Mais en quoi pouvait-elle l'aider ? Et une reine manquait-elle des moyens de le faire ?

Pendant que Sésostris fait un long monologue, Nitocris arrive pour le frapper. De cette manière le magnifique épisode d'Euripide se réduit à rien. Sésostris ne dormait point : comment la reine osa-t-elle l'attaquer ? comment ne la vit-il point entrer dans l'appartement et s'approcher de lui ? On n'a point préparé, dans cette circonstance, un incident qui arrêtât son bras ; aussi bien, dans tout le cours de cet acte, Amasis n'avait point paru. Le poète pouvait ménager ici un magnifique coup de théâtre en s'arrangeant de manière à ce que la reine fût arrêtée par quelqu'un qui lui fît reconnaître tout à coup que c'était son fils qu'elle allait frapper. Autrement, ce n'est plus qu'une de ces circonstances communes, où un personnage prêt à en immoler un autre en est simplement empêché. Dans la première scène du cinquième acte, Nitocris dit au tyran d'aller dans le temple épouser Artenice, qu'il s'y verra égorgé par un étranger. Par quelle vertu divinatoire savait-elle ce qui s'y passerait ? Et, si elle le savait, quelle imprudence à elle de l'en prévenir ! Le vieux gouverneur de Psamménite, Ménès, qui, la nuit précédente, avait

été frappé par Sésostris, vient à la fin tout dévoiler. Il fallait pour cela un grand miracle ; car il avait été laissé pour mort, ayant perdu, dit-on, presque tout son sang par ses blessures. Sésostris se découvre fièrement à Amasis, et se vante d'avoir tué son fils. Amasis se borne à dire à ses gardes : « Arrêtez-le. » Sésostris met la main à son épée ; ce qui n'empêche pas qu'on ne s'empare facilement de sa personne. Il vomit alors, comme le dernier goujat, mille injures contre le tyran, qui les supporte avec une admirable patience. Un officier apprend au roi que l'ennemi qui conspire contre ses jours est dans le temple, mais sous la protection des prêtres en vertu du droit d'asyle. Cela ne peut s'entendre que de Cléophis, personnage de peu d'importance, nullement soupçonné de conspiration, et dont il pouvait d'abord facilement se débarrasser. Dans le temple éclate soudain une révolte générale, dont il n'existait jusque-là ni indice ni plan bien arrêté. Le jeune homme tue le tyran, puis il fait lui-même assez maladroitement le récit de tout ce qui vient de se passer. Tout se termine par ces mots de Nitocris : « Nous allons célébrer l'heureux hymen qui donnera la couronne à l'amour de Sésostris ; » amour dont on ne voit pas qu'elle ait eu la moindre connaissance.

Ce n'est pas à dire pour cela que cette tragédie ne se distingue de beaucoup d'autres, et ne mérite des éloges tout particuliers ; mais la vôtre est bien plus appréciée, parce que la tendresse maternelle s'y montre bien plus, parce que vous n'y avez point mêlé d'amours, et parce que la mère, au moment même où elle va tuer son fils, vient à le reconnaître ; toutes circonstances aussi qui me font présumer que vous n'avez pas tout-à-fait désapprouvé mon œuvre. Quelques passages encore sont singulièrement goûtés, comme celui de la seconde scène du quatrième acte, où Mérope ne peut s'empêcher d'excuser la

hardiesse du langage d'Egisthe, et où, vaincue par la crainte de le voir condamner à mort, elle fait taire son courroux, modère sa fierté, s'humilie et se jette aux genoux du tyran.

Mais, généralement parlant, en Italie on n'applaudit les passages les plus brillants et les accidents même les plus dramatiques, qu'autant qu'ils naissent du cours naturel et raisonnable des choses, sans avoir besoin pour cela de suppositions invraisemblables. Nous croyons, nous, que le *faux brillant* peut se rencontrer dans la conduite d'une tragédie aussi bien que dans les pensées ; et que cela a lieu quand, pour mettre des passions en lutte, pour introduire un merveilleux vulgaire et fait pour ceux-là seulement qui s'arrêtent à la superficie des choses, on ne craint point d'altérer la vérité poétique, c'est-à-dire la vraisemblance, et d'élever un édifice spécieux, mais qui ne repose sur rien. Quant à des scènes de vigueur, comme nous avons l'habitude de les appeler, quelques amis, trop partiaux peut-être, jugent qu'il n'en manque point dans la première *Mérope;* mais qu'elles se présentent comme d'elles-mêmes, amenées naturellement, et fondées, sans le secours d'incidens forcés, sur les vraies données de l'histoire. Ce n'est point à dire pour cela qu'elle soit une tragédie *simple ;* car la nature de son sujet, de ce que les anciens appelaient *fabula*, la met dans la catégorie des tragédies *complexes*, puisqu'il y a reconnaissance et péripétie. Mais ceux qui l'ont vu bien représenter ne peuvent point (par leur faute, je pense) être entièrement satisfaits d'une autre tragédie, dans laquelle la passion que l'on veut peindre n'apparaît que sous quelques traits communs et généraux, et non sous ces traits variés que fournit une analyse poussée jusque dans les entrailles du sujet ; dans laquelle manque ce vieillard, dont les premiers sentimens ravirent les spectateurs, qui croyaient avoir

entendu un vieillard véritable ; dans laquelle on ne voit point ces deux reconnaissances ménagées avec un intérêt soutenu ; dans laquelle on ne voit point la contenance d'Egisthe questionné et menacé par sa mère ; dans laquelle, enfin, on ne retrouve pas ce qui, dans la première, avait le plus ému les spectateurs. Il est même des gens qui, à tort ou à raison, hasardent d'assez nombreuses critiques sur le plan général de l'ouvrage.

La tragédie se fonde sur la supposition que quinze ans auparavant le roi Cresphonte a été assassiné au milieu de son palais, massacré avec ses enfants, à l'exception d'un seul, le plus jeune, que Narbas a dérobé par la fuite à une mort certaine ; on suppose de plus que les assassins ont agi de concert avec Polyphonte :

« Lui-même aux ennemis il ouvrit ce palais,
Il y porta la flamme ; »

ce qui ne l'empêcha pas de passer aux yeux de tout le monde pour le défenseur de Cresphonte et son vengeur.

Qu'un roi soit assailli par des brigands armés qui le tuent dans sa capitale, au sein même de son palais, c'est un évènement peu ordinaire ; mais que Polyphonte, encore tout couvert du sang des princes, fût regardé comme leur défenseur, comment cela put-il se faire ? Tout le monde était donc aveugle ? Mérope fut présente à tout, elle entendit les derniers mots de son époux expirant, et elle ne connut point la trahison ? Narbas en fut témoin, il vit porter les coups, il vit Polyphonte tout couvert du sang de son roi, et nul des courtisans ni des serviteurs ne s'en aperçut ? On entendit ces cris :

.... « Sauvez le roi, son épouse, et ses fils ! »

Ces cris, qui les poussa ? Polyphonte ? mais cette feinte n'eût servi qu'à montrer que les assassins agissaient par ses ordres.

Narbas, qui prit la fuite, et mit en sûreté le troisième fils de Cresphonte, Narbas n'ignorait point ce qui s'était passé. Pourquoi donc, dans les lettres qu'il écrivit à la reine du fond de sa retraite, ne l'instruisit-il pas aussitôt de la perfidie de Polyphonte ? Il y a *quatre ans* seulement qu'*un seul mot de Narbas* est venu l'avertir de craindre ce tyran.

Quinze années se passèrent *en guerres intestines*, pendant lesquelles il y eut beaucoup de partis. La tragédie commence, quand, de ces partis opposés et désormais vaincus, il ne reste plus que celui de Mérope et celui de Polyphonte. Mais si le parti de Mérope ne fut pas plus faible que les autres, qui donc *la retint dans la solitude ?* et qui lui fit *pendant quinze ans porter des fers ?*

Dans les vingt premiers vers, Isménie (les Grecs disaient *Ismène*, comme on le voit dans l'*Antigone* de Sophocle) expose à Mérope les chances qu'elle avait alors d'être élue reine. Mérope lui répond :

« Quoi ! Narbas ne vient point !..... »

réponse qui paraît un peu étrange ; d'autant plus que Narbas était dans un autre pays, et que les spectateurs ne savent pas encore qu'elle l'a envoyé chercher.

Quand Mérope fait mention de son amour pour son fils, « Son enfance, reprend Ismène,

« Son enfance était chère à vos yeux éplorés ;
Mais vous avez peu vu ce fils que vous pleurez ; »

ce qui ne semble pas se rattacher bien étroitement à ce qui précède, mais est là seulement pour donner à Mérope l'occasion de parler. Aussi part-elle de là pour dire que Narbas lui a écrit, il y a plusieurs années, de craindre Polyphonte : confidence entièrement inopportune et à l'égard de la suivante, et à l'égard du spectateur, qui ne peut encore savoir par ces mots ce dont il s'agit. Elle décrit ensuite avec quelle perfidie son époux et ses fils ont été assaillis et assassinés. Ce récit d'un fait arrivé quinze ans auparavant ne semble-t-il pas un hors-d'œuvre, surtout si l'on observe que Mérope le fait à une personne de la cour, qui devait l'avoir entendu raconter mille fois? Quant à ses chances d'être élue reine, elle n'en veut point entendre parler, désirant que la couronne soit à son fils. Mais, pour la lui faire obtenir, ne serait-ce point là la voie la plus sûre et la plus facile ?

Arrive Euryclès, qui lui apprend qu'on a cherché Narbas en mille lieux, sans trouver ni lui ni qui le connaisse. Là-dessus elle se livre à son désespoir. Quant à son fils, on n'en dit point un mot. Mais, sans faire explorer tant de pays, il suffisait qu'on envoyât aux lieux où résidaient Narbas et son prétendu fils : Mérope en ayant reçu plusieurs lettres, leur retraite ne pouvait être pour elle un mystère. Qu'on n'ait trouvé personne qui connût Narbas, cela vient peut-être de ce qu'il avait changé de nom et se faisait appeler Polyclète. Mais par quelle incroyable négligence n'en avait-il pas averti Mérope ? car, dans le cas même où quelqu'une de ses lettres aurait été interceptée par Polyphonte, beaucoup étaient arrivées à la reine, qui, d'ailleurs, ayant pour elle un puissant parti, avait bien le moyen d'assurer la suite de sa correspondance.

Polyphonte vient lui donner avis qu'on veut le nommer roi, et que lui-même la veut pour épouse. Elle refuse et s'indigne.

L'épouser, lui, jadis sujet du roi Cresphonte ! Elle lui reproche la bassesse de sa naissance. Mais les choses étaient bien changées. Aussi, pour mettre au jour une belle pensée, fait-on dire au tyran :

« Je crois valoir au moins les rois que j'ai vaincus, »

quand il n'avait fait autre chose que défendre une fois le roi et son épouse des insultes de quelques brigands qui les avaient attaqués en voyage. Voyez aussi à combien de reprises on donne le nom d'*empire* à la Messénie, qui n'était qu'une contrée de peu d'importance. Mérope lui dit à la fin que s'il lui rend son fils, s'il rappelle son maître, peut-être s'abaissera-t-elle jusqu'à le prendre pour époux. Mais comment Polyphonte pouvait-il le faire, s'il ne savait point où était ce fils ? car, s'il l'eût su, il n'eût point manqué de le faire disparaître de la terre.

Polyphonte dit à son confident qu'il faut qu'il épouse Mérope ; car autrement, si jamais le fils de Mérope se présente, le peuple le voudra pour roi, lui qui eut *cent rois pour aïeux*. Or, son père avait été le premier roi élu en vertu du sort. Puis il lui apprend qu'il a plus d'une fois arrêté les courriers de Narbas : il pouvait donc savoir le lieu de sa retraite, et le faire tuer, lui et le jeune prince. Son confident lui assure qu'il n'a rien à craindre ; il a posté partout des satellites ; si jamais Narbas et Egisthe reparaissent, ils périront tous deux. Et cela, sans avoir appris aux gardes qui ils sont ; d'où l'on voit qu'il ne leur eût pas été facile de les reconnaître.

Dans l'acte second, Euryclès apprend à Mérope qu'un jeune étranger vient de commettre un homicide, et que par son ordre on l'amène devant elle ; il lui dit de ne point se tourmenter, le meurtrier n'étant qu'un malheureux homme du peuple. Ce

n'est point à la prison, c'est au palais qu'Egisthe est conduit enchaîné. Il raconte à Mérope qu'il priait pour elle dans un temple d'Hercule. Et pourquoi donc? Quel danger courait-elle ? quel intérêt y avait-il ? Qu'un vieillard et un jeune homme vinrent l'assaillir, en entendant qu'il priait pour les Héraclides. On priait donc alors à haute voix, et l'on révélait ainsi aux assistans ses secrets et ses propres affaires ? Si ces deux hommes étaient des émissaires, à quel signe reconnurent-ils ce jeune étranger que son vieux guide n'accompagnait pas? Dire que l'attaque vint d'un jeune homme et d'un vieillard, c'est plutôt faire soupçonner à l'auditoire que les agresseurs n'étaient autres qu'Egisthe et Narbas ; et cela cause de l'obscurité. Il ajoute que le plus jeune resta mort, et que l'autre prit la fuite. Quant à ces inconnus, à leur condition, et à l'événement lui-même, il n'en est plus parlé dans le reste de la pièce. Il s'enfuit, lui aussi ; mais bientôt arrêté par des soldats, quand il les entendit nommer Mérope, il se remit à eux sans résistance. Mais pourquoi ces soldats nommèrent-ils Mérope ? pourquoi leur rendit-il les armes ? Il ignorait qu'elle eût aucun pouvoir sur lui. Mérope pleure en remarquant qu'il ressemble à Cresphonte, et en apprenant qu'il était né en Elide ; mais tout cet effet est détruit, quand il affirme qu'il ne connaît point Narbas, et que son père est Polyclète. Voilà pourquoi on n'a pas voulu que le vieillard apprît à Mérope qu'il avait changé de nom ; mais la vraisemblance s'y opposait. Il assure qu'il s'est enfui de chez son père, et qu'il est venu combattre pour la défense de la reine. A quoi il convenait qu'elle répondît par quelques mots de reconnaissance.

Arrive Ismène, qui dit que le peuple proclame Polyphonte roi, à la condition qu'il épouse Mérope, afin qu'elle soit reine. Euryclès sort, pour rassembler quelques amis en faveur de Mérope ; mais il reparaît aussitôt, et lui apprend, sans trop de pré-

cautions, que son fils a cessé de vivre, et que l'assassin est cet étranger pour qui elle s'est montrée si compâtissante. D'un fait si imprévu et si étrange il ne lui donne presque aucune preuve. Il dit qu'on a saisi deux de ses compagnons qui cherchaient encore Narbas. Mais qu'en avait-on tiré, qui pût confirmer les soupçons, c'est ce qu'il ne dit pas. Il dit seulement que celui qui a porté la main sur Egisthe, s'est saisi de ses dépouilles, c'est-à-dire de l'armure que le roi Cresphonte *avait reçue des mains tremblantes de Mérope*, et que Narbas avait emportée en sauvant Egisthe. Cette armure, l'assassin l'avait arrachée à sa victime, puis il l'avait abandonnée à terre, pour que le sang dont elle était couverte ne trahît point son forfait. Mais qui a vu tous ces détails, qui en atteste la vérité, c'est encore ce que l'on ne dit point.

Mais comment Narbas, qui parvint si difficilement à soustraire par une prompte fuite le jeune prince aux coups des meurtriers, eut-il le pouvoir d'emporter avec lui du butin? Et, posé qu'il ait pu le faire, comment choisit-il l'armure royale, inutile à un enfant de cet âge, fardeau très-embarrassant pour lui-même, et pièce qui n'eût pas manqué de le faire reconnaître de tous? Comment Egisthe, après avoir quitté Narbas pour se diriger vers Messène, se chargea-t-il de cette armure avec laquelle il ne pouvait aller à pied? A cheval, il lui fallait un écuyer. Seul, il s'exposait à passer pour un brigand, et à être dépouillé par d'autres brigands. Le fait de cet assassinat, et de l'erreur d'où dépend l'intrigue, ne rend-il pas la tragédie un peu obscure, puisqu'on ne dit point ni quelle fut la victime, ni comment eut lieu la méprise, ni quand se reconnut le véritable Egisthe. Il est à remarquer aussi que tous ces faits, tous ces détails, Euryclès les a recueillis dans l'espace de temps que met Mérope à réciter dix vers.

Polyphonte aussi connut tout cela immédiatement ; et, dans une conjoncture aussi peu favorable, il envoie Erox (nom qui n'est pas grec) presser la reine de consentir à son mariage, et *mettre à ses genoux un front ceint du bandeau des rois ;* mais il veut qu'en ses mains on remette le meurtrier d'Egisthe ; lui seul doit le punir. Quel besoin avait-il de faire cette demande à Mérope, puisqu'il était déclaré roi ? Celle-ci répond :

« Non ; je veux que ma main porte le coup mortel. »

Une pareille extravagance ne se justifie point ici comme dans la première *Mérope*, où elle n'eût fait périr Egisthe que sur l'ordre de Polyphonte, où surtout elle est sans pouvoir et sans ministres ; tandis qu'ici on la montre aussi puissante que le tyran ; elle a comme lui un parti qui la soutient. Tel est son désir de tuer elle-même le coupable, qu'elle déclare que *sa main est à ce prix*. Mais qui l'empêchait de se satisfaire ? Pour que Polyphonte fît demander à Mérope de le lui livrer, il fallait bien qu'il fût en son pouvoir.

Dans l'acte troisième Narbas, étranger inconnu, entre sans façon dans le palais de la reine, et pénètre jusque dans l'appartement qui lui servait de retraite. Il y voit le tombeau de Cresphonte et une foule de personnes qui poussent des cris plaintifs. Quoi ! un tombeau dans le palais ? Une foule venue pour pleurer Cresphonte mort quinze ans auparavant, parce qu'on a appris le meurtre de l'unique fils qui lui restait ? Ismène raconte à cet étranger, qu'elle n'a jamais vu, qu'Egisthe est mort, et que Mérope, prête à immoler l'assassin sur la tombe de son époux,

« Veut de ce lieu funeste écarter tout le monde. »

Narbas n'en reste pas moins. Alors entrent des gardes et des sacrificateurs. Quoi ! le sacrifice d'une victime humaine sans un or-

dre exprès des oracles, sans aucun motif commandé par la religion ? Quoi ! Mérope en vient à un tel excès, sans avoir seulement songé à vérifier un fait qu'Euryclès ne lui a rapporté que sur des ouï-dires et des conjectures ? L'armure trouvée à terre arrive bien à propos. Mais où était-elle ? Il faut dire que les serviteurs qui l'avaient d'abord portée sous les yeux de Mérope ont eu l'inconcevable négligence de la laisser là. Mais comment Narbas, à qui cette armure était si connue, ne la vit-il, ne la reconnut-il pas tout d'abord ? Quand Egisthe, par un serment alors sans valeur pour Mérope, jure *par elle* que cette armure lui fut remise par son père en Elide, l'effet d'une circonstance si importante n'est point suffisamment détruit par la raison que son père s'appelle Polyclète : car ce nom a pu être supposé, mais non l'armure ; et d'ailleurs un nom si commun pouvait bien être porté par un autre. Il était naturel aussi que Mérope réfléchît à la ressemblance qu'elle avait remarquée entre ce jeune étranger et Cresphonte. Quand, sans avoir égard à tout cela, elle va le frapper, Narbas l'arrête tout-à coup. Comment se trouvait-il là ? Comment, à l'entrée de la reine, n'a-t-on pas fait sortir cet étranger, cet inconnu ? Egisthe l'appelle son père, et cela suffit pour qu'elle oublie toute sa fureur. Comment cela ? Le vieillard inconnu dit qu'on *écarte la victime ;* et de suite il est obéi. De quel droit ? rien n'indique encore que Mérope le connût : ses paroles l'auraient fait voir. Mais comment n'explique-t-on pas ici pourquoi l'armure fut laissée à terre ? Comment ne dit-on pas un mot du jeune homme qui a péri, du vieillard qui a pris la fuite ? Euryclès sort avec Egisthe, et, dans une affaire si grave, il n'a pas la curiosité de revenir de suite ? Enfin il reparaît, et sans dire un mot d'un changement si inespéré, d'une si heureuse découverte, il se contente d'apprendre à Mérope, que l'ordre du roi est de saisir ce jeune étranger pour en faire

justice, et avant tout l'interroger. Mais, dit Mérope, *sait-il quelle est sa mère? Nul*, répond Euryclès,

« Nul ne soupçonne encor ce terrible mystère. »

Comment cela, si Narbas a retenu le bras de Mérope en présence des gardes et des sacrificateurs? Le reste était facile à deviner. La reine propose d'*implorer l'appui de Polyphonte.* Mais c'était son plus mortel ennemi. Ici enfin, après quinze ans passés, Narbas révèle que Polyphonte fut l'assassin du père et des frères d'Egisthe ; confidence que tout l'obligeait à faire à Mérope dans la première lettre qu'il lui écrivit après sa fuite. Dans la dernière scène de cet acte, Polyphonte dit à Mérope que déjà deux complices du meurtre d'Egisthe vont être mis à mort ; mais l'interrogatoire de celui-ci pouvait et devait même lui révéler la méprise, et lui montrer qu'Égisthe n'était pas mort de la main d'un autre. Egisthe est maintenant entre ses mains ; d'où naît donc l'empressement qu'il montre à le livrer au supplice, quand au contraire il aurait dû le récompenser, le croyant le meurtrier de son ennemi. Ses soupçons semblent se porter maintenant sur lui et sur le vieillard ; mais qui l'empêchait de les interroger, et de les mettre à mort, et qu'avait-il besoin d'en parler à Mérope?

Dans le quatrième acte Polyphonte est encore dans la même erreur ; et il n'a pas eu la curiosité de s'éclairer en faisant une enquête. Il a su par Erox que Narbas a empêché Mérope de lui donner la mort ; aussi le soupçonne-t-il de le trahir ; mais pourquoi donc ne pas le faire arrêter sans délai? Pourquoi ne pas en arracher la vérité par la torture? Il déclare que, quel que soit ce jeune étranger, il faut accélérer sa mort. Pourquoi? Il ne lui venait pas à la pensée que ce pût être le fils de Mérope. La seconde scène a six personnages : il est vrai que, dans

la magnifique tragédie d'*Athalie*, l'auteur en met souvent sept en scène à la fois ; cela n'en est pas moins contraire au précepte d'Horace :

..... *Nec quarta loqui persona laboret.*

Egisthe reste encore inconnu à lui-même. Comment Narbas ou Mérope n'avaient-ils pas trouvé moyen de lui révéler un secret connu déjà de tant de gens ? Il injurie Polyphonte et l'appelle tyran ; ce qui, dans les circonstances où il se trouve, ne paraît pas probable ; et il l'est moins encore, que le fier tyran supportât ces invectives. Quant au motif qui porte la mère à excuser le langage de son fils, beaucoup de critiques voudraient que ce sublime mouvement fût préparé avec plus d'art et développé avec plus d'intelligence ; ils ne voudraient point que Mérope finît par découvrir elle-même que ce jeune étranger est son fils. Car cet aveu n'était point nécessaire et ne pouvait que l'exposer à une mort certaine. Egisthe, en entendant une si étrange nouvelle, en apprenant qu'il n'est point le fils d'un malheureux vieillard, mais d'un roi, ne manifeste pas le moindre étonnement ; et, sans montrer aucune émotion, il ne dit que ces mots :

« Ah ! si je meurs son fils, je rends grâce à mon sort. »

Ainsi une reconnaissance si inespérée, si merveilleuse, ne sert à rien ; elle ne produit point l'effet que l'art dramatique pouvait en faire sortir. Les pensées et les sentimens qui suivent ne semblent pas très-naturels et paraissent même se contredire. Puis Ismène vient apprendre à Mérope que le peuple veut qu'elle épouse Polyphonte. Quoi ! l'arrivée d'Egisthe, déjà connue de tant de gens, n'avait apporté aucun changement dans les dispositions du peuple ?

Au cinquième acte, Egisthe, échappé on ne sait comment des

mains de celui qui le gardait par l'ordre de Polyphonte, ne pense qu'à raconter ses malheurs, *et à maudire le jour où il est né*. Polyphonte l'engage à s'humilier et à venir aux pieds de l'autel

« Lui jurer à genoux un hommage éternel. »

Comment pouvait-il lui faire cette exhortation, après l'avoir connu si fier et si superbe ? Qu'avait-il besoin de cet acte d'humiliation? A quoi devait servir cet avilissement du seul roi légitime, sinon à indigner les Messéniens, à les soulever contre le tyran ? Egisthe lui répond par de nouvelles invectives ; il le traite d'esclave, d'assassin, et déclare que, s'il avait des armes, il l'immolerait. Rien de tout cela n'émeut Polyphonte, qui continue en lui disant :

« Je t'attends aux autels, et tu peux y venir :
» Viens recevoir la mort, ou jurer d'obéir. »

C'était, en effet, dans le temple qu'il devait épouser Mérope. Quelle imprudence de vouloir, sans aucune nécessité, mêler à cette cérémonie un acte si différent, un acte qui aurait tellement offensé, tellement indigné la reine, que, fût-elle même disposée à lui donner sa main, elle se fût, dans cette circonstance, portée plutôt à quelque extrémité ; le tyran furieux l'eût alors immolée, et sa mort eût infailliblement soulevé contre lui tout le peuple ! Dans ces mots de Mérope, *la porte est livrée*, je ne sais pas s'il n'y a point une faute d'impression, et si l'on ne devrait pas lire, *la porte est fermée*. Egisthe sort, et Narbas récite huit vers : c'est pendant ce court espace de temps, qu'Egisthe arrive au temple, pénètre jusqu'à l'autel, immole le tyran, et met tout le monde en émoi. Euryclès dit, en entendant les cris qui s'élèvent de toutes parts :

« Le bruit croît, il redouble, il vient comme un tonnerre
» Qui s'approche en grondant, et qui fond sur la terre. »

Quelques critiques pensent que pour dire, *entendez-vous comme le bruit redouble*, il est peu à propos d'avoir recours à une comparaison ; attendu que, dans de pareils momens, il vient à l'esprit toute autre chose que des similitudes, lesquelles ne conviennent ni à celui qui craint, ni à celui qui parle à quelqu'un qui l'écoute. Je ne sais pas non plus si le bruit que font les voix d'une multitude en tumulte ressemble beaucoup au bruit du tonnerre. Narbas ajoute :

« J'entends de tous côtés les cris des combattants,
» Les sons de la trompette et les voix des mourants. »

Ne croirait-on pas qu'il s'agit de deux armées en bataille et aux prises l'une avec l'autre ? Qui combattait ? qui sonnait de la trompette ? qui répandait le carnage ? Le temple était rempli de femmes et d'enfants, d'un peuple désarmé qui attendait un tout autre spectacle. Qui pourrait croire qu'après le coup imprévu qu'Egisthe venait de frapper, quand Erox était étendu sans vie à côté de Polyphonte, quand déjà le peuple en tumulte se prononçait en faveur de Mérope et de son fils, qui pourrait croire que quelques soldats se fussent émus en faveur du tyran qui n'était plus ? Et posé même qu'ils l'eussent fait, ils n'auraient tourné leurs armes que contre le meurtrier. D'où pouvaient donc venir *ces longs ruisseaux de sang où nageaient les débris des autels renversés, et ces corps des mourants sur lesquels on était porté, ces frères méconnus immolés par leurs frères ?* Dans le récit d'Ismène, on fait dire à Egisthe, quand il frappe le tyran et son ministre : *Dieux, prenez vos victimes !* pensée qui, ici, ne paraît pas naturelle, et qui semble se concilier difficilement avec la fureur d'Egisthe. Il avait étendu à terre Polyphonte ; on le fait se relever et frapper Egisthe, si bien qu'Ismène dit :

« De leur sang confondu j'ai vu couler les flots. »

Egisthe, cependant, paraît sain et sauf un moment après. On fait apparaître au fond de la scène le cadavre de Polyphonte, sans nous dire comment il fut si tôt porté dans le palais ; et d'ailleurs on ne voit pas dans quel but il vient souiller ces lieux de sa présence. On finit par faire parler le ciel au moyen de son tonnerre ; ou plutôt au moyen du machiniste : effet de théâtre dont on ne sent guère ici le besoin.

Pour moi, mon respectable ami, je n'ai point laissé sans réponse ces objections que quelques critiques élevaient contre votre pièce ; mais, en tout cas, elles ne doivent point vous chagriner plus qu'il ne faut ; car si nous soumettions à pareille épreuve beaucoup d'autres célèbres tragédies, si nous analysions aussi sévèrement et leur plan et tous leurs détails, nous y rencontrerions les plus grandes difficultés. Malgré tout ce qu'on peut lui reprocher, votre pièce traitée avec tant d'art, et versifiée avec tant d'élégance, vous couvre d'une gloire impérissable.

Il serait cependant à désirer qu'à votre génie et à celui d'autres poètes fameux de votre spirituelle nation le ciel eût accordé une langue aussi poétique, aussi propre à la versification que la nôtre. On ne pourrait plus alors leur reprocher d'écrire en prose rimée. Lamothe n'aurait eu alors aucun motif de citer en vers et en prose toute une scène de Racine ; et de faire observer qu'elle marche en prose tout aussi bien qu'en vers, les deux langages étant les mêmes et ne différant que par la rime et par la mesure : ce qui, suivant lui, peut se dire de toutes les autres pièces. Nous avons, nous, en Italie, la langue poétique comme l'eurent les Grecs : un seul mot, une seule expression qui ne lui appartiendrait pas, et que l'on n'emploierait que dans la prose, blesserait l'oreille de tout homme qui jouit du sens poétique, et

compromettrait le poète. Qu'on ne croie point pourtant que ce qui constitue chez nous le style poétique, c'est l'emphase ou le grandiose placé où il ne sied pas : le plus humble langage, la plus modeste condition des personnages n'exclut point la noblesse de la versification. Personne plus que moi peut-être n'admire et n'apprécie les nombreux avantages de la langue française, et sa précision, et sa fécondité, et l'heureux choix de ses expressions ; mais, en fait de poésie, vous ne nierez point (je vous l'ai quelquefois entendu dire à vous-même), que, malgré toutes ses richesses, elle ne surpasse pas, et n'atteint même pas la nôtre. Combien, chez nous, la langue poétique n'est-elle pas ennoblie, combien ne se distingue-t-elle pas du langage familier et vulgaire par la seule transposition, par le renversement, par l'élégante situation des mots ! Essayez, par exemple, de ramener à la construction grammaticale, à laquelle vos vers sont condamnés, les pensées des plus fameux poètes latins ; si bien que chaque phrase commence par le sujet, et que chaque épithète soit accolée à son substantif ; vous verrez que, sans parler même de la rupture du rhythme, toute la grâce poétique a disparu. Votre langue ne souffre point les transpositions ; l'allemand ne peut s'en passer ; l'italien fait l'un et l'autre ; ce qui lui permet de conserver la simplicité dans le langage familier, dans les récits et dans les matières scientifiques, et d'être plein de grâce et de noblesse dans les compositions oratoires et dans la poésie. Nous avons encore les diverses inflexions, les licences et les élégantes figures de mots qui font de notre poésie l'égale de la poésie latine et grecque. Que de charmes et de beautés ne devons-nous point à la seule répétition des mots ! *Qual ninfa in fonti, in selve mai qual Dea*, etc. *Se nulla appresso te l'amor, se nulla Ponno impetrar le lagrime*, etc. Il en est de même du concours des voyelles et des élisions, desquelles

nous tirons à l'occasion mille avantages, comme jadis les Latins et les Grecs, et surtout Homère et Catulle, au rapport d'Aulu-Gelle. Vos alexandrins souffrent nécessairement de la constante uniformité de la diction, puisque vous n'avez ni la quantité, ni la variété d'accens qu'a notre langue : ce qui fait qu'il faut les réciter tous de la même manière, la césure ou le repos se trouvant toujours sur la sixième syllabe, ou bien sur la septième, quand elle est féminine ; d'où il suit que chaque vers se partage en deux hémistiches égaux, et que presque toujours une location commune forme un pareil hémistiche. Chez nous la diverse position des accents, la faculté de porter où l'on veut la fin de la période ou le repos, peut toujours varier la mesure et le son, et par conséquent n'ennuyer jamais. Notre langue se prête encore très-bien à l'intention et au style que demandent les circonstances : pouvant nous arrêter sur n'importe quelle syllabe, faire d'un vers à l'autre les rejets qui nous conviennent, nous pouvons dans nos tragédies seconder la nature, sans autre loi que d'imiter les passions. Que dirai-je des entraves que vous vous êtes unanimement imposées avec la rime ? Non que j'en considère la difficulté ; loin de là ; car je pense qu'au moins dans notre langue, pour conduire une pièce de vers avec une pureté homérique et virgilienne qui se soutienne jusqu'à la fin, il faut beaucoup plus faire que pour la rimer. Qu'il me soit permis de répéter ici ce que j'ai écrit ailleurs : « La rime fait pardonner des mots superflus et inutiles, et même des pensées vides de sens ; c'est une sorte de fard, qui peut recouvrir la laideur et les défauts : mais quant à ravir et charmer les auditeurs avec une pièce de vers blancs, on ne le peut qu'autant qu'elle est remplie de véritables beautés et qu'elle a une valeur intrinsèque. D'où il suit que le seul criterium au moyen duquel on peut reconnaître un vrai poète, semblerait devoir être une pièce

de vers libres et non rimés, en un mot nus et dépouillés de tout masque étranger. » On mit en usage la rime dans les temps barbares ; et elle passa du latin dans les langues vulgaires ; dénaturant ainsi la poésie, faisant passer de l'esprit aux oreilles le plaisir qu'elle doit donner, substituant à l'intelligible et à l'idéal un monde vulgaire et matériel. Ce n'est point que la rime ne soit un ornement gracieux, une sorte de musique qui convient à toute composition musicale, à toutes les œuvres lyriques, et même, avec quelque avantage, aux poëmes épiques, où c'est le plus souvent le poète qui parle. Mais comment serait-elle bien placée dans une tragédie, où le poète ne parle jamais, où l'on doit imiter et reproduire les entretiens naturels des hommes ? L'usage fait que parmi vous on ne réfléchit plus sur cette vérité, et l'habitude a triomphé de la raison : cependant la douleur, la colère et les autres passions ne se traduisent que par des mots spontanés, et la rime indique la réflexion, révèle le travail, et montre que c'est le poète seul qui parle, et non une âme irritée ou en proie à la douleur. Vos acteurs cherchent bien à dissimuler la rime dans leur récit, et à la faire en quelque sorte disparaître autant qu'il est en leur pouvoir, en passant avec vitesse d'un vers à l'autre ; ce qui montre qu'ils sentent que c'est un défaut ; mais comme elle se représente à chaque vers, et toujours à la même place, à la même distance, il est impossible d'en effacer entièrement l'ennui. Et qu'on ne pense point qu'on y remédierait en variant la position de la rime. Cette tentative n'a pas réussi à Pierre Corneille, qui fit son *Agésilas* en rimes mêlées. Je n'en vois pas moins la difficulté qu'il y aurait à abandonner la rime dans les tragédies françaises : car vos vers n'ayant point d'accents, et ne parlant point, comme les nôtres, un langage particulier, ils ne peuvent se formuler que par le nombre des syllabes et la rime. Aussi dites-vous avec beaucoup de raison dans

votre lettre, que la tentative de secouer ce joug, et de mettre en usage les vers blancs (comme vous les appelez d'après les Anglais), ne réussira jamais en France. Ayant, moi aussi, cette opinion, je priai à Paris un écrivain qui avait déjà traduit en alexandrins non rimés une grande partie de ma tragédie avec l'intention de la faire représenter, je le priai, dis-je, instamment de renoncer à ce projet. C'était le beau génie qui, dans quelques petites pièces parfaitement goûtées, se cacha sous le nom de *Mathanasius*. La raison qu'il alléguait pour faire sur ma tragédie une telle expérience, était sans doute trop obligeante pour moi ; mais je ne sais point d'autre génie que le vôtre, qui puisse le faire avec quelque espoir de réussir.

On a observé que, parmi toutes les objections que vous avez entendu faire et cru que l'on pouvait faire à ma tragédie, en la jugeant d'après les mœurs et le goût de la nation française, il n'en est aucune qui porte sur les sentimens, les sentences et les pensées. Mais puisqu'elle est tout-à-fait dans le caractère italien, et en cela même conforme au style de nos nombreuses tragédies, beaucoup de gens pourront enfin se convaincre chez vous qu'il est faux que les compositions italiennes soient remplies de froids jeux de mots, comme on le croit si généralement en France, sur le rapport de trois ou quatre écrivains modernes, qui n'ont de notre langue, de nos historiens et de nos poètes, aucune connaissance pratique. Je citerai particulièrement Boileau, qui n'avait point lu de livres italiens, et qui ne possédait point notre langue, ainsi que me l'ont assuré souvent M. Racine l'aîné, qui lui était attaché par des liens indissolubles, et le P. Tournemine, qui fut son intime ami, et le P. Banduri, qui a vécu bien long-temps avec lui : tous témoignages illustres et irrécusables. J'en pourrais dire autant des autres, et ajouter même

que tel d'entre eux nous reproche bien maladroitement des pointes et des pensées fausses, puisque ce reproche retombait sur lui-même. Cette erreur, si généralement répandue, loin de faire honneur à votre nation, lui est très-préjudiciable à elle et à ses plus fameux poètes qui, pendant deux siècles, se sont fait gloire d'emprunter aux nôtres, de chercher à les imiter, de s'approprier leurs pensées, en les transportant comme à l'envi dans leurs compositions. Il faudrait les traiter d'aveugles et de fous, si toutes les pensées qu'ils ont tirées de nos poètes, loin d'être ingénieuses, ou sublimes, n'étaient que communes et ridicules. J'ai déjà écrit là-dessus une longue dissertation, dans laquelle j'ai démontré ce fait, en citant une infinité de leurs meilleurs passages, et faisant voir quelles atteintes on porte aujourd'hui à la gloire de la poésie française, quand on cherche à s'écarter des voies suivies par les anciens poètes les plus célèbres; poètes qu'il suffirait d'imiter, pour qu'on ne pût plus dire, comme on le fait aujourd'hui dans plusieurs parties de l'Europe, que les vers français ne sont que de la prose rimée. La langue n'était certainement point alors ce qu'elle est aujourd'hui; mais un maître moderne ne devait point chercher à constituer la grammaire en lui sacrifiant la poésie.

Ce serait une entreprise digne de vous, Monsieur, que de remédier à ce mal, et surtout de faire connaître que la noblesse des pensées et l'ingénuité des sentimens forment le principal caractère de nos auteurs. Et moi, de mon côté, je continuerai d'exalter le mérite des vôtres auprès de ceux qui, par hasard, n'en seraient pas suffisamment persuadés. A mon avis, les Français ont fait et font chaque jour des merveilles en tout genre. Aussi bien avez-vous tout ce que l'on peut désirer pour arriver aisément à la gloire, pour réussir dans toutes les études, pour

acquérir toute espèce de connaissance ; oui, tout vous sert admirablement pour cela ; tout, jusqu'à l'heureuse position géographique de votre pays. L'Italie, dans les temps anciens, était merveilleusement située. On pouvait dire de l'ancien monde, que les pays placés sur le littoral de la Méditerranée en formaient la meilleure partie. L'Italie, qui en était pour ainsi dire le centre, tenant par ses racines au grand continent d'Europe, et se rattachant par mer à l'Afrique et à l'Asie, donnait à ses enfants la facilité de passer dans toutes les parties du monde connu, en même temps qu'elle invitait et appelait à elle les hommes de toutes les nations. Ces communications générales la rendaient le centre et le foyer de toutes les connaissances. Mais quand la hardiesse et l'industrie humaines se furent ouvert à travers l'Océan un chemin vers l'autre hémisphère, l'Italie, qui s'en trouvait si éloignée, l'Italie demeura ensevelie dans l'ombre que projetaient sur elle la moitié du globe terrestre et une grande partie du ciel. La France, au contraire, est baignée d'un côté par la Méditerranée et de l'autre par l'Océan. Aussi, agite-t-on la question de savoir quelle est la forme de la terre ; c'est elle qui envoie de savants mathématiciens en mesurer les degrés aux pôles et sous l'équateur. J'apprends avec bien du plaisir que nos véritables Argonautes sont de retour. Je ne sais s'ils ont jugé à propos de faire usage de l'inscription que M. la Condamine, l'un d'eux, m'avait demandée un peu avant leur départ, et qui devait être gravée sur une colonne élevée dans le site le plus favorable du théâtre de leurs travaux. Mais où m'a conduit ma digression ? Bien loin certainement du sujet sur lequel vous m'avez écrit, et sur lequel j'ai répondu le mieux qu'il m'a été possible. Au reste, tout ce qui peut contribuer à la gloire littéraire du nom français n'est jamais hors de propos, quand on s'adresse à vous qui y avez une si large part. Aussi souffrez qu'en terminant,

je soumette à votre critique un sonnet que je remis au même M. la Condamine, comme s'il devait figurer, avec l'inscription latine, sur la colonne à élever au point d'intersection du méridien et de la ligne équinoxiale tracé et fixé par vos savants académiciens :

O peregrin, quì al tuo vagar pon freno,
E mira, e apprendi, e tanta sorte afferra.
Quì il gran cerchio, che in due parte la terra,
Incrocia l'altro, che i due Poli ha in seno.

Saggi, per divisarne i gradi a pieno,
Venner, senza temer mar, venti, o guerra,
Fin dal bel regno, cui d'intorno serra
L'un mare, e l'altro, Alpe, Pirene, e 'l Reno.

Perchè Alessandro, e Ciro esaltar tanto?
Desolando acquistar con stragi orrende
Poca parte del Mondo è piccol vanto.

E fa ben più chi ne discuopre, e intende
Forma, ampiezza, e misura, e tutto quanto
Con la mente l'abbraccia, e lo comprende (13).

NOTES DU TRADUCTEUR.

—

(1) Voltaire ne s'était d'abord proposé que de traduire la *Mérope* italienne ; il avait même commencé cette traduction dont voici les premiers vers :

> Sortez, il en est temps, du sein de ces ténèbres :
> Montrez-vous ; dépouillez ces vêtemens funèbres,
> Ces tristes monuments, l'appareil des douleurs :
> Que le bandeau des rois puisse essuyer vos pleurs ;
> Que dans ce jour heureux les peuples de Messène
> Reconnaissent dans vous mon épouse et leur reine.
> Oubliez tout le reste, et daignez accepter
> Et le sceptre et la main qu'on vient vous présenter.

Il suffira de rapprocher de ces huit vers les treize vers italiens dont ils sont la traduction, pour se convaincre qu'ils en sont du moins une traduction fort libre. Voici le commencement de la *Mérope* de Maffei :

> *Merope, il lungo duol, l'odio, il sospetto*
> *Scaccia mai dal tuo sen : miglior destino*
> *Io già t'annunzio, anzi ti reco. Altrui*
> *Forse tu nol credesti ; ora a me stesso*
> *Credilo pur, ch'io mai non parlo indarno.*
> *In consorte io t'elessi, e vo' ben tosto,*
> *Che la nostra Messenia un' altra volta*
> *Sua reina ti vegga ! Il bruno ammanto,*
> *I veli e l'altre vedovili spoglie*
> *Deponi adunque ; e i lieti panni e i fregi*
> *Ripiglia : e i tuoi pensier nel ben presente*
> *Riconfortando mai, gli antichi affanni,*
> *Come saggia che sei, spargi d'obblio.*

Qu'on me permette maintenant d'ajouter ici la traduction que j'ai tenté de ce passage :

Mérope, de ton cœur écarte désormais
La haine, les soupçons, et de trop longs regrets.
D'un destin plus heureux accepte le présage,
C'est moi-même en ce jour qui t'en offre le gage.
Je le jure, tu peux en croire à mes sermens :
J'ai fait choix de ta main, et, dans quelques momens,
Une seconde fois, par son peuple bénie,
Mérope se verra Reine de Messénie.
Quitte donc à l'instant ces longs habits de deuil,
Ce noir manteau, ce voile ; et, dans un noble orgueil,
Reprends ces ornemens qu'on vit aux jours de fête
De gloire et de splendeur environner ta tête.
Pense au sort qui t'attend, dissipe tes douleurs,
Et jette un long oubli sur tes anciens malheurs.

Mes vers sont, à coup sûr, loin d'être aussi beaux que ceux de Voltaire ; mais je crois qu'ils rendent plus fidèlement la pensée de Maffei. Aussi bien me suis-je moins proposé de faire de cette tragédie une traduction libre qu'une version fidèle. Ce n'est point pour la scène française que je l'ai faite, mais uniquement pour les jeunes gens qui, comme moi, étudient sérieusement la littérature italienne. J'ai bien moins travaillé pour le théâtre que pour le collège.

(2) Affreuse destinée !
Périls, craintes, soupçons, tous les maux à la fois
Se pressent à l'envi dans le palais des rois.

(3) Cet amour si brûlant, Polyphonte, dis-moi,
D'où vient que dans ton cœur il tarda tant à naître !
Quoi ! cette vive ardeur ne s'est pas fait connaître
Alors que, la jeunesse embellissant mes jours,
Pour moi brillait encor le flambeau des amours !
Et voilà qu'elle éclate au moment où de l'âge
Sept lustres ont sur moi signalé le ravage !

(4) Ton amour ! va, crois-moi, Mérope sait comprendre
La fin, le but caché de cet amour si tendre.

(5) Si, voulant un seul jour oublier mon offense,
Je pouvais un seul jour vaincre ma répugnance.

(6) Ainsi, dans le pays dont ton orgueil s'honore,
Aux esclaves on voit des pierres de ce prix.

(7) Adraste, penses-tu que d'un peuple en courroux
Les flots long-temps encor bouillonnent dans Messène

(8) .....Et n'avez-vous point honte
De tourner contre moi les dons que je vous fais !

(9) Pourquoi tant hésiter à livrer au supplice
Un lâche meurtrier, un perfide assassin ?

(10) Le refus d'une femme est un secret désir.

(11) Une fièvre brûlante, et qu'elle cache en vain,
Vient chaque nuit, seigneur, lui consumer le sein.

(12) Telle vole en tous sens l'hirondelle plaintive,
Quand au nid saccagé, tendre mère, elle arrive,
Et, n'y retrouvant plus son précieux trésor,
Va, revient, puis s'envole, et puis revient encor.

(13) Peut-être pourrait-on traduire ce sonnet italien par le sonnet suivant :

Arrête, toi qui cours le monde à l'aventure !
Regarde, c'est ici que se croisent de front
Les deux cercles hardis qui de leurs bras lui font,
Sous quatre angles égaux, une double ceinture.

Des savans, pour venir en fixer la mesure,
Ont affronté des mers les abîmes sans fond,
S'exilant d'un pays que protègent en rond
Dix montagnes, deux mers, et le Rhin qui murmure.

Pourquoi louer Cyrus, exalter Alexandre !
Ravager vingt pays et les réduire en cendre
Pour en conquérir un, qu'y a-t-il de si grand !

Celui-là fait bien plus, dont le vaste génie,
De ce monde embrassant la forme et l'harmonie,
En fixe la mesure, en révèle le plan.

QUESTION DES SUCRES.

PÉTITION

ADRESSÉE

à Messieurs les Membres de la Chambre des Pairs et de la Chambre des Députés,

Le 3 janvier 1839.

MESSIEURS LES PAIRS ET MESSIEURS LES DÉPUTÉS,

Au moment où la question du dégrèvement des sucres coloniaux va s'agiter solennellement devant le pays, la Société d'Agriculture de Valenciennes, sentinelle avancée des intérêts qu'elle représente, croit de son devoir de venir vous exposer les conséquences inévitables qu'entraînerait l'adoption de la mesure réclamée par les Colonies.

Nous ne redirons pas, Messieurs, les motifs tirés du fond même des choses, qui militent si puissamment en faveur d'une industrie toute nationale, née en France, implantée chez nos voisins, et devenue l'auxiliaire obligée de l'agriculture, cette première richesse du pays; ce que nous voulons et devons faire seulement, c'est de vous signaler les perturbations qu'occasionnerait une solution favorable donnée aux prétentions des Colons.

Ne vous y trompez pas, Messieurs, le dégrèvement qu'on

vous demande, c'est la ruine absolue, imminente, inévitable, de toutes les fabriques de sucre, quelqu'avantageusement qu'elles soient placées.

Le désastre que nous signalons ne s'arrêterait pas là, soyez-en convaincus ; sous l'empire et la garantie d'une loi toute récente encore, et déjà ruineuse pour l'industrie sucrière, d'immenses transactions ont été faites ; de nouveaux capitaux ont été engagés ; la fermeture des fabriques de sucre les compromettrait tous ; les propriétaires éprouveraient de grandes pertes par la dépréciation de la valeur foncière ; les cultivateurs seraient à l'impossible de satisfaire à leurs engagemens, forcés qu'ils seraient de renoncer aux avantages que leur offrent les améliorations inhérentes à la culture de la betterave ; une foule d'industries, enfin, qui trouvent dans les sucreries leurs plus importans débouchés, se verraient jetées tout-à-coup dans des conditions inévitables de faillite ; c'est là un avenir effrayant devant lequel vous reculerez.

Le dégrèvement, d'ailleurs, ne sauverait point la production du sucre colonial, destinée à finir avec l'odieux esclavage ; il n'aurait pour effet que de diminuer les recettes du Trésor, et de priver la métropole d'une industrie vivace, productive, la plus heureuse conquête du siècle, et dont l'étranger seul recueillerait alors tous les fruits.

Pour prospérer, l'industrie, Messieurs, a besoin de fixité dans les lois qui la protègent ; c'est un principe de conservation que vous n'oublierez pas ; les législateurs de 1839 ne détruiront pas ce qu'ils ont fait, législateurs de 1838, après les enquêtes et les discussions les plus solennelles ; ils ne voteront pas aujourd'hui la ruine d'une industrie qu'ils ont déclaré hier vouloir conserver à la France.

Il est une autre considération grave que nous livrons, Messieurs, à votre sage appréciation, et qui prend une double force dans la position toute particulière de notre arrondissement.

L'industrie sucrière, personne n'oserait le contester, a tiré de la misère et enlevé à de habitudes dangereuses de contrebande, des milliers d'ouvriers qui ont acquis l'aisance par le travail ami de l'ordre; l'anéantissement des fabriques de sucre et des industries qui en dépendent les rejetterait tout-à-coup dans l'indigence et le désordre; quelles en seraient les conséquences? Nous n'osons les prévoir.....; votre expérience des hommes et des choses vous les apprendront.

Cette considération est de nature à impressionner vivement des hommes graves; elle vous frappera, nous en sommes convaincus.

Messieurs les Pairs et Messieurs les Députés, nous avons rempli un devoir de conscience, c'est à vous maintenant à prononcer.

Fait en séance et adopté à l'unanimité, le 5 janvier 1839.

Pour copie conforme :

Le Président,
ARTHUR DINAUX.

Le Secrétaire,
LEBRET.

QUESTION DES SUCRES.

PÉTITION

ADRESSÉE

à Messieurs les Membres de la Chambre des Pairs et de la Chambre des Députés,

Le 13 janvier 1840.

MESSIEURS LES PAIRS ET MESSIEURS LES DÉPUTÉS,

« La culture de la terre est aussi une industrie en France ; elle est la plus féconde et la plus belle de toutes. Nous avons pensé que la garantie de ses droits, bien plus certains que les prétendues faveurs qu'on lui reproche, était étroitement liée au maintien de ce qui existe, qu'il y avait pour elle dans la fixité des tarifs une question de fermages, de rentes foncières et d'exploitation générale ; un changement soudain porterait dans l'agriculture une perturbation non moins Dangereuse que dans le commerce et pourrait compromettre la masse des intérêts qu'embrassent ces deux grands élémens de travail. »

(RAPPORT *de la Commission de la Chambre des Députés sur le projet de loi de douanes du* 29 *avril* 1834. — *idem du* 12 *février* 1835).

En présence de la détermination connue du Ministère de vous présenter un projet de loi dont l'effet serait d'anéantir l'industrie du sucre indigène au profit du commerce maritime, tout en regrettant que l'industrie agricole, exercée par 24 millions de Français sur 32, n'ait pas, comme le commerce, d'organe di-

rect, choisi par elle et dans son sein, la Société d'Agriculture de Valenciennes croirait manquer à son devoir, si elle n'élevait de nouveau la voix vers vous.

Nous ne vous parlerons pas, Messieurs, des immenses avantages attachés à l'existence de l'Industrie du sucre indigène, ils sont trop connus, et par les bienfaits que cette industrie a répandus autour d'elle, tant que le Gouvernement l'a encouragée, et par les désastres qui ont suivi les mesures opposées que plus tard on a cru devoir prendre.

Mais d'abord, nous vous prions d'examiner quels intérêts généraux cette malheureuse industrie a compromis. On en cite d'importans; le plus léger examen démontre qu'aucun n'a été lésé par elle.

Serait-ce le trésor? — L'impôt sur le sucre de cannes a produit, en 1838, 5 millions d'excédant sur la moyenne des années précédentes à dater de 1825. A cela ajoutez ce qu'a produit le sucre indigène et la plus-value des impôts indirects et des droits d'enregistrement partout où s'est établie cette industrie; c'est à peine si, pour le trésor, il y a eu manque à gagner.

Serait-ce le commerce maritime? — Sa valeur en 1825 était de 462 millions de francs, 464 la pêche comprise. En 1836, elle était de 1,294 millions, 1,301 la pêche comprise. En 1825, nous avions de constatés à l'entrée et à la sortie de nos ports 6,226 navires français jaugeant 487,588 tonneaux employés au commerce, et 7,005 navires jaugeant 119,810 tonneaux employés à la pêche. En 1836, 9,390 navires jaugeant 911,640 tonneaux pour la navigation marchande, et 15,517 navires jaugeant 230,985 tonneaux pour la pêche. Ces chiffres ont dimi-

nué en 1837 ; ils ont repris en 1838 le mouvement ascensionnel qu'ils avaient eu jusque là.

Serait-ce notre commerce colonial ? — Le commerce avec nos colonies à sucre était de 68 millions en 1825, et de 104 en 1836. Et, spécialement pour les sucres, nous trouvons que de 15 millions en 1815 la consommation en sucre de cannes s'est élevée à 63 millions en 1838. Les planteurs ont donc quadruplé en 25 ans leurs ventes en France.

Serait-ce la marine militaire ? — Son effectif en 1827 était de 75 mille hommes, en 1830 de 85, en 1835 de 88 et en 1839 de 95. Si on retrouve ce chiffre de 95 mille hommes en 1795, c'est qu'alors les marins figuraient dans l'effectif jusqu'à 60 ans, ils n'y figurent plus depuis que jusqu'à 50.

Tels sont les faits, les chiffres *officiels* (1), dont les adversaires de la betterave ne tiennent aucun compte, et auxquels ils substituent des hypothèses sans nombre, toutes contestables au moins, et, pour la plupart, contradictoires entr'elles.

Cependant, et ceci est plus grave, le Gouvernement a la volonté arrêtée de sacrifier la betterave à des considérations politiques dans lesquelles il ne nous est pas permis d'entrer. Dans la croyance que, d'une plus grande extension du commerce extérieur (et seulement par ce moyen), l'Etat deviendra plus redoutable comme puissance maritime, le Ministère veut en finir

(1) Statistique de la France (commerce extérieur). — Tableaux généraux du commerce, publiés par l'administration des douanes. — Documens fournis par le ministre de la marine à la dernière Commission de la Chambre des Députés.

avec le sucre indigène, qu'il considère bien à tort comme un obstacle à l'accroissemcnt de la marine militaire.

Un droit égal sur les sucres indigènes et coloniaux et une indemnité pour les fabricans français, telle est la mesure qu'on va vous proposer de consacrer.

Au premier abord, l'égalité de droits se présente à l'esprit comme un acte de justice, sous ce point de vue qu'entre citoyens Français, entre productions également françaises, les charges doivent être égales.

Mais il est évident que des hommes que ne régissent ni la constitution ni les lois françaises, qui sont exploités par la métropole et exploitent à leur tour d'autres hommes, ne peuvent être considérés comme ayant tous les droits inhérens à la qualité de citoyens français. Si leurs droits étaient les nôtres, ils n'auraient pas seulement à se plaindre de l'inégalité d'impôt sur les sucres bruts, mais aussi, et avec tout autant de raison, de l'obligation où ils sont d'apporter ces sucres en France pour les y faire raffiner; et plus encore peut-être de la prohibition de commercer avec l'Etranger aux mêmes conditions que les Métropolitains.

Nos colons réclament-ils en tout les droits de citoyens français? Oh! alors, Messieurs, tendez-leur la main. Qu'une même loi vienne chez eux faire régner la Charte et les lois françaises, abolir l'esclavage, égaliser les impôts aux nôtres, et en même tems dégager les colons des entraves que supportent leur industrie et leur commerce. Alors, Messieurs, mais seulement alors, on applaudira à l'égalité des droits sur les sucres. Jusque-là nous repoussons cette prétendue égalité comme une injustice, qui soumettrait à l'exploitation du commerce maritime non plus

seulement l'agriculture coloniale, mais aussi l'agriculture métropolitaine. Ecoutez la Chambre de Commerce du Hâvre, alors qu'elle n'était point préoccupée de la question des sucres. Elle disait au Gouvernement (enquête de 1834) :

« Il y aurait une condition première à remplir avant de lever les prohibitions qui subsistent dans nos tarifs, ce serait de placer les fabricans dans une situation semblable à celle de leurs concurrens. »

Si cependant les adversaires de la betterave remportaient cette nouvelle victoire, vous reconnaîtrez que, dans l'ensemble des mesures proposées, l'indemnité est de toute justice, elle est le corollaire obligé d'une détermination qui ruine les établissemens existans. Cette industrie, en effet, nous ne dirons pas encouragée par le Gouvernement, mais excitée par lui à se produire et à se développer, ne peut être par lui frappée de mort sans compensation aucune. Si des considérations politiques, si l'intérêt de l'état exigeait impérieusement la suppression de l'industrie sucrière, ce serait le cas, ou jamais, d'expropriation pour cause d'utilité publique.

Cependant, Messieurs, avant d'arriver là, vous examinerez si cette mesure est indispensable ; car l'indispensabilité de la mesure peut seule la justifier. En effet, quelque juste, quelque large que soit l'indemnité, elle amortira sans doute, mais ne parera jamais entièrement le coup porté au pays. Vous ne pourrez indemniser ni tous les industriels que la betterave a créés autour d'elle, ni les nombreux ouvriers dont elle avait doublé les salaires, ni les propriétaires dont elle avait augmenté la fortune. Un grand mal sera fait au pays; faites qu'il soit le moins grand possible.

Toutefois, Messieurs, nous en avons encore l'espérance, vous ne croirez point à cette désastreuse nécessité; vous n'enlèverez point à l'agriculture, déjà si malheureuse, sur laquelle pèsent de si lourdes charges, cette industrie qu'elle s'était appropriée comme une compensation. Vous ne ferez point le premier pas vers le système anglais dont les conséquences sont aujourd'hui connues; vous savez trop bien qu'en tournant son industrie vers la consommation étrangère, débouché si précaire que le moindre souffle enlève ou modifie, le commerce anglais a créé, à côté d'immenses fortunes qu'envient quelques négocians de nos ports, un effrayant paupérisme; qu'en conquérant des royaumes, il a endetté la mère-patrie au point de la rendre insolvable. Non, Messieurs, vous ne pousserez point la France dans la voie qui conduit à cet abîme.

Fait en séance, et adopté à l'unanimité, le 13 janvier 1840.

Le Président,
ARTHUR DINAUX.

Le Secrétaire,
AUG. DUBOIS.

RAPPORT

PRÉSENTÉ A LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE, DES SCIENCES ET DES ARTS DE VALENCIENNES,

SUR

LES BALANCES A BASCULES DE M. MEURS,

par M. EVRARD, ingénieur civil, membre résidant.

MESSIEURS,

La Commission que vous avez nommée a examiné les perfectionnemens que M. Meurs, mécanicien à Valenciennes, a apportés dans la disposition et la construction de la balance à bascule portative.

Cette balance, si commode et d'un usage si répandu aujourd'hui, fut imaginée par M. Quintens; depuis elle fut perfectionnée par MM. Rollé et Schwilgué, de Strasbourg, qui jouissent d'une réputation bien méritée pour la confection de ces appareils.

La balance à bascule de MM. Rollé et Schwilgué présente néanmoins quelques inconvéniens qui ont exercé pendant longtems l'esprit inventif de M. Meurs. Le tablier qui reçoit les objets

Balance à Bascule de Monsieur Meurs.

Fig. I.

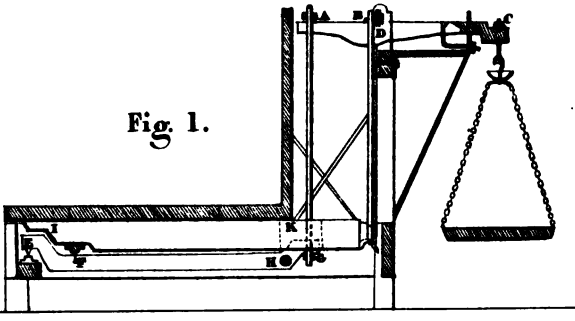

Fig. II.

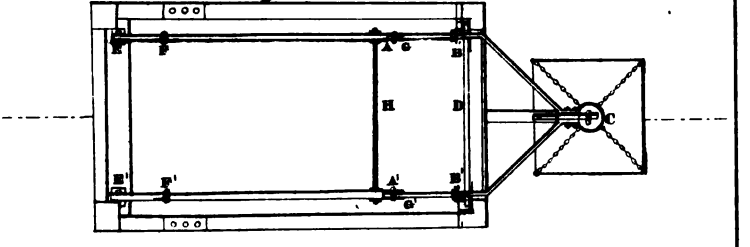

Fig. III.

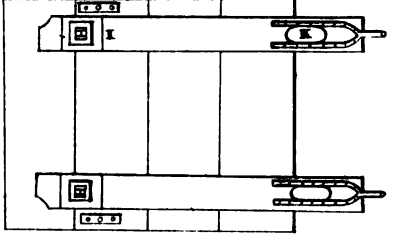

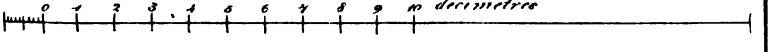

à peser ne repose que sur trois points ; ces trois points déterminent un triangle dans l'intérieur duquel doit nécessairement passer la ligne verticale menée par le centre de gravité de l'objet à peser.

Lorsque le tablier est de forme triangulaire, peu différente du triangle formé par les trois points d'appui, on est forcé de placer convenablement l'objet à peser. Mais ce tablier triangulaire ne convient plus pour les marchandises d'un grand volume ; on préfère alors un tablier carré ou rectangulaire, et si on emploie une balance de cette forme pour peser des objets dont les dimensions sont très-grandes, comme des barres de fer, il arrive souvent que le centre de gravité de tout le système ne passe plus par l'intérieur du triangle formé par les trois points d'appui, triangle qui ne constitue point la moitié de la surface du tablier. La balance alors ne peut plus fonctionner, ou elle fonctionne difficilement, inconvénient bien plus grave, puisque la balance donne un résultat inexact.

Pour diminuer cet inconvénient, M. Meurs, conservant l'ancienne disposition des leviers, a cherché à donner au triangle des points d'appui de la plus grande dimension possible. Pour cela, il a rapproché jusque tout près du levier double les deux pièces latérales en bois qui dépendent du bâti fixe et reposent horizontalement sur le sol. Les deux pièces formant le bâti du tablier, portent les coussinets qui appuient sur les deux couteaux fixés sur le levier double. Cette disposition rend un peu meilleure la balance à tablier carré et ne laisse rien à désirer pour la balance à tablier triangulaire.

Guidé par le désir d'apporter dans la balance à tablier rectangulaire la même perfection que dans la balance à tablier triangulaire, M. Meurs a imaginé une disposition nouvelle de le vier

qui offre quatre points d'appui aux quatre angles du tablier carré. Cette disposition a paru à la Commission une amélioration incontestable.

Le fléau A B C B' A' (fig. I et II) a la forme du levier double situé sous le tablier dans l'ancienne balance. Une traverse D qui passe dans les deux branches de la fourche et maintient leur écartement, porte à chaque extrémité un couteau qui repose sur un coussinet et constitue le point d'appui du fléau.

D'un côté de cette traverse, les deux branches de ce fléau vont converger et se réunir au point C, en un seul bras de levier auquel est suspendu le plateau destiné à recevoir les poids.

De l'autre côté de la traverse qui porte les couteaux, les deux branches se prolongent vers le tablier; chacune d'elles, de même forme que le bras de levier unique des anciennes balances, porte deux tirants et reçoit de l'un B ou B' plus rapproché du point d'appui, la pression exercée directement sur le tablier I K par l'objet à peser, et de l'autre plus éloigné A ou A' la pression déjà réduite par le système des leviers inférieurs. Les pressions transmises par les quatre tirants sont donc réunies par le fléau en une seule et même somme, dont la valeur est estimée au point C.

Les leviers inférieurs qui se trouvent sous le tablier sont indiqués par les lettres E F G, E' F' G'; leur écartement est maintenu par le boulon à double embase H, ils oscillent autour du point fixe E E', supportent en F F' le tablier et se rattachent au fléau en G G'.

Il résulte de cette disposition que, le tablier au lieu de trois points d'appui en a quatre B B' E E' (fig. II), qui forment un rectangle, et dès lors il peut être chargé indistinctement sur

tous les points de sa surface, sans le moindre inconvénient. Il présente même cet avantage sur le tablier triangulaire, que le le poids est toujours réparti sur quatre points d'appui au lieu de trois; que chaque point d'appui est conséquemment moins chargé, circonstance qui tend à conserver plus longtemps la matière des couteaux et des coussinets.

M. Meurs désigne ces nouvelles balances sous le nom de bascule à deux colonnes, et les premières sous le nom de bascule à une colonne.

Il a fait à la bascule à une colonne plusieurs modifications moins importantes que celles que nous avons citées; ainsi il a modifié d'une manière heureuse le support du fléau, en substituant la fonte à des pièces de forge assez dispendieuses; il a placé l'aiguille indicatrice de l'équilibre du fléau sur le prolongement de la ligne droite qui passe par les couteaux, de manière que celle-ci décrit au-dessus et au-dessous de sa ligne de repos, des arcs égaux et symétriques. Il a aussi consolidé par un boulon à double embase le levier double qui se trouve sous le tablier dans la balance à tablier triangulaire. Cette disposition lui a permis de supprimer la traverse qui porte les couteaux et de fixer ceux-ci dans le levier lui-même.

Nous ne parlerons pas de quelques autres modifications de peu de portée sur lesquelles l'usage prononcera. Elles nous paraissent d'ailleurs intéresser plus particulièrement le constructeur par l'économie de matière et de main-d'œuvre qu'elles lui procurent.

Au moyen de ces dispositions nouvelles M. Meurs a réduit de 25 pour cent le prix des anciennes balances à tablier triangulaire, et il livre ses balances à deux colonnes moyennant une

augmentation de 5 pour cent sur le prix de MM. Rollé et Schwilgué.

M. Meurs, pense en outre, qu'il pourrait substituer avec avantage aux ponts à bascule employés pour peser les voitures, un mécanisme disposé d'une manière analogue à celui de sa bascule à deux colonnes. La commission partage l'opinion de M. Meurs, et elle espère qu'il arrivera à des résultats satisfesants.

En résumé, la Commission a approuvé à l'unanimité les perfectionnemens que M. Meurs a apportés dans la construction des balances à bascule, elle propose de le remercier de sa communication et de lui faire part de l'intérêt qu'elle prend à ses utiles travaux.

Le Rapporteur de la Commission,
Signé EVRARD.

— La Société approuve les conclusions du Rapporteur, et décerne une médaille d'argent à M. Meurs.

OUTILS DE SONDAGE

servant à déterminer l'inclinaison et la direction des terrains schisteux,

de l'invention de M. Evrard, Ingénieur civil, membre résidant.

Les méthodes ordinaires de sondage appliquées avec soin et intelligence à la recherche des matières minérales font connaître avec exactitude la nature et la profondeur des terrains. Il est rare cependant que l'on puisse constater par les résultats d'un simple sondage l'existence d'une mine exploitable ; aussi préfère-t-on souvent à un trou de sonde le creusement d'un puits de recherche. Dans le Nord de la France, l'exécution d'un puits jusqu'au terrain houiller exige de grandes dépenses à cause des niveaux supérieurs qui baignent le terrain de craie, et il serait imprudent de se livrer à un travail aussi dispendieux avant d'avoir exploré le pays par des sondages.

Lorsque la sonde a traversé verticalement une certaine épaisseur de charbon, il faut encore déterminer l'inclinaison et la direction de la couche, pour connaître sa puissance et la position la plus convenable du puits d'exploitation.

On peut résoudre ces deux questions en pratiquant deux autres sondages formant un triangle avec le premier ; mais cette méthode très-longue et très-coûteuse est soumise à toutes les chances de non-réussite des sondages.

Si un premier sondage dans le terrain houiller ne rencontre point la houille, il conviendra, avant d'en exécuter d'autres, de déterminer la pente et la direction du terrain, afin de les placer au-dessus ou au-dessous du premier.

Je suis parvenu à cette détermination dans le schiste houiller et dans le grés tendre à structure stratifiée. La stratification de ces terrains étant parallèle aux couches de houille, la question se trouve résolue pour ces dernières.

La méthode consiste à nettoyer d'abord le trou de sonde avec la tarière que l'on fait mordre jusqu'à ce qu'elle refuse d'entrer, afin de bien dresser le fond du trou et d'enlever la portion de terrain encore en place et qui a été brisée par le choc du trépan. Il est même utile de faire mordre une autre tarière dont la mèche a été dressée de manière à ce qu'elle applanisse bien le fond du trou en rendant les parois cylindriques. On descend ensuite dans une position connue, un outil terminé par une lame très-aiguë, on laisse reposer sur le fond l'outil chargé de tout le poids des tiges et la lame s'imprime dans le terrain. Puis, à l'aide de l'outil décrit plus bas, on enlève un cylindre de terrain que la marque faite primitivement permet d'orienter dans sa véritable position. De plus, l'inclinaison des couches est indiquée par la structure schisteuse de l'échantillon.

Pour marquer l'échantillon, j'emploie l'outil représenté fig. 1, 2 et 3. Les ailes B, B, sont en bois, boulonnées sur l'outil en fer. Elles servent à maintenir l'axe de l'outil dans l'axe du

trou. La lame L est en acier, elle est destinée à faire l'empreinte dont la longueur est égale à M N. Le milieu de cette lame ne répond pas au milieu de l'outil ; sans cela il y aurait incertitude entre deux positions du cylindre de terrain.

Cet outil, vissé à l'extrémité de la première tige, étant suspendu au-dessus du trou, on prolonge par ses deux extrémités la ligne droite M N, direction du taillant L, à l'aide d'un fil passant par deux points fixes que l'on marque sur la cloison de la baraque. Cela fait, il faut que l'outil s'en aille au fond sans éprouver la moindre déviation autour de son axe. Pour y parvenir, on suspend deux fils à plomb en haut de la chèvre, dans une position telle que le plan vertical qui les contient soit tangent aux emmanchemens que je suppose tournés et d'égal diamètre. Pour empêcher les fils à plomb de se déranger, il est commode de les fixer au plancher dans leur position de repos. On prend alors un règle en bois, fig. 4, garnie d'une machoire ronde M N, d'un diamètre égal à celui de l'emmanchement des tiges et pouvant être serrée à l'aide d'une vis de pression E. On fixe cette règle sur l'emmanchement du haut, de manière que la ligne F G soit contenue dans le plan vertical passant par le fils à plomb. On descend alors la tige dans le trou et, avant de la poser sur la clef de retenue, on la fait tourner de manière que la ligne F G vienne se replacer dans le même plan vertical.

On visse alors la seconde tige, puis on fixe à la partie supérieure, et dans la position que nous venons d'indiquer, une règle semblable à la première ; on descend alors la seconde tige, après avoir enlevé la première règle que l'on attache en haut de la troisième tige. On profite de la clef de relevée, qui remonte à vide pour renvoyer la règle à l'ouvrier placé en haut de la chèvre.

On conçoit que de cette manière il n'y a pas d'erreur possible, puisque l'on opère comme si les tiges consistaient d'un bout à l'autre en un cylindre parfait. Lorsque l'outil est au fond, on l'abandonne pendant quelques instants, et, si le terrain est dur, on soulève la sonde, pour la faire poser une seconde et même une troisième fois ; on remonte alors les tiges et l'on substitue à l'outil précédent l'outil emporte-pièce.

L'emporte-pièce est représenté fig. 5, 6 et 7; il consiste en un cylindre de fer plein ou creux, suivant le diamètre, sur lequel sont fixées à queue quatre lames d'acier dont la forme et la disposition sont indiquées par le dessin. Lorsque cet outil tourne au fond du trou, les lames creusent une rainure circulaire à l'aplomb des parois, tandis qu'elles laissent intact au milieu d'elles un cylindre de terrain. Les matières broyées remontent par les rainures R R R R ou se logent entre les lames. Elles se tassent tellement par l'effet de la pression que le cylindre de terrain se détache, presque toujours, quand il a acquis une hauteur de 10 à 12 centimètres et reste adhérent aux lames de l'outil.

Si l'échantillon ne remonte point avec l'emporte-pièce, on descend l'outil fig. 8, 9 et 10 ; il consiste en une fourche dont les branches font partie d'un cylindre creux. Chaque branche est garnie à sa partie inférieure d'une dent mobile autour d'un petit boulon à vis La disposition de ces dents est imitée de l'outil arrache-tuyaux de M. Degousée. Cet outil étant descendu au fond de la rainure pratiquée par l'emporte-pièce, la pointe des dents s'engage légèrement dans le terrain ; on soulève alors les tiges de 5 à 6 millimètres, et l'on fait tourner la sonde dans le sens du vissage, pour obliger les dents à s'ouvrir et pour détacher l'échantillon qui reste ainsi soutenu dans l'outil.

Outils de S

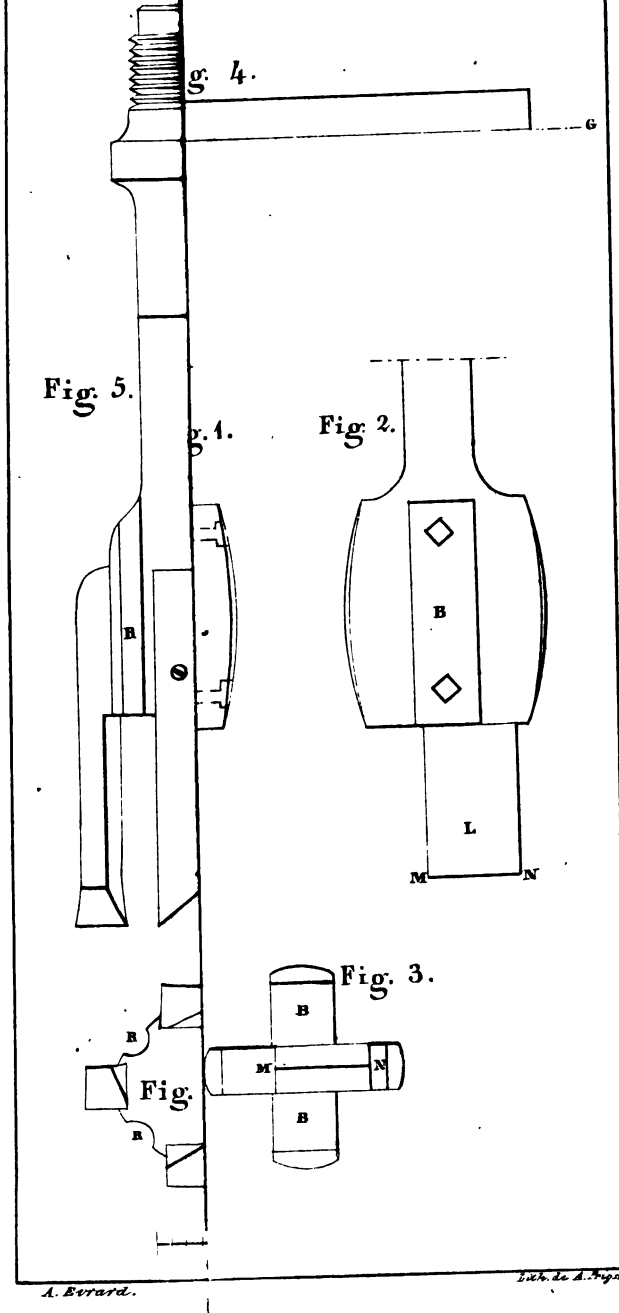

A. Evrard.

Lith. de A. Pigner.

Pour enlever l'échantillon, dans des terrains dont la cohésion est très-grande, je propose l'emploi d'une pince, dont je n'ai pas eu l'occasion de faire l'expérience pour cet usage, mais que je vais décrire, parce que son mécanisme est susceptible de plusieurs modifications utiles dans les sondages.

Cette pince, représentée fig. 11, 12 et 13, se compose d'une chappe A, dont les branches A A, sont percées de deux trous qui reçoivent les boulons I, I. Ceux-ci retiennent dans la chappe les deux pièces E F, formant mâchoire, et destinées, en se rapprochant, à saisir l'échantillon. Pour opérer ce rapprochement, on a percé la chappe à sa partie supérieure d'un trou taraudé, dans lequel entre une vis D B à filet carré, fixée à l'extrémité de la sonde. Cette vis, terminée par un tronc de cone B C, descend, lorsque l'on tourne les tiges; la partie conique écarte les extrémités supérieures et fait serrer la machoire inférieure. Lorsque l'épaulement D arrive sur la chappe, il faut que l'échantillon soit fortement serré; on règle d'après cela l'outil, en mettant une ou plusieurs flottes entre l'épaulement et la chappe, avant d'en introduire la vis dans son écrou.

Pour empêcher les machoires de se rapprocher en heurtant les parois du trou lorsque l'on descend la sonde, on passe dans les trous L L L L une forte ficelle qu'on lie solidement sur le côté et qui se casse ou s'allonge facilement sous l'action puissante du cone C.

EXAMEN ANALYTIQUE DES EAUX

de la fontaine de la porte de Famars et de la nouvelle pompe du marché aux herbes,

A VALENCIENNES,

par M. Edmond Pesier,

Membre résidant.

—

L'importance hygiénique de l'eau, les usages fréquens que l'on en fait dans les arts, dans l'économie domestique, m'excuseront sans doute d'avoir entrepris, pour la localité, quelques recherches sur la question si connue et déjà si étudiée des eaux potables. Mon but, en commençant ce travail, était de connaître la nature chimique d'une eau que l'on s'accorde à considérer communément comme la meilleure et la plus pure du pays, pour la comparer ensuite à celles que le sol de cette ville peut fournir ; mais je me suis vu bien vite arrêté dans cette étude. Quelle utilité réelle peut-on en effet retirer de l'analyse des eaux qui alimentent presque tous nos puits ? Leur mélange avec les eaux pluviales en rend la composition si variable que les généralités sont impossibles à déduire. Tantôt on les trouve chargées de principes putrides qu'elles dissolvent en filtrant dans un terrain formé de toutes sortes de débris ou de tourbe ; tantôt alté-

rées par les filtrations des eaux des fumiers ou des fosses d'aisance qui les avoisinent.

La plupart de ces eaux, *crues*, très-calcaires sont encore quelquefois corrompues par les produits fétides des usines qui vont se perdre dans la nappe alimentaire.

Les rivières fournissent aussi, par infiltration, aux puits environnants un liquide qui en subit toutes les variations. Ces diverses causes jointes au peu d'homogénéité, à l'irrégularité des couches supérieures de notre sol, expliquent assez les différentes propriétés chimiques que l'on reconnaît aux eaux de Valenciennes.

J'aurais essayé de traiter ce sujet d'une manière plus large et plus utile, s'il m'avait été possible d'opérer sur les eaux d'un niveau inférieur, sur celles qui sont soustraites à ces fâcheuses influences, et si j'avais eu, en même tems, une connaissance parfaite des terrains d'où elles sourdent. Partout où des puits forés m'ont été indiqués, les renseignemens géologiques ont manqué complètement; tout ce que l'on peut affirmer c'est que l'eau qu'ils fournissent possède de bonnes qualités (1).

Forcé provisoirement à mettre de côté ces idées générales, je dois me borner à donner les résultats de l'analyse de la fontaine dite *de Cambrai* ou *de la porte de Famars*. J'y ai joint, comme pouvant être de quelque intérêt pour la salubrité publique, les observations qu'un examen de la nouvelle pompe du Marché aux Herbes m'a suggérées.

---

(1) Dans le voisinage de l'établissement du gaz quelques sondages effectués dans le but de remplacer les eaux du premier niveau corrompues par les infiltrations du gazomètre, ont eu un résultat très-satisfesant.

Essais préliminaires.

CARACTÈRES PHYSIQUES.

L'eau de la Fontaine de la porte de Famars, à la sortie des fortifications qu'elle traverse avant d'arriver au jour, est parfaitement claire et limpide, sans odeur, sans saveur particulière. Quelle que soit la température de l'air, qu'elle tombe au-dessous de zéro, ou qu'elle arrive à celle des plus fortes chaleurs de l'été, la sienne est invariable. J'y ai plongé un thermomètre à différentes époques, au mois de juillet, en août, dans le courant d'octobre; dans toutes ces expériences, j'ai trouvé qu'elle marquait 10° centigrades.

Si on l'expose pendant plusieurs jours à l'air atmosphérique, elle laisse déposer des cristaux dûs en partie au carbonate de chaux.

Lorsqu'on la chauffe, elle dégage un peu de gaz et se trouble à l'ébullition

ESSAIS PAR LES RÉACTIFS.

Mise en contact avec l'eau de chaux, elle fournit un précipité qui disparaît par l'agitation et qui devient permanent, si l'on ajoute du réactif en excès. Ce caractère dénote l'acide carbonique en partie libre.

Le nitrate d'argent détermine un précipité blanc caillebotté, insoluble dans l'acide nitrique, soluble dans l'ammoniaque. C'est la preuve de l'existence des chlorures.

Le chlorure de Barium donne un précipité blanc, insoluble

dans l'acide nitrique ; ce qui indique la présence des sulfates.

Par l'ammoniaque, trouble sensible ; après quelques heures, dépôt marqué.

Par l'oxalate d'ammoniaque, elle donne un précipité abondant, ce qui peut être dû à la chaux et à la magnésie.

Par l'eau de savon, la décomposition est instantanée, si on l'ajoute à petites doses.

ÉVAPORATION.

Une quantité indéterminée de cette eau fut soumise à l'action de la chaleur. D'abord on la vit se troubler légèrement ; en même tems qu'il se dégagea de l'acide carbonique, il se forma un dépôt de carbonate terreux. L'évaporation fut continuée jusqu'à siccité.

Le résidu traité à plusieurs reprises par de l'alcool à 38°. a cédé les sels déliquescens ; ceux-ci dissous dans l'eau se comportent avec les réactifs de la manière suivante :

Par l'ammoniaque, précipité, mais non lorsqu'on a ajouté préalablement du sel ammoniac, ce qui indique magnésie sans alumine.

Par l'oxalate d'ammoniaque, après addition de sel ammoniac, léger précipité d'où chaux peu abondante.

Une partie de la solution a été décomposée par le carbonate d'ammoniaque basique ; le dépôt fut séparé, la liqueur évaporée à sec et le résidu chauffé au rouge. Celui-ci très-alcalin au papier réactif, s'est comporté comme la soude au chalumeau et en présence du chlorure de Platine.

Le chlorure de Barium ne produit pas de précipité.

Le nitrate d'argent précipite abondamment ; le précipité se redissout dans l'ammoniaque.

Une partie des sels déliquescens desséchée, traitée par la brucine et l'acide sulfurique, présente les phénomènes qui caractérisent l'acide nitrique. La présence de cet acide a été vérifiée par la limaille de cuivre ; par la solution d'indigo, la décoloration est complète ; enfin, en chauffant fortement les sels déliquescens, on a vu se dégager d'abondantes vapeurs d'acide hyponitrique.

Les matières que l'alcool a laissées indissoutes, ont été traitées par l'eau distillée bouillante. Les liqueurs aqueuses contenaient des sulfates de chaux et de magnésie et un peu de nitrate à base de potasse.

Enfin la portion du résidu qui avait résisté à l'action de l'alcool et de l'eau se composait de sulfate de chaux, de carbonates de chaux, de magnésie et de traces d'acide silicique.

Analyse quantitative.

Ces essais qualitatifs terminés, j'ai entrepris l'analyse quantitative, en suivant les procédés les plus exacts que la science possède aujourd'hui. Je n'entrerai pas dans les détails longs et minutieux de ces opérations ; elles sont assez connues des chimistes. L'acide nitrique, la potasse, ont été dosés directement et non par le calcul. Voici les résultats que j'ai obtenus, en les rapportant à 1000 grammes.

Chlorure de Magnesium.	0,0146		
— de sodium....	0,0141		
Nitrate de magnésie...	0,0281		
— de chaux.. ..	0,0047		
— de potasse....	0,0464	matières fixes,	0,4182
Sulfate de chaux.....	0,0422		
— de magnésie...	0,0049		
Carbonate de chaux...	0,2794		
— de magnésie...	0,0138		
Acide silicique.....	des traces		
Eau pure....			999,5818
		TOTAL.....	1000,0000

Cent parties en volume ont donné en gaz 4,081, composé ainsi qu'il suit :

Acide carbonique.....	1,564
Oxigène.....	0,613
Azote.....	1,904
	4,081

Cette composition peut être regardée comme celle primitive de l'eau. Les soins que nous avons mis dans la marche de l'évaporation et la nature même des matières salines nous permettent de croire que ces corps ne se sont pas produits dans les travaux de l'analyse, la concentration, etc. Ce sont, au reste, les sels que l'on rencontre dans les terrains que ces eaux ont eu à traverser. La présence des nitrates qui n'a été constatée que dans les eaux des puits des grandes villes s'explique ici par le passage dans les fortifications.

Il résulte de cet examen analytiqne, que l'eau de cette fon-

taine ne devrait pas être rangée parmi les bonnes eaux potables, si, comme autrefois, on jugeait de la qualité d'une eau par le résidu qu'elle laisse à l'évaporation sans attacher la moindre attention à la nature des sels qui le constituent. M. Alp. Dupasquier, dans un travail tout récent sur les eaux de Lyon, distingue parmi les substances qu'elles tiennent en solution, celles qui sont utiles et celles qui peuvent être nuisibles. Dans la première classe, il range l'air atmosphérique, l'acide carbonique, le chlorure de sodium, les carbonates de chaux, de magnésie; dans la seconde, le sulfate de chaux, les autres sels calcaires, excepté le carbonate et les matières organiques.

En appliquant ces idées à l'analyse qui nous occupe, on peut retrancher du poids des matières fixes 0,5075 ce qui ramène les sels nuisibles à 0,1109. D'après le savant Hallé, « les eaux » potables pour être salubres ne doivent contenir que la moin» dre proportion possible de sulfate de chaux. » Par comparaison avec les analyses connues 0,0422 est une quantité médiocre. L'aérification est suffisante. Ainsi, quoique, dans certains quartiers de notre ville, il soit possible d'obtenir par le forage de l'eau tout aussi salubre, celle de la fontaine Cambrai n'en est pas moins actuellement une ressource précieuse pour la localité.

Je ne porterai pas le même jugement sur l'eau que fournit la nouvelle pompe du Marché aux Herbes. Il suffit d'en observer les caractères pour tirer la conclusion opposée.

Cette eau est trouble, colorée; par le repos, elle s'éclaircit en laissant déposer des flocons, des filaments confervoïdes jaunâtres. Sa saveur est fade, désagréable, son odeur comme marécageuse. A la première impression de la chaleur, elle aban-

donne les flocons jaunes qui se précipitent ; à l'ébullition, elle se trouble.

Les essais préliminaires y indiquent beaucoup de chlore, de l'acide sulfurique, du fer, de la chaux, de la magnésie.

Par l'évaporation et les divers traitemens par l'alcool, l'eau et l'acide chlorhydrique, je me suis assuré que, par litre, elle renferme :

Chlorures de sodium, de potassium, nitrate d'ammoniaque, matière organique...	0,214
Sulfate de chaux.....	0,020
Carbonate de chaux et de magnésie....	0,326
Acide silicique.....	0,050
Oxide de fer, probablement carbonaté..	0,012
Matière organique... quantité indéterminée.	
Matières fixes...	0,602

Directement, j'ai trouvé en résidu fixe 0,66, la différence peut être attribuée à la matière organique.

Ces résultats obtenus sur de l'eau recueillie le 11 août, ont été vérifiés sensiblement les mêmes à la fin d'octobre. Dans l'espace de plus de deux mois, les caractères défavorables qui en proscrivaient l'usage n'ont pas disparu. Elle est toujours trouble, toujours colorée, elle conserve sa saveur désagréable et surtout, ce qui la rend insalubre, une forte proportion de matière organique.

Il serait à désirer que l'autorité municipale, toujours prête à agir dans l'intérêt des habitans, fît tous ses efforts pour améliorer la qualité de cette eau et parvînt à donner au monument qui la recouvre une source plus digne de son élégance.

OBSERVATIONS

DE LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE, DES SCIENCES ET DES ARTS,

SUR

LES DIVERS PROJETS

D'UN

CANAL DE JONCTION DE LA SAMBRE A L'ESCAUT,

CONSIGNÉES AU PROCÈS-VERBAL D'ENQUÊTE OUVERT

A LA SOUS-PRÉFECTURE DE VALENCIENNES.

La Société d'Agriculture, des Sciences et des Arts de Valenciennes, a pris connaissance des plans, mémoires et états estimatifs des différens projets de jonction des vallées de la Sambre et de l'Escaut: elle a été frappée de l'élévation du chiffre de la dépense de dix millions que nécessitent 50,000 mètres de canal environ et qui porte le prix du kilomètre à un chiffre double de la moyenne de ceux des canaux existant en France. Néanmoins la société pense qu'il est urgent d'opérer cette jonction par les motifs ci-après :

1° Cette jonction rendra une partie de la frontière, qui actuellement est l'une des plus faibles et la plus exposée à l'invasion étrangère, susceptible d'une plus longue résistance.

2° Elle offrira des moyens de communication et de transport des munitions de guerre de l'arsenal de Douai, aux villes de la

Sambre et particulièrement à Landrecies : elle préservera l'agriculture des réquisitions de voitures, chevaux et hommes, à l'approche d'une guerre, réquisitions qui se font sentir pendant de longues années, non seulement dans la localité, mais dans tout le pays environnant.

3° Elle fait partie de la ligne de navigation de Dunkerque à l'Escaut, et qui doit se prolonger successivement de la Sambre à la Meuse, de la Meuse à la Moselle, et de la Moselle au Rhin, en ouvrant une nouvelle communication entre l'Océan et la Méditerrannée, par une ligne immense de navigation qui parcourra nos frontières du nord, de l'est et du midi.

4° Elle offrira un second moyen de transport par la Sambre qui viendra au secours de celui par le canal de Saint-Quentin, dont l'insuffisance pour approvisionner Paris, surtout de charbon, est bien prouvée.

5° Enfin elle assurera, aux houillères du Nord, l'avantage qu'elles ont de se trouver en tête sur la ligne de Paris, ainsi que les débouchés qu'elles ont dans la vallée de la Sambre, si le gouvernement belge venait à réaliser son projet de canalisation de la Trouille.

Quant aux différens tracés, la société estime que l'alimentation, principe vital d'un canal, présente trop peu de probabilités par la vallée de la Selle, pour ne pas être rejeté immédiatement, si l'administration ne veut pas exposer les entrepreneurs à des sinistres et le pays à des mécomptes.

Reste à choisir entre la vallée de l'Ecaillon et celle de la Rhonelle. Ces deux tracés par ces vallées ont leur alimentation éga-

lement bien assurée. Ils offrent des avantages communs, ce sont ceux qu'ils procurent par leur passage à travers la forêt de Mormal qu'ils assainiront, et dont ils augmenteront le produit annuel de 200,000 fr. au moins; de plus les terrains dans la forêt jusqu'à la ville du Quesnoy, appartiennent à l'Etat, et n'occasionneront aucune dépense d'acquisition; enfin, leur point de départ, fixé un peu en amont du pont d'Hachette, et à 1,000 mètres environ en aval du confluent de la Sambre et de l'Helpe mineure, ouvrira par la canalisation de cette dernière rivière, une communication directe avec l'arrondissement d'Avesnes, avec ses carrières de pierre de taille, ses minières et ses manufactures.

Le projet par la Rhonelle lui paraît préférable à celui par l'Ecaillon, pour les motifs suivans :

1° Son trajet est plus court d'environ 2,600 mètres, en admettant ce qui doit être, qu'on ajoute au tracé par l'Ecaillon, la longueur de l'embranchement vers la ville du Quesnoy. Cette différence compensera à-peu-près le surcroît de dépense qu'exigera le passage du canal à travers une partie des fortifications de Valenciennes.

2° Il passe par la ville du Quesnoy, tandis que le projet par l'Ecaillon en est distant de 2000 mètres au moins; il traverse le village de Marly, non loin d'une exploitation houillère naissante, à laquelle il offrira des moyens de transport.

3° Il aboutit à Valenciennes, centre d'industrie, de communication, et qui sera bientôt dotée d'un chemin de fer.

4° Enfin il contribuera à la défense des villes du Quesnoy et de Valenciennes, en rendant très-difficile l'investissement complet de ces deux places.

Pour remplir entièrement les vues de la Société et contribuer le plus efficacement possible au développement de l'industrie, du commerce et de l'agriculture de l'arrondissement, il faudrait que le canal, à sa sortie de Marly et arrivé à peu de distance des glacis de la place, au lieu de se diriger par les fronts de Mons et les marais de l'Epaix, en aval de Valenciennes, se dirigeât au contraire en amont, en traversant une partie des fortifications avancées de la porte de Famars, pour aller gagner la petite rivière de Sainte-Catherine, à l'extrémité de laquelle s'opérerait la jonction du canal avec l'Escaut.

La société d'agriculture saisit cette occasion pour rappeler au gouvernement la promesse qui a été faite vers la fin du siècle dernier à la ville de Valenciennes, de lui donner en compensation de la perte du passage de la navigation à travers ses murs, un port franc sur l'Esplanade. Ce port serait d'autant mieux placé en ce point, qu'il se trouve sur l'emplacement même de la station du chemin de fer projeté, très-près de l'Escaut, et que, pour y arriver, il suffirait de franchir, à l'écluse de Gros-Jean, le bâtard-d'eau de Gros-Jean, le batard-d'eau et le pont du Calvaire.

Enfin, par suite des avantages que procurerait le nouveau canal pour la défense du territoire et la dépense énorme qu'il occasionnera, la Société pense qu'il est de toute justice que le gouvernement vienne au secours des adjudicataires, et que le meilleur moyen et en même temps le plus économique pour lui, serait de faire l'abandon des terrains dans la forêt Mormal, de livrer gratuitement les bois de cette forêt; enfin de faire exécuter par des soldats les déblais, les abatis, les damages, récépages, etc., et, en général, tous les travaux qui ne demandent

qu'une bonne direction et une habileté ordinaire ; et elle ne craint pas d'avancer que, dans ce cas, la dépense du canal, évaluée à dix millions, pourrait être réduite à six.

La Société compte publier un mémoire à l'appui de l'avis qu'elle vient d'émettre (1).

Valenciennes, le 9 janvier 1841.

LES MEMBRES DÉLÉGUÉS :

LORIEUX, COFFYN, LEFEBVRE, ROUSSEAU,
E. GRAR.

(1) Voir le mémoire publié par la Société le 13 février 1841, accompagné de trois cartes.

QUELQUES

OBSERVATIONS LITTÉRAIRES

SUR

LE CONTE DE LA MATRONE D'ÉPHÈSE,

par M. Théod. Lorin,

Membre correspondant.

L'histoire de la *Matrone d'Ephèse* est-elle véritable, ou n'est-ce qu'un conte fait à plaisir ? Les critiques sont partagés sur ce point. Jean de Sarisbery, mort évêque de Chartres en 1183, a examiné cette question dans son ouvrage intitulé : *Polycraticus, sive de Nugis curialium.* Sans se déclarer formellement pour l'une des deux questions, il semble néanmoins incliner à considérer cette histoire comme véritable.

Pétrone est le premier auteur connu qui l'ait publiée. Toutefois elle paraît avoir été connue avant lui, et le célèbre Dacier pense qu'il l'avait empruntée des fables Milésiennes. Il ajoute qu'on a découvert dans les ruines du palais de Néron les débris d'un bas-relief, sur lequel on reconnaît l'histoire de la Matrone d'Ephèse, telle que Pétrone l'a racontée. Ce savant académicien donne la description de ce monument, d'après une gravure tirée d'André Bardon, costumes des Grecs et des Romains, cah. 2.

Les Chinois, à qui l'on a voulu faire honneur de presque toutes les inventions dans les sciences et dans la littérature, au-

raient, si l'on en croit quelques critiques modernes, une tradition fort ancienne qui a, dit-on, beaucoup de rapport avec l'histoire de la *Matrone d'Ephèse* et qui pourrait être la source première de ce conte. Voltaire, très-chaud partisan, comme on le sait, de la haute antiquité des Chinois, n'a pas manqué d'adopter cette opinion. « Pétrone, dit-il, l'avait prise des Grecs; » mais où les Grecs l'avaient-ils prise ? Des contes Arabes. Et de » qui les conteurs Arabes la tenaient-ils ? De la Chine. Vous la » verrez dans des contes Chinois, traduits par le P. d'Entre- » collet et recueillis par le P. Du Halde. » (Lett. à M***, œuvr. complètes, édit. de Kell, in-12, tom. 64, p 72.) En effet, le P. Du Halde donne dans sa description de la Chine, la traduction d'un conte, ou plutôt d'une espèce de drame surchargé d'incidens bizarres, où l'on a cru retrouver le sujet de la *Matrone d'Éphèse;* mais, tout bien considéré, ce récit offre encore plus de rapport avec le conte de *Zadig*, dans lequel une femme veut, pour soulager son amant qui souffre d'une douleur de côté, couper le nez à son mari qu'elle croit mort. Je laisserai donc de côté cette question, pour ne m'occuper que des auteurs qui ont imité, amplifié, et, selon moi, gâté le récit de Pétrone.

On trouvera dans le mémoire de Dacier, indiqué à la fin de cette notice, la liste et l'extrait des auteurs des 12e, 13e et 14e siècles, qui ont traité ce sujet soit en français, soit en latin.

Un des plus anciens ouvrages, dans lesquels se trouve ce conte, est le *Roman de Dolopathos*, qui, selon Cl. Fauchet, a d'abord été composé en Indien, puis traduit en Hébreu et en Arabe, translaté en latin par Dom Jehans, moine de l'Abbaye de Haute-Selves, et enfin mis en vers français par Herbert, vers l'an 1220 On le retrouve encore dans d'autres écrivains français

du 15e siècle. (Voyez Ms. *de l'Eglise de Paris* N n° 2. — *Roman des sept sages de Rome, etc/.*

Ces divers auteurs ont surchargé leurs récits de détails oiseux et de circonstances propres à inspirer pour la veuve l'horreur et le dégoût. Par exemple, la Matrone, non contente de pendre *elle-même* au gibet le corps de son mari, lui fait avec l'épée du chevalier, gardien du voleur pendu, une blessure à la tête, afin qu'on ne puisse le distinguer du larron qui avait été blessé en se défendant contre les soldats chargés de le prendre : pour la même raison, elle lui casse les dents à coups de pierres. L'auteur du livre intitulé *Ludus Sapientûm, Francofurt. ad Mœnum apud Paul. Reffeler, impensis Sigismundi Firabent* (sans date), enchérit encore sur ces révoltans détails, et y ajoute des circonstances dégoûtantes que la pudeur ne me permet pas de rapporter.

Eustache Deschamps raconte la même aventure dans son *Mirouer du Mariage*, voyez Poés. Mss., fol. 317 col. 2.– Idem, œuvres choisies, édit. de Crapelet, p. 230 et suiv. Le récit d'Eustache Deschamps n'offre point les grâcieux détails de celui de La Fontaine; mais il est moins surchargé d'événemens étrangers, plus simple et plus décent que celui des auteurs dont je viens de parler. Seulement il fait *déterrer et pendre* le corps du mari par la veuve, ce que La Fontaine s'est bien gardé d'imiter. Il a eu, au contraire, le bon goût d'attribuer à l'esclave l'idée de cette substitution. Je ferai observer que le récit d'Eustache Deschamps finit d'une manière plus morale que le conte moderne. Après avoir dit que le chevalier reconnaissant épousa la dame, il ajoute :

« Or ne scay-je s'il fist que saige ;
» Autant pot-il de soy attendre
» Com du premier qu'elle fist pendre. »

Au reste, le but de la Fontaine, dans ses contes, n'était point de *prêcher la morale*, mais d'amuser ses lecteurs, et ce but une fois admis, rien de plus gai et de plus plaisant que son dernier vers devenu proverbe : « Mieux vaut goujat debout qu'Empereur enterré. »

Brantôme, dans ses *Dames Galantes*, tom. 2, p. 144, raconte aussi d'une manière assez piquante l'histoire de la *Matrone*. Plusieurs écrivains Allemands, Anglais, etc., ont également traité ce sujet, soit d'après Pétrone, soit d'après le *Roman des sept sages de Rome* ou celui de *Dolopathos*.

Quelques-uns de nos auteurs dramatiques ont mis, d'une manière plus ou moins heureuse, ce plaisant récit sur la scène.

L'*Ephésienne* ou la *Matrone d'Ephèse*, tragi-comédie avec des chœurs par Brinon, 1614.

La *Matrone d'Ephèse*, faisant partie d'une pièce intitulée : *Arlequin Grapignan*, par Fatouville, Anc. Théâtre Italien, 1682.

La *Matrone d'Ephèse*, par La Motte, en trois actes et en prose, Théât. Franç., 1702. Cette pièce fut dans l'origine attribuée à Boindin.

La *Matrone d'Ephèse*, par Fuzelier, Théât. de la foire, 1714.

La *Matrone de Charenton*, travestissement de la *Matrone d'Ephèse* en vaudevilles et en écriteaux, par Lesage et Dorneval. Foire St.-Laurent, 1714, etc., etc.

Il est peu de mes contemporains qui n'aient vu et applaudi la charmante pièce intitulée : *La Matrone d'Ephèse*, jouée sur le Théâtre du Vaudeville, en 1792 ou 1793, et dont je ne me

rappelle pas les auteurs (je crois Barré, Radet et Desfontaines).

Chrét. Félix Weisse, né en Saxe, en 1726, et mort en 1804, ami de Lessing, de Wieland, etc., a composé, sur la *Matrone d'Ephèse*, une comédie en langue allemande.

Il a paru aussi sur ce sujet deux ouvrages assez singuliers :

Matrona Ephesia, sive lusus serius in Titi Petronii Arbitri Matronam Ephesiam : huic adjiciuntur dissertatiunculæ quatuor philosophicæ; id est, de Amore in genere; de Amore inter marem et feminam ; de Amore determinato et de Amore Platonico : hæc omnia à Gaultero Charletone anglicà conscripta et nunc latinitate donata per Barthol. Harrisium, Lond. 1605, 1 vol. in-12.

The Ephesian and Cimmerian Matrons, etc. La Matrone d'Ephèse et la Matrone Cimmérienne, exemples remarquables de l'amour et de l'esprit. Lond. 1668, in-8°.

Consultez :

Caylus, Mémoire sur les fabliaux, etc. Acad. des Inscriptions, Mém. tom. 20, p. 352 et suiv.

Dacier, Examen de l'histoire de la Matrone d'Ephèse. Ibid. tom. 41, p. 523 et suiv.

Idem, Notice d'un manuscrit grec de la Bibliothèque du Roi. Ibid. tom. 41, p. 546 et suiv., etc., etc.

POÉSIES.

UNE NUIT D'HIVER.

Par M. Emile Boulanger, président de la Société.

Sur le duvet, sous des rideaux de gaze et de soie, tout dort paisible dans l'hôtel du riche.

H. Corne.

La neige à flocons tourbillonne ;
L'onde au souffle du vent s'arrête et se durcit :
Et l'indigente qui frissonne
Redoute avec effroi l'approche de la nuit.

« J'ai froid, j'ai bien froid, ô ma mère ! »
Lui dit sa jeune fille en pleurs ;
Mais elle, pauvre femme, en sa triste chaumière,
Ne peut du rude hiver adoucir les rigueurs.

En vain dans son âtre qui fume,
Un dernier tison se rallume,
Il ne jette un moment qu'une pâle clarté :
Puis, pour accroître leur malaise,
Quand s'éteint la dernière braise,
Le froid revient plus vif avec l'obscurité.

« Presse-toi sur mon sein, viens en mes bras, ma fille,
» Mets-là ton cœur contre le mien :
» Prends courage, hélas ! dors tranquille ;
» N'as-tu pas près de toi ta mère, ton soutien ?
» Ah ! si l'hiver encor cette nuit te pardonne,
» Si nous résistons à ses coups,
» Peut-être que demain nous aurons quelque aumône,
» *Le riche aura pitié de nous !* »
— Et la fille et la mère, étroitement pressées,
En attendant le jour, se tiennent embrassées.
Mais la bise en sifflant sous leur toit s'introduit ;
Mais, à plus gros flocons la neige tourbillonne :
Et l'indigente qui frissonne
Voit couler lentement les heures de la nuit.

La pauvre femme ! elle a beau faire....
Rien ne peut ranimer sa souffreteuse enfant ;
De l'hiver le souffle perçant
Est plus fort que ses soins de mère.
Elle sent dans ses bras sa jeune enfant transir,
Puis se crisper.... puis se raidir....
Et sur sa lèvre, hélas ! quand sa bouche se place,
Sur sa lèvre à l'instant son haleine se glace.
« Que ma fille est froide, ô mon Dieu !
» Ah ! fais que mes baisers la raniment un peu !
» Car si ta bonté tutélaire
» Ne me prête un céleste appui,
» Avant que le jour ne m'éclaire,
» Ma pauvre fille aura péri !....

Mais la neige toujours à flocons tourbillonne ;
Mais la bise plus fort se déchaîne et mugit :
Et l'indigente qui frissonne
Près de sa fille morte, à son tour s'engourdit.

— Le lendemain, dans la chaumière
Sur la paille on trouva deux cadavres glacés :
Ceux de la fille et de la mère
Dont les bras se tenaient encore entrelacés.

LE LYS.

PAR LE MÊME.

Sur la tige qui le balance,
Un jeune Lys, plein d'innocence,
Etalait, sous un ciel d'azur,
L'éclatante blancheur de son calice pur.
Dans un riant vallon il vivait sans alarmes,
Savourant, loin du bruit, le bonheur de ses charmes.
— Un sombre Autan en fut jaloux ;
Il ne put, sans souffrir, voir tant d'attraits si doux :
« Eh quoi ? dit-il en sa colère,
» Impunément cette fleur printanière
» Brillerait sans craindre mes coups ;
» Réservant ses beautés et sa grâce légère
» Pour les plaisirs
» Des seuls Zéphyrs....
» Tel ne sera pas son partage. »
Cela dit, il souffle avec rage,

Il amoncèle au ciel nuage sur nuage :
Et puis bientôt, du haut des airs,
Parmi la foudre et les éclairs,
S'épand sur le vallon un furieux orage.
Le pauvre Lys en fut meurtri,
Flétri.

— Ainsi périt souvent femme aimable et jolie
Sous les coups de la Calomnie.

LE PAON, LE ROSSIGNOL ET LA FAUVETTE.

—

Fable.

PAR LE MÊME.

—

Non loin d'une jeune Fauvette,
Un Paon, tout fier de son aigrette,
De sa queue aux mille couleurs,
De sa queue où le vent se joue,
Se rengorgeait, faisait la roue,
Avait des airs triomphateurs....
Au même instant, dans le feuillage
D'un tendre Rossignol il entend le ramage :
— « Que veut ce timide oisillon
» Qui fait ouir ici sa plaintive chanson,
» Dit le Paon, sa prière est vaine ;
» Personne ne plaindra son amoureuse peine.
» Qu'il aille, cet oiseau, qu'il aille au fond des bois
» Moduler, loin de nous, sa langoureuse voix.

» De moi seul en ces lieux on accueille l'hommage!
» Ici, je règne sans partage;
» Car, je le dis sans vanité,
» A moi seul appartient le prix de la beauté. »
— La Fauvette, sans rien lui dire,
Se mit à rire
De ses airs de fatuité.

Dans un monde comme le nôtre,
Où le talent modeste est souvent attaqué :
Tel hélas ! se moque d'un autre
Qui devrait, comme un Paon, de tous être moqué.

CORRUPTION.

Boutade iambique.

PAR LE MÊME.

O tempora ! O mores !
Cicéron.

— Oui, la Corruption à grands flots nous inonde :
Ainsi qu'un fleuve impétueux,
Elle a franchi les bords qui contenaient son onde,
Et n'est plus qu'un marais fangeux.
De son sein il s'élève une vapeur funeste,
Miasme impur et malfesant,
Venin plus dangereux mille fois que la peste,
Ce hideux fléau d'Orient !
Sur la France il s'épand, la pénètre et la mine,
Il infecte chaque foyer :
De plus d'un magistrat il avilit l'hermine,

Et ternit plus d'un front guerrier.
Non, jamais on n'a vu plus d'horribles gangrènes ;
Non, jamais plus actif poison
Des cœurs abâtardis n'a desséché les veines,
Des cerveaux troublé la raison.
L'arbre du bien se meurt, atteint dans sa racine :
Ses rameaux grêles et flétris
Semblent, jouets du vent, présager la ruine
De son feuillage et de ses fruits.
O honte ! O temps néfaste ! Impudiques abymes
Où l'esprit se perd égaré !
Jours d'insigne bassesse, où, tout souillé de crimes,
Le Veau d'Or seul est adoré !
Où le vice orgueilleux, lève sa tête altière ;
Et, saturé de voluptés,
Savoure impudemment, plongé dans la matière,
La coupe des iniquités !.....

LES OISEAUX VOYAGEURS.

Par M. J. AUDENELLE, membre correspondant.

Plaignez, plaignez les oiseaux voyageurs,
Hélas! ils n'ont point de patrie :
Dans leur errante vie,
Le ciel pour eux réserve ses rigueurs ;
Beaucoup ne verront plus le chêne séculaire
Dont les rameaux protégeaient leurs ébats ;
Ni le ruisseau, dont l'onde toujours claire,
Baignait leurs membres délicats.

L'un d'eux avait quitté sa riante vallée,
Et, maîtrisé par un triste destin,
Il s'était abattu sur le bord d'un chemin
Avec sa famille exilée.

Amis, patrie, il avait tout perdu,
Et d'un autre climat, pélerin inconnu,
Il venait invoquer les lois hospitalières.
A défaut de bonheur, il cherchait le repos,
Un peu d'ombre, un nid de roseaux.
Tous les hommes ne sont pas frères :
Il en est ainsi des oiseaux,
Et notre voyageur en fit l'expérience.

Bientôt sur lui frappa la médisance :
« Quel est-il? disait-on, — quelque gibier commun;
» — Quelqu'étourneau sans cervelle,
» Un intru qui vivra de notre herbe nouvelle
» Aux dépens de chacun.
» Quoi! respirer notre air! boire à notre fontaine!
» Voler, en chantant, dans la plaine
» Et butiner le reste des moissons!
» Qu'il garde pour lui ses chansons.
» Oser chanter! de quel droit, je vous prie,
» Nous qui possédons seuls les lois de l'harmonie?
» Qu'il se taise et se tienne coi,
» Ou plume à plume on le tondra, ma foi! »

Et notre oiseau, rêveur, restait dans son herbage,
Osant à peine essayer son ramage;
Vivant de rien, craignant de faire un pas
Sans être atteint des caquets de la pie,
Sans rencontrer au bois, dans la prairie,
Le chasseur, spéculant, hélas!
Sur son trépas.

Bientôt vint le printems. Au soleil qui colore
La forêt reverdit pour se faner encore.
Chacun quitte son nid, on alla voisiner.

Le voyageur put parfois raisonner
Avec quelques penseurs, qui, sous un toit rustique,
Comme Platon sous son portique,
Jasaient un peu de tout :
Science économique,
Des beaux-arts et du goût ;
De tout, hormis la politique.
Pour ces oiseaux, doctes, instruits,
On ne s'arrêtait guère au plumage, au pays.
Aussi, notre émigré, rompant sa solitude,
Heureux de trouver des amis,
S'acclimata, prit la douce habitude
Des lieux où le hasard un jour l'avait jeté.
L'eau lui parut plus belle et la mousse plus verte,
Il retrouva sa voix, il redevint alerte.
Dans ses rêves encor, l'amour, la liberté,
Lui rappelaient les beaux jours de sa vie....
C'est qu'il croyait avoir planté
Sa tente, pour toujours, sur une autre patrie.

Mais quand l'Autan vint dessécher les bois,
Il perdit, tout à coup, le bonheur et la voix ;
Car un instinct, auquel rien ne résiste,
Le poussait, malgré lui, vers un climat lointain.
Un jour il disparut soudain
Le cœur gros, répétant d'une voix douce et triste :

« Plaignez, plaignez les oiseaux voyageurs,
» Hélas ! ils n'ont point de patrie :
» Dans leur errante vie,
» Le ciel pour eux réserve ses rigueurs.
» Beaucoup ne verront plus le chêne séculaire,
» Dont les rameaux protégeaient leurs ébats ;
» Ni le ruisseau, dont l'onde calme et claire,
» Baignait leurs membres délicats. »

Car l'oiseau voyageur ne peut vivre tranquille ;
En changeant de climat, dans un autre il s'exile.
Pourtant il est un terme à son malheureux sort :
Ce terme... c'est la mort !

LE NOBLE CHARBONNIER.

—

Conte.

—

PAR LE MÊME.

I.

Persévérez,
Et vous réussirez.
La maxime n'est pas nouvelle :
Près d'Eve, on vit l'ange rebelle
Persévérer dans son mauvais dessein,
Pour la damner avec le genre humain.
Passe encor si, comme elle,
Le genre humain avait goûté
Au fruit qui nous a tant coûté.

Persévérer, est pour l'homme d'intrigues
Tout le secret de son savoir.
Pas à pas, lentement, il renverse les digues
Qu'on opposait à son vouloir.
Il se courbe, il se traîne, il se couvre de fange,
C'est vrai ; mais il arrive au but.
Il se brosse, se lave et chante sa louange,
Et tous les sots lui paîront leur tribut.

Persévérer, surtout en politique,
C'est le moyen de réussir.
Je m'en rapporte au vieux conseil aulique,
Qui garde en ses cartons, ainsi qu'une relique,
Certain projet pour les temps à venir.

Les siècles n'y font rien, il prendra patience :
Il recule au besoin ; au besoin il avance,
Guettant l'occasion, comme on voit un matou
Guetter la souris dans son trou.

Si vous voulez étreindre la fortune
Que la foule toujours poursuit,
Qui fuit celui qui l'importune,
Qui cherche celui qui la fuit ;
Si, battant la route commune,
Vous voulez un jour échanger
Votre veste d'étoffe brune
Contre un tissu riche et léger ;
Votre cabane au toit de paille
Jetée à l'ombre d'un coteau,
Contre un hôtel dont la muraille
Pourrait abriter un hameau ;
Contre l'or, le marbre et la soie,
Vos meubles clairs comme un miroir ;
Et votre maîtresse à l'œil noir,
Contre une princesse de joie.....
Persévérez,
Et vous réussirez.
Hélas ! cette persévérance
Est celle qui conduit au mal ;
Pour celle-là, l'homme a toute science :
Cela lui vient du fruit fatal.
Pour celle-là l'homme a la patience
De ce réclus du canton d'Underval
Ou de quelqu'autre coin des rochers d'Helvétie,

Je ne sais, qui, creusant chaque jour de sa vie,
Chaque jour jouant du ciseau ;
Martelant le roc sans relâche,
S'édifia, non le tombeau
Que le trappiste creuse en sa lugubre tâche ;
Non, notre ascète avait trop de bon-sens ;
Mais un gîte très-confortable :
Cellule pour coucher, cellule pour la table,
Sans oublier, dans ses soins prévoyants,
Certain cellier plein d'un jus délectable ;
Puis dans l'ombre un rayon
Où, pour bibliothèque,
On découvrait à côté de Sénèque,
Quelque pâté de venaison
Qu'enveloppait Fléchier ou Massillon.
Ce n'est pas tout : il creusa la chapelle
Avec chœur, nef, clocher ; mais si bien ciselés,
Si bien percés à jour, en fleurons étoilés,
Qu'on aurait dit des réseaux de dentelle.

Il fallait, direz-vous, pour sortir d'embarras
Et terminer cette œuvre,
Un monolythe énorme et de vigoureux bras.
Il avait un rocher, il taillait en pleins draps,
Tout à la fois architecte et manœuvre.
Mais il avait ce que beaucoup n'ont pas :
Une volonté ferme,
Un seul but vers lequel convergeaient tous ses pas
Dont, à tout prix, il voulait voir le terme.

Je cite ce réclus pour montrer ce qu'on peut
Quand on veut.

Or, tout près où la France accoste la Belgique,
S'élevait un castel à tournure héraldique,
Petit, mais de bon air, avec donjon saillant,
Fenêtres en ogive et girouette au vent.
Le château dominait quelque vaste héritage

Conservé pur, intact, à dater du partage
Des guerriers chevelus. Là, vivait un baron
Comme on n'en voyait guère, en remontant vingt lustres.
Mais, peut-être, allez-vous me demander son nom ?
Je dois le taire ici pour plus d'une raison.
Il croyait honorer ses ancêtres illustres
En cultivant les arts. Du reste simple et bon,
Comme l'est un savant qui cherche dans l'étude
Le bonheur, sans songer, comme on fait aujourd'hui,
A l'or de son vivant, à la gloire après lui.
Mais ce qu'il convoitait dans sa sollicitude,
Le rêve de ses nuits, le travail de ses jours ;
Ce qu'il estimait plus que les brillans discours,
Que tous les ménestrels, que les vers et la prose,
Qui, disons-le tout bas, sont souvent peu de chose :
C'était de découvrir par quel moyen heureux,
Il pourrait rendre enfin la science féconde ;
Tirer d'un corps inerte un rayon lumineux,
Qui, profitable à tous, luirait pour tout le monde.
Dans ces temps, l'industrie était à son berceau,
Informe, languissante et ne produisant guère
Qu'à force de sueurs, qu'à grands coups de marteau.
La forêt centenaire où dardait le fourneau
Disparaissait sans fruit : on dépouillait la terre ;
Puis, faute d'aliment, la fournaise mourait;
La forge était sans voix, bientôt elle tombait,
Et l'on voyait, au lieu de vert feuillage et d'ombres,
Un sol nu qu'attristait un monceau de décombres.

Pourtant, à cette époque, il était des docteurs
Soufflant, alambiquant, lisant dans le grimoire ;
Mais, malgré leur bonnet, leur longue robe noire ;
Bien qu'ils fussent nombreux comme les orateurs
De nos jours, ils avaient, dans de stériles luttes,
Embrouillé la science, au point de n'y rien voir,
Ainsi que nos tribuns, dans leurs pauvres disputes,
Cherchent à nous prouver qu'en plein jour il fait noir.
Chaque siècle a sa plaie : autrefois l'ignorance

Ergotant sur un mot qu'on ne comprenait pas ;
Puis la peste, la guerre, enfin les avocats,
Ont paru tour à tour pour éprouver la France.

Mais laissons les docteurs, les avocats aussi.
Il s'agit d'être utile : ils n'ont que faire ici.

Souvent notre baron parcourait la campagne,
Bâtissant, comme on dit, des châteaux en Espagne.
Il explorait la plaine où l'on voit du regard,
Au loin Sainte-Vaudru sur un fond de brouillard,
Valenciennes plus près, alors noire, enfumée,
Avec ses cent clochers et ses pignons pointus,
Ses couvents chargés d'or et ses gueux presque nus ;
Qui depuis, reniant sa vieille renommée,
Et devenant coquette et ville comme il faut,
Après s'être un beau jour lavée et parfumée,
A jeté sa défroque au courant de l'Escaut.
Maintenant recrépie, élégante et gentille,
Elle paraît, assise en son lit de roseaux,
Belle comme le cygne en ses marais éclos,
Qui sort, frais, éclatant d'une sale coquille.

Que cherchait ce savant et par monts et par vaux ?
Notez que je dis monts pour arrondir ma phrase ;
Car on ne voit par là qu'une campagne rase.
Les vallons sont dessous depuis que sous l'Etna
Un Titan pris de rhume un jour éternua
Et mit, sans s'en douter, notre globe en cadence.
La terre s'entrouvrit et, dans sa fente immense,
Les coteaux, les rochers disparurent soudain,
Avec leur forêt vierge aux arbres séculaires.
Puis le torrent passa sur ses vastes suaires,
Les couvrit de limon, nivela le terrain,
Si bien que le soleil, séchant enfin le monde,
Ne vit plus, dans le Nord, en reprenant sa ronde,
Qu'un plateau, Mais ses bois et ses coteaux, en vain
Le Flamand les cherchait ; pas plus que sur ma main.

Je garantis le fait et la métamorphose,
Bien qu'Ovide la taise en poète discret.
Quant à notre baron, il connaissait la chose,
Il y rêvait toujours, c'était là son secret.
« Oh ! disait-il, oui, l'homme a fait avec sa hache
» Plus que le cataclysme : il gaspille aujourd'hui
» Sans s'occuper de ceux qui viendront après lui.
» Il ne conserve rien. Mais la terre lui cache
» Des trésors inconnus, un agent précieux
» Qui pourrait remplacer la forêt qu'il consume ;
» Car tous ces bois enfouis par un décret des cieux
» Existent sous nos pieds en couches de bitume.
» Déjà, de son sol froid, l'Anglais industrieux
» A tiré du charbon qui pétille et s'allume.
» Pauvre Flandre ! à présent, pour que ton foyer fume,
» Il faut à l'étranger payer de lourds tributs,
» Demander par pitié quelque chaude étincelle,
» Grelotter, s'il le veut, ou si la mer rebelle
» Retient dans Albion ses charbons de rebuts.
» Si je pouvais un jour affranchir ma patrie
» De ce joug ; me frayer, par de constants efforts,
» La route qui conduit aux souterrains trésors ;
» Répandre à pleines mains, par ma noble industrie,
» L'aisance et le bonheur dans ces cantons frappés
» De mort, où tous les bras restent inoccupés
» Au milieu d'élémens que l'étranger envie :
» Principes variés qui demeurent sans vie,
» Et qui, gros de fortune et de gloire à la fois,
» Attendent pour surgir le feu qui vivifie !
» C'est la foudre, que l'homme a soumise à ses lois :
» Muette sans contact, froide comme la tombe,
» Que sur ce corps inerte une étincelle tombe :
» Il s'enflamme, bondit, frappe l'écho des bois
» Qui va redire au loin sa formidable voix. »

Ainsi toujours en proie à cette unique idée,
L'esprit toujours tendu, l'âme triste, obsédée
Par le doute souvent, quelquefois par l'espoir,

Il souriait à peine à sa fille chérie,
Blanche, si gracieuse alors que vers le soir,
Réunie à son père au gothique parloir,
Sa voix au timbre pur et sa harpe sonore
A la brise envoyaient un chant plaintif et doux :
Ballade déjà vieille et que diront encore,
Dans les siècles futurs, nos neveux après nous :

Près d'un rocher que tapissait le lierre,
Le pauvre Alin quittait la belle Elmir.
Leurs noms unis sont tracés sur la pierre ;
Le mot, adieu, s'échappe en un soupir.
« Ah ! dit Elmir, avant que ton absence
» Trouble à jamais le repos de mes jours.
» Entends encor cette vieille romance
» Que nous chantions au temps de nos amours. »

Elle chanta leur première tendresse :
Ce souvenir de pleurs mouillait leurs yeux.
Sa voix, sa harpe, empreintes de tristesse,
Ne répétaient que des sons douloureux.
« Pars, dit Elmir, en cachant sa souffrance ;
» L'honneur t'attend ; sera-ce pour toujours ?
» Ah ! loin de moi, dis au moins la romance
» Que nous chantions au temps de nos amours. »

En parcourant les sentiers de la gloire,
Le dernier chant de son amie en pleurs
Venait souvent attrister sa mémoire :
Il la voyait, il sentait ses douleurs.
Et, loin d'Elmir, pour prix de sa vaillance,
Il eût bien pu régner au sein des cours ;
Mais il songeait à la vieille romance
Qu'elle chantait au temps de leurs amours.

En revenant au toit de son amie
Près du rocher en souvenir si doux,
Il croit entendre une triste harmonie ;

Il voit Elmir, il est à ses genoux.
Ah ! dit Alin, quoi ! pendant mon absence
Près du rocher ?..... « Je venais tous les jours,
» En t'invoquant répéter la romance
» Que nous chantions au temps de nos amours. »

Heureux amant, bénis ta destinée ;
Car pour toi seul Dieu fit un cœur constant ;
Cours allumer le flambeau d'hyménée ;
D'aimer Elmir répète le serment :
Et dans le cours d'une heureuse existence,
En vieillissant rappelez vos beaux jours,
En répétant cette vieille romance
Que vous chantiez au temps de vos amours.

Reviendra-t-il aussi ? disait Blanche à son père ;
Sigefroi, beau cousin, que fais-tu loin de moi ?
— Ma Blanche, il reviendra savant, digne de toi.
— Savant, oh ! que m'importe ?—Il m'importe, ma chère.
— Mais il est noble et riche. — Il est noble, chimère !
Nous marchons vers un temps où la commune loi
Pour titres n'admettra que ceux qu'on porte en soi.
— Mais, je l'aime !...— Bientôt nous le verrons : espère.

Blanche au front virginal qu'encadraient les bandeaux
De ses cheveux luisants et noirs comme l'ébène ;
Blanche aux trésors secrets qu'on devinait à peine,
En reine de seize ans gouvernait ses vassaux,
Et les gouvernait bien : décidant sans caprice ;
Encourageant toujours et ne grondant jamais ;
Tendant la main au pauvre et taisant ses bienfaits.
Le baron lui laissait le soin de la justice
Et du gouvernement pour s'occuper en paix
De son œuvre : il savait qu'on bénissait sa fille,
Dont les vertus jetaient plus d'éclat sur son nom.
Heureux par sa science, heureux par sa famille,
Que voulait-il de plus ? Il voulait du charbon !

Un certain jour, on vit, du côté de la France,
Venir un cavalier de gentille prestance.
A sa fraise empesée, à son court pourpoint noir,
A sa blonde moustache, on pouvait assez voir
Un de ces fils de Flandre au maintien froid et sombre
Comme Vandick en fit : pâles sur un fond d'ombre.
Bientôt de son coursier sur le pont vermoulu
On entendit les pas : il était attendu :
« Bonjour, mon beau cousin, dit Blanche qui soupire
» En sentant un baiser se poser sur sa main.
» Mon beau neveu, salut, dit avec un sourire
» Le baron, en pressant ses enfants sur son sein.
» Vous avez donc quitté la ville de science ?
» — J'ai tout quitté pour vous après avoir appris,
» Qu'on en sait tout autant en Flandre qu'à Paris.
» Des écoles j'ai vu le vide et la licence ;
» J'ai sondé les détours du vieux pays latin ;
» J'ai pâli sur le droit, sur la théologie :
» On me disait très-fort sur la philosophie.
» Hélas ! J'en avais peu, lorsque, chaque matin,
» Il fallait, loin de Blanche, aborder les écoles,
» Et perdre, à discuter, mes jours et mes paroles.
» Mais vous l'aviez voulu ; vous vouliez, pour mon bien,
» Que je fusse savant autant qu'on l'est à Rome :
» Je suis venu, j'ai vu, j'apporte mon diplôme
» Scellé par le grand-maître : or donc, je ne sais rien.
» — Merci, dit le baron, vous avez la semence
» Du savoir ; car toujours on est fort ignorant
» Quand on a tout appris. C'est par l'expérience
» Que ce germe féconde. — On meurt le plus souvent,
» Ajouta l'écolier. Mais une autre couronne
» M'était promise encor : celle que l'amour donne ;
» Je viens la recevoir. J'ai gardé mon amour,
» Ma Blanche amie, et toi ? — Je bénis ton retour.
» — Enfants, moi je tiendrai cette douce promesse,
» Dit le baron, j'aurai deux enfants au lieu d'un.
» — Oh ! vous serez heureux de leur commune ivresse,
» Mon père, et désormais qu'un chagrin importun

» Ne trouble plus vos jours. — Baron, à quand la messe ?
» A demain, n'est-ce pas, et s'il se peut plus tôt !
» Vous ne répondez pas. — Vous le saurez bientôt. »

II.

Le lendemain, au jour, pour un secret voyage
Chevauchaient le baron, son neveu Sigefroi,
Et Blanche au milieu d'eux sur son beau palefroi.
Ce groupe s'arrêta dans un frais paysage.
Sur une herbe menue, au tapis verdoyant,
Coulait, presqu'à regret, une source indolente.
Les trembles y miraient leur feuillage d'argent.
Près de là s'élevait une légère pente
Comme un pli dessiné dans un riche manteau ;
Accident insolite à ce vaste plateau,
Où l'œil peut, sans obstacle, errer dans la campagne,
Et que l'on décorait du grand nom de Montagne.
Dans la plaine on voyait, comme des oasis,
Des massifs de verdure et la sombre muraille
D'une hutte penchée, avec son toit de paille
Qui paraît s'effondrer sur quelques ais pourris.
Au dehors, c'est l'aspect et la senteur d'un bouge.
Quel contraste au dedans ! les yeux sont éblouis ;
Les murs sont éclatans ; les carreaux peints en rouge,
Sous un déluge d'eau lavés tous les matins,
D'un sable tamisé reçoivent les dessins
Qui grincent sous vos pas. Là, le cuivre scintille ;
La table, l'escabeau, la crédence et le banc,
Frottés et lessivés font honte au plus beau blanc.
Sur les rayons, l'étain comme de l'argent brille ;
Jusque dans le foyer le fer est chatoyant.
La pinte, où la *cervoise* écume incessamment,
Jette un éclat joyeux qui vous invite à boire.
De l'âtre, où l'on suspend l'éternelle bouilloire,
La flamme se reflète en cent paillettes d'or,

Sur les métaux polis, dans une vieille armoire,
Sur le bahut sculpté qui, rentré dans sa gloire,
Autrefois dédaigné, pour nous vaut un trésor.

Comme pour animer cette morne nature,
Près de nos voyageurs ruminaient des troupeaux,
A la corne brunie, à la grasse encolure ;
Et puis, par ci, par là, sur leurs frêles tréteaux,
Des moulins agitaient leurs ailes diligentes.
Tantôt obéissant aux tempêtes errantes,
La toile, en frémissant, soulevait les marteaux
Qui marquaient leur travail par des coups inégaux ;
Tantôt, sans mouvement, sous leurs voiles tombantes,
On eût dit des vaisseaux par le calme arrêtés ;
Et se mouvant encor, par la brise emportés,
Dans la brume ils semblaient d'énormes scarabées
Qui parcouraient la plaine à grandes enjambées.
Tout cela végétait sous un ciel triste et gris,
Où l'azur a fait place à des teintes plombées.
Des arbres et de l'eau, du vent et des brouillards ;
Le soleil tour à tour se cachant aux regards,
Se montrant, s'éclipsant ; comme pour nous apprendre
Que pour d'autres il luit, c'est assez là la Flandre.

Terre du rhumatisme et terre des beaux arts !
Sol fécond et ciel froid ! berceau de l'industrie !
Vaste et riche musée, où l'on heurte du pas
Les lambris ciselés en dessins délicats ;
Les toiles où Rubens jetait l'ombre et la vie ;
Que Vandick éclairait du feu de son génie ;
Que Teniers égayait de joyeuses couleurs ;
Que Wouvermans chargeait de verdure et de fleurs !
Où le marbre vivant est foulé sur les dalles ;
Où l'on voit s'élever à de courts intervalles
Ces temples primitifs aux immenses arceaux ;
L'ogive bizantine où d'éclatans vitraux
En jets de pourpre et d'or inondent les coupoles !

Ont orné des trésors des saintes paraboles !
Et c'est sous ton ciel sombre, ô Flandre, qu'on a vu
Ces chefs-d'œuvre grandir pour parer ta surface.
Chez ce peuple escompteur, qui dort quand il a bu,
Les arts et le génie ont donc trouvé leur place !
Qu'importe l'Italie et son ciel toujours pur ?
Il inspire, c'est vrai ; mais certain véhicule
Inspire mieux encor qu'un éternel azur.
C'est l'or. Moteur puissant, disons-le sans scrupule,
Au risque de blesser quelqu'orgueil furibond ;
Car il en faut. Or donc, le peuple qui spécule,
En artistes toujours fut un peuple fécond.

Nos deux amans pensaient cheminer vers l'église ;
Ils se croyaient bien près de la terre promise.
Encore quelques pas, disaient-ils, pour toucher
Au prieuré voisin dont pointait le clocher ;
Et leurs cœurs palpitaient d'amour et d'espérance :
Bonheur si court, hélas ! d'une ardeur qui commence.

Mais, derrière le pli qui ridait le terrain,
Un étrange tableau les a frappés soudain.
Dans ce lieu si désert autrefois, tout un monde
De travailleurs se meut et déchire le sein
Du sol, sans respecter sa surface féconde.
On élève et l'on creuse : un hameau s'est dressé ;
Un gouffre s'est ouvert. On fait grincer la scie ;
Ici la hache frappe, et là la lime crie.
Et ce bruit se confond au bruit plus cadencé
D'une pompe, plongeant dans le fond de l'abîme,
Et qui, par un rouage habile pour ce temps,
Et qu'activaient sans fin des chevaux haletans,
Absorbait sans relâche et jetait à la cime
Un torrent écumeux, dont le lit souterrain
Semblait grossir encor sous l'effort qui l'anime,
Comme s'il devait être et sans fond et sans frein.
Autels, jubés, tribune aux divines paroles,
Que des sculpteurs fervens, en apôtres nouveaux,

« Halte ! dit le baron. — Ce n'est pas la chapelle,
Répondit Sigefroi. — Nous irons quelque jour ;
Mais avant de serrer la chaîne solennelle,
Objet de vos désirs, promise à votre amour,
Un problème bien grave ici doit se résoudre.
Votre tendresse, enfans, voudra-t-elle m'absoudre ?
Dans ce gouffre béant, j'ai jeté jusqu'ici
Mes domaines, mon or, votre avenir aussi.
De la persévérance, un nouveau sacrifice,
Et nous verrons enfin ce sombre précipice,
Où j'ai vu s'engloutir mes biens et mon bonheur,
Nous rendre avec ces biens ce qui vaut plus, l'honneur ;
L'honneur d'avoir doté d'une source propice
Ce pays que le ciel a marqué pour grandir,
Et qui de mes travaux attend son avenir.
Oh ! seulement après cette noble conquête,
Ma Blanche, brillera sur ta charmante tête
La fleur d'hymen. Alors, libres de tout ennui....
Mais, enfans, dites-moi, pourrions-nous aujourd'hui
Nous livrer sans remords à l'éclat d'une fête,
Quand la ruine est là ; quand peut-être, demain,
Si Dieu ne lève pas l'obstacle qui m'arrête,
Nous serons, vous et moi, sans asile et sans pain !....

III.

Un an s'était passé. Dans l'antique demeure
Ils étaient réunis. La cloche annonçait l'heure
Où maître et serviteurs s'asseyaient au repas ;
Touchante égalité de l'ère féodale
Réformée avec soin dans l'ère libérale.
Mais la cloche vibrait, triste comme le glas,
Dans ce château désert ; car, avec la fortune,
Amis et serviteurs, c'est là chose commune,
Tous avaient disparu : la reine était sans cour,

Quoique plus belle encor de courage et d'amour.
Elle, si bienfaisante en un temps plus prospère ;
Qui voulait qu'autour d'elle on ne connût jamais
L'angoisse du besoin, le cri de la misère !
A peine songeait-on à ses nombreux bienfaits.
Quand sa main se ferma, plus d'une larme amère
Tomba de ses beaux yeux. Et ses touchants regrets,
A qui les donnait-elle ? Ah ! d'abord, à son père,
Qui mourait sans pouvoir, trop pauvre désormais,
Poursuivre ses travaux et ses vastes projets ;
Et puis aux malheureux déshérités comme elle
De l'espoir du travail et d'un riche avenir.
Et l'on avait cessé partout de la bénir ;
Car à l'or seulement l'homme reste fidèle.
Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on a fait des ingrats ;
Qu'après avoir loué, l'on en vient à maudire.
Heureux encore, heureux quand l'homme ne mord pas
La main qui l'a nourri, lorsqu'on la lui retire.
Nous sommes ainsi faits, j'ai honte de le dire :
En dépit de Buffon, l'homme dans certains cas
Paraît tenir un peu de la race des chats.

Mais Sigefroi, fidèle à sa gentille amie,
Lui tenait lieu de tout. Il eût donné sa vie,
Pour sécher quelques pleurs que Blanche aurait voulu
Cacher, qu'elle versait sur leur bonheur perdu.
Il avait, à son tour, plein d'un zèle sublime,
Pour mesurer le fond du redoutable abîme,
Engagé son domaine et fondu ses trésors.
Ils étaient donc égaux : il était pauvre alors ;
Car le gouffre sans cesse avare, infranchissable,
Après tant de travaux, d'ingénieux efforts
Ne vomissait toujours que de l'onde et du sable.
Vingt fois on avait vu l'intrépide baron
Sur le point de quitter, de perdre la partie....
« Mais sous l'eau, disait-il, existe le charbon,
» Qui sera pour la Flandre une source de vie ;
» Mes calculs sont certains. De ce lâche abandon

» Je serai responsable aux yeux de ma patrie.
» Elle attend, elle espère, elle a foi dans mon nom,
» Dans mon œuvre.. Et vingt fois, plus ardent à l'ouvrage,
Irrité par l'obstacle et pour le surmonter,
Réformant, inventant quelque puissant rouage,
Pièce à pièce engageant son antique héritage,
Il en était venu, ce jour, à supputer,
Sans savoir, désormais, où raviver sa bourse,
Que ses rêves, ce soir, à défaut de ressource
Allaient s'évanouir. C'était l'instant fatal,
Où l'avide usurier allait ouvrir ses serres,
Fondre sur le château, s'abattre sur les terres,
Se parer, insolent, de ce titre idéal
De baron, pour laver son ignoble origine
Et donner un faux lustre au fruit de sa rapine.
Quelques heures encore, et, de son vieux donjon,
Il sera donc chassé par le vol du faucon,
Ce pauvre novateur ; et puis des mains impures
Souilleront ses travaux ; ses livres tant aimés,
Ses rares manuscrits, à grands frais exhumés,
Seront jetés au vent comme autant d'impostures.
On dira : « C'est un fou ! » De ses rêves déçus
On rira. « Que n'a-t-il conservé ses écus,
» Au lieu de se livrer à ses folles pensées. »
Le puits sera comblé, les machines brisées ;
Le soc sera traîné sur ces trésors perdus,
Et puis, le lendemain, on n'y pensera plus.

Triste et dernier banquet au seuil de la misère :
Sur la table servie, où l'on voyait naguère
Les vases du Japon, le vermeil, le cristal,
Des mets rares, exquis, jetés en abondance,
Aux flatteurs affamés, fléau de l'opulence,
Se voyaient les débris de ce repas frugal.
L'argent avait fait place à quelque humble métal,
Et la joie aux soucis. Plus de riches tentures,
De tableaux précieux : les murs froids étaient nus.
Blanche avait sans regret dépouillé ses parures ;

De joyaux chatoyans, elle n'en avait plus ;
Ses dentelles aussi, merveilles de la Flandre,
L'usure avait tout pris, hélas ! pour ne plus rendre !
Mais plus grand et plus noble avec sa pauvreté,
Sur le front du baron, plein de sérénité,
Rien n'accusait le ciel. Il était calme et digne,
D'une âme résignée on y lisait le signe.

Alors à ses enfans qu'il presse sur son sein
Il dit : « C'en est donc fait, mon projet était vain ;
» Le ciel n'a pas voulu que j'eusse cette gloire.
» Je succombe aujourd'hui, quand peut-être demain !...
» Un seul jour eût suffi pour sauver ma mémoire.
» Ah ! croyez-moi, mon nom sera pris en pitié.
» Ceux qui disaient m'aimer d'une chaude amitié
» Me renieront aussi ; car lorsque l'homme tombe
» Sans atteindre son but, on insulte à sa tombe ;
» Après l'avoir loué, chacun lui jette au front,
» Au lieu d'une auréole, et l'injure et l'affront.
» Mais qu'importe, après tout, l'opinion du monde ?
» Sur ce mobile appui, malheur à qui se fonde !
» Oh ! moi, j'entrevoyais, comme dans un beau rêve,
» Une autre récompense, un prix plus glorieux.
» Un jour, le voile épais, qu'à peine je soulève,
» Levé sur ce pays, tombé de tous les yeux,
» Devait faire cesser sa trop longue inertie.
» L'homme, se réveillant d'un indigne repos,
» Voyait se dissiper les ombres du cahos.....
» Plus de secrets pour lui. La flamme du génie
» Lui révélait enfin que sa terre engourdie
» Etait riche et féconde, et que, par ses travaux,
» Il y verrait fleurir les Arts et l'Industrie.
» L'Industrie !... En tous lieux grondait sa voix d'airain !
» Grâce à cet élément que j'avais su lui rendre,
» Il ne gémissait plus sur ses forêts en cendre.
» Partout le fer touchait au foyer souterrain,
» Pour reprendre à la terre une aussi riche proie ;
» Un peuple de mineurs s'élançait avec joie

» Dans cette route ouverte aux entrailles des nuits,
» Et s'y frayait bientôt d'innombrables conduits.
» L'horizon s'éclairait de fournaises ardentes ;
» L'usine vomissait des flammes ondoyantes ;
» On travaillait sans cesse, on inventait toujours.
» Des appareils savants invoquant le secours,
» On doublait les produits, en enlevant à l'homme
» Les labeurs réservés à la bête de somme.
» L'homme ne devait plus, outil intelligent,
» Qu'imprimer au travail un mouvement utile ;
» Car les bras manqueraient au travail incessant.
» Plus loin dans l'avenir, j'entrevoyais encor
» Un moteur fabuleux, en prodiges fertile,
» Qui devait effacer, dans son rapide essor,
» Tout ce qu'on avait fait et de grand et d'utile.
» Cet agent,.... je le vois.... j'en conçois les effets!.... »

Le baron s'arrêta ; son regard extatique
Sembla s'illuminer d'un rayon prophétique.
Il reprit : « C'est alors qu'on verra nos guérets
» Produire une moisson en ce jour inconnue.
» L'homme s'honorera de guider la charrue :
» Industriel expert, savant agriculteur,
» Aux seuls épis dorés qui chargeront son aire
» Il ne bornera plus le fruit de son labeur :
» De l'usine, les champs seront l'auxiliaire.
» Ces produits luxueux qu'au tropique brûlant
» Des esclaves, courbés sous le fouet menaçant,
» Préparent pour le riche et les heureux du monde,
» Sans esclaves, la Flandre, un jour avec orgueil,
» Les tirera nombreux de sa terre féconde.
» L'Inde, si florissante au soleil qui l'inonde,
» Gémira sur ses champs et ses cases en deuil ;
» Et cherchant d'où lui vient cette atteinte fatale,
» Quel ciel plus chaud encore éclaire sa rivale,
» Elle verra, du monde hyperborée, un coin
» Inaperçu, petit, que le brouillard efface,
» Où tout se meut, s'agite, au fond, à la surface.

» Active fourmilière où chacun avec soin,
» Aidant au bien commun, avec prudence amasse,
» Et par sa propre force a vaincu le besoin.
» Le besoin ! Mais partout disparaîtra sa trace.
» Sur la hutte du pauvre on verra se dresser
» Des villages nombreux, des villes populeuses.
» Où les hommes pourront à peine s'entasser.
» La Flandre reverra ses fêtes si joyeuses,
» Ses splendides banquets et ses marches pompeuses !!!..

» Entendez-vous, enfants, ces cris, cette clameur,
» Qui se produit au loin et que l'écho répète !
» N'est-ce pas un triomphe ou le bruit d'une fête ? »
Mais Blanche et Sigefroi sentirent dans leur cœur
Un frisson se glisser. Oh ! l'excès du malheur
Aurait-il abattu cette tête si forte?
Pensèrent-ils ; mais non. Bientôt le vent leur porte
Des cris plus rapprochés. Puis un nouveau frisson
Les parcourt, et tous trois, attentifs, sans haleine,
Ils écoutent encore, ils respirent à peine.

« Le moment est venu, dit enfin le baron ;
» Car ces accens joyeux, cette clameur soudaine
» Est un triste signal. Le peuple du domaine
» Salue un nouveau maître. Ainsi, dans tous les temps,
» L'homme s'attache au char de celui qui s'élève.
» Ici doit donc finir mon bonheur et mon rêve !
» Mais avant de quitter le toit de mes ayeux,
» Autant qu'il est en moi, je dois vous rendre heureux :
» Au jour de ton hymen, ma Blanche bien aimée,
» Je voulais sur ton front fixer un rameau d'or,
» Et je n'y puis placer qu'une fleur embaumée.
» Ah ! tous deux sur mon cœur, venez, venez encor. »

. . . . . .

On vit, en cet instant, un cortége en tumulte
Envahir le perron et les cours du château.
Des chants et des accords tintaient comme l'insulte.

Un char, jonché de fleurs, pavoisé d'un drapeau
Etait surtout l'objet de ce culte nouveau.

Enfin la porte s'ouvre aux cris de la cohue.
Elle entre ; mais bientôt sa joie est contenue ;
Un tableau solemnel la frappe et la saisit.
Aux genoux du baron, ses enfants, l'âme émue,
Arrosent de leurs pleurs la main qui les bénit.
Pour prier avec lui dans un humble silence,
Aux pieds du pauvre noble on s'était prosterné ;
On eût dit qu'il était toujours environné
Du prestige qui plane autour de la puissance.

« Que voulez-vous de nous, dit enfin le baron,
» Pourquoi ces cris joyeux, au jour que j'abandonne,
» Malheureux fugitif, cette triste maison ?

» —Seigneur, que votre cœur nous aime et nous pardonne:
» Il fallait, disiez-vous, pour fêter l'union
» De notre belle reine, une riche couronne,
» Digne de ses vertus, digne de votre nom.
» Celle que vous cherchiez et que le ciel lui donne,
» Nous l'apportons, seigneur : ce char qu'on environne
» Où flotte, orné de fleurs, notre vieux fanion ;
» Autour duquel la joie éclate et tourbillonne,
» Il contient, gloire à vous, notre premier charbon ! »

SÉANCE PUBLIQUE

du 15 décembre 1839.

HÔTEL-DE-VILLE.

PROCÈS-VERBAL.

Présents : MM. *Dinaux, Boulanger, Deffaux, Rousseau, Hocques, Royer, Marbotin, Bernard, Meilhan, Lefebvre, Deruesne, Delannoy, Boduin, Mabille, E. Lefebvre, Pesier, Dubois.*

La séance est ouverte à deux heures.

Le Secrétaire donne lecture de son Rapport, compte-rendu des principaux travaux de la Société depuis le premier janvier 1836.

M. DEFFAUX, Secrétaire-Archiviste, rapporteur de la Commission des concours agricoles, lit un compte-rendu de ces divers concours, et ajoute des considérations sur la marche de l'agriculture dans l'arrondissement de Valenciennes.

M. BERNARD donne lecture d'un Rapport sur le concours de sculpture.

M. *Arthur* DINAUX, Président, au nom de la Commission nommée pour le concours de Poésie, lit un Rapport sur ce concours, dans lequel il retrace l'histoire de la poésie dans les villes du Nord de la France, l'origine des *Puys d'Amour* et des chambres de rhétorique.

Sur l'invitation de Monsieur le Président, M. H. Carion, lauréat du concours de poésie, lit sa légende ayant pour titre : *Notre-Dame du Saint-Cordon*.

En l'absence de M. Audenelle, M. Boduin donne lecture d'une pièce de vers intitulée : *La Providence*.

La distribution des prix est faite dans l'ordre suivant :

CONCOURS DE LABOURAGE. — *Charrue Brabant ;* — 1er prix : M. ADOLPHE VERRIER. 2e. prix : M. NOTTELET — *Charrue Harna*. — 1er Prix : M. DESIRÉ HORNU ; 2e prix : M. BENJAMIN LUSTREMANT.

Ensemencement du blé en lignes. — 1° Une médaille d'argent à M. CRESPIN, d'Haulchain ; — 2° une médaille de bronze à M. BENOIT HOUDART, de Lourches ; — 3e un rappel de médaille et 120 francs à M. D'HALLUIN, de Douchy.

Instrumens aratoires. — Une médaille d'argent et 100 francs à MM. CARTIER frères, de Raismes, pour une charrue, nouveau modèle, de leur invention.

Concours de Poésie et de Sculpture. — 1° La coupe d'argent à M. H. CARION, de Cambrai, auteur de la légende : *Notre-Dame du Saint-Cordon*.

2° Une médaille d'or de 150 francs à M. J. AUDENELLE, auteur de la pièce intitulée : *La Providence.*

3° Une Mention honorable toute particulière à M. DESIRÉ TRICOT, de Valenciennes, auteur de la satyre intitulée : *Le Pauvre Diable au* XIX^e^ *siècle.*

4° Une médaille d'argent et une somme de 100 francs à titre d'encouragement à M. THÉOPHILE DEBAISIEUX, auteur d'un projet de monument à élever à la mémoire de Duchesnois.

Les lauréats du Concours de Poésie reçoivent, en outre, des palmes et des diplômes en parchemin, qui constatent leurs succès.

MM. H. CARION et TRICOT, qui assistent à la séance, et le Chef de la Musique de la Garde Nationale, qui a bien voulu y prêter son concours, reçoivent chacun un jeton de présence.

Le Président,
ARTHUR DINAUX.

Le Secrétaire,
AUG. DUBOIS.

SÉANCE PUBLIQUE.

du 15 *décembre* 1839.

RAPPORT DU SECRÉTAIRE.

MESSIEURS,

Arrivé à un certain point de la carrière qu'il parcourt, l'homme se plaît parfois à jeter un regard en arrière. Un secret instinct le pousse à contempler ce temps qui fuit, à interroger ce passé qui enferme ses regrets, rappelle ses espérances....

C'est aussi du passé que nous allons vous entretenir. La marche de notre société, ses œuvres, ses concours, durant les quelques années qui viennent de s'écouler, tels sont les objets dont nous nous occuperons ensemble; — pour les sociétés comme pour l'homme, le passé est souvent l'enseignement de l'avenir. Au charme que nous éprouverons parfois à évoquer le souvenir d'un temps qui n'est plus, quelques regrets sans doute viendront malgré nous se mêler; mais rien n'est pur de regrets ici-bas, heureux même qui les inspire !

Le réglement impose à votre Secrétaire le devoir de vous rappeler les travaux de la société à partir du dernier rapport; il date du 1er. janvier 1836. Cet intervalle bien long ne me-

permet de tracer de ces quatre années qu'un aperçu rapide. Je fouillerai çà et là au hazard, j'indiquerai les principaux ouvrages, dussé-je en laisser de côté quelques-uns de remarquables ; — la tâche est lourde, et l'œuvre aura besoin d'indulgence.

J'attacherai tout d'abord mes regards, sur cette science, première source de nos richesses, seule garantie de l'avenir des peuples, et qui mérite à un si haut point nos encouragemens et notre sollicitude ; je veux dire l'Agriculture.

Société d'agriculture avant tout, vous avez compris, Messieurs, que, pour assurer l'accroissement de nos produits agricoles, il vous fallait inspirer à l'agriculteur un peu plus d'amour pour la partie théorique de son art ; — que ce n'était pas trop de tous vos efforts pour l'entraîner dans la voie des expériences ; — et pour atteindre ce but, vous avez ouvert des concours, acheté des instrumens aratoires d'invention nouvelle, répandu quelques écrits, et récompensé l'agriculteur chez lequel vous avez rencontré cet esprit d'innovation qui mène au progrès.

Lors du dernier concours, vous avez remarqué avec satisfaction que ces charrues nouvelles introduites récemment dans le pays, et seulement depuis que la culture de la betterave s'est étendue dans nos campagnes (1), se trouvaient en nombre égal à celles qui, seules, étaient jadis en usage (2). Vous y avez vu fonctionner une charrue nouveau-modèle d'invention locale, et vous en avez récompensé les auteurs.

---

(1) Les Charrues-Brabant.

(2) Les Charrues-Harnas.

L'avenir vous permettra d'être plus large encore d'encouragemens pour les essais heureux, pour les innovations utiles. Quelqu'un qui avait rang parmi vous, s'est souvenu, dans ses derniers jours, des arts et de l'agriculture ; une somme de 10,000 francs a été léguée par lui à la société dont il fut longtems le président, et pour vous conformer à ses volontés dernières, vous avez, du revenu de cette somme, institué un *prix-Mathieu* pour l'agriculture, qui vaudra bien des *prix d'éloquence* et des *prix de savoir*.

Parmi les moyens propres à faire entrer l'agriculture dans la voie du progrès, la publication d'un ouvrage périodique doit marquer en première ligne. Cette publication, vous l'avez rencontrée dans la *Flandre agricole*, journal destiné spécialement aux questions d'économie rurale. Si des règles d'agriculture peuvent être indiquées, c'est bien dans les riches plaines de notre fertile Flandre qu'elles doivent trouver des interprètes. La Flandre agricole, dont MM. Grar sont les fondateurs, a paru sous le patronage de la Société ; — aucune publication n'en était plus digne.

Si l'agriculture est le premier des besoins, si elle moralise les populations et assure leur bien-être, les lettres à leur tour parsèment la vie de momens heureux, et nous aident à en traverser les mauvais jours, elles méritent bien aussi leur place dans votre souvenir.

Au nombre des productions littéraires reçues par la Société, vient se placer, le premier en date, un livre paru sous le titre modeste de : *Petites Histoires du pays de Flandre et d'Artois*. Ce recueil publié par M. Duthilleul, membre correspondant de la Société, sur les manuscrits de M. Guilmot, nous retrace l'his-

permet de tracer de ces quatre ce. Là, se
pide. Je fouillerai çà et là au h cits naïfs où
paux ouvrages, dussé-je en s fragmens on
remarquables ; — la tâche t retracés, l'a-
d'indulgence. qui s'y ratta-

J'attacherai tout d nous citerons volontiers cette
première source d dû coûter tant de soins et de veilles à
des peuples, et ien. Grâce à M. le marquis de Fortia, dé-
mens et notre De Guyse, l'annaliste de nos contrées, ne peut

Société sa science, ses récits, ses chroniques, sont aujour-
sieurs à la portée de tous. Au milieu des traditions merveilleuses
cole parfois recueillies avec complaisance sur l'origine de
pr quelques villes, sur le berceau de quelques peuples, on pourra
toujours distinguer le fond vrai des événemens et des choses
et y puiser d'utiles renseignemens pour l'histoire du pays. Pour
nous, habitans de la ville où vécut et mourut J. De Guyse, nous
devons à son savant traducteur une reconnaissance éternelle, et
le pays doit aux cendres, ignorées jusqu'à ce jour, du mo-
deste chroniqueur, quelque monument, quelqu'urne ciné-
raire (1).

Parmi les membres qui composent notre Société, la poésie compte quelques adeptes. MM. Théodore *Lorin*, *Boulanger*, *Audenelle*, sont du nombre, et leurs vers bien souvent sont venus jeter quelque charme au milieu de nos discussions agricoles ou archéologiques.

---

(1) Jacques De Guyse, mort à Valenciennes, le 6 février 1399, fut enterré dans le cimetière du couvent des Récollets, qui, depuis, a fait partie de la Place dite *Joséphine*, ainsi appelée du nom de l'Impératrice.

ent encore, nous avons reçu de M Lorin, un
, sous le titre de : *Fables et poésies fugi-*
nt, nous y avons remarqué plusieurs pages
charme et de naïveté séduit le lecteur.
.e nous a paru une allégorie pleine de
.auté, et chacun de nous en a retenu cet adage
ue tous les tems et de tous les lieux,

« Le sage plaît toute sa vie,
» Et le fou n'amuse qu'un jour. »

M. Lorin termine son livre par un épilogue intitulé : *Mes 65 ans*. Cette pièce paraît être l'*exegi monumentum* de l'auteur, ou plutôt l'expression de ces craintes vagues et soucieuses qui saisissent tout poëte en face de l'avenir. Ses vers auront-ils du succès, le poëte mourra-t-il tout entier. En songe, il croit voir le Dieu de la poésie lui sourire et son œuvre lui mériter quelque gloire. Mais il craint le réveil ; — si ce n'est qu'une illusion, s'écrie-t-il,

« O mes amis, laissez-moi ma chimère ! »

heureuse illusion, douce chimère de la gloire, n'êtes vous pas du berceau à la tombe le plus beau rêve de l'homme !

Vous avez encore reçu, Messieurs, et vous connaissez tous, un livre sorti des presses Valenciennoises ayant pour titre : *Poésies par M. Boulanger*. Composé surtout en l'honneur des dames, dont il trace parfois de suaves portraits, ce recueil de poésies intimes, fidèle reflet de la vie, en rappelle tous les plaisirs, toutes les déceptions, tous les écueils. *Un premier Soupir, Une femme, Un rêve*, en ont dicté les pages brûlantes ; —

la gloire, les héros, le malheur, y trouvent aussi de dignes chants. *Les derniers momens d'un brave*, *Prière aux riches*, nous ont paru l'expression de nobles sentimens, de nobles pensées ; l'Ode *A mon pays* est d'un mode plus lyrique encore ; rien n'est inspirateur comme le souvenir du tott natal. *Les regrets d'un jeune homme*, respirent cette mélancolie vraie que laisse après lui un bonheur perdu sans retour. Là sont retracés sous de brillantes couleurs, ces rêves dorés de l'enfance qui s'évanouissent au souffle de l'âge ; — là semblent renaître pour nous ces jours heureux si rares et qui passent sans retour, mais dont Dieu paraît avoir permis à la lyre des poètes de réveiller chez nous l'inéffable souvenir.

Pour terminer ce qui regarde le poètes, je n'ai plus qu'à vous parler de M. Audenelle. Membre titulaire de la Société pendant quelques mois, M. Audenelle, par suite de son changement de résidence, en est devenu membre correspondant. Depuis, comme alors, nous avons reçu de lui diverses pièces de vers marquées du cachet de la vraie poésie. Jusqu'à ce jour, nous ne connaissons de M. Audenelle, aucun recueil Ses pièces, fugitives comme les occasions qui les ont fait naître, ont été pour la plupart confiées à des feuilles plus fugitives encore ; mais désormais parmi nous ses vers et son souvenir ne peuvent plus périr. M. Audenelle est aujourd'hui l'un des lauréats du concours de poésie.

Un illustre philosophe de ce siècle a dit de la littérature qu'elle est *l'expression de la Société*. Dans la littérature d'un peuple comme dans ses monumens, dans ses écrits comme dans ses institutions, gît donc le symbole de sa vie et de son histoire ; c'est ce qu'a bien compris l'auteur d'un livre sur *les*

Trouvères. Nous allons vous parler de ce livre; mais auparavant disons un mot des Trouvères (1).

La Gaule fut de bonne heure la patrie des poètes. Les premiers furent les Bardes, mais les chants des Bardes se sont éteints avec la nationalité Gauloise. L'épée romaine a coupé les sombres forêts druidiques où résonnait leur rote (2) harmonieuse, et devant le fer sacrilège a fui l'antique poésie de la Gaule. — Une poésie grèco-romaine remplaça celle des Bardes. Les Troubadours dans le Midi, et les Trouvères dans le Nord de la France, en devinrent la personnification. Mais les chants des trouvères et des troubadours ne furent pas comme un lointain écho des poésies druidiques (3). Les Druides avec les dieux avaient emporté les poètes. L'Ecosse et la mélancolique Irlande étaient devenues le dernier asile des Bardes; — il faut des poètes, des chants aux pays malheureux, la lyre parfois console !

Quoi qu'il en soit, le Nord de la France eut dans ses Trouvères, des poètes qui ne manquèrent ni d'imagination ni d'élégance. Jusqu'à ce jour les Troubadours étaient connus pres-

---

(1) *Trouveur, Trouvère, Troubadour, Trouvadour,* répondent à notre mot : *Poëte*, formé du grec Πόιεω qui signifie *inventer, trouver.* *(Trouvères Cambrésiens).*

(2) La *rote* des Trouvères n'est autre chose qu'une altération du mot celtique *cruid*, qui désigne la harpe chez les Bardes Gallois et chez Ossian, et que Fortunat appelle *Chrotta britannia.*

(J. J. Ampère.)

(3) Le chant des Bardes, a dit M. J. J. Ampère, n'a guère fourni à la lyre des trouvères que son nom.

que seuls, et cependant les Trouvères ne méritaient pas l'oubli.

Mais, quel avait été le nombre de ces Trouvères ; qu'étaient-ils devenus ? Le temps qui fuit sans retour, avait-il emporté l'écho de leurs derniers chants avec leur dernier soupir ; — quelle contrée, quelle ville du Nord de la France, pouvaient revendiquer l'honneur de leur naissance ; — c'est ce qu'a tâché de découvrir l'auteur de l'histoire des Trouvères.

La Société littéraire de Cambrai, appela, la première, l'attention des savants sur cette intéressante matière ; M. Arthur Dinaux répondit à l'appel, et la Société d'Emulation de Cambrai couronna, dans une de ses solennités littéraires, *les Trouvères Cambrésiens*.

En 1835, le congrès scientifique de Douai émit le vœu que l'on s'occupât de l'histoire des Trouvères du Nord de la France. L'auteur des *Trouvères Cambrésiens* se mit encore à l'œuvre et déjà ont paru les Trouvères de la *Flandre et du Tournaisis*.

Ce long et rude travail nous paraît être un véritable service rendu à la science, à l'histoire du pays et aux amis de la littérature du moyen-âge. C'est de plus une œuvre de nationalité qui arrache à l'oubli des siècles, des hommes dont s'honorent les lieux qui leur ont donné le jour. Mais ce travail n'a déjà plus besoin de nos éloges ; l'auteur en a reçu de plus haut la récompense la plus flatteuse. Dans sa séance annuelle du 2 août 1839, l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, a accordé une Mention honorable à l'histoire des Trouvères.

Après les Trouvères, nous croyons pouvoir placer l'ouvrage qui se publie à Valenciennes, sous le titre d'*Archives du Nord de la France et du Midi de la Belgique*. L'histoire des hommes dont la vie a jeté quelqu'éclat sur nos contrées, celle des monumens de toutes les époques qui parsèment encore le pays compris entre les rives de l'Escaut et de la Meuse; — les vieilles traditions historiques dont les échos sont près de s'éteindre; tels sont en général les élémens de cette intéressante publication. La Société est abonnée à ce receuil, il est du nombre de ceux qui méritent ses encouragemens.

Nous avons encore à citer comme l'œuvre d'un des membres titulaires de la Société, deux brochures du plus haut intérêt sur divers manuscrits de la Bibliothèque de Valenciennes. Depuis quelque tems de précieuses découvertes ont été faites parmi les livres de cette riche bibliothèque, peut-être en reste-t-il encore à faire; nous ne pouvons qu'émettre le vœu de voir s'achever un jour le catalogue des manuscrits qui s'y trouvent en grand nombre. *Un mot de plus sur l'auteur de l'Imitation de J.-C.*, *Rapport sur divers manuscrits français*, tels sont les titres des deux brochures adressées par M. Mangeart à M. Cousin. Ces deux brochures ne sont pas les seuls ouvrages qui nous aient donné la mesure du mérite de leur auteur. La traduction de plusieurs œuvres de Cicéron et d'Ovide, dans la collection des classiques de Panckoucke, nous ont révélé, dans l'ancien professeur de philosophie, l'homme nourri des études graves et profondes qu'exige la carrière de l'enseignement.

Après les travaux littéraires, Messieurs, l'étude de la bibliographie vous a paru digne de toute votre attention. A l'exemple de la ville de Douai, vous avez conçu pour Valenciennes, le projet d'une histoire bibliographique. Une commision a été choi-

sie parmi vous, pour s'occuper de ce travail ; de nombreux matériaux ont été recueillis, et une découverte toute récente en a fourni d'inattendus. Jusqu'à ce jour, plus d'une ville du Nord de la France revendiquait pour elle l'honneur de la première typographie ; désormais cet honneur est acquis sans conteste à notre ville. Valenciennes a vu sortir de ses presses des productions littéraires dès les années 1499 et 1500, un demi-siècle après la découverte de l'imprimerie. Le père de la typographie Valenciennoise, qui était en même temps, croit-on, *l'imagier*, dont on lit le monogramme sur quelques exemplaires de gravures sur bois, avait nom *Jehan de Liège* (1).

On connaît déjà quatre ouvrages sortis de ses presses. L'un est à la Bibliothèque du Roi, à Paris, un second est en Angleterre ; — les deux autres, revenus de Londres en France, sont rentrés pour n'en plus sortir, sans doute, dans la ville qui leur a donné le jour (2).

La première pierre de notre histoire bibliographique paraît donc trouvée maintenant ; l'œuvre se terminera bientôt d'elle-même, elle promet trop pour rester inachevée, et quoi qu'il arrive désormais, la découverte dont Valenciennes se glorifie à juste titre, lui assure peu de rivales.

---

(1) *Jehan de Liège* demeura à Valenciennes, d'abord sur le Pont des Rhôneaux, aujourd'hui Place des Viviers, et plus tard devant le couvent de Saint-Pol ou des Dominicains, près l'église Notre-Dame actuelle. Les ouvrages par lui imprimés relatent ces deux demeures.

(2) Ces deux ouvrages reposent aujourd'hui dans la riche bibliothèque de M. Dinaux, à côté de quelques gravures marquées du nom de notre célèbre typographe.

Ce n'est point assez pour nous, Messieurs, de vous avoir entretenu des membres qui composent aujourd'hui notre Société, et de leurs œuvres ; — le présent n'exclut pas la mémoire du passé, et nous devons à ceux qui ne sont plus, quelque tribut de regret et de souvenir.

En parlant de l'agriculture, j'ai cité un nom qui en est devenu le protecteur. Le *Prix-Mathieu* rappellera toujours celui que nous comptions naguère parmi nous ; mais ce nom ne dit point toutes nos pertes.

Le vétéran des hommes de lettres de nos contrées, l'un des fondateurs de notre Société, qui en est resté membre honoraire jusqu'à son dernier jour, M. Hécart n'est plus. Après une vie des plus laborieuses et qui ne fût pas sans utilité pour les autres, M. Hécart s'est éteint doucement au milieu de ses travaux et de ses livres.

Naturaliste, poète, historien, journaliste, antiquaire, romancier, le fécond et infatigable écrivain, avait acquis, en plus d'un genre, une réputation littéraire. Dans sa longue et honorable carrière, M. Hécart a propagé dans Valenciennes, sa ville natale, le goût de la science et de la littérature, que lui-même avait puisé dans ses études. L'un de vous, Messieurs, dans une notice pleine d'intérêt et de souvenirs, nous a raconté sa vie toute entière, et nos mémoires, qu'ont enrichis quelques-unes des œuvres de l'homme de lettres que nous regrettons, ont accueilli avec empressement la notice de sa vie et de ses travaux.

La mort inattendue d'un de nos jeunes collègues, a été aussi l'objet de nos regrets les plus sincères. Un nom qu'un autre avait illustré par les armes, et qu'il devait honorer par la scien-

ce ; des fonctions publiques importantes qu'il exerçait avec talent et intégrité, — tels étaient les titres qui recommandaient à notre estime le neveu du général Foy. Sorti l'un des premiers de l'école où se forment les savants, nommé plus tard ingénieur des mines de notre arrondissement, M. Foy s'occupait sans relâche de la carte géologique de nos contrées. L'étude minéralogique du pays était aussi l'objet de ses ardentes recherches, mais la mort qui ne choisit pas l'a surpris au milieu de ses veilles. Avec M. Foy, le pays a perdu de précieux matériaux recueillis pour son histoire géologique ; la science regrette en lui un adepte, et notre Société un membre dont les travaux devaient l'honorer un jour.

Nous touchons, Messieurs, au terme de notre tâche. Fidèle à notre mission de vous rappeler le passé, nous vous l'avons fait parcourir d'un coup d'œil rapide mais exact.

Le passé satisfait-il à vos exigences, réalise-t-il et au-delà vos vœux, vos espérances ; — non sans doute, Messieurs, car il n'est donné ni à l'homme ni aux sociétés de prospérer tout d'un coup et sans entraves. Mais, Messieurs, si vos encouragemens, si les concours institués par vous, ont pu faire naître quelque part l'amour du travail qui mène à la pensée du bien ; — si vos œuvres ont développé le goût des lettres, inspiré ou agrandi l'amour du pays par l'étude de ses souvenirs historiques ; — si l'agriculteur en recevant la récompense par vous promise a senti quelqu'allégement pour ses rudes fatigues ; — si le poète à la vue de la coupe du vainqueur, a oublié toutes ses veilles, et rêvé quelque instant, la gloire ; — tout cela n'est-ce rien, Messieurs, n'est-ce point là, pour vous, la plus douce des récompenses, la seule qui soit digne de votre ambition !

AUG. DUBOIS.

RAPPORT

SUR

LES CONCOURS AGRICOLES

DE 1859,

Par M. Deffaux, rapporteur de la Commission.

Messieurs,

Les Sociétés d'Agriculture, instituées dans un but d'utilité générale, sont destinées à former autant de centres où doivent être recueillies et étudiées les théories nouvelles, les découvertes et les pratiques agricoles jugées utiles, afin de les répandre avec sagesse, et de combattre sans perturbation la routine qui a si longtems régné dans les campagnes. Elles doivent sans cesse travailler à éclairer les masses laborieuses, qui, faute de tems et de moyens d'étude, resteraient stationnaires, ne connaîtraient jamais d'autres pratiques que celles de leurs pères, les transmettraient sans progrès à leurs enfans, et ainsi perpétueraient aveuglément les fausses théories dans un art où elles peuvent être si funestes et qu'il est si important de perfectionner chaque jour.

L'arrondissement de Valenciennes est, sans contredit, plus avancé que beaucoup d'autres en agriculture ; les terres y sont devenues généralement très-fertiles par les soins et l'habileté des cultivateurs ; les produits sont d'une grande richesse. Cependant il ne faut pas croire que son sol donne tout ce qu'on en peut attendre : il y a beaucoup d'améliorations à introduire dans l'économie rustique, par l'emploi des instrumens perfectionnés, par le choix des bonnes races de bestiaux, par l'adoption de plusieurs espèces de cultures négligées et qui seraient, dans certaines circonstances, d'un grand avantage. La Société d'Agriculture de cet arrondissement, par une circonspection qu'on ne saurait blâmer, a cru devoir marcher lentement dans la voie des améliorations ; elle ne veut surtout conseiller aucune expérience hasardeuse qui compromettrait l'avoir des cultivateurs. Aussi, quoique bien pénétrée du but de son institution, elle s'est bornée, dans ces premières années de son existence, à encourager, par des concours annuels, les cultivateurs qui se montrent les plus habiles dans la pratique du labourage, cette première cause de la fertilité du sol, et dans l'emploi des instrumens les plus propres à forcer la terre à donner de bonnes récoltes. Elle a ensuite fait tous ses efforts pour introduire l'ensemencement en lignes, qu'elle regarde comme le moyen le plus certain d'accroître de beaucoup la richesse des campagnes.

C'est dans ces intentions qu'elle a rédigé, chaque année, le programme de ses concours agricoles. Vous entendrez, sans doute avec intérêt, les noms des cultivateurs recommandables qui viennent recevoir aujourd'hui les récompenses promises, et l'énoncé des motifs qui ont déterminé la Société à les leur décerner.

Concours de labourage.

Le vingt-sept octobre 1859, la Société d'Agriculture s'est rendue à quelque distance de Marly, sur une pièce de terre appartenant à M. Isidore Monchicourt.

Là, se trouvaient réunis un nombreux jury, composé des cultivateurs les plus expérimentés de l'arrondissement, une foule de spectateurs attirés par l'intérêt de cette solennité, enfin les concurrens au nombre de vingt, savoir : dix pour labourer au brabant, et dix pour le harna.

La pièce de terre avait été partagée la veille, par les soins de M. Rousseau, en vingt parties égales de sept ares chacune, présentant alternativement une extrémité large et une étroite, afin que les concurrens pussent faire preuve de leur adresse à tracer les courts sillons, ou, comme l'on dit, *les courts tours*. Ces vingt pièces étaient parfaitement semblables ; cependant elles furent tirées au sort : chaque laboureur alla se placer devant celle qui lui était échue, et, à un signal donné, le concours commença.

Un quart d'heure après, il y eut une halte, pendant laquelle le jury mesura la profondeur du labour. Le concours continua, et, à la fin, il fut tenu note du tems que chacun avait mis à l'exécuter.

Les Commissaires visitèrent avec le plus grand soin chaque labour, pour juger de la bonté et de la régularité du travail. Pour l'apprécier sous ce double rapport, on établit trois catégories, pour chaque genre de charrue : le bon labour, le médiocre et le moins bon.

Les concurrens au brabant furent ainsi classés :

Bon labour.... .	4
Médiocre.....	5
Moins bon.	4

Ceux labourant avec le harna le furent ainsi :

Bon labour.....	5
Médiocre..	4
Moins bon.....	5

Restait donc à comparer entre eux chacun des avantages obtenus par les concurrens : l'un avait labouré plus profondément, l'autre en moins de tems ; celui-ci avait fait un travail plus propre et plus régulier. La Commission est alors entrée sous la tente qui avait été dressée pour la recevoir et a délibéré à huis-clos. Les voix ont été unanimes pour prononcer le jugement suivant :

CHARRUE BRABANT.

1er. Prix. — *Médaille d'argent et cinquante francs.*

VERRIER (Adolphe), valet de labour, chez M. Leduc, à Artres.

2e. Prix. — *Médaille de bronze et trente francs.*

NOTTELET (François), valet de labour, chez M. Philippe Miroux, à Valenciennes.

CHARRUE HARNA.

1er. Prix. — *Médaille d'argent et cinquante francs.*

HORNU (Désiré), valet de labour, chez M. Isidore Monchicourt, à Marly.

2e. Prix — *Médaille de bronze et trente francs.*

LUSTREMENT (Benjamin), laboureur chez M. Mallet, à Saultain.

Les récompenses pécuniaires ont été distribuées sur le champ; les médailles vont l'être dans cette séance.

Ce concours, le plus remarquable de tous ceux ouverts depuis six ans par la Société d'Agriculture, nous a fourni plusieurs observations importantes.

Les brabants, qui étaient à peine connus, il y a six ans, dans notre arrondissement, se sont montrés, au dernier concours, en nombre égal à celui des harnas; ce qui prouve qu'ils commencent à être appréciés, et que leur usage se répand de plus en plus. Ce résultat heureux est dû, en partie, aux efforts de la Société d'Agriculture, qui, dans tous les concours, dans les expériences publiques et dans ses publications, n'a pas cessé de préconiser cet utile instrument aratoire.

En 1833, la Société d'Agriculture, après une expérience faite en présence d'un grand nombre de cultivateurs, avait signalé à la Commission de l'Exposition des Arts et de l'Industrie, le brabant à rasette de M. Isidore Planchon, maréchal à Landas, canton d'Orchies. Cette charrue obtint la médaille d'or décernée par la ville de Valenciennes. Deux charrues de cette espèce ont paru au concours de cette année; les labours qu'elles ont opérés étaient très-profonds. Celui d'Adolphe Verrier, qui a obtenu le 1er. prix, avait 21 centimètres de profondeur, et celui de François Nottelet, second prix, 25 centimètres. Après ce premier labour, toutes les herbes, toutes les racines étaient si profondément enfouies, la terre était si complètement retour-

née, que les membres du jury ont été unanimes pour déclarer qu'il suffisait d'un simple coup de herse pour semer ensuite. La terre préparée par Verrier, quoique labourée à une moindre profondeur, se faisait surtout remarquer : elle était d'une netteté, d'une régularité, d'une propreté qui prouvaient à la fois et l'habileté du laboureur et la supériorité de l'instrument. L'usage de cette charrue se répandra nécessairement ; elle remplacera peut-être un jour les brabants simples qu'elle surpasse de beaucoup en avantages, surtout pour les terres à défricher ou infectées de chiendent, et pour celles qu'on veut ensemencer au semoir-Hugues.

Enfin, Messieurs, ce concours est encore remarquable par l'apparition d'une nouvelle charrue, qui fonctionnait pour la première fois, et qui a mérité l'attention du jury et des nombreux spectateurs.

Cette charrue, qui a plus d'analogie, peut-être, avec le harna qu'avec le brabant, est de l'invention de MM. Cartier frères, à Raismes. Elle marche avec une ou deux roues fixées dans une mortaise pratiquée à l'extrémité antérieure de *l'âge*. Elle présente deux versoirs qui sont mobiles au moyen d'un mécanisme fort simple et qui n'exige qu'un seul mouvement. La charrue doit-elle verser la terre à droite du laboureur ; il suffit de porter à la gauche du manche de la charrue, une sorte de levier qui, tout à la fois, écarte l'aile droite, change la position du coutre, et applique l'aile gauche sur le corps de la charrue. Dans cette position l'aile gauche n'agit pas, c'est l'aile droite qui fonctionne. Au bout du sillon, et pour revenir, un mouvement contraire, imprimé au levier, écarte le versoir gauche, modifie la position du coutre et rapproche de l'axe de la charrue l'aile droite qui devient une surface glissante.

Employée de cette manière, c'est un harna : elle peut fonctionner comme brabant, si l'on veut tourner autour du premier sillon et ne faire fonctionner qu'une seule des deux ailes. On peut encore la convertir en binot, en abaissant les roues, en plaçant chacune des ailes à égale distance de la charrue et le coutre dans l'axe même du tirage.

Cette charrue a fonctionné avec beaucoup de facilité, mais à une moindre profondeur que les autres. Cette profondeur constatée n'était que de 18 centimètres; encore était-elle un peu forcée, car le derrière de la charrue sautillait dans le sillon. Pour marcher régulièrement, elle n'aurait dû atteindre qu'à 16 centimètres. Il faut faire remarquer aussi qu'elle fonctionnait pour la première fois, que celui qui la conduisait n'avait pu encore l'étudier, et que l'inventeur se propose de remédier à l'imperfection signalée.

Telle qu'elle est présentement, elle peut faire un bon service dans les terres peu profondes. Aussi légère que le brabant, elle a l'avantage de continuer son labour du même côté, sans que le laboureur soit obligé de tourner autour du premier sillon tracé.

M. Désiré Blanquet, l'un des spectateurs de cet intéressant concours, s'est empressé de commander à l'inventeur une charrue semblable.

Le jury, frappé des avantages de ce nouvel instrument, a cru devoir le signaler comme digne de récompense ; et la Société a sanctionné ce jugement, en décernant à Messieurs Cartier frères une prime de cent francs, et une médaille d'argent.

Ensemencement en lignes.

Un des membres fondateurs de la Société d'Agriculture de Valenciennes, M. Devred, dont nous regrettons tous la perte, a fait de grands efforts pour introduire dans notre arrondissement la pratique de l'ensemencement en lignes. Les avantages que ce mode assure aux cultivateurs sont nombreux et importants.

1° Il économise un tiers au moins de la semence.

2° Tous les grains semés sont placés à la profondeur convenable; ils germent tous, parce qu'ils ne sont pas exposés à la voracité des oiseaux : la gelée la plus forte les épargne, parce qu'ils sont protégés par une suffisante épaisseur de terre.

3° Chaque grain produit un plus grand nombre de tiges, parce que, pendant l'hiver, les radicules se développent plus nombreuses sous la couche de terre qui les recouvre.

4° Tous les chaumes s'élèvent à la même hauteur et portent des épis également forts et pleins; parce que, pendant la saison froide, aucun grain n'a souffert, et que, dans les chaleurs, le collet de la racine, centre vital des végétaux, se trouve, par sa profondeur, placé en terre suffisamment humide.

5° L'espace qui est entre les tiges permet de détruire au printems, par un ou deux sarclages complets, les herbes parasites qui étouffent le bon grain et absorbent, en pure perte, les sucs nourriciers de la terre.

6° Tous ces avantages produisent, en résultat final, une récolte plus abondante, des grains plus gros, plus égaux et plus lourds.

La Société d'Agriculture, persuadée par les expériences de M. Devred, et par les raisons puissantes que nous venons d'énumérer, a offert, chaque année, des encouragements pour la propagation de l'ensemencement en lignes, afin d'en introduire la pratique dans l'arrondissement. Si elle réussit dans sa louable entreprise, elle aura rendu un grand service au pays, puisqu'elle aura fait augmenter de près d'un tiers le produit des céréales, sans augmentation de frais et sans qu'il soit besoin de leur consacrer plus de terres qu'aujourd'hui. Calculons les bénéfices qu'en retirerait le pays, en prenant pour élémens de nos calculs, les renseignements statistiques que Monsieur le Sous-Préfet a bien voulu nous communiquer sur la récolte en blé de 1838. On n'a pas à craindre l'exagération, car chacun sait que les chiffres qu'on fournit à l'administration sont toujours inférieurs à la réalité. Or, en 1838, on évalue à 12,630 le nombre d'hectares semés en blé, et le produit à 252 mille hectolitres, ou 19 hectolitres de blé par hectare. Par l'ensemencement en lignes, on eût obtenu 77,000 hectolitres de plus, ou un tiers. L'hectolitre a valu, terme moyen, 25 fr.: le bénéfice produit par ce mode de culture eût donc été de 1,925,000 fr. On sait qu'il faut pour la consommation de l'arrondissement 302,000 hect. de blé par année. La récolte de 1838 présentait donc un déficit de 70 mille hectolitres, qu'il a fallu se procurer au dehors avec perte d'un capital de 1,750,000 fr. que l'ensemencement en lignes eût épargné. Voilà un avantage matériel bien grand, qui contribuerait puissamment au bien-être de la population, et que la Société s'efforce de lui procurer. Ces résultats n'ont rien de chimérique, ils sont démontrés par une longue expérience, tant

en France qu'en Angleterre, et surtout en Chine, où l'ensemencement en lignes est le seul en usage depuis un temps immémorial, et a puissamment contribué à favoriser le prodigieux accroissement de la population de ce pays.

Chaque année un petit nombre de cultivateurs ont tenté l'expérience, et toujours le produit a surpassé leur attente. Néanmoins, le pays n'a pas encore adopté ce mode pour les céréales, tandis qu'il l'emploie pour la betterave. D'où vient cette différence ? C'est que nous possédons un semoir passable, fort simple et peu dispendieux, pour la betterave, tandis que nous en manquons pour les céréales.

M. Devred en avait inventé un fort bon, dont il s'est longtems servi et qu'il a donné à la Société ; mais ce semoir, qui à la vérité fonctionne très-bien, est lourd et embarrassant. L'inventeur avait le projet de le perfectionner ; il paraît qu'il en avait trouvé le moyen, mais il est mort avant d'en tracer les plans.

La Société a fait venir un semoir-Hugues qui, depuis cinq ans, sert aux expériences. Il est facile à conduire et répond à toutes les conditions que l'on peut desirer pour ensemencer toute espèce de grains, mais surtout les céréales. Le succès de l'ensemencement en lignes dépend de l'emploi de ce semoir, le plus parfait qui existe. La Société est tellement persuadée de la bonté de cet instrument, que, dans son programme des prix à décerner en 1840, outre les primes qu'elle offre aux cultivateurs qui auront ensemencé le plus de terre en lignes dans l'arrondissement, elle en propose une de 120 francs au cultivateur qui aura acheté le premier un semoir-Hugues.

Elle espère que les cultivateurs s'associeront à ses efforts, en consacrant d'abord quelques portions d'hectare pour acquérir l'expérience de cet ensemencement, et que, d'année en année, ils en feront une application plus étendue. C'est à nos plus riches fermiers à montrer l'exemple, ils peuvent être certains qu'ils ne courent aucune chance de perte.

Il me reste à vous faire connaître les noms des cultivateurs qui, en 1859, ont concouru pour l'ensemencement du blé en lignes.

Le sieur D'Halluin, cultivateur à Douchy, a fait usage du semoir de la Société, il a ensemencé en blé, avoine, carotte et betterave 6 hectares. Ses récoltes ont été belles et abondantes ; mais la Commission, qui a visité ses champs, lui reproche de semer trop clair et de négliger les sarclages.

Le sieur Oudard, propriétaire à Lourches, a fait ensemencer par le sieur D'Halluin, en diverses pièces, un hectare quatre ares de blé de mars. M. Oudard a eu l'occasion de remarquer la grande économie de semence que procure le semoir-Hugues, ainsi que la facilité et l'économie des sarclages. Il déclare même que sa terre était tellement infectée d'herbes et surtout d'ivraie, que, si elle eût été ensemencée à la volée, il aurait fallu détruire la récolte.

M. Payen, à Noyelles-sur-Selles, a chargé M. D'Halluin d'ensemencer trois pièces de terre en blé de saison, formant en tout 77 ares.

La quatrième expérience a été faite par feu M. Crespin, maire d'Haulchain. Il y a consacré 6 hectares, 85 ares, en fèves et en blé.

La Société, conformément à son programme, décerne au sieur D'Halluin, qui a fait preuve d'un grand zèle, une prime d'encouragement de 100 fr.

A M. Crespin d'Haulchain, qui a ensemencé 6 hectares, 85 ares, une médaille d'argent.

A M. Benoit Oudard, de Lourches, une médaille de bronze.

RAPPORT

SUR

LE CONCOURS DE POÉSIE,

FAIT AU NOM DE LA COMMISSION D'EXAMEN,

par M. Arthur Dinaux, rapporteur de la Commission et président de la Société.

Messieurs,

Quand on remonte aux origines des choses, on trouve de la vérité dans cette pensée, devenue vulgaire, qu'il n'est rien de nouveau sous le soleil : souvent, nos coutumes modernes, qui peuvent paraître aux masses des institutions pleines d'actualité, ne sont que des réminiscences du passé, des restaurations du vieil-âge, auxquelles nous revenons volontiers après avoir longtems marché dans un cercle sans fin, tantôt d'un pas rétrograde, plus souvent d'un pas progressif.

Ces concours poétiques que vous fondez autour de vous, ces luttes académiques que vous suscitez pour entretenir une louable

et noble émulation, n'ont rien de moderne, non seulement dans le pays qui nous entoure, mais encore dans la cité même que nous habitons.

Bien avant qu'une grande partie de la France fût éclairée des lumières de l'intelligence, les échos des villes de la vieille Flandre répétaient les chants de poètes que des associations littéraires couronnaient avec solennité. Dès le XIII^e^ siècle, Messieurs, Valenciennes, Tournai, Lille, Douai, Cambrai et Arras, étaient le siége de *Chambres de Rhétorique* qui mettaient des questions au concours et qui en récompensaient les vainqueurs : la *Rhétorique*, aujourd'hui l'art de bien dire, était alors, sans changer de signification, l'art de rimer ; c'est qu'à cette époque on ne parlait qu'en vers quand on voulait convaincre. La poésie fut la seule éloquence des vieux tems, et c'était par elle qu'on agissait puissamment sur les peuples, les femmes et les guerriers.

Les chambres pacifiques et insoucieuses, qui portaient le nom fleuri de cette science, avaient aussi leurs sessions annuelles, et leurs tranquilles séances ne se passaient qu'à lire des vers et qu'à voter des couronnes aux plus heureux poètes. Elles créaient des Rois (1), mais des rois couronnés de fleurs, dont

(1) Les poètes couronnés par les chambres de *Rhétorique* prenaient le titre de *Rois* ; lorsqu'un Trouvère avait emporté la palme dans les concours, il quittait son nom patronimique et se targuait de son titre de *Roi*, auquel il ajoutait le nom de sa ville natale : c'est ainsi que nous connaissons *li Roi de Cambrai*, *li Roi de Lille*, *li Roi Adenez*, tous poètes heureux qui avaient vaincu leurs confrères dans les Puys d'Amour et les Puys Verds de la Flandre. Cet usage de prendre le nom de *li Roi*, après les luttes académiques, est peut-être une des causes qui rendirent le nom de *Leroi* si commun dans nos contrées.

la vie s'usait doucement à chanter les louanges de la vierge et de l'amour, deux sujets inépuisables, qui revenaient toujours sous la plume des poètes et que l'usage des tems permettait de faire marcher d'un pas égal sans effaroucher les consciences.

Les sociétés littéraires qui ont précédé les nôtres de si loin étaient organisées en confréries : celle de Valenciennes existait déjà au commencement du XIII^e^ siècle (2), sous l'invocation de *Notre-Dame-du-Puy,* et elle eut, dans ces tems reculés, à entendre des chants qui n'étaient dénués ni de grâce ni de naïveté. Le tems qui respecte si peu de chose, a laissé arriver jusqu'à nous les pièces couronnées par nos premiers devanciers. Ceux qui alors offraient des prix, aussi variés (3) que les sujets proposés, ne laissaient pas comme vous, Messieurs, aux concurrens le choix de leur pensée : moins larges dans leurs encouragemens, ils astreignaient les poètes à chanter un sujet donné que leur muse était obligée d'adopter, et ce mode, qui rendait le jugement plus facile, puisque les points de comparaison se rapprochaient davantage, amenait quelquefois des variétés de points de vue dans le même tableau, des bizarreries de détails, dignes de toute l'attention des observateurs des mœurs et des progrès littéraires.

---

(2) En l'an 1229.

(3) Les prix offerts dans les *Puys Verds*, les *Puys d'Amour* et les *Chambres de Rhétorique*, étaient des couronnes ou *chapels* d'argent, des *chapels de roses*, et plus souvent des fleurs emblématiques en un riche métal, comme cela a lieu aujourd'hui aux jeux floraux de Toulouse. Dans les questions particulières mises au concours, les prix avaient un rapport direct avec la question, et se composaient de pièces d'orfèvrerie richement ciselées. Le meilleur chanteur emportait ordinairement une *Alouette* d'argent.

Un singulier mélange du sacré, du profane, de la politique et de l'histoire se faisait remarquer parmi les sujets proposés par les *Chambres de Rhétorique :* ainsi, l'une donna un jour pour question de concours : *Quelle est la plus grande consolation de l'homme mourant ?* (4) Une autre demanda : *Ce qui anime le plus l'homme aux arts et aux sciences ?* (5) Une troisième, plus exigeante, proposa de résoudre ce problème difficile : *Comment les hommes parviennent-ils à la sagesse ?*

Quelquefois, dépouillant leur gravité et laissant de côté la mort et la sagesse, nos ancêtres s'avisaient de questions galantes, et demandaient aux poètes : *Quels sont les yeux les plus beaux, des noirs ou des bleus ?* (6) Ou bien : *Quelle est la plus grande consolation d'un cœur amoureux ?* Et, il faut le dire ici, les amis de la *gaie science* tiraient meilleur parti de ces sujets légers et mondains que des sévères dilemmes qui leur étaient posés.

Souvent aussi, les questions mises au concours avaient un à-

---

(4) Plusieurs concurrens se présentèrent pour résoudre cette question morale ; mais il faut croire qu'ils n'y répondirent pas tous d'une manière bien orthodoxe, et que les joyeux poètes avaient envisagé ce problème sous le point de vue mondain, car un volume dans lequel les pièces de ce concours furent imprimées, fut par la suite défendu et mis dans le fameux *Index* publié par les ordres du duc d'Albe, en 1571.

(5) Un des concurrens, qui n'eut pourtant pas le premier prix, résuma sa réponse dans cette pensée, que ce qui excitait le plus l'homme aux arts et aux sciences «*estait l'honneur, la gloire, et la louange.* »

(6) Le Trouvère qui remporta le prix sur cette question ardue, termina sa pièce en disant qu'il donnerait la préférence aux yeux qui le regarderaient le plus tendrement.

propos de circonstance ou une application directe aux localités, qui les rend aujourd'hui dignes de quelqu'attention. Ainsi, dans un pays où le négoce faisait la force et la richesse des habitans, on doit trouver naturel que les confréries littéraires aient donné pour thême aux concurrens cette pensée d'économie politique : *Dire combien les marchands qui se comportent loyalement sont profitables aux hommes.* Cette idée, dans laquelle on reconnaît la vieille probité de nos pères, serait de mise dans tous les temps, et aurait encore aujourd'hui une application utile. Il n'y a pas lieu non plus de s'ébahir que, dans une contrée où la guerre était incessante, la Chambre de Rhétorique d'Arras mit au concours cette question qu'on n'a pu que trop souvent se faire : *Pourquoi la paix ne vient-elle pas en France?* (7).

Parfois enfin, les concours poétiques n'avaient pour simple donnée qu'un refrain, une pensée qui devait servir de trait à chaque strophe, et se reproduire naturellement à la fin du couplet. *Les Rimes et Refrains Tournaisiens* conservés dans la Bibliothèque publique de Tournai ont fait passer jusqu'à nous une grande quantité de ces pièces dont les refrains piquants ne manquent pas d'originalité et annoncent un grand fonds de gaîté de la part des juges promoteurs de cette poésie légère (8).

---

(7) Le prix offert à celui qui résoudrait le mieux cette question était une *Paix* en argent fin, du poids de huit onces ; le second prix se composait d'un *agneau*, emblème des plus pacifiques, également en argent et du poids de six onces ; tous les autres poëtes qui prirent part au concours eurent un petit *agnelet* en argent, comme fiche de consolation.

(8) La Société des *Bibliophiles de Mons* a fait imprimer le recueil de ces *Rimes et refrains Tournaisiens*, in-8°. 1836.

Et pourtant, c'est au milieu de ces jeux d'esprit, tantôt bizarres, mais toujours ingénieux, dont toutes les villes de nos provinces étaient occupées, que naquit à Valenciennes le gentil Froissart, l'étoile la plus brillante du moyen-âge, le dieu de la ballade et du lai poétique ; c'est au bruit des chants, répétés dans les *Puys Verds* et dans les *Puys d'Amour*, que sa brillante imagination s'ouvrit et qu'il composa ses premiers vers. Quand les concours poétiques de la Flandre, quand les Chambres de Rhétorique de notre vieille cité n'auraient apporté que ce seul bienfait, les amis des bonnes et belles lettres devraient encore s'applaudir de leur existence et en rendre grâces à leurs fondateurs.

C'est afin de renouveler ces heureuses luttes des temps anciens, c'est pour tenter aussi de faire surgir quelque Trouvère moderne qui puisse animer de ses chants nos trop froides contrées, que vous avez ouvert aux poètes une arène dans laquelle tous peuvent se lancer indistinctement ; plus généreux qu'on ne le fut jadis, vous n'avez point mis d'entraves au génie, vous n'avez enchaîné aucune muse, et vous avez voulu que le coursier de l'*Hélicon* (s'il est encore permis aujourd'hui de rappeler ce premier symbole de Poésie) (9) fût libre et sans frein comme l'antiquité l'avait compris.

Votre appel a été entendu : des concurrens remarquables sont entrés dans la lice, et jamais jusqu'ici, dans les annales de

---

(9) Ce n'est qu'en tremblant que nous aventurons ici l'expression classique d'*Hélicon*. Nous craignons bien qu'elle ne fasse sur les Romantiques cet effet dont parle le spirituel M. Jay, dans *la Conversion d'un Romantique*, lorsque Joseph Delorme bondit sur sa chaise au seul mot de *Parnasse*.

la Société, lutte poétique ne fut ni plus brillante, ni plus digne d'intérêt. C'est peut-être à la juste sévérité dont vous vous êtes armés lors du dernier concours que vous devez cette heureuse réussite : en fait, la trop grande indulgence n'encourage que la médiocrité, et vous n'avez voulu que récompenser les vrais poètes dont les productions peuvent élever l'âme et pousser l'humanité aux grandes et belles choses, et non ces rimeurs sans inspirations qui alignent des vers sans poésie et des mots sans idées.

Mais si d'un côté nous avons à nous applaudir d'un résultat qui dépasse nos espérances, d'autre part nous sommes entourés des difficultés que présente le jugement à prononcer. Privés des points de comparaison naturelle qu'offre un sujet donné, il nous a été difficile de mettre en regard des œuvres qui différaient entr'elles et par la pensée et par le genre.

Neuf pièces ont été soumises à l'examen de votre Commission ; toutes sont d'une espèce et d'un rhythme variés : l'ode auxélans pindariques et sublimes, l'élégie en longs habits de deuil, la légende au style naïf emprunté des Trouvères, la satire aux vers incisifs, et voire même le grave poëme, avec ses chants divers, figurent dans la série des ouvrages dont l'analyse nous a été confiée.

La première pièce qui se présente à nous est celle inscrite sous le N° 2, ayant pour titre : *La Veillée de Noël*. L'auteur se suppose près du berceau de son jeune frère, auquel il adresse ses chants pendant la nuit de Noël. Son sujet est simple et présenté sous la forme d'une romance, ou plutôt d'un de ces cantiques pieux et tendres qui portèrent le nom du jour de fête consacré à la naissance du Sauveur. Les *Noëls*, chants de joie et

de louange, composés d'abord pour honorer le Créateur, ont fini par réussir surtout à déshonorer les créatures. Ce n'est heureusement pas dans cette dernière catégorie qu'il faut ranger la pièce qui nous occupe ; elle a conservé au contraire toute la pureté des Noëls primitifs, et, si nous avons un reproche à lui faire, c'est d'être trop molle, trop pastorale, trop intime. L'auteur doit se faire lire, avec un plaisir réel, dans le cercle de ses affections privées, mais il nous paraît ne pas avoir cette élévation de style qui distingue le vrai poète, même dans les plus simples et les plus courtes pièces.

Votre Commission ne vous arrêtera pas longtemps sur les pièces classées sous les N^os^ 4, 8 et 9, qui ont quelques points remarquables, mais malheureusement déparés par des taches trop visibles. Dans la première, intitulée : *La Fille du contrebandier espagnol*, l'auteur fait souvent abus de l'exclamation, et se laisse entraîner dans des exagérations hors de la vraie nature ; la poésie aussi manque de couleur locale, et ses vers paraissent plutôt peindre un fraudeur du Nord, qu'un contrebandier des Pyrénées.

Le N° 8, sous le titre de la *Mort de Théramène, ou le Triomphe de l'Epicuréisme*, nous a paru renfermer des vers trop compassés et sans élan poétique ; d'ailleurs, l'auteur ayant signé sa pièce, s'est mis lui-même hors de concours, en ne conservant pas l'anonyme, condition exigée impérieusement par la Société.

Quant à *la Mélancolie*, pièce inscrite sous le N° 9, nous sommes forcés de dire qu'elle contient de légères fautes de prosodie ; c'est sans doute l'œuvre d'une jeune Muse, qui ne manque ni de sentiment ni de grâce, mais qui a besoin de se fortifier encore par l'exemple et le conseil. Attendons.

Si nous passons de ces œuvres d'un mérite inférieur à la satire de mœurs portant le N° 7 et intitulée : *Le Pauvre Diable au XIX^e^ siècle*, nousarrivons à une production très-remarquable, pleine de sel et de verve, de piquant et d'aisance, dans laquelle le vers incisif et primesautier renferme presque toujours une idée fine, rendue d'une manière concise et originale. Pourquoi faut-il que nous ayons à dire que l'auteur, s'abandonnant à son extrême facilité, a quelquefois admis, dans la contexture de ses vers, des mots malsonans qu'un goût épuré repousse? Il a recherché de ces enjambemens bizarres et de ces rimes suspendues qu'une nouvelle école a tenté, mais en vain, d'introduire dans la poésie moderne. Quoi qu'il en soit, toute cette satire tient constamment l'attention éveillée par des traits inattendus, une pensée vive et serrée, et un style souvent pittoresque et heureux. Nous citerons pour exemple le passage suivant, dans lequel l'auteur peint la situation de son Pauvre Diable dans son lieu natal :

« ..... Naguère en sa province,
» Des beaux-esprits du lieu, notre homme *était* le prince,
» Sa prose *était* fameuse, et, son vers, en naissant,
» Courait proverbial dans l'arrondissement ;
» Du journal *c'était* lui qui rimait la charade ;
» Pour rimer un rondeau *c'était* un Benserade ;
» Dans l'épigramme, ainsi que dans le madrigal,
» Acerbe, fin, sensible, il brillait sans égal ;
» Ses romances surtout et ses épithalames
» A leur volupté douce asservissaient les âmes.....
» Guitares et beautés mises par lui d'accord,
» Vos cordes et vos cœurs en frémissent encor !..... »

L'auteur dépeint ensuite, d'une manière assez piquante, la tournure, la figure et la mise de son *Pauvre Diable ;* il lui adresse ces vers :

« Pour t'armer, après tout, de ce style brutal,
» Quels sont tes droits, ton titre, outrecuidant atôme ?
» Seraient-ce tes succès de province, en un tome
» Imprimés sur jésus et reliés en veau ?
» Ta tournure d'huissier, ta face de taureau ?
» Tes crins longs et rétifs et ces deux mains géantes
» Veuves de gants toujours, à tes côtés pendantes ?
» Tes fuseaux affublés d'un pantalon diffus,
» Et ton habit coupé comme on n'en coupe plus ?
» Comment diable veux-tu que sous cette enveloppe
» On devine un Schiller, un Goëthe, un Dante, un Pope ?
» Pour conquérir la vogue à Paris, un auteur
» Doit conquérir d'abord un bottier, un tailleur :
» Gibus doit le coiffer, Humann soigner sa mise,
» Sakoski le chausser et, ses gants, sa chemise,
» (Soit qu'il vise aux honneurs de l'esprit ou du bal)
» Seront dus aux faiseurs du quartier *Cardinal*.
» J'en atteste Balzac qui florit et s'engraisse
» Du politique emploi de cette heureuse adresse,
» Et qui, pour mettre en fuite un créancier pressant,
» Prend sa canne à main gauche et paie..... en s'éclipsant.
» Je t'en atteste aussi, colibri du Parnasse,
» Paradoxe incarné, qui pleure la disgrâce
» De tes deux alezans brûlés, anglais pur sang,
» Mis par ces *gueux d'huissiers*, pour dettes, à l'encan ;
» J'ai vu moi-même, hélas ! ton coupé magnifique
» Subir, comme eux, l'affront d'une enchère publique,
» Mais ton poney te reste avec ton phaéton,
» Ce train est digne encor d'un roi..... de feuilleton. »

Le poète entraîne bientôt son héros à Paris dont il esquisse, à grands coups de pinceau, la physionomie littéraire de la manière suivante :

« Mais Paris n'admira ni ses vers, ni sa prose,
» Paris s'inquiétait, ma foi ! bien d'autre chose :
» Rachel, les deux Essler, Bouffé, Lepeintre, Arnal,

» Rente, émeute, opéra, conflit oriental,
» Occupaient à la fois ses yeux et ses oreilles ;
» Et son œuvre eût été l'une des sept merveilles,
» L'eût-il, comme Hugo, syllabée en airain,
» S'en fût-il exhalé cet arôme divin
» Et ce mystique amour dont Dieu versa sans doute
» Au cœur de Lamartine une céleste goutte ;
» Eût-il été mordant comme Barthelemi,
» Comme Gauthier cynique, intime et vague ainsi
» Que Sainte-Beuve, exact autant que Delavigne,
» Fécond comme Dumas qui sans cesse provigne,
» De ce chef-d'œuvre, hélas ! il eût vu le Pont-Neuf
» Vendre au poids, pour cornets, l'amas intact et neuf. »

Certes, Messieurs, vous trouverez, comme les Membres de votre Commission, qu'il est impossible de dire plus de choses en moins de mots, et de rendre des pensées plus vraies en style plus nerveux. Si toute la pièce eût été de cette force, si son plan eût été plus arrêté et moins vague, si, à de légères négligences de rimes et de style, fruits d'une trop grande facilité d'esprit, nous n'avions pas à ajouter le reproche de quelques répétitions d'idées et de mots, nous vous eussions demandé de prime-abord d'accorder la palme promise au spirituel auteur de cette satire originale. Nous avouons que nous sommes obligés de nous rappeler notre mission académique, et notre titre de *mainteneurs* des règles sévères de la *gaie science*, pour ne pas vous proposer de couronner ce poète plein de verve. Mais, tout en faisant la part de cette critique forcée, nous reconnaissons un vrai talent dans cette pièce, et nous avons l'intime conviction que si l'auteur avait eu plus de temps, il nous eût envoyé une œuvre plus parfaite : il mérite donc un notable encouragement, et puisque nous ne pouvons aujourd'hui lui décerner la première distinction du concours, nous vous proposons de lui accorder une mention honorable toute particulière.

Arrivons maintenant à la pièce reprise sous le N° 5, avec le titre de *Bella* et portant cette épigraphe tirée de *Polyeucte :* « *Heureuse cruauté dont la suite est si douce.* »

Ce poëme (nous pouvons lui donner ce nom puisqu'il compte au moins 1,500 vers) relate une aventure amoureuse, arrivée dans le Vermandois et le Ponthieu, un siècle ou deux après la mort de Charlemagne. Il est parsemé de beaux vers qui éclatent de temps à autre comme des étincelles, non pas au milieu des ténèbres, car cet ouvrage est plein de feu, mais comme des étincelles brillantes s'échappant d'un vaste incendie.

L'auteur paraît s'être inspiré des œuvres d'Hugo et de Lamartine, dont on sent quelques réminiscences : il a aussi fait une étude du Dante, dont l'application aurait bien pu rester étrangère à un sujet qui demandait plus de naïveté que de force, plus de simplicité que de profondeur.

Le poète a été à la fois, selon nous, trop abondant et trop vague, trop prolixe et trop échevelé. Sa composition a besoin d'être révisée : trop d'écrivains ignorent qu'il faut pour être vraiment poète autant de logique que de verve : « le génie c'est la raison sublime, » a dit un grand homme, et il n'y a pas de raison sans conception judicieuse, vraie ou naturelle. Si l'auteur de l'œuvre qui nous occupe, avait restreint son sujet dans de justes bornes, s'il avait resserré son plan en le faisant rentrer dans le vrai, il eût, à l'aide de larges coupures, produit une fort jolie légende du moyen-âge. L'étude des vieux fabliaux de nos naïfs Trouvères eût donné au poète la couleur de l'époque qui manque aussi à son poëme, et alors, les beaux vers parsemés dans la pièce eussent été plus rapprochés, mieux enchâssés, et partant, ils eussent brillé davantage. Toutefois, nous pensons que

la muse qui a produit ce poëme, est digne d'être encouragée ; on sent qu'il y a de l'avenir en elle, si elle s'épure au conseil de la saine critique et si elle n'embrasse pas trop à la fois.

» Un sonnet sans défaut vaut seul un long poëme, »

a dit le grand maître : c'est un précepte que nous rappelons volontiers à l'auteur de *Bella*. Nous ne quitterons pas son œuvre sans en citer l'invocation qui nous a paru digne d'attention :

« A l'heure où le soleil se plonge
» Au sein de l'abîme écumeux,
» Où des clochers lointains l'ombre croît et s'allonge,
» Quand l'Orient pâlit, dépouillé de ses feux ;
» A l'heure où de la nuit la reine solitaire
» S'élève lentement au bord de l'horison,
» Lorsque l'airain sacré, signal de la prière,
» Appelant les chrétiens au bord du sanctuaire,
» Aux vents jette son dernier son ;
» De la maison de Dieu je traversais l'enceinte ;
» Les prêtres jusqu'au ciel faisaient monter leurs vœux,
» Et la foule, à genoux aux pieds de la croix sainte,
» Priait le souverain des cieux.

» Alors, à travers les ténèbres
» Qui dérobent à tous les yeux
» Les siècles, abîmes funèbres,
» Où s'engloutirent nos aïeux,
» Je vis mille choses passées,
» De ces objets dont nos pensées
» Faibles, incolores, glacées,
» Ne fixent pas le souvenir,
» Je sentis s'allumer mon âme,
» Et, comme du caillou la flamme,
» L'inspiration en jaillir.

» . . . . . .
» Muse, toi qui sais entendre,

» Assise au plus haut des cieux,
» D'une âme pieuse et tendre
» Les hymnes silencieux.
» Fais-moi monter sur ton aile
» Jusqu'à la voûte éternelle,
» Comme au temple, chaque soir,
» Vers la coupole embaumée
» Monte la sainte fumée
» Que balance l'encensoir.
» O, divine poésie,
» Pour peindre ce que je sens,
» Viens me prêter ton génie,
» Viens guider mes doigts brûlans.
» Donne-moi, je t'en conjure,
» Ces pensers qu'une voix pure
» Même ne peut exprimer,
» Mais dont l'heureuse alliance
» Se montre dans le silence
» Au cœur que tu sais charmer. »

Une ode sur *La Providence*, inscrite sous le N° 6, que décore cette épigraphe tirée du psaume 110 : *Magna opera Domini* est une pièce des plus remarquables. La morale en est douce et consolante, la poésie riche, le rhythme sonore et bien cadencé. On y sent la main exercée du poète habile à manier les vers et à les tourner à sa guise. L'harmonie d'un style plein d'une généreuse élévation, la vérité des images et la régularité de la versification, mettent ce morceau de poésie sur le premier rang et lui font balancer le prix. La seule imperfection que la Commission y ait trouvée, c'est l'intercalation, au milieu d'un sujet aussi sublime, d'un fait particulier où le doigt de la *Providence* s'est montré sans doute, mais qu'il eût été mieux de généraliser, pour se tenir à la hauteur des autres strophes. Ceci n'enlève rien à la valeur du reste de la pièce qui a mérité les suffrages de la

Commission ; la lecture entière qui vous en sera faite tout-à-l'heure, va justifier le jugement favorable que nous en avons porté.

Il ne reste plus, Messieurs, qu'à vous entretenir d'un dernier morceau, inscrit sous le N° 5 et intitulé : *Notre-Dame-du-Saint-Cordon*, légende Valenciennoise, dont la scène se reporte à l'an 1008. C'est par cet examen que nous terminerons ce long rapport.

Nous l'avouerons, en lisant ce titre mystique d'un miracle local, nous avons craint un moment que le poète ne pût assez relever ce qui était tombé dans la vulgarité ; mais nous avons été agréablement surpris : l'auteur, débutant par une invocation poétique et touchante, a bravement abordé son sujet d'histoire locale, et lui a donné un mouvement dramatique bien gradué. Choisissant le vers de dix syllabes, si souvent employé par nos poètes romans, et qui se prête si bien à la forme du conte, du fabel ou de la légende, il s'en est merveilleusement servi pour arriver, sans traîner, à la conclusion de son poëme. L'auteur l'a composé avec croyance, sa foi lui servit de génie ; la légende respire tout le parfum de la prière chrétienne, et toute la pureté de l'amour du pays. Il ouvre aux poètes une nouvelle mine à exploiter, celle de l'histoire locale ; désormais il est prouvé qu'aucun sujet, touchant de près ou de loin à nos vieilles cités, ne peut être petit ou mesquin, quand il sera manié par une plume habile, consciencieuse et dévouée.

Ainsi, Messieurs, après six siècles écoulés, nous en revenons à écouter encore et à couronner les louanges de Marie comme au temps des Trouvères, dont je vous entretenais tout-à-l'heure ; tant il est vrai de dire qu'il est de ces choses que le

temps ramène sans cesse quand elles sont bien ancrées dans l'esprit des peuples : et, parmi elles, mettons en première ligne le culte et la poésie qui toujours se donnèrent la main.

Nous ne nous étendrons pas davantage sur les qualités de la légende de *Notre-Dame-du-Saint-Cordon*, dont la lecture va vous être faite : il n'est personne de vous qui n'en saisisse le mérite et l'à-propos. Nous regardons ce petit poëme comme la première pierre du temple de Marie que notre cité réclame : puissent les vers harmonieux du poète renouveler les merveilles d'Amphion ! (10)

La Commission a été unanime pour vous proposer d'accorder à l'auteur de la pièce N° 5, le *vase d'argent* ciselé ; mais considérant le talent déployé dans le poëme sur *la Providence*, qui a balancé le prix avec elle, considérant surtout l'importance du concours poétique de cette année, elle vous propose de créer un second prix et de décerner à l'auteur du N° 6, une *médaille d'or* de 150 francs. Les bons résultats du concours ayant été doublés, vous vous estimerez heureux de doubler les récompenses !

ARTHUR DINAUX.

---

(10) La ville de Valenciennes fait en ce moment tous ses efforts pour remplacer l'ancienne église de Notre-Dame, par un temple nouveau. L'auteur de la pièce N° 5 termine sa pièce par un énergique appel à la générosité des riches et des puissans du siècle C'est aux derniers vers du poëme que nous faisons ici allusion.

LA PROVIDENCE.

Magna opera Domini.
(Psaume 110.)

Oh ! c'est une douce croyance,
Que celle d'un être divin,
Qui, sous le nom de Providence,
S'associe à notre destin.
Dans ce monde, où l'on s'achemine
Vers un monde inconnu,
Quand nous naissons, l'ange s'incline
Sur le pauvre enfant nu.

Debout près de sa couche, il veille,
Echangeant un sourire pur
Avec l'autre ange qui sommeille,
Bercé sur deux ailes d'azur.
L'enfant voit l'ange qui console :
Il croit encore au bien ;
Quand il grandit l'ange s'envole :
Il ne croit plus à rien.

Il rit de la foi qui ranime
Comme la source des déserts ;
Il est froid au charme sublime
Que l'âme éprouve aux saints concerts.
Il se croit fort quand il déchire
Le pacte solennel,
Pour expliquer dans son délire,
Que rien n'est immortel.

Rien...! l'âme, la fleur, la matière,
Auront, selon lui, même sort.
Pourtant, il craint cette lumière
Qui brille au-delà de la mort.
Il sent que son dogme est fragile :
Il y tient par orgueil ;
Mais il baisera l'Evangile
En entrant au cercueil.

Invisible, la Providence
Sur cet ingrat plane toujours.
Il la nie, et dans sa souffrance
D'où lui viennent joie et secours?
Elle se matérialise :
Ami dans le malheur ;
Ou bien, femme, elle réalise
Un rêve de bonheur.

Sous cent formes elle déploie
Le zèle ardent qui nous prévient :
Jetant au marin qui se noie
Quelque planche qui le soutient ;
Retenant près du précipice
L'enfant insoucieux,
Et prélevant sur l'avarice
Le pain du malheureux.

Elle fait briller l'étincelle
Du génie obscur et discret.
A la science elle révèle
Chaque jour un autre secret ;
Car lorsque l'homme invente ou rêve
Un mystère nouveau,
C'est encore elle qui soulève
Quelque coin du bandeau.

C'est l'étude qui fortifie
Contre les dangers du loisir ;
C'est le travail qui vivifie
Et qui prépare l'avenir ;
C'est un chaud rayon d'espérance
Qui dore de ses feux
Chaume et palais ; car la souffrance
Est commune à tous deux.

Et puis, sur un royal cortége,
Son doigt, que chacun a pu voir,
Trois fois d'une arme sacrilége
A trompé le sinistre espoir.
En vain dans l'ombre un méchant trame :
Elle voit son poignard,
Et burine un nom sur la lame
Qu'on trouve par hasard.

Sans elle on verrait plus d'un trône
Désert, en ce siècle sans foi,
Où la plus brillante couronne
Ressemble à celle du Saint Roi.
Quand l'envie y place une épine,
Comme un lâche tribut,
Plus fort, un grand cœur la domine
Et marche vers son but.

Protée à la voix tutélaire,
Toujours elle nous tend les bras :
Enfants ! c'est une tendre mère
Qui sourit en guidant nos pas ;
Hommes ! à de sublimes choses
Son pouvoir nous astreint ;
Vieux ! elle fait un lit de roses
Pour celui qui s'éteint.

Moi, je bénis ma destinée :
Je sais, plein d'amour et de foi,
Dans le cours de chaque journée
Quelle main a veillé sur moi.
Je sais, quand gronde la tempête,
Où trouver un appui ;
Je sais où reposer ma tête
Dans mes longs jours d'ennui.

Oh ! n'est-ce pas une pensée
Aussi pure que le ciel bleu,
Aussi douce que la rosée
Qui rafraîchit la terre en feu ?
Malheur à ceux dont la science
Vient égarer les pas.
Plus heureux, de la Providence
L'oiseau ne doute pas.

Il choisit quelques branches frêles :
Il sait que Dieu les soutiendra.
Puis il y couvre de ses ailes
Ses petits que Dieu nourrira.
Aussi quand la tempête offense
Quelque dôme orgueilleux,
Son souffle dans les airs balance
L'oiseau chéri des cieux.

Ah ! laissez-moi donc ma croyance
A cet être pur et divin
Qui, sous le nom de Providence,
Veille sur moi soir et matin.
Fort, sans terreur, je m'achemine
Vers le monde inconnu,
Pour y voir l'ange qui s'incline
Sur le pauvre enfant nu.

J. AUDENELLE,
membre correspondant.

23 août 1839.

NOTRE-DAME DU SAINT-CORDON.

LÉGENDE VALENCIENNOISE.

— 1008. —

Par M. H. CARION, de Cambrai.

« Par dessus toutes les faveurs est consi-
» dérable ce cordon céleste filé et tissu de la
» main des anges avec lequel la reine du ciel
» a entouré nos murailles; qui nous fait croire
» que la Vierge, par cette action, a pris posses-
» sion de cette ville et l'a choisie et vendiquée
» comme une partie de son héritage. »
(SIMON LE BOUCQ.)

Le Vœu.

Humble héritier des Trouvères pieux,
J'aime à chanter le doux nom de Marie,
Et, dans mes vers voués à nos aïeux,
Je veux redire à ma belle patrie
Tous les bienfaits de la reine des cieux.
J'ai célébré son voile de dentelle
Couvrant Cambrai d'une égide immortelle;
Et j'ai monté, par son bras triomphant,
Lille au berceau ravie au fier géant
Qui l'étreignait entre ses mains indignes:
A tes échos, vallon chéri des cygnes,
Je viens chanter les divines faveurs
Dont te combla la Vierge des douleurs,
Quand la cité, sombre de funérailles,

Vit Notre Dame attendrie à ses pleurs,
D'un saint cordon enclore ses murailles,
Et la sauver des mortelles vapeurs.
Oh ! si ton souffle inspirait ma mandore,
Toi que j'évoque, ange du souvenir :
Oh! si, vainqueur, je pouvais obtenir
La coupe offerte au chant le plus sonore ;
Pleine de fleurs, à toi j'irais l'offrir,
Toi qui jamais ne cesses de fleurir,
Rose du ciel que Valencienne implore !

I.

Valenciennes en l'An 1008.

Depuis l'an mil, huit ans étaient passés ;
Et délivré des angoisses cruelles
Où l'univers, croyant ses jours fixés,
Trembla longtems sur ses bases mortelles,
On retournait aux plaisirs insensés.
Or, Valencienne, avec fureur naguère (1)
Frappée en vain du fléau de la guerre,
Dans l'hypocras de coupables festins
Noyait remords, malheurs, maux et chagrins.
L'orgueil régnait ; l'impudique adultère
Souillait le lit des plus tendres amours ;

---

(1) « Notre bon Dieu (dit Simon Le Boucq), n'étant encore du tout satisfait de ce peuple, leur envoya en cette ville une autre verge, laquelle ordinairement suit celles de cy-dessus (calamités du siége) : savoir la contagion, laquelle fut si cruelle que, sans l'assistance de la Bienheureuse Vierge Marie, il ne fût réchappé un seul de tous ses habitants. Car l'an de grâce 1008, que cette maladie commença, en bien peu de jours en moururent sept à huit mille créatures. »

Les sept péchés signalaient les sept jours ;
Le frère était sans pitié pour son frère :
Devant ce peuple, un honnête payen
Eût fait rougir du beau nom de chrétien.
Dans la chapelle où jadis Charlemagne (2)
Eternisa son pieux repentir,
Le chant des clercs vient-il à retentir,
Une voix pure à peine l'accompagne :
Et Notre Dame, au milieu des ingrats,
Seule, pour eux tendait au ciel les bras.
Mais leur malice étouffant sa prière,
Des cieux déjà s'élançait le tonnerre :
« Grâce, dit-elle, ô mon fils, ô mon roi,
» Encore un jour! je vois venir vers moi,
» Sur les degrés de mon temple en ruines,
» Deux chastes cœurs où vit encor ta loi :
» Suspens pour eux tes vengeances divines. »
En ce moment, s'unissant par la main,
Deux fiancés, Reinelde et Berthelain,
Devant le prêtre, à l'autel de Marie,
Juraient d'aimer d'une voix attendrie :
Leur doux hymen à peine était béni,
Pâle, Reinelde en gémissant chancelle,
Et se cachant au sein de son ami :
« Je meurs, adieu! ne pleure pas, dit-elle :
» Notre patronne à sa cour me rappelle ;
» A moi bientôt tu seras réuni :
» Fuis cette ville ; au bois de Fontenelle
» En saint ermite attends l'ordre de Dieu :

---

(2) Ce fut à Valenciennes que Charlemagne répudia Hermengarde, fille de Didier, roi des Lombards, qu'il avait épousée contre les lois de l'Eglise, l'année précédente. Pressé par les remontrances du pape et des évêques, il reprit Hilmitrude, sa femme légitime, et renvoya Hermengarde. On croit que c'est en expiation et en gage de repentir qu'il bâtit la chapelle dédiée à la Ste.-Vierge, qui fut remplacée, après le miracle du Saint-Cordon, par l'Eglise de Notre-Dame-la-Grande.

» Va! c'est le vœu de ta céleste mère.
» Mon cœur vivra dans le tien sur la terre ;
» Mon âme seule au ciel s'envole.... adieu! »
Triste, éperdu, mais à sa voix docile,
Et pour compagne emportant un tombeau,
Au sein du bois qui descend d'un coteau, (3)
Le jeune époux va chercher son asile.

II.

Le Fléau.

Quand l'Eternel, regardant la cité,
De la vertu n'y vit plus une trace,
Il la maudit de son bras irrité
Et de ses fils il détourna la face.
Satan, au fond des antres infernaux,
Bondit d'ivresse, et de ses arsenaux
Sortant armé pour tourmenter sa proie,
Il la saisit en rugissant de joie.
Plein de poisons ravis au gouffre impur,
Il respire et, des cieux souillant l'azur,
Soudain son souffle a corrompu la vie.
Horreur! la peste, en sortant de son sein,
Dans Valenciennе à sa chaîne asservie,
De rue en rue a jeté son venin.
Et la cité qui s'endormit la veille
Le front paré des myrtes du festin,
Livide, hélas! aux lueurs du matin,
La mort au cœur, en sursaut se réveille.
Oh! qui peindra ta désolation,

(3) Le Mont Joui (Mons Jovis), au bas duquel se trouvait le bois de Fontenelles, où vivait l'ermite Berthelain, suivant l'histoire.

Fille infidèle à ta divine mère :
Aux vautours même objet d'aversion,
Tu n'offres plus qu'un vaste cimetière.
Mais, qu'ai-je dit? la vie avec la mort,
Hurlant en vain du nœud qui les rassemble,
Sur tes pavés noircis gîsent ensemble.
Nul ne fuira l'inévitable sort!
Où s'épanchaient les flots d'or de la bière,
Où trépignait la danse aux pieds lascifs,
On ne voit plus que spectre solitaire
Brûlant d'un feu que rien ne désaltère ;
On n'entend plus qu'appels, qu'adieux plaintifs.
Et pour la ville où son onde vitale
Portait toujours quelque trésor nouveau,
L'Escaut se change en un étroit tombeau,
Sépulcre ouvert d'où le trépas s'exhale.
Morne, le peuple a vu, dans sa stupeur,
Tous les voisins qu'en vain sa voix réclame,
Loin de ses murs s'enfuir, saisis d'horreur,
Et contre lui s'armer d'un fer vengeur.
Il se souvient alors de Notre-Dame :
Remords tardif qu'aiguillonne la peur,
Le repentir entre enfin dans son cœur.
Tournant leurs yeux éteints vers leur patronne,
Et soulevés d'espoir, les moribonds
Ont fait monter jusqu'à son divin trône
Ces vœux ardents et ces soupirs profonds :
« Viens nous sauver, ô toi, clémente mère!
» Montre à ton fils les coups de sa colère :
» Sur tant de maux son cœur s'attendrira ;
» Rappelle-lui qu'il se fit notre frère :
» Devant le Christ le juge fléchira.
» Viens! de l'abîme où gémit sa misère,
» A ton aspect, ton peuple renaîtra! »
A peine, autour de l'antique chapelle,
Asile aimé de la reine des cieux,
Ont retenti ces cris religieux,
Qu'un étranger, de la cité mortelle

Osant franchir le seuil pernicieux,
Vers les mourants vient d'un air radieux ;
C'est l'hôte saint du bois de Fontenelle :
« Gloire, dit-il, à la Vierge fidèle !
» Frères, j'apporte un message joyeux :
» Depuis trois jours, le front dans la poussière,
» Je fatiguais le ciel de ma prière ;
» Enfin, daignant apparaître à mes yeux.
— Va, Berthelain, dit la Reine des Anges ;
Va vers mon peuple, et change ses clameurs
En un concert d'amoureuses louanges.
La nuit où Dieu, dans le val de douleurs,
Par ma naissance a tari tant de pleurs,
A Valencienne, en toute ma puissance,
J'irai moi-même apporter délivrance. —
« Redouble donc, ô peuple trop heureux !
» De foi, d'amour, d'espérance et de vœux. »
Baume divin, le discours de l'ermite
Rendait la vie à ce peuple abattu ;
Et, confiant dans l'oracle rendu,
Son cœur charmé d'un saint émoi palpite.

III.

Le Miracle.

La nuit régnait dans sa sérénité.
Environnant sa chapelle chérie,
Le peuple entier par l'attente agité
Redit en chœur les doux chants de Marie.
Mais effaçant les splendeurs de la nuit,
Et soulevant ses plus épaisses voiles,
Un fleuve d'or dans les cieux resplendit
Et fait pâlir les tremblantes étoiles.
Alors, du haut de l'immortel séjour,

Parmi les chœurs des célestes phalanges,
O Valencienne ! oui, la Reine des Anges
Vers toi descend en souriant d'amour.

Quand le sommet de son humble chapelle
Eut effleuré son voile de dentelle,
A son appel, un brillant séraphin
Vint recevoir, de sa divine main,
Un fil de pourpre ; et, d'une aile rapide,
Il vole enclore avec ce saint cordon
Qui, dans les airs, immense, se dévide,
Tout le pays étreint par le démon.
Teint dans le sang que redoute ta haine,
Satan, ce fil saura rompre ta chaîne,
Et du Très-Haut contraindre le pardon.
Ayant fourni sa course aérienne,
Le séraphin rejoint sa souveraine ;
Et, frémissant d'un vol harmonieux,
Les chœurs sacrés la ramènent aux cieux.
L'air embaumé par sa douce présence,
Répand partout la vie et le bonheur.
Et transportés d'amour, avec ferveur
Tous ses enfants, en un cantique immense,
Chantent Marie au fil libérateur.

Du jour suivant quand vint briller l'aurore,
A la cité l'ermite Berthelain
Apporte encore un message divin :
« Frères, dit-il, la Vierge veut encore,
» Pour vous ravir au mal qui vous dévore,
» Qu'en priant Dieu de vous rouvrir son sein,
» Du fil sacré vous suiviez le chemin.
» Frères, marchons ! je serai votre guide. »

Et, sur ses pas, l'humble procession
Priant suivait, dans la rosée humide,

Les saints replis du précieux cordon.
Du divin cercle on achevait les traces,
Quand, se jetant à genoux, Berthelain :
» Entends ma voix, ô juge souverain ! »
S'écria-t-il : « et je te rendrai grâces :
» Pour apaiser le glaive de ta main,
» Peut-être encore irrité par le crime,
» Je m'offre à toi, volontaire victime :
» Frappe, ô Dieu juste, et deviens père, enfin ! »

Il dit, il tombe en proie à l'agonie :
Son corps, brûlé du fléau furieux,
Rompt ses liens, et son âme bannie
Rejoint déjà sa fiancée aux cieux.
Il meurt, béni par toute l'assistance.
Nul, après lui, n'eut à subir son sort ;
Dans la cité ne régna plus la mort.
Et recueillant son fil de délivrance
Dans une fierte ouvrée avec splendeur,
Le peuple veut que le temps destructeur
Soit sans pouvoir sur sa reconnaissance.
De nos Royés qui, sous ce doux fardeau,
Suivant sa voie ainsi par eux transmise,
Vont, tous les ans, conjurer le fléau,
Le corps pieux à l'instant s'organise.
Ce n'est pas tout : en une vaste Eglise (4),
Asile étroit pour tant de pélerins,
L'humble chapelle où la fierte fut mise,
Se voit bientôt transformer par leurs mains.

Oh ! montrez-moi ce temple vénérable
Qu'ont enrichi le pauvre avec le souverain :

---

(4) L'Eglise de Notre-Dame-la-Grande, bâtie sur l'emplacement de la chapelle de Charlemagne, en mémoire du miracle du Saint-Cordon.

J'y veux prier la Mère secourable
Que vous n'avez jamais priée en vain.....
Vous vous taisez ! des merveilles divines
Où la foi vous parlait en mystiques dessins,
Du tabernacle étincelant des saints,
Quoi ! rien, plus rien ! pas même des ruines !

Pourtant, ô Valencienne, entre toutes cités,
Tu n'as pas cessé d'être belle ;
Et, protégé par la Reine immortelle,
Ton peuple industrieux voit les yeux attristés
De tes rivaux couver ta fortune nouvelle.
A ton fidèle appui ne sois pas infidèle ;
Leurs efforts envieux par toi seront domptés,
De ces trésors que te donna MARIE,
Pour l'honorer, sois prodigue à ton tour :
Rends-lui son temple et rends-lui ton amour,
Tu la verras dans sa cité chérie
Ramener les faveurs de sa céleste cour.

RAPPORT

SUR

LE DICTIONNAIRE DE RIMES DE M. LALOU,*

ET SUR

LE VOLUME DE FABLES DE M. LE BARON DE STASSART,**

Par M. E. Boulanger, président de la Société.

La rime est une des plus grandes difficultés de la poésie française. Boileau l'a dit avant nous, et ce grand maître trouvait pour son compte qu'elle lui causait bien des tourmens. Aussi, dans la satire adressée à Molière, s'écriait-il avec chaleur :

« Maudit soit le premier dont la verve insensée,
» Dans les bornes d'un vers renferma sa pensée,
» Et, donnant à ses mots une étroite prison,
» Voulut avec la rime enchaîner la raison. »

---

* Un vol. in-12, chez Lemaître, libraire.

** Un vol. in-18, chez le même libraire.

Toutefois, et Boileau le fait observer lui-même, la rime n'est réellement une difficulté que pour les bons auteurs, que pour ceux dont l'esprit net et juste, ne s'arrêtant jamais à une épithète inutile ou froide, veut toujours et partout *enchaîner la raison avec la rime.*

Quant aux rimailleurs, à ceux-là qui ne s'attachent uniquement qu'à la rime, sans s'inquiéter de savoir si parfois dans leurs vers elle n'est pas en lutte avec le bons sens; ils se mettent peu en peine de cette difficulté. Ils font des vers, ou plutôt des rimes en se jouant. Qu'ils trouvent deux mots dont les terminaisons soient semblables; et, grâce à leur prodigieux génie, deux vers vont éclore aussitôt. Pour de tels écrivains un dictionnaire de rimes est une bonne fortune. Au moindre embarras, ils l'ouvrent, le parcourent, et y trouvent bientôt un mot dont la désinence, sinon le sens, vient les aider à renverser le léger obstacle qui les avait un moment arrêtés.

Pour ceux-là donc, un dictionnaire de rimes est, suivant eux, une bonne fortune. Suivant nous, c'est un malheur : car, sans un pareil secours, peut-être ne se seraient-ils pas livrés à une occupation ridicule pour eux et ennuyeuse pour le public, ou bien peut-être la difficulté de la composition aurait-elle fini par leur former le goût, en les forçant de remanier plus souvent leur pensée, en s'évertuant à trouver la rime.

Par la même raison, un dictionnaire de rimes est aussi, selon nous, une chose dangereuse pour les jeunes gens qui débutent dans l'art plus difficile qu'on ne le croit de faire des vers. Que d'avortons la facilité de trouver la rime n'a-t-elle pas faits? Elle a émoussé bien des génies qu'un travail plus rude, et moins

de confiance en eux mêmes, aurait fini par développer et étendre.

A part cet inconvénient, un dictionnaire de rimes, dans lequel se trouvent convenablement résolues les difficultés de la langue et de la prosodie, est une chose utile, souvent même indispensable. Il faut donc savoir gré à ceux qui ont bien voulu s'en occuper. A ce titre, M. Lalou, dont vous nous avez chargé d'examiner l'ouvrage, a rendu un véritable service au monde poétique et littéraire. Richelet, avant lui, s'était livré à un pareil travail; mais son dictionnaire composé suivant l'ordre alphabétique et ordinaire des mots laissait quelque chose à désirer, en ce qui touche la rime. M. Lalou l'a senti, et il a composé le sien dans l'ordre, comme il le dit, *semi-inverse*; c'est-à-dire, en suivant l'ordre alphabétique ordinaire, mais en allant de droite à gauche, en commençant par la dernière lettre de la rime ou du mot.

Cet ordre, lorsqu'on en a la clef, est simple et nous paraît plus rationnel. En effet, à quoi sert principalement un dictionnaire de rimes? A trouver en premier lieu l'accord, et ensuite la richesse de la rime. Or, une rime est plus ou moins riche suivant que la terminaison et les lettres qui précèdent la terminaison sont plus ou moins semblables. Une méthode qui tendra à rapprocher ces terminaisons et à les faire apercevoir presque d'un seul coup d'œil, sera donc à nos yeux la meilleure et la plus utile. Telle est celle de M. Lalou.

Ainsi, prenant pour exemple la rime ou terminaison *emble*, suivant la méthode ordinaire, tous les mots qui finissent de cette manière auraient été placés dans l'ordre qui suit :

Assemble.
Emble.
Ensemble.
Rassemble.
Ressemble.
Semble.
Tremble.
Zemble.

Suivant M. Lalou ils sont placés ainsi :

emble.
tRemble.
Semble.
asSemble.
rasSemble.
resSemble.
enSemble.
Zemble.

De façon que, comme nous le faisions remarquer tout-à-l'heure, on aperçoit de suite et d'un coup d'œil les mots dont les désinences se rapprochent d'une manière plus complète. Du reste, il est assez difficile de faire comprendre notre pensée par cet exemple, dont les terminaisons semblables sont peu nombreuses ; et ce n'est qu'en examinant soi-même le livre de M. Lalou qu'on peut se convaincre combien sa méthode est simple et ingénieuse.

Depuis qu'il vous a fait l'hommage de son livre, l'auteur nous a adressé relativement à l'utilité plus générale que pourrait avoir l'ordre alphabétique *semi-inverse* une note dont nous devons vous donner connaissance.

« Nous croyons, dit M. Lalou, qu'on ne peut pas révoquer en

doute l'utilité de l'ordre alphabétique *semi-inverse* pour la recherche de la rime ; toutefois l'idée de ce nouvel ordre étant neuve, nous n'apercevons peut-être pas encore tout le secours qu'on pourrait en tirer. Qu'il nous soit pourtant permis de dire un mot des autres avantages qu'il pourrait offrir pour l'étude des langues.

» Dans la nôtre, où les mots sont en grande partie composés d'un primitif, d'initiales et de désinences, ce qui en fait la plus grande variété, c'est incontestablement la *terminaison* qui marque, à l'aide du pronom ou du verbe auxiliaire, le nombre, le genre et le temps ; mais que de difficultés ne rencontrent pas les jeunes gens et les étrangers pour traduire les mots qu'ils ne trouvent pas dans leurs dictionnaires ! Dans le français nous prenons pour exemple le mot *viendraient* : sur onze lettres, dont il se compose, on n'en retrouve qu'une de l'infinitif. Il suffirait d'un petit dictionnaire des *terminaisons changeantes*, rangées dans l'ordre alphabétique *semi-inverse*, pour apprendre de suite que *iendraient* est la terminaison de la 3e personne du pluriel du conditionnel présent des verbes en *enir*, et ici de *venir*. Pour obvier aux inconvéniens des nomenclatures actuelles, Napoléon Landais donne, dans son nouveau dictionnaire, tous les mots, sans exception, généralement et authentiquement usités ; mais quand on pense que pour cela il lui a fallu doubler le nombre des substantifs, quadrupler celui des adjectifs, et offrir chaque verbe sous une cinquantaine d'aspects différens, on ne peut s'empêcher de penser que le petit dictionnaire dont nous parlons serait de la plus grande utilité.

» Nous appellerons encore l'attention des savans sur les avantages que pourrait également offrir, selon nous, pour l'étude des langues, l'ordre alphabétique ordinaire ; en ce qu'ils seraient un moyen sûr de rassembler tous les mots d'une famille :

l suffirait, après cela, de connaître l'étymologie du primitif, la valeur des initiales, ainsi que la force des désinences, pour arriver au sens précis de tous ses membres, et ne pas confondre, comme cela ne se voit que trop souvent, des mots qui, quoiqu'ayant une synonymie apparente, n'ont pas moins leurs différences distinctives ; car il faut savoir qu'aucune langue n'a de véritables synonymes. « Il n'y a qu'une expression qui soit » bonne, dit Labruyère : s'il y avait des synonymes parfaits, » il y aurait deux langues dans une même langue. »

» Nous supposons qu'on désire connaître tous les mots qui dérivent de *mettre* : par l'ordre ordinaire on trouvera bien *mettable*, *metteur* : mais c'est tout. En commençant notre recherche par l'ordre semi-inverse, *mettre* nous amène *admettre*, *émettre*, *démettre*, *entremettre*, *commettre*, *omettre*, *promettre*, *permettre*, *transmettre* et *soumettre*. Si nous cherchons après chacun de ces mots dans un dictionnaire français ordinaire, il est indubitable que nous aurons leurs analogues par les initiales, et ainsi toute la famille. L'ordre alphabétique semi-inverse pourrait donc devenir, sous cet autre rapport, un puissant auxiliaire. Nous laissons à juger si, appliqué à toutes les langues, il ne contribuerait pas à amener ce résultat que fait entrevoir l'abbé Roubaud, ce qui serait le rapprochement des peuples par un moyen plus assuré de s'entendre.

» L'ordre alphabétique semi-inverse sera encore utile toutes les fois qu'on voudra trouver un mot dont on ne se rappellera que la finale, ou connaître un nom de métier, d'instrument, etc.

» La finale appartient exclusivement à chaque idiôme, et sert à le caractériser par des traits qui le distinguent de tous les autres langages ; tandis que les premières syllabes d'une infi-

nité de mots ne sont communes qu'aux différens dialectes d'une même langue mère; c'est ce que nous dit Gentil-Bernard. L'ordre alphabétique semi-inverse serait donc en même temps et en quelque sorte *l'ordre des matières* des différentes langues, et peut-être, en cela, le plus propre à chacune d'elles en particulier. »

Ces observations de M. Lalou nous semblent bonnes et pourraient amener des résultats avantageux. C'est à tous ceux qui s'occupent des difficultés de la grammaire à y donner leur attention, à les méditer, à les féconder par la pratique. Car, nous le répétons après M. Lalou, ce serait surtout une merveilleuse chose, si l'ordre alphabétique *semi-inverse*, appliqué à toutes les langues, pouvait par sa seule puissance opérer le rapprochement des peuples, en leur procurant un moyen plus assuré de s'entendre.

A la suite de son Dictionnaire de rimes, M. Lalou a fait imprimer un ouvrage qui nous démontre toute la justesse et tout le tact de son esprit : nous voulons parler de *l'Art poétique* de Boileau. C'en était là le complément indispensable. Boileau, que quelques fortes têtes de nos jours ont cherché ou cherchent encore à décrier, Boileau n'a, ce nous semble, rien à redouter de leurs attaques. Aux yeux de tous les penseurs impartiaux, de tous ceux qui ne se laissent pas aller à un fol engouement de nouveauté, ni séduire par de vaines déclamations, Boileau sera toujours un génie profond et positif, un critique hardi et sûr, dont le goût, dont les vues sages seront toujours appréciés. Dans toutes ses poésies, dans son *Art poétique* surtout, ce qui nous plaît, c'est la justesse, la clarté, le laconisme de la pensée, ce qui n'empêche pas que dans beaucoup d'endroits cette même pensée soit colorée de la manière la plus heureuse et la plus brillante.

Beaucoup de nos auteurs actuels feraient bien de le relire. Ils y trouveraient, s'ils ne sont pas aveuglés par la prévention, de bons conseils à suivre, et des règles dont on ne peut s'écarter sans risque de s'égarer ou de se perdre. Et que l'on ne croie pas qu'en rendant ici à Boileau un hommage qui lui est dû, nous ayons l'intention d'attaquer ce que, depuis un certain temps; on est convenu d'appeler *l'Ecole romantique*. A nos yeux, en littérature pas plus qu'en religion et en politique, il n'y a rien d'absolument exclusif. *Genre classique*, *genre romantique*, tout est bon, ou du moins tout peut être bon. Cela dépend de la manière dont le genre est mis en œuvre. Nous expliquons notre pensée.

Dans toute œuvre littéraire, nous distinguons deux choses essentielles : le fond et la forme. Le fond, qui repose sur les sentimens et les idées, est le même dans tous les temps, à toutes les époques, chez tous les peuples : partout où il existe des hommes, les sentimens et les passions se ressemblent. Il faut donc avant tout, sous quelque forme et en quelque temps que l'on écrive, que ces sentimens et ces passions soient exprimés avec vérité, avec clarté, avec justesse, de façon à être appréciés avec plaisir et avec promptitude. Il résulte de là que le fond, c'est-à-dire les idées, ne peut jamais être abandonné ou négligé. Il n'en est pas de même de la forme : la forme est du luxe. C'est, pour ainsi dire, un objet de mode; la forme, en d'autres termes, est à la pensée ce que l'habillement est au corps humain. Que l'on couvre tant qu'on voudra de beaux vêtemens un corps chétif et grêle, la richesse et la beauté de sa parure ne pourront lui donner ni plus de solidité ni plus de force.

Il en est ainsi d'une œuvre littéraire. Quelques mots sonores que l'on emploie, quelque brillantes que soient les comparaisons et

les images dont on revêt sa pensée ; si, sous ce vain étalage, il ne se trouve que des sentimens faux, que des idées pauvres et sans justesse, on n'aura fait qu'un travail sans valeur réelle, *verbâ aet voces* ; qu'un travail brillant, mais incomplet, qui sera de mode un instant, qui plaira au faux goût du jour, mais qui plus tard ne pourra supporter l'analyse d'une critique froide, impartiale et raisonnée. Ainsi donc, dans quelque genre que l'on s'exerce, *classique ou romantique ou participant de l'un et de l'autre*, que le fond ne soit jamais sacrifié à la forme ; car, plus tard, on serait exposé à se voir appliquer avec raison ces vers d'un poète :

La *forme* passe, le *fond* reste,
Et le *talent* s'évanouit.

Ces réflexions, qui sans aucun doute exigeraient de plus longs développemens, nous sont une heureuse transition pour arriver à l'examen des fables de M. le baron De Stassart. Son œuvre, en effet, est aussi recommandable par le fond que par la forme. La forme qu'il a choisie, pour être presqu'aussi ancienne que l'art d'écrire, n'en est pas moins toujours nouvelle et toujours de mode. L'apologue, cette peinture animée et rapide des vices et des travers de ce monde, est un champ fertile à exploiter. Une fleur, un insecte, un oiseau, un animal quelconque, tout vient en aide au poète pour les tableaux et dialogues dans lesquels, sous un voile transparent, il pourra attaquer le ridicule avec des armes courtoises. M. De Stassart s'est saisi de ces armes, et s'en est servi avec bonheur. Ses fables sont semées d'images charmantes, de pensées fines et profondes, rendues souvent dans un style plein de bonhomie et de grâce. Sa manière, en beaucoup d'endroits, rappelle notre inimitable Lafontaine.

Toutes les fables insérées dans le recueil de M. De Stassart ne

sont pas l'œuvre de son invention : il en convient lui-même dans sa préface. Mais s'il a fait parfois quelques emprunts, il les a faits en homme habile qui sait s'approprier les sujets qu'il développe, en leur donnant une application plus heureuse ou plus piquante. Au surplus, pour donner une connaissance plus complète de sa manière de penser et d'écrire, il nous suffira de vous lire quelques-unes de ses fables que nous prenons au hasard dans son joli recueil.

Voici d'abord la fable de *l'Hirondelle et du Moineau*. Voyez s'il est possible de donner aux jeunes étourdis, qu'aveugle l'ambition, une meilleure leçon dans des termes et avec un style plus charmans.

L'HIRONDELLE ET LE MOINEAU.

J'estime beaucoup l'hirondelle.
Elle a peu de talens, mais elle a des vertus ;
Bonne, jamais coquette, à ses amours fidèle,
Elle sait aimer.... rien de plus.
Il serait bon que chaque belle,
Chez nous, la choisît pour modèle.
Laissons là cependant des propos superflus.
Progné vivait très-bien avec son voisinage ;
Elle apprend qu'un jeune moineau
Renonçait à son héritage
Pour établir son nid sous le toit d'un château.
Elle arrive chez notre oiseau
Qui se disposait au voyage.
« Je vous dois des conseils, lui dit-elle ; mon âge
« Met la prudence en un cerveau.
« Voisin, pourquoi quitter le bienfaisant ombrage
« Du chêne protecteur de l'antique hermitage,
« Séjour paisible et fortuné,

« Où naquit votre père, où vous-même êtes né ? »
— « Je crois votre discours fort sage, »
Répond le transfuge volage,
« Et vos soins, j'en conviens, sont pour moi très-flatteurs ;
« Mais je suis fait pour les honneurs,
« Et je veux en tâter. Voisine, sans rancune !
« Je pars ; comptez sur moi, car jamais la fortune
« Ne changera mes mœurs. »
Là-dessus le moineau s'en vint à l'étourdie
Se percher au sommet du somptueux donjon,
Et, donnant dans un piége, il y perdit la vie.

Ambitieux, ce trait vous offre une leçon.
Pour jouir du bonheur nous faut-il un royaume ?
La médiocrité remplit mieux nos souhaits.
Lorsqu'on est heureux sous le chaume,
Pourquoi désirer un palais ?

Maintenant écoutez cette jolie fable intitulée : *l'Enfant, sa Mère et la Rose*, par laquelle l'auteur nous fait voir que le plaisir est toujours le prix de la peine. Sans doute cette idée n'est pas nouvelle ; mais admirez avec quelle simplicité de diction et d'images il la développe à son tour.

L'ENFANT, SA MÈRE ET LA ROSE.

Il n'est pas, on l'a dit, de rose sans épines :
En recherche-t-on moins cette charmante fleur ?
Lise en aperçoit une, et s'écrie : « O bonheur !
« Je la veux, mais pour toi, maman, tu le devines. »
— « Ah ! répondit la mère, oh ! prends garde, mon cœur ;
« Songe à ce que tu fais, Lise, sois bien prudente. »
A l'instant un cri de douleur,
Que jette la pauvre innocente,
Prouva que les conseils arrivaient un peu tard.

Encor que Lise aimât fort peu l'ouvrage,
Elle avait des ciseaux.... sans doute par hasard ;
Pour dépouiller avec soin, avec art,
La tige de l'arbuste, elle en veut faire usage.
Si bien elle s'en acquitta,
Qu'aucune pointe n'y resta ;
Et, sans craindre l'épine, elle cueillit la rose.

De ce trait, mes enfans, la leçon doit sortir.
A notre oisiveté la nature s'oppose ;
Avec empressement il faut toujours remplir
La tâche qu'elle nous impose.
La peine conduit au plaisir ;
Le travail seul nous permet de jouir.

Finissons ces citations par la lecture d'une autre fable, *le Lion et l'Ours*. — Il est beau d'y voir l'auteur, baron, grand dignitaire et président du sénat belge, lui le favori et souvent le commensal des rois, y donner aux princes d'utiles leçons sur le danger qu'il y a d'écouter et de suivre les louangeuses paroles des courtisans, plutôt que les salutaires et courageux avertissemens des gens de bien.

LE LION ET L'OURS.

Un lionceau, que son père, en mourant,
Avait placé sous la tutelle
D'un ours sage autant que fidèle,
Annonçait dès l'enfance un caractère ardent.
Il voit avec plaisir approcher le moment
De régner à sa fantaisie.
On le déclare enfin majeur ;
L'ivresse du pouvoir, une fausse grandeur,
Des favoris l'adroite perfidie,
Tout devait corrompre son cœur.

Mais l'ours, nouveau Burrhus, combattait maint Narcisse.
(Il n'en manque point à la cour ;)
On espérait encor, lorsque le prince, un jour,
Lui prescrivit une horrible injustice.
Rigide observateur des lois,
Par un *non* le ministre aussitôt se prononce ;
Le Spartiate eût autrefois
Fait une semblable réponse.
Je vous laisse à penser ce qu'en dit le lion :
Il exile notre ours. Le tigre le remplace ;
Chaque instant fait éclore une infâme action.
Le peuple est sous le joug, le peuple avec audace
De ses tyrans se débarrasse.
La vengeance succède à l'indignation.

Princes, pour être heureux, souffrez que vos ministres,
De l'homme, auprès de vous, fassent valoir les droits ;
Puissent des courtisans les conseils trop sinistres
Ne jamais étouffer de généreuses voix !

Telles sont les fables de M. le baron De Stassart ; toutes sans doute ne sont pas exemptes de quelques négligences et parfois de quelques longueurs ; mais ces légères taches ne peuvent atténuer en rien leur mérite, qui leur a valu d'ailleurs sept éditions successives. — Heureux les grands seigneurs, les hauts dignitaires, qui, comme M. le baron De Stassart, savent distraire, par d'aussi utiles, par d'aussi doux délassemens, les soucis de la grandeur ! — Heureuses aussi les Sociétés savantes qui peuvent compter, parmi leurs correspondans, des membres qui veulent bien se souvenir d'elles par l'envoi de pareilles œuvres !

SÉANCE PUBLIQUE

du 28 février 1841.

PROCÈS-VERBAL.

Présens : MM. *Numa Grar*, remplissant les fonctions de Président ; *Coffyn*, Vice-Président ; le baron *Petit de la Fosse*, Sous-Préfet ; *Meilhan ; Miroux ; Hocque ; Bernard ; Huart ; Q. Lefebvre ; Rousseau ; F. Grar ; Potier ; Serbat ; Mangeart.*

La séance est ouverte à deux heures.

M. DEFFAUX, Secrétaire-Archiviste, Rapporteur de la Commission nommée pour les concours agricoles, lit les différens rapports relatifs à ces concours, savoir : 1° rapport sur la culture de la *madia sativa* ; — 2° Rapport sur le concours de labourage ; — 3° Rapport sur le concours de semoirs ; — 4° Rapport sur l'ensemencement en lignes.

M. MANGEART, Secrétaire de la Société, donne lecture du Rapport fait sur le concours de bestiaux, par M. HUART, Rapporteur de la commission nommée à cet effet.

M. le Président, en l'absence du Rapporteur de la commission nommée pour l'examen des mémoires relatifs à la question de médecine mise au concours, dit quelques mots sur le mémoire adressé par M. Castiaux, à la Société.

M. Bernard, Rapporteur de la Commission nommée pour e concours des productions artistiques, lit un rapport sur le morceau de sculpture adressé à la Société.

M. le Président rappelle les autres questions mises au concours pour l'année 1840, et explique les raisons pour lesquelles il n'y a pas eu lieu à leur décerner les prix mentionnés dans le programme.

M. Coffyn, en l'absence de M. Evrard, Rapporteur de la Commission nommée pour l'examen de la balance à bascule de M. Meurs, dit quelques mots sur les avantages et l'utilité de cette machine, et sur les raisons qui ont décidé la Société à accorder à son inventeur, en dehors des prix annoncés dans le programme, une médaille d'argent, à titre de récompense et d'encouragement.

La distribution des prix est faite dans les termes et dans l'ordre suivant : le programme en est lu par le Secrétaire sur l'invitation de M. Numa Grar, présidant la séance.

CONCOURS DE 1840.

Distribution des prix faite le dimanche 23 février 1841, sous la Présidence de M. Numa Grar, et en présence de M. le Sous-Préfet et des Membres de la Société.

AGRICULTURE.

Prix Mathieu. — Culture de la *madia sativa*. Prime de 100 francs à M. Pierre Chuffart, Maire de la commune de Préseau.

Concours de labourage. — Au Brabant. — 1er Prix : M. François Boulanger, laboureur chez M. Cachera, à Aulnoy ; une médaille d'argent ; — 2e Prix : M. Romain Danzin, laboureur chez M. Leduc, à Artres, une médaille de bronze.

Au Harna. — 1er Prix : M. J.-B. Guillems, laboureur chez M. Etienne Pillon, à Petite-Forêt-de-Raismes, une médaille d'argent ; — 2e Prix : M. Délaurier, laboureur chez M. Isidore Monchicourt, à Marly, une médaille de bronze.

Concours de semoirs. — M. Hugues, de Bordeaux. La Société, qui a déjà reconnu la supériorité du Semoir-Hugues, en décernant à M. Hugues, de Bordeaux, son inventeur, diverses récompenses et mentions honorables, a décidé que, cette année, pour lui accorder une distinction toute particulière, elle fera l'acquisition d'un de ses semoirs à neuf socs. — M. Savoie, de Berlaimont, une médaille d'argent, grand module. — M. Delfosse, de Berlaimont, une médaille d'argent, grand module.

Ensemencement en lignes. — 1er Prix : M. Gouvion-Desrois, fabricant de sucre à Denain, une médaille d'argent, grand module. Prime de 100 francs accordée au sieur Louis Sénéchal, son semeur ; — 2e Prix : partagé entre MM. Crespin frères, fabricans de sucre à Haulchain, une médaille d'argent, petit module ; et M. D'halluin, cultivateur à Douchy : prime de 50 francs. — 3e Prix : M. Baillet, cultivateur à Denain, grande médaille de bronze.

Acquisition du semoir-Hugues. — Prime de 120 francs accordée à M. D'halluin, cultivateur à Douchy, qui a, le premier, acheté un semoir-Hugues.

Concours de bestiaux. — TAUREAUX. — 1er Prix : M. Louis Delcourt, maire de Trith-St.-Léger : prime de 80 francs; — 2e Prix : M. Hamoir-Boursier, à Saultain : prime de 40 francs.

GÉNISSES. — 1er Prix : il n'y a pas eu lieu à le décerner. — 2e Prix : M. Hamoir-Boursier, de Saultain : prime de 30 francs.

MÉDECINE.

Revaccination. — Prix unique : M. Hector Castiaux, docteur-médecin à Vieux-Condé : médaille d'or.

BEAUX-ARTS.

Sculpture. — Prix unique : M. Huidiez, sculpteur à Lille : médaille d'or.

INDUSTRIE.

Balance à bascule. — Prix unique : M. Meurs, mécanicien à Valenciennes : médaille d'argent.

Un jeton de présence en argent, une médaille de Henri Lemaire et une médaille de Duchesnois, sont remis à M. le Sous-Préfet.

Le Président,
NUMA GRAR.

Le Secrétaire,
MANGEART.

RAPPORT

SUR LE

CONCOURS DE LABOURAGE

DE 1840.

Par M. Deffaux, membre résident.

Messieurs,

Le 18 octobre 1840, la Société d'Agriculture, des Sciences et des Arts de l'arrondissement de Valenciennes, et un grand nombre de cultivateurs se sont réunis sur une pièce de terre appartenant à M. Locqueneux, et située sur le territoire de Marly, pour prendre part ou pour assister à un concours de labourage.

Le jury était composé de MM. Boulanger, président; Petit de la Fosse, Sous-Préfet; Rousseau, Lefebvre, Numa Grar, Miroux, Hocque et Deffaux, membres titulaires.

De MM. Leduc, maire d'Artres; Bonaventure Cheval, d'Etreux; Cyprien Monchicourt; Mallez, de Saultain; Chuffart,

de Préseau ; Gouvion, de Denain ; Fontaine, de Trith ; Dayez-Lemoine, de Marly ; Dayez, de Valenciennes ; Remy Hourdequin, de Valenciennes, tous cultivateurs.

A dix heures, les concurrens ont été appelés ; le sort a désigné la portion de terre que chacun aurait à labourer et qui était de 7 ares.

Pendant le travail, il a été tenu note de la profondeur des labours et du temps que chaque concurrent a employé pour exécuter sa tâche.

DÉTAILS DU CONCOURS.

Nos d'ordre.	NOMS des concurrens.	NOMS de leurs maîtres.	Profondeur du labour.	Fin du travail.	Durée du travail.	Prix décernés
	CHARRUES — BRABANTS.					
1	Devred, Antoine.	Baillet, père.	19 c. à	11 h. 31	0 h. 54	
2	Dussin, Romain.	Leduc d'Artres.	18 à	11 36	0 59	2e prix.
3	Boulanger.	Cachera d'Aulnoy.	20 »	11 35	0 58	1er prix.
4	Verrier, Adolphe.	Leduc d'Artres.	16 »	11 36	0 59	
5	Fronsart, François.	Landrieux, Rouvignies	19 »	11 30	0 53	
	CHARRUES — HARNAS.					
6	Dehon, Joseph.	Cheval, Bonaventure.	18 2	11 45	0 68	
7	Baligand, Guislain.	Cartigny, Escaudain.	17 à	11 47	0 70	
8	Lacroix, Joseph.	Ignace, Carlier.	20 7	11 48	0 71	
9	Délattre.	Isidore Hourbiesart.	22 2	11 51	0 74	2e prix.
10	Hot, Joseph.	Mireux, Aulnoy.	20 5	11 46	0 69	
11	Guillon, Jean-Baptiste	Etienne Pillon.	20 »	11 55	0 78	1er prix.
12	Pluchart Humbert.	Cheval, Bonaventure.	18 à	11 50	0 73	
13	Lustrement, Benjamin	Mallez, Saultain.	23 3	11 44	0 67	
14	Baudoin, Honoré.	Légat, Saultain.	21 6	11 52	0 75	
15	Dayez, Joseph.	Dorchies, de St.-Saulve	20 5	11 38	0 61	

Le travail était remarquable par l'accomplissement de toutes les conditions d'un bon labour. Il a été fort difficile de déterminer à qui devait être adjugé le prix : le triomphe n'en est que plus glorieux, et la défaite n'a rien que d'encourageant pour celui auquel il n'a manqué qu'une nuance légère pour obtenir le prix. Le jury, après une heure et demie de conférence autour

des portions labourées, s'est réuni sous la tente dressée pour le recevoir, et, procédant à un scrutin secret pour chaque prix, il a proclamé les vainqueurs dans l'ordre suivant :

BRABANT.

1^er^. Prix. — BOULANGER (François), laboureur chez M. Cachera, à Aulnoy.

2^e^. Prix. — DANZIN (Romain), laboureur chez M. Leduc, à Artres.

HARNA.

1^er^. Prix. — GUILLEMS (Jean-Baptiste), laboureur chez M. Etienne Pillon, à Petit-Forêt-de-Raismes.

2^e^. Prix. — DÉLAURIER, laboureur chez M. Isidore Monchicourt, à Marly.

Pendant ce concours, on a fait l'essai de deux charrues nouvelles : le Brabant de Tourcoing et un petit Brabant en fer exécuté par M. Isidore Planchon, à Landas.

Ce dernier a été jugé par nos cultivateurs trop faible pour notre sol ; mais ils ont avoué que, pour les terrains légers et peu profonds, il pourrait rendre de très-grands services. Ils ont surtout loué sa légèreté et la sagacité du constructeur dans la détermination du point de tirage.

Le Brabant de Tourcoing, qui appartient à M. D'Halluin, de Douchy, a pour caractères distinctifs la force et la solidité ; il peut triompher de la plus grande résistance du sol. Il marche avec une ou deux roues ou avec un patin. On y adapte, au besoin, une rasette très-avantageusement disposée pour enlever

la couche de gazon dans les défrichemens. Il a atteint la profondeur de 29 centimètres, ce qui est très-remarquable.

Les cultivateurs ont porté leur attention sur un Brabant de forme ordinaire tout en fer, dont M. Baillet, de Denain, se sert depuis trois ans. Ces charrues sont peut-être plus chères que celles en bois; mais elles durent fort long-temps sans avoir besoin de réparations, ce qui les rend plus économiques. Il serait à désirer, et c'est le vœu de plusieurs cultivateurs, qu'il se formât dans le pays un grand atelier pour la construction des instrumens aratoires en fer; le prix en diminuerait et l'agriculture en tirerait un grand profit.

Le concours dont nous venons de rendre compte a excité, comme tous les ans, un vif intérêt; c'est qu'aussi il s'agit de l'opération agricole la plus importante et de laquelle dépend le succès de toutes les autres. Il serait donc à souhaiter que les concours de labourage se multipliassent dans l'arrondissement, car un seul par année ne suffit pas. Mais, Messieurs, la Société est impuissante pour réaliser à elle seule ce projet, comme aussi pour encourager partout les expériences utiles et les tentatives d'améliorations. Son action stimulante ne peut s'étendre assez loin, elle a besoin du secours des Comices agricoles qui, formant un certain nombre de centres mobiles, se transportant de commune en commune dans le cercle qui leur serait assigné, répandraient partout l'instruction, le zèle pour le progrès et l'amour d'un travail réfléchi et de plus en plus productif. Pour diriger ces Comices, manquons-nous d'habiles cultivateurs, d'hommes dévoués qui se fassent un honneur d'éclairer leurs concitoyens de leur expérience? Non, sans doute; et sans sortir aujourd'hui de cette enceinte, nous trouverions certes les élémens de plusieurs Comices. Nous espérons qu'ils voudront bien

nous prêter leur concours, et que l'année 1841 ne se passera pas sans que notre fertile arrondissement ne soit doté de quelques-unes de ces utiles institutions. C'est non-seulement le vœu de la Société, mais c'est aussi celui de M. le Préfet et du Gouvernement qui ont apprécié les services que les Comices rendent partout où ils sont institués.

Bientôt, Messieurs, je l'espère, la Société réunira les principaux cultivateurs pour se concerter avec eux à cet effet.

RAPPORT

SUR

L'ESSAI DE CULTURE

DE LA MADIA SATIVA.

Par M. Deffaux, membre résident.

On vient de tenter tout nouvellement, en France, la culture d'une plante oléifère importée du Chili, et connue sous le nom de Madia-Sativa.

Elle est vantée pour l'abondance de ses graines et l'excellente qualité de l'huile qu'elle fournit. Elle se sème en automne ou au printemps, se contente d'un terrain médiocre, pourvu qu'il ne soit pas humide; elle ne redoute ni le froid, ni la sécheresse, ni l'attaque des insectes qu'elle écarte par son odeur forte.

Ce court résumé de ses avantages suffit pour faire sentir combien cette plante pourrait être précieuse dans le département du Nord, pour en alimenter les nombreuses fabriques d'huile, quand les colzats auraient manqué.

M. Chuffart, maire de Préseau, a ensemencé, l'an dernier, un hectare en madia, vers la fin de mai. C'était fort tard, et la

saison a été trop humide; cependant il a obtenu une récolte assez satisfaisante qui doit l'encourager à répéter son expérience.

La Société d'Agriculture, par le premier article de son programme, a promis une médaille d'or de 200 francs à celui qui apporterait une amélioration quelconque dans l'art agricole, ou qui introduirait dans l'arrondissement la culture d'un nouveau produit.

M. Chuffart aurait donc des droits à la médaille proposée, si son expérience était décisive. Mais comme la Société n'a pas été appelée à la suivre; qu'elle n'a vu ni le champ, ni les produits; que l'huile extraite de la Madia récoltée ne lui a pas été soumise, elle ne peut affirmer positivement, ni par conséquent recommander la culture de cette plante, sans craindre de porter préjudice aux cultivateurs. Elle ne peut donc décerner cette année la médaille; mais elle prend acte de la priorité acquise par M. Chuffart; ses droits lui sont conservés pour l'année dans laquelle nous entrons, si de nouveaux essais viennent démontrer l'avantage de cette culture.

Cependant comme ces essais que la Société impose à M. Chuffart, pour qu'il conserve ses droits, exigent des dépenses et exposent à des pertes, elle a cru juste d'accorder pour cette expérience une prime de cent francs qui l'indemniserait, si les résultats trompent son attente et la nôtre.

Nous pouvons donc espérer que, dans un an, la question sera résolue; qu'on saura si la Madia réussit bien dans le pays, si son produit est avantageux, si l'huile qu'on en retire est aussi bonne qu'on le dit généralement. C'est alors, Messieurs, que, par la délivrance de notre médaille, nous recommanderons à la reconnaissance publique le cultivateur hardi qui nous a, le premier, fait connaître cette culture.

COMPTE-RENDU

DES EXPÉRIENCES PUBLIQUES

SUR

L'ENSEMENCEMENT EN LIGNES,

FAITES EN OCTOBRE 1840.

Par M. Deffaux, membre résident.

Le 11 octobre 1840, la Société d'Agriculture, des Sciences et des Arts de l'arrondissement de Valenciennes, s'est réunie sur le territoire de Marly, pour faire publiquement une expérience comparative sur l'ensemencement en lignes et sur l'ensemencement à la volée. Elle avait convoqué les cultivateurs de l'arrondissement, et un grand nombre ont répondu à son appel, curieux de juger par eux-mêmes des instrumens qui devaient fonctionner dans cet intéressant concours.

Les membres présens étaient MM. Petit de la Fosse, Sous-Préfet; Boulanger, présidant la réunion; Numa Grar; Rousseau; Lefebvre; Hocque; Huart; Serbat; Pésier; Deslinsel; Louis Boca; Evrard; Miroux; Deffaux.

Le champ, appartenant à M. Miroux, avait été divisé en cinq parties de 18 ares chacune. Elles ont été tirées au sort.

La première a été assignée à M. D'halluin, conduisant un semoir-Hugues à sept socs ; la seconde au sieur Delfosse qui avait amené un semoir à cuillers de son invention; la troisième au sieur Savoie ; il devait diriger un semoir à cuillers qui porte son nom ; la quatrième fut ensemencée au semoir-Hugues, à sept socs, par le semeur de M. Gouvion, de Denain ; la cinquième, enfin, plus irrégulière que les autres, a été ensemencée à la volée par le semeur de M. Miroux. Dans cette dernière partie, sur 9 ares, le grain a été enterré au binot ; sur les 9 autres, à la herse. Ainsi ont été pratiqués sur la même terre les trois principaux modes d'ensemencement.

Lorsque tout fut disposé, on fit faire successivement un tour à chaque semoir. Les commissaires examinèrent attentivement leur mode d'action, et reconnurent qu'ils distribuaient régulièrement la semence. Le semoir-Hugues, n° 1, était conduit par un seul homme, et attelé d'un seul cheval.

La quantité de semence employée a été, savoir :

Désignation des pièces. — Largeur 16 m. 17 c.	Nombre de lignes de 111 m. 32 c.	QUANTITÉ de semence par chaque pièce.	QUANTITÉ de semence par chaque ligne.	QUANTITÉ proportionnelle par hectare.
No 1.	115	17 litres 75 centil.	0 litre 15 1/2 c.	96 litr. 28 centil.
2.	94	21 75	0 23	119 »
3.	94	13 50	0 14 1/2	75 »
4.	115	15 »	0 13	83 33
5.	»	40 60	» »	220 »

Il résulte de cette comparaison du travail de chaque semeur, 1° que, sur une largeur de 16 mètres 17 centimètres, le semoir-Hugues trace 21 lignes de plus que les semoirs – Delfosse et

Savoie, et que la répartition de la semence est consequemment plus avantageuse ; 2° que la quantité moyenne de semence a été pour les semoirs de 93 litres 40 centilitres, tandis qu'il a été employé à la volée dans la proportion de 2 hectolitres 20 litres ; c'est-à-dire, 1 hectolitre 26 litres de plus. En supposant le blé à 26 francs, l'économie serait de 32 francs 75 centimes par hectare. Reste à savoir laquelle des cinq portions rapportera le plus ; la récolte prochaine résoudra ce problème. Quelques cultivateurs et les membres de la Société ont manifesté la crainte que les semoirs n'aient pas répandu assez de grains : ils pensent que, surtout pour les semailles d'hiver, il ne faudrait pas semer moins de 120 litres par hectare : l'économie serait encore assez considérable, et l'on courrait moins de risque.

Le blé qui a été employé dans cette expérience, avait été chaulé en mêlant avec le grain, à l'aide d'une pelle, de la chaux délayée dans de l'eau de fumier. Ce mode convient peu au semoir-Hugues, parce que la poussière plus ou moins humide de la chaux empâte les ressorts, emplit les alvéoles et nuit à la répartition de la semence. Il faut chauler par immersion dans l'eau de chaux, ou tremper la semence dans une dissolution de sulfate de cuivre, et si l'on veut qu'un engrais puissant soit placé immédiatement auprès de chaque grain semé, le semoir-Hugues distribue bien mieux que le chaulage à la pelle cet engrais. C'est le seul semoir qui possède ce grand avantage. Le renflement produit par le chaulage avait donné 1 hectolitre 30 litres, pour 1 hectolitre de semence, ce qui établit le rapport de 10 à 13. Ce renflement était encore contraire au semoir-Hugues.

Résumons maintenant les avis des Commissaires sur chacun des semoirs.

Le semoir-Hugues a paru bien plus facile que les deux autres

à faire manœuvrer, à cause de sa légèreté et de sa forme. Il a surtout cet immense avantage que, par le simple mouvement d'une coulisse, il sème depuis la féverolle jusqu'à l'œillette; il est d'un tiers moins cher que les semoirs-Delfosse et Savoie; enfin c'est le seul qui permette de mêler à la graine un engrais pulvérulent. La Société regrette que, pour cette expérience, on n'ait pu se procurer un engrais pulvérulent convenable, afin de pouvoir constater l'influence qu'il aurait eue sur la végétation.

Les Commissaires lui reprochent diverses imperfections : 1.° la plus importante, c'est que l'ouverture des tubes commence trop haut; qu'il résulte de là que les grains qui frappent les parois inférieures de ce tube sont rechassés sur le sillon déjà en partie recouvert, et qu'ainsi les grains ne se trouvent pas tous à la même profondeur, ni régulièrement répartis. Le moyen de remédier à cette imperfection serait de donner aux socs une forme analogue à celle inventée par M. Savoie, et que nous allons décrire ci-après. 2.° Les petits rateaux, qui referment les quatre sillons tracés par les socs postérieurs sont trop légers, trop mobiles, et ne recouvrent qu'imparfaitement la semence : des dents de herse paraîtraient préférables et placeraient les grains de ces quatre raies dans la même condition que ceux des sillons ouverts par les socs antérieurs. C'est aussi dans ces raies, qui sont bien plus basses que les autres et dont la terre est moins comprimée, que les vers font le plus de ravage. 3.° M. Hugues doit porter toute son attention sur la régularité des alvéoles du cylindre et sur la qualité des ressorts qui régularisent la distribution de la semence. Quelquefois ils sont mal trempés et se forcent quand on sème des féveroles. Il faut alors démonter l'instrument, changer ou retremper ces ressorts; ce qui peut faire perdre un temps précieux au cultivateur.

Les sieurs Delfosse et Savoie ont réuni leurs efforts pour créer

un nouveau semoir à cuillers. Ce travail de création leur a demandé, disent-ils, huit ans. Leur persévérance a triomphé des difficultés; mais les inventeurs se sont divisés pour perfectionner leur œuvre.

Comme nous ignorons quelle a été la part de chacun dans cette belle invention, nous jugerons seulement les deux instrumens que nous avons sous les yeux.

Le semoir-Delfosse, comme celui du sieur Savoie, est un semoir à cuillers analogue à celui en usage depuis long-temps à Grignon, mais beaucoup plus parfait; il répartit très-régulièrement la semence, et, ce qui est un grand mérite, place tous les grains à une même profondeur que l'on peut régler à volonté. Cette double régularité de profondeur et d'espace a été l'objet de toute l'attention des inventeurs; mais le moyen de l'obtenir fait toute la différence des deux instrumens.

M. Delfosse a jugé que la régularité serait d'autant plus grande que les tubes seraient plus courts : il a donc laissé peu d'espace entre le corps du semoir et le sol. De cette disposition résultent deux graves inconvéniens : quand la terre n'est pas assez meuble, quand il y a des racines ou du fumier un peu long à la surface, la terre se trouve arrêtée entre les socs, et l'instrument fonctionne avec difficulté; quand la terre est très-humide, les roues entrent trop profondément, parce que ce semoir a beaucoup de poids: la caisse effleure le sol, et l'instrument cesse d'avancer. Ce sont ces deux grands inconvéniens qui forceront M. Delfosse à modifier son semoir pour la campagne prochaine. Le dernier surtout est bien plus grave, car c'est principalement lorsque le terrain est très-humide que l'emploi du semoir est le plus utile, et que l'ensemencement en lignes

offre le plus d'avantage sur l'ensemencement à la volée. Cette observation très-judicieuse est de M. Miroux, praticien habile que la Société se félicite de compter au nombre de ses membres. J'insiste sur la démonstration de ce fait, parce qu'il est important. Lorsqu'on sème à la volée par un temps constamment pluvieux, on a beaucoup de peine à enterrer la graine; il faut passer au moins trois fois la herse sur-le-champ en différens sens. Dans cette opération, chaque impression du pied du cheval et de l'homme qui le conduit, forme une lacune où le grain ne germe pas, parce qu'en cet endroit la terre est trop battue. Or, dans un hectare hersé trois fois, il y a peut-être douze à quinze cents vestiges où il ne viendra pas de blé. Quelle perte pour le cultivateur! Au contraire, avec le semoir-Hugues ou le semoir-Savoie dont nous allons parler, le grain se trouve convenablement enterré en tombant, le cultivateur n'a plus à repasser sur le champ avec ses chevaux, et tous les grains répandus germent et fructifient. C'est un gain de neuf à dix mille chaumes et épis par hectare, peut-être même davantage. Le semoir de M. Delfosse ne peut procurer ce bénéfice, puisqu'il ne peut fonctionner que par un temps sec. Le semoir-Delfosse offre encore deux autres imperfections; il est très-large, parce que ses socs sont rangés sur une seule ligne; il tourne difficilement, parce qu'il n'a pas de leviers. Tout ce que nous venons de reprocher au semoir-Delfosse peut se corriger facilement, et l'auteur, nous le pensons, ne manquera pas d'en rechercher les moyens.

M. Savoie, en se séparant de M. Delfosse, s'est appliqué à corriger les défauts que nous venons de signaler dans le semoir primitif. Ses socs sont rangés sur deux lignes en quinconce, la caisse est élevée à la hauteur de celle du semoir-Hugues; pour ourner, il est pourvu d'un levier qui le soulève et rend ce mou-

vement facile. Dans ces trois points essentiels, M. Savoie a emprunté à M. Hugues; mais ce qui lui est propre, c'est la forme qu'il a donnée à ses socs-tubes; elle est non-seulement ingénieuse, mais elle est la seule qui puisse permettre d'enterrer les grains tous à la même profondeur. Le tube est fermé jusqu'aux bords du sillon, et le soc, arrondi antérieurement, se prolonge en deux ailes postérieures, pour protéger l'ouverture du tube et empêcher le sillon de se remplir, avant que le fond n'ait reçu la graine. Cette disposition est parfaite, et on sera forcé de l'adopter pour tous les instrumens de cette espèce.

Les semoirs-Delfosse et Savoie, fondés sur le même système, ont des inconvéniens qui leur sont communs : 1.° ils sont plus chers d'un tiers que le semoir-Hugues; 2.° ils sont très-lourds, exigent deux forts chevaux et le concours de deux hommes; 3.° il faut, pour semer toute espèce de graines, trois caisses avec leurs cylindres; ce qui fait, pour ainsi dire, trois semoirs, et par conséquent exige un endroit plus vaste pour conserver toutes ces pièces; 4.° enfin, ils sèment à 16 cent. 8 millim. (6 pouces) de distance entre les lignes, et le semoir-Hugues, à 14 centimètres (5 pouces). Cette distance plus grande a deux désavantages : d'abord celui de donner moins de grains et surtout moins de paille, puisqu'il y a moins de lignes; nous avons vu précédemment que, sur une largeur de 16 mètr. 17 centim. il y a 19 lignes de moins par les semoirs-Delfosse et Savoie, c'est-à-dire, 119 lignes pour 100 mètres, largeur d'un hectare. En second lieu, la paille pousse trop forte et trop dure, ce qui la rend moins propre à la nourriture des bestiaux et aux engrais.

Néanmoins, et nous le disons avec satisfaction, ces deux instrumens sèment parfaitement en lignes comme le prouvent l'expérience dont nous venons de rendre compte, ainsi que

les récoltes obtenues en 1840 dans les champs nombreux qu'ils ont ensemencés. Leur mécanisme est très-ingénieux, leur solidité très-grande. On peut donc les employer avec confiance, et notre critique, comme celle que nous adressons à M. Hugues, ne porte que sur les accessoires : on peut facilement remédier à tous les inconvéniens que nous avons signalés, et qui se rapportent plus spécialement à l'ensemencement des céréales. Notre intention n'est donc que d'exciter les inventeurs à ajouter quelques perfections à une œuvre qui les honore, et qui les place au rang des hommes qui se sont rendus éminemment utiles.

D'après ces considérations, la Société, bien persuadée que ces deux semoirs contribueront puissamment à la propagation de l'ensemencement en lignes, n'a pas hésité à accorder à MM. Delfosse et Savoie une médaille d'argent de première classe, en attendant que de nouveaux perfectionnemens et des succès généralement reconnus nous permettent de leur décerner une médaille d'or.

Quant à M. Hugues, la Société a dû faire en sa faveur une distinction toute spéciale; en voici les motifs : avant que M. Hugues n'eût fait connaître son semoir, les agronomes les plus distingués de France, à la tête desquels il faut placer M. de Dombasle, doutaient que l'on pût jamais ensemencer avec succès les céréales en lignes. M. Hugues est le premier qui ait résolu la question. Il a créé de toutes pièces son excellent semoir; il a, par sa persévérance, par les plus nobles sacrifices, par une lutte de dix années, je ne dis pas triomphé de toutes les résistances, mais ébranlé toutes les convictions qui lui étaient contraires. Il a ouvert aux cultivateurs de nouvelles sources de prospérité et de succès; enfin, M. Hugues n'est pas seulement un mécanicien habile qui a inventé une machine utile; c'est un homme

supérieur en agriculture et en économie rurale : son journal, intitulé le *Propagateur de l'ensemencement en lignes*, est l'ouvrage le plus riche en bonnes et utiles leçons sur les pratiques agricoles.

Comme il s'agit moins ici de porter un jugement sur un instrument qu'un simple essai peut faire connaître, que de prononcer sur une méthode qui ne sera bien appréciée qu'après une pratique assez longue, la Société d'Agriculture n'a pas cru devoir encore décerner de médaille à M. Hugues ; elle attend que le suffrage unanime des cultivateurs de l'arrondissement lui en prescrive l'obligation, lorsque de nombreuses expériences, faites pendant plusieurs années, auront démontré tout l'avantage de la méthode et toute la perfection de l'instrument dont il est l'inventeur. Il n'y a pas plus d'un an que le semoir à sept socs existe dans l'arrondissement, les premiers essais ont à peine suffi pour apprendre à le diriger; il faut que l'instruction des semeurs soit complète avant qu'on puisse parfaitement juger. Pour hâter ce moment, et pour ne pas laisser l'auteur sans encouragement, la Société a décidé qu'elle ferait l'acquisition d'un semoir-Hugues à 9 socs ; elle l'attend dans les premiers jours de mars, pour le mettre à la disposition des cultivateurs qui voudront en faire l'essai.

RAPPORT

SUR LE

CONCOURS DE BESTIAUX,

Par M. Huart, membre résident.

Messieurs,

Chargé par votre Commission de vous faire connaître les résultats du concours pour les primes que vous avez votées, afin d'encourager l'amélioration des races bovines et ovines, j'ai le regret de vous annoncer que peu de cultivateurs ont répondu à votre premier appel. En songeant combien les perfectionnemens sont difficiles à introduire, combien on est en général hostile à tout ce qui vient rompre d'anciennes habitudes, je ne m'en étonne point, et je ne puis que vous féliciter d'avoir enfin tenté ce premier pas; j'ai tout lieu de croire que, secondés par l'influence de quelques agriculteurs éclairés, nous serons plus heureux dans un prochain essai. Puis, il faut le dire, l'époque tardive qui a été choisie, un temps froid et brumeux, tel que celui que nous avons eu le jour du concours, n'étaient point de nature à attirer beaucoup de monde, et à engager les éleveurs à nous envoyer leurs bestiaux. Il sera facile à l'avenir d'obvier à

ces fâcheuses circonstances, en choisissant une saison plus favorable, et le concours pourra avoir quelque retentissement si la Société juge convenable de donner à l'avance toute la publicité possible au programme des primes qu'elle propose.

Avant de passer aux faits, je pense, Messieurs, que ce ne sera point abuser de vos momens que de vous exposer les idées qui ont guidé votre Commission dans ses appréciations, ainsi que quelques notions générales qui peuvent servir à éclairer les agriculteurs.

Le premier point important paraît être de savoir quelle race il est plus convenable d'encourager dans notre arrondissement. Doit-on rechercher une race éminemment travailleuse, comme la race auvergnate de Salers? Doit-on tenter d'obtenir des produits semblables à la race anglaise de Durham, très-peu propre au labour, mais si estimée sous le double rapport de la chair et du lait? ou bien encore s'efforcer de réunir à la fois toutes ces qualités? Telles sont les questions que votre Commission a dû se poser tout d'abord. La dernière condition paraît difficile à obtenir, et il serait à craindre qu'en se dirigeant vers ce but, on n'arrivât qu'à des résultats médiocres sous tous les rapports.

D'ailleurs, en consultant les besoins de notre localité, où tous les travaux, à quelques exceptions près, sont faits par des chevaux, il paraît inutile de s'attacher à produire des animaux de travail qui seraient d'un placement incertain, lorsqu'on trouvera toujours un débit facile et assuré des bêtes laitières et d'engraissement.

Les races de cette nature nous semblent donc celles auxquelles on doit donner la préférence; mais comment les obtenir? C'est là un point fort délicat à bien fixer; introduire dans le

pays les races les plus perfectionnées, paraît être tout d'abord le moyen le plus simple, et cependant on a vu quelquefois arriver ainsi à un résultat contraire à celui qu'on se proposait. Le sol, le climat, la nourriture, influent si fortement sur les animaux, qu'il est toujours dangereux de proscrire une race implantée depuis long-temps dans un pays, et formée sous l'influence des circonstances locales. — La richesse du sol de notre arrondissement nous donne cependant lieu d'espérer que nous n'y verrions pas dégénérer les animaux perfectionnés dans les pays les plus fertiles. Aussi, tout en encourageant les cultivateurs qui voudraient tenter d'introduire des races étrangères, nous devons les engager à ne point perdre de vue qu'ils pourraient probablement arriver au même but, plus lentement peut-être, mais aussi plus sûrement et à moindres frais, en choisissant avec discernement les individus destinés à la reproduction, et en n'alliant entre eux que ceux qui offrent au plus haut degré les qualités qu'on recherche.

Nous avons été confirmés dans cette opinion, en visitant avec soin les taureaux présentés au concours, et qui nous ont paru tous renfermer des qualités remarquables. Cet examen nous a d'autant plus satisfaits, qu'il est reconnu que l'influence des mâles est plus prononcée que celle des femelles sur les produits des appareillemens, surtout lorsque ceux-là sont plus vigoureux, dans la force de l'âge, mieux nourris et mieux soignés. Il ne faut cependant pas être trop facile sur le choix des femelles; car en négligeant cette dernière condition, on n'obtient rien de satisfaisant malgré l'emploi des plus beaux étalons.

La mère influe sur la taille, le taureau sur les formes extérieures, et il transmet aux produits femelles les qualités de la mère.

Ces considérations vous avaient engagés à donner aussi une prime aux vaches ; mais celles qui vous ont été présentées, en petit nombre, n'ont pas paru à votre Commission mériter la prime ; elle a jugé convenable de la reporter sur les taureaux qui leur étaient bien supérieurs sous tous les rapports.

Un seul éleveur, M. Hamoir, de Saultain, a envoyé quatre génisses ; aussi quelques jurés ont pensé qu'en l'absence d'une concurrence, il ne devait point y avoir lieu à décerner la prime ; mais la majorité a jugé que trois de ces élèves l'auraient méritée, si leur âge avancé ne les avait fait exclure du concours ; un second prix a été toutefois accordé à la plus jeune, qui ne possédait pas d'aussi belles qualités.

Il est temps de passer au jugement porté par votre jury dans le principal concours. Un vif débat s'est établi sur les qualités relatives de chaque taureau : la majorité, séduite par les jolies formes du taureau de M. Delcourt, et le jugeant plus propre à l'engrais, s'est prononcée tout d'abord pour lui, sans toutefois pouvoir convaincre la minorité, qui reprochait à cet animal la petitesse de sa taille, et un col volumineux.

Le taureau de M. Hamoir, qui était son principal concurrent, présentait d'aussi belles formes, un corps beaucoup plus long et une taille plus forte : pour la minorité, ces avantages rachetaient bien le défaut que constitue une tête trop volumineuse ; mais l'avis de la majorité fait loi.

Taureaux. — En conséquence, le premier prix a été décerné au taureau de M. Delcourt, de Trith ; le second, à celui de M. Hamoir, de Saultain.

VACHES. — Pour la vache, comme je l'ai dit plus haut, le jury a regretté de ne pouvoir rien accorder.

GÉNISSES. — Un second prix a été obtenu par une génisse de M. Hamoir.

MOUTONS. — Quant aux moutons, leur absence presque totale n'a pu donner lieu à aucun jugement ; et cela est d'autant plus regrettable, que dans cette partie, plus que dans toutes les autres, nous sommes tributaires de nos voisins.

Tels sont, Messieurs, les faits que j'avais à vous exposer: s'ils ne sont pas tout-à-fait aussi satisfaisans que nous aurions pu désirer, c'est que nous avions compté sur un succès plus facile ; il ne faut point pour cela faiblir dans la lutte que nous avons à le soutenir contre la routine et contre l'indifférence qui est peut-être encore notre plus redoutable ennemie ; au contraire, Messieurs, il faut se roidir contre les obstacles, chercher les causes qui ont pu neutraliser nos efforts, et, nous mettant à la tête du progrès, écrire sur notre bannière : Courage et Persévérance.

RAPPORT

SUR

LES ESSAIS D'ENSEMENCEMENT EN LIGNES

FAITS DANS L'ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

PENDANT L'ANNÉE 1840.

Par M. Deffaux, membre résident.

Messieurs,

La Société, par son programme de 1840, avait proposé des prix pour les cultivateurs qui ensemenceraient le plus de céréales en lignes. Des expériences en grand ont été tentées sur plusieurs points de l'arrondissement. Les résultats ont-ils été tout-à-fait satisfaisans ? Tous les renseignemens que nous avons recueillis constatent que la quantité de grains a été plus considérable que par l'ensemencement à la volée ; tous les cultivateurs qui l'ont tenté sont devenus partisans de ce mode. Ont-ils obtenu tout l'avantage que l'on peut en attendre ? Je vous dirai, messieurs, que c'était impossible, parce que les cultivateurs qui ont fait usage des semoirs en 1840, s'en servaient pour la première fois,

et qu'il faut d'abord apprendre à s'en servir en toutes circonstances, pour toute espèce de grains et sur toute nature de terre. Faute d'expérience et d'étude préalable, on a donc omis beaucoup de conditions indispensables pour assurer une réussite complète. L'un a semé dans des terres épuisées; l'autre sur d'anciens silos à betteraves mal nivelés. Celui-ci n'a pas mis assez de graine; celui-là n'a pas assez enterré; personne n'a fait usage d'engrais pulvérulent, moyen si puissant de doubler la fécondité de la terre; moyen tout-à fait inconnu dans ce pays et que la Société recommande instamment d'essayer. Il faut préparer long-temps à l'avance cet engrais. On en trouvera la composition dans le Propagateur du semoir-Hugues, ouvrage qu'il faut lire et relire, si l'on veut obtenir de véritables succès dans ce genre de culture.

Eh bien! messieurs, malgré les hésitations inséparables de premiers essais, tous ceux de 1840 ont été à l'avantage des cultivateurs qui les ont tentés.

Parmi ceux qui ont fait usage des semoirs pour les céréales, nous en citerons six : MM. Gouvion de Denain, Crespin, D'Halluin, Baillet, Hamoir de Saultain, et Delcourt de Boucheneuil.

M. Gouvion, dont les commissaires de la Société ont visité les belles récoltes, et qui nous a adressé une lettre pleine de détails intéressans que nous regrettons de ne pouvoir rapporter ici, a ensemencé en mars dernier 3 hectares 35 ares de blé et 70 ares d'avoine. Son blé lui a rapporté 38 hectolitres par hectare. Le zèle avec lequel M. Gouvion s'est livré à l'étude de ce mode d'ensemencement, le soin qu'il a donné à ses expériences, la beauté de ses produits, lorsque les commissaires ont été les visiter; les applications nombreuses qu'il a faites du semoir-Hu-

gues à d'autres cultures, telles que fèves, œillettes, et luserne; tous ces motifs ont déterminé la Société à décerner à M. Gouvion le prix annoncé par le programme, consistant en une médaille d'argent, grand module, et une prime de cent francs.

Quant à la prime de cent francs, la Société, d'accord avec M. Gouvion, désire qu'elle soit remise au semeur Louis Senéchal, qui, par son intelligence et sa bonne volonté, s'est mis promptement en état de conduire parfaitement le semoir. Comme il a eu part au succès, il est juste aussi qu'il ait part à la récompense.

MM. Crespin frères, cultivateurs, fabricans de sucre, à Haulchain, ont ensemencé en mars plusieurs hectares de blé et d'avoine; la commission a vu à la fin de juillet ces récoltes qui étaient fort belles, mais cependant moins soignées que celles de M. Gouvion. La Société aurait désiré que MM. Crespin lui fissent connaître au juste la quantité de terre qu'ils ont ensemencée, les produits obtenus et leurs propres observations; mais les travaux des champs et ceux de leur fabrique ne leur en ont pas laissé le loisir. La Société, privée de ces renseignemens, n'a pu que placer MM. Crespin après M. Gouvion.

Le sieur D'Halluin, cultivateur à Douchy, a ensemencé 5 hectares, 11 ares de blé, 29 ares de seigle, 2 hectares, 61 ares d'orge, sans compter des fèves, des navets, des carottes, des colzats, pour lesquels il a employé le semoir-Hugues. Nous avons admiré une pièce de blé de l'espèce appelée à Lille *blé court*, à cause de la rondeur de son grain. Elle était de toute beauté, et présentait tous les caractères qui distinguent le blé en lignes: le chaume avait plus de 1 mètre 70 centim.; les épis, tous à la même hauteur et d'une égale longueur, avaient de 9 à 10 centimètres. Le sieur D'Halluin a envoyé à la Société des

échantillons de ce blé. D'après son calcul, il aurait rapporté 50 hectolitres à l'hectare. Nous n'osons affirmer ce produit.

Comme ce cultivateur a été chargé d'ensemencer les terres de MM. Crespin, qu'il a par conséquent contribué au succès de cette expérience, la Société a divisé le second prix ainsi qu'il suit :

A MM. Crespin frères, elle décerne la médaille d'argent, petit module.

A M. D'Halluin la prime de 50 francs.

M. Baillet, de Denain, a fait usage du semoir-Delfosse. Les commissaires ont visité ses blés de mars qui étaient beaux, quoi qu'un peu trop espacés. Ce cultivateur n'a pas envoyé les détails de ses essais; néanmoins, comme ils ont offert à la Société l'occasion de comparer les résultats des deux espèces de semoirs, que la quantité de terre ensemencée en céréales était de plusieurs hectares, elle lui décerne une médaille de bronze, grand module.

M. Hamoir, de Saultain, a fait une expérience comparative, dont il a envoyé les intéressans détails à la Société. Il s'est servi du semoir-Delfosse. M. Hamoir a opéré en petit, sur 46 ares, mais cette épreuve bien faite nous a éclairés sur plusieurs points. Il a recueilli moins de gerbes qu'à la volée, mais plus de grains. Sa récolte a été dans la proportion de 56 hectolitres 95 litres par hectare, et celle à la volée de 54,25. Si la quantité de paille a été moindre, c'est que les vers ont causé quelques ravages, et que le semoir-Delfosse écarte trop les lignes. Néanmoins, il y a eu avantage de 2 hectolitres 70 litres. Comparant le produit à la quantité de semence, M. Hamoir a trouvé, qu'à la volée, le blé a rapporté 20,14 centièmes pour un, et au semoir 40,60

centièmes. Ce résultat, dit-il, paraît extraordinaire au premier abord ; il est cependant vrai.

A cause de la petite quantité de terre semée en lignes, en 1840, par M. Hamoir, mais vu la justesse des observations qu'il a faites et qu'il nous a transmises, la Société reconnaissante lui décerne une médaille de bronze de 2e classe.

Enfin, Messieurs, nous eussions désiré placer en tête des concurrens que nous venons de vous signaler, M. Delcourt, de Boucheneuil, qui a semé en lignes au semoir-Hugues plusieurs vastes champs en blé de saison, en blé de mars, en avoine et en fèves ; mais, après avoir semé, il n'a pas donné suite à ses expériences, sans doute détourné par d'autres travaux. Il n'a pas non plus envoyé de notes détaillées à la Société, en sorte que, pour cette année, elle ne peut que le mentionner honorablement.

Vous voyez, Messieurs, que depuis 1839 la culture en lignes s'est beaucoup étendue dans le pays. De grands cultivateurs s'instruisent dans ce genre d'ensemencement ; leurs premières tentatives, quoiqu'avantageuses, laissent encore à désirer, parce qu'ils manquent d'habitude, et que l'expérience ne s'acquiert qu'avec le temps. Tous ceux qui ont fait usage du semoir, s'accordent néanmoins à dire que l'ensemencement en lignes est le mode le plus parfait; que l'avantage d'enterrer la graine à la profondeur convenable, celui de pouvoir sarcler après l'hiver ou après la levée, établissent une grande supériorité en faveur de ce mode sur l'ensemencement à la volée. L'année 1840 a été favorable aux céréales ; mais dans les années moins fertiles, après de longues sécheresses, par exemple, les grains semés en lignes seront seuls productifs. C'est alors que les plus opposés reconnaîtront combien les semoirs sont

précieux Leur usage aura pour effet de diminuer de beaucoup les années stériles.

Telle est, Messieurs, l'opinion des cultivateurs dont je viens de vous citer les noms, et de plusieurs autres encore qui ont semé en lignes, mais qui n'ont pas pris part au concours. Cette opinion ne fera que se fortifier et se répandre ; et dans un temps qui n'est pas éloigné, ce mode après avoir, comme la vaccine, triomphé de ses détracteurs, sera seul pratiqué en France, et doublera la richesse de nos campagnes.

MÉDECINE.

RÉPONSE

Présentée à la Société d'Agriculture, des Sciences et des Arts de l'arrondissement de Valenciennes, par M. **CASTIAUX**, docteur en médecine, à Vieux-Condé,

SUR CETTE QUESTION MISE AU CONCOURS :

« *La vaccine préserve-t-elle indéfiniment de la variole, ou n'a-* » *t-elle qu'une vertu préservatrice temporaire? faut-il revac-* » *ciner, et à quelle époque? — Démontrer ces faits par des* » *expériences et des observations faites dans l'arrondissement* » *de Valenciennes.* »

Sint pauca, sed certa.

En février 1834, M. Salmade, présentant à l'Académie de médecine des considérations sur l'inutilité des revaccinations, l'adjurait de joindre ses efforts aux siens, et de proclamer l'efficacité constante, permanente et invariable de la vaccine. Quatre ans plus tard, la même question vint de nouveau s'agiter au sein de ce corps savant, et la commission se prononça contre les revaccinations, qui, disait-elle, affaiblissaient la confiance. Cette solution fut loin de satisfaire tous les esprits, et l'empressement avec lequel on aime à recueillir aujourd'hui le fruit de nouvelles

observations ne le prouve que trop. Dans les sciences, les points obscurs ne peuvent être éclaircis que par des enquêtes réitérées et par la coopération de tous ceux qui veulent bien s'y livrer. Si les recherches tentées aboutissent même quelquefois à faire rejeter ce que l'on avait déjà cru bien établi, et font connaître les limites des secours qu'un moyen peut fournir, leur importance ne peut qu'y gagner; et l'intérêt de la société comme celui de la science exige de chacun qu'il publie ce que l'expérience est venue lui révéler. C'est donc plutôt pour remplir une obligation que je me crois imposée, que pour disputer une palme que j'abandonne volontiers à de plus dignes, que je viens répondre à l'appel que la Société des Sciences et Arts a fait aux médecins de l'arrondissement.

Deux faits principaux firent naître l'idée que la préservation vaccinale pourrait n'avoir qu'une durée limitée, et qu'il pourrait devenir nécessaire de retremper sa puissance à des époques plus ou moins éloignées.

Premier fait : la variole, quoique préservative de la variole, ne met pas absolument et pour toujours à l'abri de ses propres atteintes.

Deuxième fait : la pratique de l'inoculation de la variole avait appris que ce virus devient de plus en plus bénin par des transmissions successives, et l'on concluait, non sans quelque fondement, qu'il pourrait bien perdre aussi de son énergie dans la faculté de préserver.

Avec le temps, en effet, des expériences fâcheuses, faites en grand et dans tous les pays, vinrent appuyer ces conclusions, et ne tardèrent pas non plus à démontrer que la vaccine ne met pas pour toujours à l'abri, soit de la variole, soit de la

varioloïde. Une épidémie varioleuse qui envahit au printemps dernier (1839) la commune de Vieux-Condé, vint m'en fournir une nouvelle et triste preuve.

La maladie signala son invasion dans le commencement de mars, et atteignit d'abord un jeune homme de seize ans, régulièrement vacciné. Sa maladie n'était pas encore entièrement terminée, qu'elle s'était transmise à un autre de ses frères plus âgé et en même temps à quelques individus du voisinage également vaccinés. De ces derniers la maladie se propageant plus ou moins directement à d'autres, l'épidémie fut, au bout de quelques semaines, répandue dans presque toutes les parties de la commune.

La maladie débutait, comme c'est l'ordinaire, par des frissons, un sentiment d'abattement général, des lassitudes, des douleurs dans les membres et surtout une rachialgie plus ou moins prononcée. Il survenait en même temps de la chaleur à la peau, de la fréquence dans le pouls, de la céphalalgie, de la soif et des vomissemens dans tous les cas. Ces symptômes précurseurs duraient de trois à quatre jours ; après quoi l'éruption paraissait sous forme de petits points rouges, d'abord à la face, au cou, puis aux membres et au reste du corps. Ces points ne tardaient pas à se changer en petits boutons aplatis, déprimés au centre, absolument comme les pustules vaccinales. Jusque là, c'est-à-dire, jusque vers le huitième jour, il n'y avait aucune différence essentielle entre les sujets, soit qu'ils dussent avoir la variole ou seulement la varioloïde, si ce n'est peut-être que les symptômes précurseurs ont été souvent plus graves chez les derniers que chez les premiers. Mais, arrivées à ce point, les deux éruptions se séparaient et prenaient chacune la forme et la marche qui lui sont propres. La petite vérole poursuivait son cours : les pustules se développaient et commençaient à

blanchir ; à l'enflure de la face succédait celle des mains ; la fièvre un moment calmée se rallumait ; l'intervalle des pustules devenait plus rouge et la suppuration faisait des progrès rapides; puis, quand la terminaison était heureuse, les pustules commençaient à se rembrunir, à se flétrir, et à faire place à des croûtes dures et desséchées qui finissaient par tomber le vingtième jour.

Quant à la varioloïde, l'éruption, parvenue au point où nous l'avons laissée, s'arrêtait tout-à-coup, sans fièvre de suppuration et passait rapidement à la dessication.

Je croirais m'éloigner de la question proposée, en donnant une description plus détaillée d'une maladie suffisamment connue. Les symptômes que je viens d'énumérer suffiront, et au-delà, pour démontrer que, si certains malades, que j'ai eus sous les yeux, n'ont eu qu'une petite vérole modifiée, d'autres, au contraire, et c'est bien le plus grand nombre, ont été atteints de la vraie variole. Du reste, les deux faits suivans, dont l'un a été observé chez un sujet non vacciné, et l'autre chez un individu pour qui l'on avait pris cette précaution, offriront un tableau plus développé de la marche de la maladie dans cette épidémie.

Observation 1re. Zénaïs D...., âgée de seize ans, d'une constitution vigoureuse, a résisté à toutes les sollicitations de sa famille, qui, témoin de la violence de l'épidémie, la conjurait de se faire vacciner. Le 22 juin 1839, elle tomba brusquement malade. Elle fut prise alors de malaise, de soif, d'anorexie, et se trouva obligée de s'aliter ; en même temps elle éprouva de la céphalalgie et des douleurs assez vives à l'épigastre et aux lombes; puis des vomissemens et un peu de diarrhée survinrent. Après cinq jours, la malade me présenta encore les mêmes

symptômes avec chaleur brûlante à la peau, pouls dur et fréquent. Le long espace de temps écoulé depuis le temps de la maladie me fit croire d'abord à l'existence seulement d'une phlegmasie gastro-intestinale ; je prescrivis en conséquence une saignée, une application de sangsues à l'épigastre et d'autres moyens appropriés.

Le lendemain, 29 juin, l'apparition sur la face de petits cônes durs, rougeâtres, très-rapprochés, vinrent me révéler la véritable nature de l'affection et l'existence d'une variole commençante. Le retard de l'éruption me parut suffisamment expliqué par l'inflammation vive qui siégeait aux intestins.

30 juin. La malade paraît moins souffrante et n'a plus de céphalalgie; le fond de la gorge est rouge et les amygdales gonflées; l'éruption se dessine de plus en plus sur la face et s'étend aux membres.

Le 3 juillet, cinquième jour de l'éruption, les pustules sont blanches à leur sommet, sans auréole distincte, confluentes à la face, au cou et sur les membres supérieurs, un peu plus sur les membres inférieurs et le reste du tronc. Langue humide, rouge au pourtour, couverte de petites pustules blanches qui s'étendent au palais, aux amygdales et dans le fond du pharynx. Soif vive ; le pouls bat. 128 fois par minute ; la chaleur de la peau est élevée ; la voix est rauque ; la malade accuse une douleur gênante à la partie antérieure du cou ; respiration accélérée ; toux assez fréquente ; la sonoréité de la poitrine paraît normale ; l'auscultation n'est point pratiquée. (Des sangsues au cou, cataplasmes sinapisés aux pieds, orge avec le sirop de gomme.)

Le 4, le pouls bat 130 fois par minute ; gêne de plus en plus grande dans la respiration ; les pustules de la face sont plus

aplaties; même état de la gorge. (Même prescription, moins les sangsues.)

Le 5, tuméfaction considérable de la face et des paupières, dont les bords sont agglutinés; somnolence.

Le 6, gonflement énorme de la tête et des avant-bras; suffocation imminente; la malade porte fréquemment la main à la gorge; pouls 142; difficulté extrême dans la déglutition; un grand nombre de pustules offrent à leur centre un petit point noir. (Pot. gom. avec addition d'huile de ricin, une once.)

Le 7, la malade a déliré toute la nuit; les pustules de la face se sèchent et jaunissent; voix complétement éteinte; toux bruyante qui rappelle celle du croup.

Le 8, dyspnée de plus en plus grande; teinte violacée de la face; auréole livide autour des pustules; la peau des membres est pâle dans l'intervalle des boutons: elle meurt comme suffoquée dans la nuit.

L'autopsie n'est point faite.

La présence, chez cette malheureuse fille, des pustules varioliques sur divers points de la bouche et du pharynx, me porte à soupçonner aussi leur existence dans le larynx, et c'est à cette circonstance que j'attribue l'espèce d'asphyxie dans laquelle la malade a succombé. Cette observation vient du reste confirmer ce passage où Stool dit: *Quò spatium inter pustulas magis pallet, eò pejus; indè sequitur angina lethalis vel peripneumonia.*

Observation 2e. Le 25 mai, je suis appelé auprès d'un ouvrier aux mines, âgé de 25 ans, que je trouve dans un état de

délire complet. La maladie avait débuté quatre jours auparavant par une grande céphalalgie, des maux de reins, des vomissemens, de la fièvre et une hémoptysie assez abondante. Je pratiquai aussitôt une saignée que je ne pus porter au-delà de 7 à 8 onces par l'affaissement remarquable qui survint tout-à-coup dans la circulation.

Le 26, état demi-comateux; le corps est abandonné à son propre poids. Les lèvres sont recouvertes de plusieurs petits points rougeâtres et coniques; un certain nombre de boutons semblables existent sur la face, au cou et sur les bras. La figure n'est pas très-rouge; fréquence du pouls et chaleur à la peau. Je reconnus aussitôt une variole commençante, et les boutons déjà nombreux semblaient indiquer qu'elle serait confluente. Je m'assurai par le rapport des parens, et surtout par l'inspection des bras, que le malade avait été bien vacciné dans son enfance. (Sinapismes aux pieds, boissons adoucissantes.)

Le 27, l'éruption se dessine bien; le délire a cessé; l'assoupissement est moins grand, la fièvre moins intense. Du reste, la physionomie est bonne, les réponses justes; soif; plus de vomissemens, mais encore un peu de douleur à la tête et aux reins. Les pustules sont encore discrètes.

Le 29, amélioration des symptômes généraux, excepté le délire qui est encore revenu chaque nuit. Les pustules sont très-rapprochées partout; on y remarque la dépression centrale; quelques boutons blanchâtres sont apparus au voile du palais; gonflement de la face et des poignets; apyrexie. La salivation commence à se montrer. (Orge miellée; lavement émollient; lotions avec l'eau tiède sur les yeux, cinq à six fois par jour.)

Le 30 mai, la figure est fort tuméfiée, la salivation abon-

dante ; la langue reste humide ; point de sommeil ; pouls accéléré ; le malade exhale une odeur particulière ; une seule selle a lieu. (Même traitement.)

Le 31, délire violent toute la nuit, la fièvre de suppuration continue ; les pustules sont puriformes, quelques-unes même sont ouvertes.

Le 1er juin, le délire a cessé, les yeux sont bien ouverts, les croûtes commencent à se former sur le nez. Sur les mains, un liseré mal circonscrit à la périphérie des pustules indique que la résorption se fait. Le pouls est plein, un peu fréquent. Point de selle. (Potion avec huile de ricin, 4 gros, à prendre par cuillerées d'heure en heure ; orge miellée ; diète.)

Le 3, les croûtes deviennent plus épaisses à la face ; les pustules se flétrissent sur la poitrine ; appétit. (Deux tasses de lait.)

Le 9, la dessiccation est opérée partout ; point de fièvre ; sommeil bon ; langue naturelle. (Soupes et bouillon.)

Le 11, les croûtes commencent à tomber ; la convalescence arrive, et le 20 le malade peut retourner à son travail.

Il est passablement défiguré.

Ce malade avait trois sœurs et un frère qui avaient été tous parfaitement vaccinés ; le frère et deux sœurs eurent la variole, et furent marqués ; la troisième, plus jeune, n'eut que la varioloïde, et fut guérie en une dixaine de jours

Encore une remarque : chez les jeunes gens qui sont atteints de la variole, dit Sydenham, principalement s'ils ont fait des

excès de vin ou de quelqu'autre liqueur spiritueuse, le sang est quelquefois si échauffé et si agité, qu'il force les artères et s'ouvre différentes issues, ce qui est presque le plus redoutable et le plus funeste symptôme qu'on puisse voir dans la variole. Ce fâcheux pronostic ne s'est heureusement pas réalisé dans ce cas; mais cette remarque prouve que la variole, même après la vaccine, a aussi son danger.

Il me serait bien facile d'accumuler dans ce Mémoire des faits analogues au précédent; mais comme, en les rapportant, je n'avais, ainsi que je l'ai dit, point d'autre but que de suppléer aux détails que j'avais nécessairement omis dans la description générale de l'épidémie, je crois devoir en épargner la lecture à la Société des Sciences pour les résumer comme il suit :

1° Le nombre des individus qui ont été frappés par l'épidémie, et que ma position dans un grand établissement m'a permis de voir, dépasse 200; la maladie n'étant point encore terminée aujourd'hui 13 novembre 1839, ce nombre doit s'accroître encore. (1). (2).

2° Sur ce nombre si considérable de malades, dix-sept seulement n'avaient point encore été vaccinés. Je me suis assuré, autant que la chose est possible, que, sur tous les autres, la vaccine avait été pratiquée, et autant que la nature des cicatri-

---

(1) MM. Legrand et Lefebvre, de Valenciennes, le premier, médecin des épidémies, peuvent témoigner de l'authenticité de quelques-uns de ces faits que je leur ai mis sous les yeux.

(2) La maladie commence à Fresnes, où j'ai visité, dans la même maison, quatre individus adultes et bien vaccinés, atteints de la variole vraie l'un après l'autre.

ces restantes permet de l'affirmer, l'opération avait été le plus souvent couronnée de succès. Cette disproportion, du reste, entre les sujets vaccinés et les autres ne surprendra point, quand on saura que la population de Vieux-Condé est en grande partie composée d'ouvriers appartenant à la compagnie des mines d'Anzin, et que l'administration prévoyante de cette compagnie a rendu pour eux la vaccination obligatoire.

3° Les sujets les plus jeunes, ou ceux dont la vaccine remontait à une époque moins ancienne, formaient la plus petite partie des malades, et étaient le plus légèrement affectés. Ils n'offraient, en général, que les symptômes de la varioloïde.

4° Les sujets qui avaient passé l'âge de 15 à 18 ans furent plus particulièrement atteints de la vraie variole, et sont de beaucoup les plus nombreux. Cela ne veut pas dire qu'aucun d'eux n'eût la varioloïde; mais ce qui est exact, c'est qu'aucun malade au-dessous de 15 ans, parmi ceux que j'ai vus, n'eut la variole, et que parmi les autres, plus le sujet était jeune, plus l'exanthême était bénin et léger.

5° La maladie me parut toujours excessivement contagieuse; car dans toutes les maisons où elle se montrait, j'ai toujours vu plusieurs sujets en être successivement atteints, et cela sans exception. Voici sur cette faculté contagieuse un fait bien frappant. Une femme âgée de 24 à 25 ans, bien vaccinée, vient d'un village voisin, où il n'y avait aucun varioleux, dans une maison de Vieux-Condé où se trouvait un jeune homme également vacciné, atteint de variole, et arrivé au huitième jour de sa maladie. Cette femme passe à peine un quart-d'heure dans la maison et retourne chez elle. Elle était alors au terme d'une première grossesse, et elle accoucha bientôt heureusement.

Quinze jours après, je suis appelé chez elle, et je lui trouve la totalité du corps couverte de pustules varioliques. L'enfant qui, malgré la maladie de sa mère, continuait à prendre le sein, fut immédiatement vacciné : il eut cependant, conjointement avec la vaccine, une varicelle dont il guérit heureusement.

6° Sur la totalité des malades, sept succombèrent, et tous ceux-ci appartenaient à la catégorie des sujets non vaccinés ; ils étaient âgés :

1 de 16 ans.
1 » 8 ans.
2 » 5 ans.
2 » 10 mois.
1 » 7 mois.

N'ayant donné mes soins qu'à deux de ces sujets, j'ignore quelles furent les causes qui déterminèrent la mort dans cinq cas; pour les deux autres, elle fut due, chez l'un, à une pneumonie intercurrente, et chez l'autre, qui est le sujet de l'observation première de ce mémoire, à l'asphyxie déterminée par les nombreuses pustules de la gorge.

Maintenant, si des faits aussi multipliés et observés avec toute l'exactitude possible pouvaient laisser le moindre doute sur la vertu préservatrice, seulement temporaire, de la vaccine, et qu'il me fût permis de franchir les limites de l'arrondissement, les observations surgiraient de toutes parts pour venir à l'appui des miennes. Ainsi les épidémies qui se sont succédé en Danemarck depuis 1819 ; celle de Marseille en 1825 ; celle de Beaucaire observée par M. Blaud, et tant d'autres, nous montreraient les faits comme ils viennent de se passer sous nos yeux. Dans toutes, les sujets non vaccinés succombent en grand nombre, les jeunes sujets vaccinés

échappent ordinairement à toute atteinte ; ceux de 15 à 25 ans sont frappés à des degrés en général proportionnés à leur âge. Ainsi, en Danemarck, en 1819, ceux qui avaient de 10 à 15 ans ne furent point atteints ; ils le furent en 1825. Qu'y a-t-il là à expliquer ? s'écrie un médecin d'une érudition remarquable. Ils ont vieilli, ils se sont éloignés de l'époque où ils avaient été vaccinés. Bien préservés quand ils étaient près de cette époque, ils ne le sont plus à 15 ou 20 ans de distance. Près de cette époque, faculté préservative absolue, plus tard faculté préservative affaiblie.

Fort des faits précédens, et contrairement à la décision de l'Académie royale de Médecine, je répondrai donc à la première partie de la question proposée :

Non, la vaccine ne préserve pas indéfiniment de la variole ; elle n'a qu'une vertu préservative temporaire.

Encore quelques mots. L'épidémie dont je viens d'être témoin m'a éclairé sur des faits que leur importance me défend de passer sous silence, quoiqu'ils n'aient qu'un rapport éloigné avec l'objet principal de ce travail.

Y a-t-il, par exemple, des petites véroles sans pustules varioliques ? Le fait suivant nous offre un acheminement vers ces affections éruptives sans éruption qu'ont admises les auteurs et que l'on a voulu nier de nos jours. Une jeune fille, âgée de 15 ans, qui avait été bien vaccinée, semblait, par la gravité des symptômes précurseurs, annoncer une éruption des plus intenses. Cette dernière fut bornée aux lèvres, à la langue et à la face interne de la bouche, tout le reste du corps n'en a offert aucune trace. Bien plus, sur deux autres sujets du même âge à peu près, chez qui les mêmes symptômes ont été observés avec la

même intensité, il ne parut à notre grand étonnement pas la moindre trace des pustules que nous avions annoncé devoir se montrer prochainement. Tous les accidens étaient dissipés à la fin du quatrième jour.

L'observation suivante, que nous rapporterons encore avec détail, pourra jeter quelque jour sur la question relative à l'influence réciproque de la variole et de la vaccine.

Obs. III. — Claudine M..., âgée de 11 ans, fut vaccinée la première fois, le 10 juillet 1839. Cette fille fréquentait habituellement une maison de son voisinage où la petite vérole avait enlevé récemment un jeune enfant. Le 13 juillet, la mère vint me prier de la voir, parce que Claudine était, depuis la veille, prise de fièvre, de céphalalgie, d'assoupissement, et qu'elle avait eu plusieurs vomissemens. Des cataplasmes sinapisés furent aussitôt placés aux extrémités inférieures.

Les 16 et 17 juillet, les mêmes symptômes persistent. Le 18, l'éruption variolique est aperçue pour la première fois ; elle consiste dans des papules rosées, aplaties, siégeant spécialement sur la face, les membres supérieurs et le tronc où elles sont en petit nombre. Le pouls est moins accéléré ; les amygdales sont tuméfiées, la gorge est rouge, et il existe un peu d'enrouement. Nous examinons alors les pustules vaccinales qui sont au nombre de trois ; elles sont ovalaires, se présentent sous la forme de vésicules argentées, entourées d'une auréole étroite.

Le 20 juillet, onzième jour de la vaccination et sixième jour de l'invasion de la variole, les pustules vaccinales sont purulentes ; celles de la variole sont vésiculeuses à la face et sur les bras.

L'éruption variolique est confluente autour des lèvres et des

paupières, très-discrète ailleurs ; le pouls bat 96 fois ; la peau n'est pas très-chaude (cataplasmes aux extrémités, orge miellée).

Le 23, dessiccation commençante des pustules vaccinales. Les pustules de la variole sont fortement ombiliquées et entourées d'une auréole rouge ; même état du pouls.

Le 24, les pustules varioliques jaunissent à la face et aux bras ; celles des membres sont larges, aplaties et offrent la dépression centrale.

Le 26, dessiccation complète des pustules vaccinales ; celles de la face commencent aussi à se sécher ; aux membres elles sont toujours purulentes et très-volumineuses.

Le 27, les pustules de la vaccine sont remplacées par des croûtes noirâtres.

Le 29, dessication de toutes les pustules de la face et des membres supérieurs ; celles du tronc et des membres inférieures commencent seulement à jaunir.

Le 31, la dessiccation est générale.

Lorsque j'examinai pour la première fois cette malade, je pensai un instant que le mouvement fébrile pourrait se rattacher à l'éruption vaccinale, et ce ne fut que le sixième jour que j'aperçus pour la première fois l'éruption variolique. Quoique l'inoculation de la vaccine ait été faite pendant la période d'incubation de la variole, elle n'en a pas moins été franche, et elle a parcouru sa marche d'une manière régulière. J'ai recueilli chez cette malade du vaccin que j'ai transmis à un autre enfant. Ce dernier n'a eu que la vaccine, qui a servi à en inoculer d'autres.

Après avoir démontré que la vaccine n'est pas un préservatif infaillible de la variole, il ne sera peut-être pas inutile de rechercher maintenant le moment précis où elle entre en jouissance de ses propriétés. M. Bousquet, qui, certes, fait autorité sur ces matières, dit positivement que cet instant tombe au cinquième jour. Ainsi, pourvu que la vaccine ait quatre jours d'avance sur la variole, c'est assez. Déjà l'observation précédente nous démontre formellement le contraire, et, laissant de côté beaucoup d'autres faits propres à renverser l'opinion de ce médecin, contentons-nous de dire qu'un enfant de 7 mois, qui se trouvait au *dixième* jour d'une vaccine régulière, fut pris de la petite vérole, et qu'il succomba à l'abondance de l'éruption. Ce fait, dont nous n'avons pas été témoin, nous a été attesté par un confrère de Péruwelz (Belgique), qui a lui-même vacciné l'enfant et l'a soigné durant sa maladie.

Nous sommes donc portés à admettre le sentiment de ceux qui veulent placer la vertu préservative de la vaccine vers le neuvième jour, sans nous embarrasser des théories plus ou moins spécieuses sur lesquelles ils se fondent.

Deuxième Partie.

Quittons maintenant ces faits qui vont, semble-t-il, compromettre si vivement la sécurité dans laquelle le peuple vit sur la foi des services éminens rendus depuis son origine par la vaccine, et hâtons-nous d'aborder une autre série d'observations, bien faites pour rétablir sa confiance dans le préservatif Jennérien.

Je commence par rappeler que les sujets dont la vaccine remontait à une époque moins ancienne formaient la plus petite partie des malades, et étaient le plus légèrement atteints. Ainsi

je n'ai vu que trois sujets au-dessous de 10 ans qui aient été frappés par l'épidémie. Ma jeune expérience, appuyée de celle des médecins qui m'ont précédé dans la carrière de l'observation des faits, me force, en conséquence, de donner mon assentiment aux principes suivans :

La vaccine est presqu'entièrement préservative, quand elle date de moins de 10 ans.

Elle est seulement protectrice, quand elle est plus ancienne de quelques années.

Enfin elle devient insuffisante plus tard, pour empêcher une atteinte même mortelle de la variole.

La vertu préservative de la vaccine s'usant donc comme toutes choses par sa propre durée, on sentit la nécessité de la renouveler, de lui redonner toute sa force, et cela au moyen de la revaccination. Je tairai les travaux des auteurs qui sont venus en foule s'occuper de cette question si palpitante d'intérêt et d'actualité, pour ne rapporter que les expériences que j'ai moi-même tentées. Soumis aux nombreuses exigences d'un service médical et chirurgical des plus étendus, il ne m'a pas toujours été possible de donner à ces expériences tout le temps que leur importance réclamait ; mais si elles pèchent par un manque de détails, elles n'en suffiront pas moins, je l'espère, pour me mener au but auquel j'aspire de parvenir, en démontrant non-seulement l'utilité, mais encore la nécessité de réitérer les vaccinations.

Pendant la durée de l'épidémie, un certain nombre de personnes, surtout du sexe, se sont présentées spontanément pour se faire vacciner une seconde fois. Je me suis toujours empressé, comme on le pense bien, de leur accorder cette satisfaction, et

j'en ai ainsi revacciné 186. Tous ces individus avaient été vaccinés une première fois dans leur enfance ; ils offraient sur les bras, à l'exception de deux ou trois, des cicatrices vaccinales non douteuses, plus ou moins nombreuses et plus ou moins profondes.

Quant à l'âge de ces individus, et quant au résultat de l'opération, le tableau suivant en donnera un aperçu :

NOMBRE d'individus revaccinés.	ÉRUPTION VACCINALE	
	complète et normale.	incomplète et fausse.
Au-dessous de 10 ans 15	0	15
De 10 à 20 ans..... 129	12	117
De 20 à 30 ans..... 42	21	21
TOTAL..... 186	33	153

Le nombre des piqûres était en général de trois à cinq sur un seul bras.

L'éruption vaccinale, soit normale, soit fausse, s'est démontrée chez nos 186 sujets sans exception.

Dans la première colonne des résultats de l'opération se trouvent compris tous les sujets dont les boutons se développaient trois ou quatre jours après l'insertion du virus, en prenant la forme ordinaire des vraies pustules vaccinales. Elles n'étaient ni moins enflammées, ni moins douloureuses, ni moins grosses ; la fièvre secondaire ne manquait pas non plus dans le développement de ces phénomènes. La seule différence que j'ai cru remarquer, c'est que la durée de l'éruption jusqu'à la dessiccation

était quelquefois un peu moins longue ; quelquefois, au contraire, un peu plus longue que celle d'une première éruption. Les cicatrices étaient aussi plus unies, plus petites et plus superficielles.

La seconde colonne, c'est-à-dire, celle de la vaccine fausse et incomplète, renferme les sujets dont les piqûres donnaient naissance, le deuxième ou le troisième jour, à des boutons acuminés, d'une figure irrégulière, à base très-dure. Ces boutons se remplissaient d'une sérosité jaunâtre, se couvraient d'une croûte au cinquième, ou au plus tard au septième jour, et disparaissaient ensuite sans donner lieu à aucune réaction fébrile, et sans laisser aucune trace. Il est encore arrivé, dans quelques cas, que le bouton se développait à peu près comme un vrai bouton de vaccine, mais tardivement, d'une manière chétive et irrégulière ; le pus ne paraissait pas siéger profondément dans le tissu cellulaire ; en un mot, le bouton était plutôt comparable à celui de la varioloïde.

Ainsi, d'après ce qui précède, sur 186 sujets qui se sont soumis à la revaccination, 33 m'ont paru avoir une vaccine normale, et 153 me l'ont présentée fausse et incomplète. Je remarquai, sans pouvoir en donner aucune explication satisfaisante, que ces derniers ont pour la plupart été revaccinés dans les premiers temps où je me livrais à ces essais.

Les données que nous fournit encore le tableau ci-dessus relativement à l'intervalle qui s'est écoulé entre les deux vaccinations, sont les suivantes :

1° Avant l'âge de dix ans, la revaccination n'a jamais donné lieu à aucune vaccine légitime.

2° Après dix ans, les cas de réussite ont paru augmenter en raison directe de l'éloignement de l'époque de la première vaccination.

Il était bien important d'essayer les propriétés de ce second vaccin ainsi obtenu par une seconde vaccination, afin de s'assurer s'il était capable de reproduire une bonne vaccine.

Deux enfans seulement furent soumis par moi à cette expérience; ils furent vaccinés l'un et l'autre, à un bras avec du vaccin primitif, et à l'autre bras avec du vaccin que j'appellerai secondaire. Par une fatalité bien malheureuse aucun des deux virus ne détermina l'apparition de pustules. Par des circonstances indépendantes de ma volonté, ces essais n'ayant pu être continués, je ne puis donner de solution à moi propre de cet important problème. Du reste, ce n'en est déjà plus un depuis long-temps pour beaucoup d'expérimentateurs.

Sur les 186 individus que j'ai revaccinés, soit qu'ils aient eu une vaccine normale et régulière, soit qu'ils n'aient offert que des boutons faux et incomplets, tous échappèrent à la contagion, et pas un, je l'affirme, ne fut atteint de variole, quoique beaucoup d'entre eux se fussent souvent mis en contact avec des individus atteints.

Si donc, en résumé, nous avons d'un côté présenté des faits qui pourraient déconsidérer la vaccine en général aux yeux du public et même des médecins, en démontrant l'insuffisance d'une première inoculation; ceux que nous venons d'offrir, dans la seconde partie de ce mémoire, agiront en ramenant dans les esprits la croyance à cette découverte salutaire, et tous en masse feront jaillir de ce travail l'évidence des deux principes suivans :

Oui, la vaccine ne préserve que temporairement.

Oui, il faut revacciner, et il convient d'ajouter que, selon toute apparence, c'est dix ou douze ans après la première opération.

En conséquence de tout cela, je conclurai, avec beaucoup d'autres observateurs, que l'expérience et la raison font une loi de prescrire la revaccination, surtout pendant les épidémies de variole, et de s'attacher à la propager avec le même zèle que la vaccine.

PERSONNEL DE LA SOCIÉTÉ.

BUREAU (ANNÉES 1835 — 1836).

MM. **DE MATHIEU DE QUINVIGNIES**, *président.*
COURTIN,
DINAUX (Arthur), } *vice-présidens.*
GRAR (Edouard), *secrétaire.*
DEFFAUX, *secrétaire-archiviste.*
ROUSSEAU, *trésorier.*

BUREAU (ANNÉE 1837).

MM. **DE MATHIEU DE QUINVIGNIES**, *président.*
COURTIN,
DINAUX, (Arthur), } *vice-présidens.*
LEBRET, *secrétaire.*
DEFFAUX, *secrétaire-archiviste.*
ROUSSEAU, *trésorier.*

BUREAU (ANNÉE 1838).

MM. **DINAUX** (Arthur), *président.*
COURTIN,
DE WARENGHIEN, } *vice-présidens.*
LEBRET, *secrétaire.*
DEFFAUX, *secrétaire-archiviste.*
ROUSSEAU, *trésorier.*

BUREAU (ANNÉES 1839 — 1840).

MM. **DINAUX** (Arthur), *président.*
DE WARENGHIEN,
BOULANGER, } *vice-présidens.*
DUBOIS (Auguste), *secrétaire.*
DEFFAUX, *secrétaire-archiviste.*
ROUSSEAU, *trésorier.*

BUREAU (ANNÉE 1841).

MM. **BOULANGER**, *président.*
GRAR (Numa), **COFFYN**, } *vice présidens.*
MANGEART, *secrétaire.*
DEFFAUX, *secrétaire-archiviste.*
ROUSSEAU, *trésorier.*

MEMBRES TITULAIRES DE DROIT.

M. le Sous-Préfet de l'arrondissement de Valenciennes.

M. le Maire de la ville Valenciennes.

MEMBRES TITULAIRES

SUIVANT L'ORDRE DE LEUR ÉLECTION.

1831.

1 **GRAR** (Edouard), avocat.
2 **GRAR** (Numa), agriculteur et raffineur de sucre.
3 **ROUSSEAU**, géomètre de la ville.
4 **HOCQUE** (Jean-Baptiste), manufacturier.
5 **MARBOTIN** (Casimir), docteur-médecin.

1833.

6 **BERNARD** (Jean), architecte-professeur à l'Académie de peinture, sculpture et architecture.
7 **MEILHAN** (Joseph), médecin-vétérinaire de l'arrondissement.

1834.

8 **LEFEBVRE** (Louis-Joseph), arpenteur-géomètre.

1835.

9 **DEFFAUX** (Louis-Auguste-Joseph), secrétaire de la mairie de Valenciennes.
10 **HAMOIR** (Alphonse), naturaliste.
11 **EVRARD** (Augustin), ingénieur civil, professeur de physique et de chimie, directeur des mines de l'Escaut, à Vicoigne.

1836.

12 **BOULANGER** (Emile), juge au tribunal civil de Valenciennes.
13 **SERBAT**, chimiste, ancien chef des travaux chimiques au collége de France, ancien essayeur à la Monnaie.
14 **DUMONT** (Pierre-François), maître de forges, député de l'arrondissement.
15 **DELANNOY** (César), avocat.
16 **PETIAU** (Casimir), architecte de la ville.

1838.

17 **MANGEART**, avocat.

1839.

18 **BOCA** (Louis), paléographe, ancien élève de l'école des Chartes.

1840.

19 **COFFYN**, capitaine du génie à Valenciennes.
20 **MIROUX** (Philippe), cultivateur.
21 **DESLINSEL**, avocat, cultivateur.
22 **DUTEMPLE**, médecin, horticulteur.
23 **HUART**, médecin-vétérinaire.
24 **GRAVIS** (Antonin), médecin.

1841.

25 **CHEVAL** (Bonaventure), cultivateur.
26 **LENGLE** (Albert), maire de la ville de Valenciennes.
27 **BECAR**, peintre.
28 **POTIER** (Julien), peintre, professeur à l'Académie de Valenciennes.
29 **HAMOIR** (Alfred), agronome.
30 **DILLY**, professeur d'histoire au collège de Valenciennes.
31 **BRACQ**, fabricant de sucre.

MEMBRES HONORAIRES.

HAMOIR (Amédée), fabricant de sucre.
CASTIAUX, père, directeur des travaux du jour aux mines d'Anzin.
D'HAUSSY, cultivateur.

MEMBRES CORRESPONDANTS.

1831.

DE VATIMESNIL, avocat, à Paris.
LEROY (Onésyme), homme de lettres, à Paris.
DE PUJOL (Abel), membre de l'Institut, à Paris.
LEMAIRE (Henri), statuaire, à Paris.
DELSART (Auguste), sténographe du roi, à Paris.
LAMBERT, directeur de l'Institut d'Egypte, au Caire.
BOTIN, homme de lettres, à Paris.
DUBRUNFAUT, chimiste et manufacturier à Paris.
BIS (Hippolyte), homme de lettres, à Paris.
DE DOMBASLE (Mathieu), agronome, à Roville.
AVIGNON, professeur de mathématiques.

D'HERBIGNIES, inspecteur de l'enregistrement.
FOULON, ingénieur des ponts-et-chaussées, à Cambrai.
BERTHOUD (Henri), homme de lettres, à Paris.
LEGLAY, archiviste du département du Nord, à Lille.
VINET-PAJON, homme de lettres, à Paris.
TAILLIAR, conseiller à la cour de Douai.
DE STASSART (le Baron de), homme de lettres, à Bruxelles.
PELOUSE, mathématicien, à Paris.

1833.

BAUDRIMONT, chimiste, à Paris.
LIBERT, propriétaire, à Paris.
DUCAS, agent de change, à Paris.
MOCQ, cultivateur, fabricant de sucre, à Haulchain.

1834.

LORIN (Théodore), homme de lettres, à Soissons.
BENEZECH DE SAINT-HONORE, archéologue, à Vieux-Condé.
Mme **CLÉMENT-HÉMERY**, à Cambrai.
LOISÉ, médecin-vétérinaire, à Lille.
JOHANNEAU (Eloi), homme de lettres, à Paris.
BARRÉ (Louis), professeur de philosophie, à Lille.

1835.

ROCH, manufacturier, à Paris.
Le marquis de **FORTIA D'URBAN**, de l'Académie des Inscriptions, à Paris.
PAULIN PARIS, conservateur des manuscrits de la Bibliothèque royale à Paris.
HUGUES, avocat, à Paris.
HENNEBERG, archiviste, à Tournai.
BARON, professeur de littérature française, à Bruxelles.
TENARD, fils, manufacturier, à Fresnes.
Le Baron de **REIFFENBERG**, recteur de l'Université de Louvain,
VINCENS (Emile), conseiller-d'état, à Paris.
BARRE, graveur sur médailles, à Paris.
PILETTE, fils, à Saint-Amand.
BAUDRIN, propriétaire, maire de Raismes.

1836.

VIRLET (Théodore), géologue, ingénieur civil, à Paris.
GAILLON, botaniste, à Boulogne-sur-Mer.
DELALANDE, directeur de l'enregistrement, à Poitiers.

1837.

LALOU, receveur de l'enregistrement, à Bouchain.

1838.

JAUSSAUD (Alexandre), banquier, à Valenciennes.
JAUSSAUD (Auguste), avocat, à Valenciennes.
DELANNOY (Henri), fabricant de sucre à Crespin.
COURTIN, procureur du roi, à Lille.
GALLOIS-MAILLY, directeur des douanes, à Nantes.
PARENT, homme de lettres, à Givet.
PAILLARD, paléographe, à Paris.
WALLON (Henri), professeur d'histoire au collége Louis-le-Grand, à Paris.

1839.

AUDENELLE, chef de division à l'administration des douanes, à Paris.
RICHARD, avocat, à Paris.
LEBRET (Jean), directeur des mines d'Anzin.
CASTIAUX (Adolphe), ingénieur des mines d'Anzin.

1840.

CARION (Henri), homme de lettres, à Cambrai.
DARTTEY, sous-préfet à Sainte-Ménéhould.
MOCQ, fils, cultivateur.
MACAREZ, fils, cultivateur, à Wavrechain-sous-Denain.
DELCOURT, cultivateur, à Boucheneuilles, près Bouchain.
Le baron de **ROISIN**, archéologue, à Bonn.
BRASSART, archiviste, à Douai.

1841.

GOUVION DESROY, fabricant de sucre, à Denain.
LORIEUX, ingénieur des mines, à Nantes.
FOURNET, directeur des mines, à Aniches.
BOULANGER (Edouard), propriétaire-cultivateur, à Doignies, près Cambrai.
JOLY, professeur de philosophie, à Bruxelles.

OUVRAGES

OFFERTS A LA SOCIÉTÉ,

DEPUIS LE 1er JANVIER 1836, JUSQU'AU 1er JANVIER 1841.

1 Mémoires de la Société géologique de France.
2 Journal de l'Institut historique.
3 Journal de la morale Chrétienne.
4 Séance publique de la Société d'Agriculture de la Marne.
5 Bulletins de la Société de Géographie.
6 Mémoires de la Société royale de Metz.
7 Mémoires de la Société d'Agriculture de Boulogne-sur-Mer.
8 Discours prononcé le 24 décembre 1835 par M. le duc de Montmorency, président du cercle agricole de Paris.
9 Bulletins de la Société industrielle de la ville d'Angers.
10 Mémoires de la Société d'Agriculture d'Angers.
11 Résumé des travaux de la Société du Hâvre.
12 Mémoire au roi sur les résultats du semoir-Hugues (1835).
13 Mémoires de la Société d'Emulation de Cambrai.
14 Plan de la ville de Valenciennes, par M. Rousseau, membre correspondant.
15 Discours prononcé dans la séance publique de l'Académie des Sciences de Bruxelles, par M. le baron de Stassart, membre correspondant (1835).
16 Annales de la Société royale des Sciences d'Orléans.
17 Prix proposés pour 1837 par l'Académie royale de Caen.
18 Observations du comice agricole d'Amiens sur la loi des sucres.
19 Carte topographique des siéges de Valenciennes en 1793 et 1815, par le capitaine Coste. (Hommage de M. Prignet.)
20 Tableaux synoptiques et méthodiques des genres des Nomazoaires, par M. Gaillon, de Boulogne-sur-Mer, membre correspondant.
21 De la Botanique et de ses avantages, par le même.
22 Rapport sur l'impôt à établir sur le sucre indigène par la Société royale des Sciences, de l'Agriculture et des Arts de Lille.
23 Rapports sur les opérations de la caisse d'épargne de Valenciennes.
24 Mémoires de la Société royale des Sciences, de l'Agriculture et des Arts de la ville de Lille.

25 Des cavernes, de leur origine et de leur formation, par M. Théod. Virlet, membre correspondant.

26 L'art de ferrer les chevaux, envoi de M. le ministre du commerce.

27 Mémoires de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de la ville de Meaux.

28 Mémoires de la Société royale et centrale d'Agriculture de Douai.

29 Mémoire adressé à la chambre des députés sur l'usage de la dépaissance commune sur les terrains communaux, par M. Amiot.

30 Programme des prix de la Société ébroïcienne.

31 Rapport fait à la chambre des députés sur l'enquête des tabacs.

32 Rapport à M. le ministre de l'intérieur sur les travaux de l'Académie des Sciences de Bruxelles, par M. le baron de Stassart, membre correspondant.

33 Annales de la Société royale des Sciences d'Orléans.

34 Programme des prix proposés par la Société industrielle de Mulhouse.

35 Recueil des mémoires de la Société libre d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres du département de l'Eure.

36 Mémoires de la Société de Saint-Quentin.

37 Travaux du congrès scientifique de Douai.

38 19e volume de la traduction des Annales de Jacques de Guise, par M. le marquis de Fortia d'Urban, membre correspondant.

39 Dissertation sur un tombeau romain, par M. de Lalande, membre correspondant.

40 Notice sur Roland de Lassus : offert par M. Prignet.

41 Traduction des Amours des Anges, par A. Wacquez : offert par M. Prignet.

42 Origine des différens combustibles minéraux, par M. T. Virlet, membre correspondant.

43 Exposé de la situation administrative de la province de Brabant, par M. le baron de Stassart, membre correspondant.

44 Dictionnaire des hommes de lettres et des savans de la Belgique.

45 Séance publique de la Société d'Emulation du Jura et programme des prix (1837).

46 Rapport de M. Charles Lacretelle à l'Académie de Mâcon (1836).

47 Notice sur les marbres par M. Virlet, membre correspondant.

48 Annales des mines.

49 Recueil de poésies, par M. Emile Boulanger, membre titulaire.

50 Bibliographie douaisienne, par M. Duthilleul, membre correspondant.

51 Notice sur l'engrais Lainé.

52 Fables de M. de Stassart, 6e édition.

53 Rapport sur les filtres à charge permanente.

54 Annales agricoles et littéraires de l'Arriège.

55 Coup-d'œil général et statistique sur la métallurgie, par M. Th. Virlet, membre correspondant.

56 Dictionnaire de Rimes, par M. Lalou, membre correspondant.
57 Des Sociétés par actions et des banques, par M. Vincens, membre correspondant.
58 Mémoire sur la Géologie du département du Loiret, par M. Lockart.
59 Histoire de l'Europe et des Colonies européennes depuis la guerre de 7 ans jusqu'à la révolution de 183o, par M. Lenglet.
60 Mémoire sur les Vices rédhibitoires, par M. Loisel, médecin-vétérinaire, membre correspondant.
61 Bulletin mensuel des séances de la Société royale et centrale d'Agriculture.
62 Fragment de l'Histoire de Flandre et d'Artois, par Mme Clément Hémery, membre correspondant.
63 Journal de l'Industrie de la Soie.
64 Mémoires de la Société de Meaux.
65 Chronique du Bon Chevalier messire Gilles de Chin, par M. Hennebert, de Tournai, membre correspondant.
66 Lettre sur la protection et les encouragemens donnés à l'agriculture par le gouvernement, par M. le marquis de Chambray.
67 Enquête sur les tabacs.
68 Les Arènes de Poitiers, par M. Delalande, membre correspondant.
69 Mémoire sur la conservation des grains, par le général Demarçay.
70 Essai sur l'Agriculture pratique, par M. Ambroise Lueq, ancien cultivateur à Ermenonville.
71 Situation de la province de Brabant (1838), par M. le baron de Stassart, membre correspondant.
72 Histoire du siége de Valenciennes en 1793, par M. Auguste Dubois, membre titulaire.
73 Un mot de plus sur l'auteur de l'Imitation de Jésus-Christ, par M. Mangeart, membre titulaire.
74 De la suppression des tours dans les chefs-lieux d'arrondissement, par M. Symphore-Vaudoré.
75 Mémoires de l'Académie du Gard.
76 Mémoires de la Société d'Agriculture de Falaise.
77 Mémoires de l'Académie de la Somme.
78 Rapport sur divers manuscrits français de la bibliothèque publique de Valenciennes, par M. Mangeart, membre titulaire.
79 Traité de législation sur les mines, 2 vol., par M. Richard, membre correspondant.
80 Souvenirs de la Morée, par M. Mangeart, membre titulaire.
81 Observations sur les monnaies de Boulogne.
82 Traité des vaches laitières, par M. Guénon.
83 Le Puits artésien.
84 Revue agricole.
85 Bulletins de la Société industrielle de Saint-Etienne.
86 Mémoires de la Société de l'Indre.

87 Mémoires de la Société d'Agriculture de la Marne.
88 Consolation à Livia Augusta, traduction par M. Mangeart, membre titulaire.
89 Recherches sur Bavai, par M. Auguste Dubois, membre titulaire.
90 Le Cultivateur.
91 Tableau des droits d'enregistrement, par M. Lalou, membre correspondant.
92 Almanach de Valenciennes pour 1840, par M. Bénézech, membre correspondant.
93 Discours sur la misère, par M. le président de la Société d'Abbeville.
94 Discours prononcé dans la séance publique de l'Académie royale de Bruxelles, par M. le baron de Stassart, membre correspondant.
95 Exposé de la situation de la prov. de Brabant (1839), par le même.
96 Annales de la Société d'Agriculture de l'Allier.
97 Le Congrès humanitaire, par M. Tricot.
98 Siége de Cambrai en 1595, par Mme Clément Hémery, membre correspondant.
99 Annuaire de l'arrondissement de Falaise, 1840.
100 Ephémérides de la Société d'Agriculture de l'Indre.
101 Essai sur l'éducation des femmes.
102 Revue des comices agricoles.
103 Habitudes conviviales et bachiques de la Flandre, par M. Arthur Dinaux.
104 Lettre d'un habitant de Térouanne.
105 Ebauches littéraires, par M. Tricot.
106 Conservation des grains par le grenier mobile de M. Carac de Saint-Valéry-sur-Somme.
107 Fragmens de statistique administrative sur l'arrondissement de Savenay (Loire-inférieure). par M. Darttey, membre correspondant.
108 Recherches sur l'origine des peuples du Nord et de l'Occident de l'Europe, par le même.
109 Annales des Sociétés par actions, par M. Jacques Bresson.
110 Inventaire général des chartes, titres et papiers des hospices et du Bureau de bienfaissance de la ville de Douai, par M. Brassart membre correspondant.
111 Histoire Municipale de la ville de Valenciennes, par M. Aug. Dubois, 1re livraison.
112 Essai d'Agriculture dans le département de Loir-et-Cher.
113 Revue scientifique et industrielle par le docteur Quesneville.
114 Principes d'hydraulique et de pyrodynomique. 1815., 3 vol; par M. Dubuat.
115 Statistique générale de France partie agricole. 2 vol. Envoyés par M. le Ministre de l'agriculture.
116 Rapports sur les travaux de la Société Impériale d'économie rurale de Moscou pendant les années 1838 et 1839.

POST-SCRIPTUM.

Au moment où nous terminons notre volume, on annonce la prochaine apparition d'un nouvel ouvrage de notre collègue M. *Onésime Leroy*, intitulé :

CORNEILLE ET GERSON,

RÉHABILITÉS DANS

L'IMITATION DE J.-C.

Ce volume, remarquable, dit-on, sous tous les rapports, sera orné de curieuses miniatures, calquées par Henri Macaire, sur le manuscrit de Valenciennes, et qui achèvent de restituer à Gerson, à la France, le livre célèbre de l'*Imitation de J.-C.*, dont plusieurs parties de l'Europe, depuis 300 ans, nous disputaient la gloire. Déjà nous avons pensé qu'il n'y avait rien à répondre aux preuves apportées en faveur de Gerson par M. O. Leroy, dans son ouvrage intitulé : ***Etudes sur les mystères et sur les manuscrits de Gerson***, couronné par l'Académie des Inscriptions, en 1839 ; entre autres articles, on a remarqué celui de M. Villemain (aujourd'hui ministre), qui a consacré vingt-cinq pages du *Journal des Savants* à ces premières études de M. O. Leroy.

Lorsque nous parlerons, dans notre prochain volume, du nouvel ouvrage de M. O. Leroy, avec quel intérêt nous le suivrons jusque dans le couvent des Célestins, où nous verrons Gerson travaillant mystérieusement à l'ouvrage immortel, et adressant à Dieu cette prière : « Accordez-moi, mon Dieu, de n'être pas connu dans ce siècle ! ».

Da mihi... nesciri!
IMIT.

TABLE.

pages.

Rapport sur le concours de poésie, par M. *Jules de Warenghien*, vice-président de la société (séance publique du 21 octobre 1838)..... 1

— A une jeune fille, par M. *Simphor Vaudoré*, pièce qui a obtenu une mention honorable..... 13

— Dampierre, chant lyrique, par M. *Audenelle*, membre titulaire..... 18

Notice biographique sur M. Gabriel-Antoine-Joseph Hécart, membre honoraire de la Société, par M. *Arthur Dinaux*, président..... 25

Bibliographie parémiographique, ou revue alphabétique des recueils de proverbes, par *G.-A.-J. Hécart*..... 36

Notice biographique sur Jean Molinet, poète et historien au XV^e^ siècle, chanoine à Valenciennes, par M. *G.-A.-J. Hécart*, membre honoraire de la Société..... 82

— Devise de M^e^ Jean du Gaughet, composé par *Molinet*.. 101

— Réplique angélique, par le même..... 105

— Dictier, composé par le même..... 110

— Epitaphe de maistre Jean Molinet..... 115

Fragmens d'un essai de traduction de l'histoire romaine de Zosime, par M. *Vinet Pajon*, membre correspondant de la Société..... 117

— Notice sur Zosime..... 117

— Histoire romaine de Zosime. — Fragments. — Livre 1^er^.. 122

Térouane. Souvenirs de 1828, par M. *Courtin*, membre correspondant..... 145

Lettre de Scipion Maffei à Voltaire, traduite pour la première fois, par M. *J. Mangeart*, avocat, membre titulaire.... 156

— Notice..... 155

— A. M. de Voltaire, poète, écrivain et philosophe distingué, Scipion Maffei..... 160

— Notes du traducteur..... 202

Question des sucres. — Pétition adressée à Messieurs les membres de la chambre des Pairs et de la chambre des Députés le 3 janvier 1839..... 205

— Nouvelle pétition, adressée le 13 janvier 1840..... 208

Rapport présenté à la Société d'agriculture, des sciences et des arts de Valenciennes, sur les balances à bascule de M. Meurs, par M. *Evrard*, ingénieur civil, membre résident. 214
Outils de sondage servant à déterminer l'inclinaison et la direction des terrains schisteux, de l'invention de M. *Evrard*, ingénieur civil, membre résident..... 219
Examen analytique des eaux de la Fontaine de la porte de Famars et de la nouvelle pompe du marché aux herbes, à Valenciennes, par M. *Edmond Pesier*, membre résident. 224
— Essais préliminaires. — Caractères physiques..... 226
Essais par les réactifs..... 226
Evaporation..... 227
— Analyse quantitative..... 228
Observations de la société d'Agriculture, des sciences et des arts, sur les divers projets d'un canal de jonction de la Sambre à l'Escaut, consignées au procès-verbal d'enquête ouvert à la Sous-Préfecture de Valenciennes..... 232
Quelques observations littéraires sur le conte de la matrone d'Ephèse, par M. *Théod. Lorin*, membre correspondant..... 237
Poésies. — Une nuit d'hiver, par M. *Emile Boulanger*, président de la Société..... 242
— Le lys, par le même..... 245
— Le paon, le rossignol et la fauvette, fable par le même.. 247
— Corruption. Boutade iambique, par le même..... 249
— Les oiseaux voyageurs, par M. *J. Audenelle*, membre correspondant..... 251
— Le noble charbonnier, conte, par le même..... 255
Séance publique du 15 décembre 1839. — Procès-verbal..... 274
— Rapport du secrétaire..... 277
— Rapport sur les concours agricoles de 1839, par M. *Deffaux*, rapporteur de la commission..... 289
— Concours de labourage..... 291
— Ensemencement en lignes..... 296
— Rapport sur le concours de poésie, fait au nom de la commission d'examen par M. *Arthur Dinaux*, rapporteur de la commission et président de la Société..... 301
— La Providence par M. *J. Audenelle*, membre correspondant..... 317
— Notre-Dame du Saint-Cordon, légende valenciennoise, par M. *H. Carion*, de Cambrai..... 322
— Rapport sur le dictionnaire de Rimes de M. Lalou, et sur le volume de fables de M. le baron de Stassart par M. *E. Boulanger*, président de la Société..... 331
Séance publique du 28 février 1841. — Procès-verbal..... 344
— Concours de 1840. — Distribution des prix..... 345
— Rapport sur le concours de labourage de 1840, par M. *Deffaux*, membre résident..... 348
— Rapport sur l'essai de culture de la madia sativa, par M. *Deffaux*, membre résident..... 353
— Compte-rendu des expériences publiques sur l'ensemence-

ments en lignes, faites en octobre 1840, par M. *Deffaux*, membre résident 355
— Rapport sur le concours de bestiaux, par M. *Huart*, membre résident 364
— Rapport sur les essais d'ensemencement en lignes faits dans l'arrondissement de Valenciennes pendant l'année 1840, par M. *Deffaux*, membre résident..... 369
— Médecine.— Réponse présentée à la Société d'Agriculture, des Sciences et des Arts de l'arrondissement de Valenciennes, sur la question qu'elle avait mise au concours, par M. *Castiaux*, docteur en médecine, à Vieux-Condé. 375
Personnel de la Société 395
Ouvrages offerts à la Société, depuis le 1er janvier 1836, jusqu'au 1er janvier 1841..... 400
Post-scriptum sur le nouvel ouvrage de M. O. Leroy..... 404
Table..... 405